

La cour de Belgique et la cour
de France de 1832 à 1850 :
lettres intimes de Louise-
Marie d'Orléans, première
reine des [...]

Louise-Marie (reine des Belges ; 1812-1850). La cour de Belgique et la cour de France de 1832 à 1850 : lettres intimes de Louise-Marie d'Orléans, première reine des Belges, au roi Louis-Philippe et à la reine Marie-Amélie / publ. par le comte Hippolyte d'Ursel. 1933.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

LA
COUR DE BELGIQUE
ET LA
COUR DE FRANCE
DE
1832 à 1850

Lettres intimes de
LOUISE-MARIE D'ORLÉANS
Première Reine des Belges
AU ROI LOUIS-PHILIPPE
ET A LA REINE MARIE-AMÉLIE



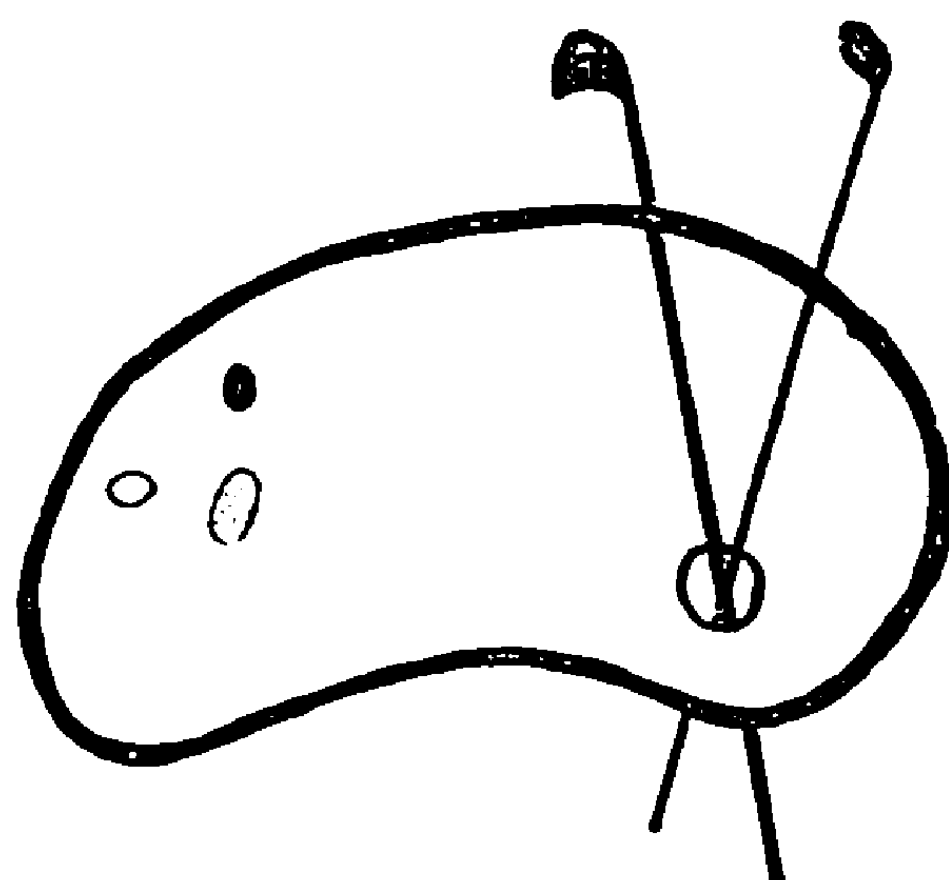
PUBLIÉES PAR LE COMTE
HIPPOLYTE D'URSEL

PARIS
LIBRAIRIE PLON

1933

A LA MÊME LIBRAIRIE

- A. AUGUSTIN THIERRY — *Une héroïne romantique. La Princesse Belgiojosa*. In-8° écu. 18 fr.
- *Trois amoureux d'autrefois. Paradis de Montcrif. — Carmontelle. — Charles Collé, le « Coraëlle de la parole »*. In-16. 12 fr.
- E. BEAU DE LOMÉNIE — *La carrière politique de Chateaubriand*. Deux volumes in-8° 60 fr.
- *Lettres de Chateaubriand à Mme Récamier pendant son ambassade à Rome*. In-8° 20 fr.
- HENRY BORDEAUX de l'Académie française — *Amitié ou amour. L'amitié amoureuse — Marie-Antoinette et Fersen — Pauline de Beaumont et Chateaubriand — Les amours de Xavier de Maistre à Assise — Rosalie de Constant de Bernardin de Saint-Pierre — Madame Récamier*. In-16 15 fr.
- ROGER BOUTET DE MONVEL — *Grands seigneurs et bourgeois d'Angleterre*. In-16 avec 6 gravures hors texte 15 fr.
- HENRI BREMOND de l'Académie française. — *Le Roman et l'histoire d'une conversion. Ulrich de Guttinguer et Sainte-Beuve*. In-16 15 fr.
- CHATEAUBRIAND. — *Lettres de Chateaubriand à la comtesse de Castellane*. In-16. 12 fr.
- EGÈNE DELACROIX — *Journal (1822-1855)*. Nouvelle édition publiée d'après les manuscrits originaux avec une introduction et des notes par A. JOBIN. Trois volumes in-8° sur alya avec gravures hors texte. Chaque volume 50 fr.
- MARCELLE FAUCHIER DELAVIGNE — *Le sourire de la Danse. Vie de la princesse Hélène de Racowitz*. In-16 avec 4 gravures hors texte. 12 fr.
- COMTE DE GOBINKAU. — *La Renaissance. Scènes historiques*. Nouvelle édition augmentée des préfaces dites de « la Fleur d'or ». Deux volumes in-8° écu. 36 fr.
- LOUIS GUINBAUD. — *La belle-famille de Victor Hugo. Souvenirs de Pierre Foucher*. In-8° écu avec 8 grav. h. t. 20 fr.
- *La mère de Victor Hugo (1772-1821)*. d'après des documents inédits. In-16 avec un portrait. 15 fr.
- ROBERT D'HARCOURT. — *La Jeunesse de Schiller*. In-8° 30 fr.
- PIERRE MOREAU. — *Le Classicisme des romantiques*. In-8° carré 36 fr.
- W. A. MOZART. — *Lettres de Mozart*. Traduction par H. DE CURZON. Deux volumes in-8° écu 36 fr.
- CONSTANTIN PHOTIADÈS — *La Symphonie en blanc majeur. Marie Kalergis, n°e comtesse Neuschrode (1822-1874)*. In-16 avec deux portraits. 15 fr.
- *La Reine des Lanturcius. Marie-Thérèse Geoffrin, marquise de la Ferté-Imbault (1715-1791)*. In-16 15 fr.
- LAURE SURVILLE DE BALZAC — *Lettres à une amie de province (1831-1837)*, publiées par A. CHANCEREL, conservateur de la Maison de Balzac, et J.-N. FAURE-BIGUET. In-16. 15 fr.
- LEONTINE DE VILLENEUVE, comtesse DE CASTELBAJAC. — *Mémoires de l'Occitanienne. Souvenirs de famille et de jeunesse*, publiés par sa petite-fille, la comtesse DE SAINT-ROXAN, née CASTELBAJAC. Préface de P.-B. GHEUSI. In-8° écu. 18 fr.



FIN D'UNE SÉRIE DE DOCUMENTS
EN COULEUR

12

13

Il a été tiré de cet ouvrage

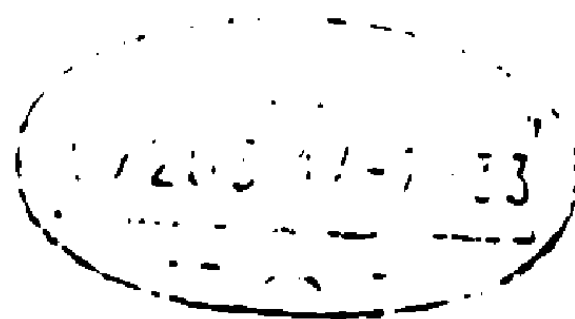
*25 exemplaires sur papier pur fil des papeteries Lafuma, à Voiron,
dont 10 numérotés de 1 à 10 et 15 hors commerce.*

**LA COUR DE BELGIQUE
ET LA COUR DE FRANCE**
de 1832 à 1850

LETtres INTIMES DE
LOUISE-MARIE D'ORLÉANS
Première Reine des Belges
AU ROI LOUIS-PHILIPPE
ET A LA REINE MARIE-AMÉLIE

8^e A¹

24439



Ce volume a été déposé à la Bibliothèque Nationale en 1933.



LOUISE-MARIE D'ORLÉANS, PREMIÈRE REINE DES BELGES
par Fanny Goets.

(PHOTO THILL.)

LA
COUR DE BELGIQUE
ET LA COUR DE FRANCE



DE

1832 à 1850

LETTRES INTIMES DE

LOUISE - MARIE D'ORLÉANS

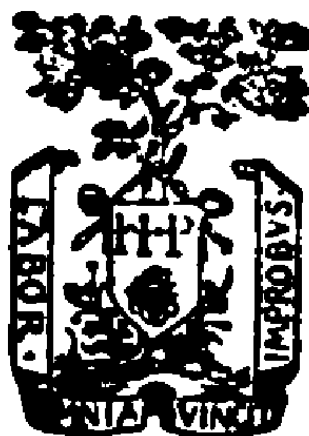
Première Reine des Belges

AU ROI LOUIS-PHILIPPE

ET A LA REINE MARIE-AMÉLIE

Publiées par le comte
HIPPOLYTE D'URSEL

Avec 8 gravures hors texte



PARIS

LIBRAIRIE PION

LES PETITS-FILS DE PION ET NOURRIT

IMPRIMEURS-ÉDITEURS — 8, RUE GARANCIÈRE, 6°

Tous droits réservés

Copyright 1933 by Librairie Plon.
Droits de reproduction et de traduction réservés
pour tous pays, y compris l'U. R. S. S.

INTRODUCTION

Louise-Marie d'Orléans, Reine des Belges, en disparaissant de ce monde le 11 octobre 1850, a laissé derrière elle un profond sillage de bonté et de charité.

Mais elle était douée d'une telle modestie et affligée d'une telle timidité que sa rare intelligence demeura partiellement voilée pour ceux qui n'appartenaient pas à son cercle familial le plus intime.

Le fait d'être devenue à vingt ans l'épouse d'un Prince de vingt-deux ans plus âgé qu'elle, et que les circonstances avaient mêlé aux plus grands événements contemporains, ne pouvait que lui faire refouler dans l'ombre, encore davantage, le brillant de son intelligence, la vivacité de son esprit, et la pondération de son jugement.

Ces éminentes qualités se retrouvent à chaque page dans la correspondance quotidienne qu'elle eut après son mariage avec la Reine Marie-Amélie, sa mère, et celle, moins suivie, qu'elle eut avec le Roi Louis-Philippe, son père.

Ces lettres sont dans les archives de Leurs Altesses Royales Mgr le Duc et Mme la Duchesse de Vendôme,

II LETTRES INTIMES DE LOUISE-MARIE D'ORLÉANS

qui ont daigné les mettre entre nos mains et nous permettre d'en faire les extraits que nous offrons aujourd'hui au public.

Nous ne croyons pas exagérer en disant que ces pages seront pour presque tous nos lecteurs une véritable révélation en ce qui concerne la Reine Louise. Peut-être ses appréciations et ses confidences à ses parents apporteront-elles quelques traits de lumière sur les événements dont elle a eu connaissance.

De la première page à la dernière, c'est la voix de la première Reine des Belges que le lecteur entendra. Nous sommes certains qu'il en goûtera tout le charme, et soit par lui tout à fait conquis.

Comte Hippolyte D'URSEL.

LA COUR DE BELGIQUE
ET LA COUR DE FRANCE DE 1832 A 1850

LETTRES INTIMES
DE LOUISE-MARIE D'ORLÉANS
PREMIÈRE REINE DES BELGES
AU ROI LOUIS-PHILIPPE
ET A LA REINE MARIE-AMÉLIE

PREMIÈRE PARTIE
1832-1848

CHAPITRE PREMIER
LES DÉBUTS DU RÈGNE (1832)

Les historiens de la Reine Louise ont mentionné tous la douleur extrême avec laquelle elle se sépara de sa famille à Compiègne le lundi 13 août 1832, quatre jours après son mariage. Mais c'est elle qui exprime le mieux la vivacité de ce sentiment en écrivant de Cambrai à sa mère :

Je n'oublierai jamais le triste jour où je vous ai quittée, avec ce que j'ai de plus cher au monde, emportant pour toute compensation à mon douloureux sacrifice l'espoir d'un bonheur que je ne comprends pas encore.

C'est entouré d'une brillante escorte que le Couple Royal parvint à la frontière belge. Celle-ci franchie, la Reine écrit le 16 :

Il y a aujourd'hui huit jours, chère, bien chère maman, que je me suis mariée. Il me semble que c'est un rêve. Je ne puis croire que je sois la femme, le bien d'un homme, qu'il m'aime, que depuis huit jours je ne vois que lui, que je suis mariée enfin, et que toute ma substance est changée. Ce rêve si douloureux le premier jour, le devient tous les jours moins. D'abord, je suis parfaitement à l'aise avec lui. Je lui parle de tout, je le consulte sur tout. Je suis extrêmement contente de ses sentiments et de ses principes moraux et politiques qui sont tout à fait les miens ; et vous ne vous faites aucune idée de sa bonté pour moi... J'en suis profondément touchée...

Hier, quand j'ai passé la frontière, quand ce sol de France qui m'est si cher s'est enfui devant mes pas, quand le drapeau tricolore a disparu, quand les officiers français se sont retirés pour faire place aux belges, j'ai été fortement émue, et n'ai pu retenir mes larmes.

Le Roi a été peiné du chagrin que j'éprouvais, et quand nous avons été rentrés ici, chez nous, il s'est mis à pleurer aussi. Je ne saurais dire combien j'en ai été touchée.

La première impression de la Reine sur la Belgique fut excellente.

Nous avons été reçus d'une manière inouïe, qui a dépassé toute mon attente.

Après Tournai, le cortège passe à Leuze, à Ath, dont la Reine admire les pittoresques fortifications (à la veille d'être démolies), à Hal, aux faubourgs de Bruxelles.

Depuis Tournai jusqu'à Laeken ce n'a été qu'un feston de fleurs et qu'acclamations... Je ne saurais dire combien j'ai été touchée de la manière dont nous avons été reçus, et de l'extrême bonhomie des habitants. Ils ont quelque chose de candide, de cordial, d'affectueux, j'allais dire de naïf, qui est fort remarquable.

A Laeken ce furent les présentations. La Reine nomme à sa mère les principales ; les dames qui doivent être attachées les premières à sa personne : la Comtesse Henri de Mérode et la Baronne d'Hoogvorst. Puis le Comte d'Arschot, Grand Maréchal ; le Général d'Hoogvorst, auquel elle trouve un air de « victime de mélodrame ». Les Ministres, tous en habit français, sauf Rogier qui était en frac. Ils lui font d'autant moins d'impression qu'elle les prend pour des huissiers.

Le 26, a lieu la réception à Bruxelles et la revue.

C'est de la troupe de théâtre. Elle est trop colifichet. Les blouses de la garde civique sont, à pied, plus originales que jolies. Mais le Roi ne peut les souffrir.

Elle voit avec joie le Roi si bien pour tous, si sincèrement aimé, et si bon pour elle.

La tendresse du Roi, sa rare sérénité d'âme, son égalité d'humeur, sa parfaite bonté, me touchent toujours davantage, et m'inspirent une affection raisonnée et basée sur une profonde estime comme toutes les affections durables.

Je suis plus affectueuse pour lui : je ne dirai pas plus confiante ; car je l'ai toujours été envers lui. La confiance est un devoir, et je ne manquerai jamais à aucun devoir. Mais je suis plus expansive, nullement timide et embarrassée avec lui, nullement en garde sur quoi que ce soit. Et je dois dire qu'il est très sensible à ma manière d'être et très heureux de la tendresse que je lui témoigne.

Cette aisance immédiate dans les rapports du royal ménage est d'autant plus étonnante que, hors de l'intimité, la Reine était d'une timidité dont elle fait sans cesse l'aveu à sa mère avec la plus touchante modestie.

Elle mène avec le Roi une vie tout à fait simple et intime. « Nous restons toujours seuls, » écrit-elle ;

et elle s'analyse le 10 septembre dans les lignes suivantes :

Il y a aujourd'hui quatre semaines, chère maman, que j'ai quitté Compiègne (depuis lors j'ai pris le lundi en horreur), et il y a eu hier un mois que je me suis mariée. Il me semble qu'il y a bien plus longtemps ; et cependant tout cela me semble un rêve. Il n'y a qu'un mois et cependant je suis déjà heureuse, je l'aime, et je l'estime surtout profondément. Chaque jour ajoute à cette estime et à cette affection, à l'union de nos pensées et de nos sentiments, à ma confiance illimitée en lui, et à la sérénité avec laquelle j'envisage l'avenir.

Il est difficile, je crois, de trouver un homme moins égoïste, plus délicat, plus moral, plus religieux, plus sain, d'une humeur plus douce et plus égale. Mon cœur eût choisi qu'il n'eût pas choisi autrement.

Mais ce n'est pas une vie inoccupée que mène la Reine dans cette solitude. Le 23 août, quinze jours après son mariage, elle écrivait déjà :

Je suis entièrement absorbée par une copie pour le Roi.

Et le travail ne manque pas puisqu'elle dit ailleurs :

C'est le Roi qui fait tout... tout ce qu'il y a de bien, du moins.

A ce moment le sort de la Belgique était entre les mains de la Conférence de Londres.

Le traité des Vingt-quatre articles avait fixé pour l'évacuation de la citadelle d'Anvers la date du 19 novembre. Cette date approchait, et le Roi Guillaume ne semblait pas disposé à retirer ses troupes. Son succès de 1831 avait fortifié son espoir de recouvrer la Belgique, et la faiblesse de la Conférence vis-à-vis de lui l'encourageait à la braver.

Dans les lettres où la Reine tient sa mère au courant de ces difficultés, elle décrit parfaitement cette énervante période.

Dès le 24 août elle lui mande :

Les nouvelles de la Conférence de Londres sont détestables. La Conférence nous joue avec une insigne mauvaise foi. Ne parle-t-on pas d'un nouveau traité et de nouvelles ratifications de toutes les Puissances pour nous faire encore languir des siècles. J'espère que le Père ne souffrira pas une telle infamie.

Et encore le 2 septembre :

Jusqu'ici nous avons été les plus coulants du monde, les plus soumis. On ne peut pas citer un protocole de la Conférence que nous n'ayons pas admis, un de ses ordres auquel nous n'ayons pas souscrit. Survient une difficulté : au lieu de s'en prendre à cet entêté de Roi Guillaume, qui jusqu'ici n'a voulu entendre raison sur rien, on s'en prend à nous, pauvres diables, parce que nous sommes les plus faibles. Ce sont, dit-on, ces animaux de Belges qui font tout le mal ; et chacun de crier après nous, de se fâcher, de nous émietter. Je ne puis penser de sang-froid à cette manière de frauder ; et le flegme du Roi ne fait qu'irriter encore tout ce que j'ai dans les veines de colère française... Nous serons sages, point sages à la Sébastiani, ce qui veut dire pusillanimes : mais sages en ce que nous n'attaquerons pas sans de bonnes raisons ; et que nous aimerons mieux voir le différend se trancher à coups de traités et de protocoles qu'à coups de canon.

Le 14 :

Léopold est bien tracassé : mais il supporte tous ces ennuis, toutes ces vexations avec une tranquillité, une sérénité, un flegme, une égalité d'humeur qui excitent au plus haut degré mon admiration et qui ne fait qu'augmenter l'indignation et l'irritation que je ne puis m'empêcher de ressentir à la vue de la mauvaise foi, de l'inique mauvaise foi des Puissances, et de tout le temps qui a été perdu. Car si le vieux [Talleyrand] n'avait pas reçu de l'argent de la Hollande et s'il avait voulu suivre les ordres et les instructions de cet excellent Père, il y a un an que tout serait fini, qu'Anvers serait évacué et l'Europe tranquille sur une question si périlleuse.

Songez à toutes les forces que nous avions alors, dont nous n'avons pas profité, et que nous n'avons plus aujourd'hui. Alors la Pologne en armes menaçait et tenait à la fois en respect la Russie, la Prusse et l'Autriche. La milice impériale n'avait pas encore asservi la malheureuse Italie. Toutes ces révolutions étaient fraîches : elles étaient formidables ; elles pouvaient surtout le devenir avec notre appui.

Eh bien ! nous avons négligé tous ces moyens de parler haut, de parler de manière à être écoutés, et nous nous trouvons dans la position d'aujourd'hui. Les défaites successives de notre cause ont donné du cœur aux Puissances. Elles nous en ont ôté autant, et nous nous trouvons impuissants, non pas pour faire obtenir des avantages à la Belgique -- je ne demanderai jamais pareille chose à la diplomatie sage de MM. de Talleyrand et Sebastiani -- mais de faire que l'on soit juste pour elle, et que l'on contraigne le Roi de Hollande à accepter ce qu'on l'a contrainte, elle, à accepter, malgré plusieurs clauses très onéreuses...

Toutes les modifications ne portent que sur les points favorables à la Belgique. Tandis que la dette, qui absorbe tout notre impôt financier, et tout ce qui nous est défavorable, on n'a garde d'y toucher.

Il faut convenir que c'est singulièrement se conduire envers nous autres, pauvres Belges, qui nous sommes toujours montrés si soumis à la Conférence ; tandis que le Roi Guillaume, qui s'est moqué d'elle, de ses protocoles, de ses traités, de ses mesures, tout est pour lui. On ne sait qu'imaginer pour l'accommoder et lui dorer la pilule. Cela me provoque au plus haut degré ; quand je pense à tout cela, je trouve, ma foi ! le Roi Léopold bien bon, et bien raisonnable, de se laisser duper ainsi, et même de consentir à aucune modification des Vingt quatre Articles.

Vous voyez, chère maman, que je vois loin, trop loin peut-être suivant mes désirs ; car je ne désire qu'une issue pacifique, les chances de la guerre sont trop incertaines ; mais convenez que j'ai un peu raison.

Le 18 :

D'après les nouvelles plus récentes que le Roi a reçues, il paraît que Guillaume cédera. S'il refuse, ce qui me

paraît plus probable, je dirai : tant mieux, la solution sera plus prompte. Vous savez que j'ai toujours dit, et telle est encore mon opinion, que nous n'aurons Anvers qu'à la baïonnette. Dans tous les cas j'espère que le Roi [L. Ph.] persévéra dans ses bonnes dispositions actuelles et qu'il sentira plus que jamais qu'il faut en finir, et que les moyens de correction seront les seuls effectifs.

S'il veut bien, l'Angleterre voudra aussi, ne fût-ce que par jalousie et pour ne pas nous laisser agir seuls.

J'ai encore fait bondir hier au soir Acton (1) à l'idée de nous voir à Anvers. Il est convenu cependant que si l'on nous avait laissé, il y a un an, en déloger les Hollandais, on en serait bien content maintenant, même à Londres.

Vous ne sauriez croire combien j'ai turlupiné ce pauvre homme sur tout cela ; j'étais assez en verve, et je lui ai vidé tout mon sac assez vertement, ce qui a fort amusé le Roi. Tout s'est passé néanmoins fort amicalement et fort confidentiellement entre nous. Car nous ne diplomati-quons jamais ensemble ; nous nous confessons mutuellement...

Hier le Roi a vu Maubourg (2) qui l'a tout à fait impatienté par sa modération extrême et par l'excès de sa timidité, bien digne, au reste (il faut que vous me passiez encore cette méchanceté sur la Pompe), bien digne, dis-je, d'un employé de Sébastiani, beaucoup plus que de représentant de mon père et de la France régénérée de Juillet. Politiquement, Maubourg n'est pas brave ; plus cependant qu'Acton qui s'alarme pour un rien, et qui depuis dix-huit mois est toujours sur les charbons.

Ils sont tous les deux dans les tremblants et les fiévreux : c'en est même plaisant. Un peu de gazon qu'on a mis sur les flancs de nos fortifications à Anvers fait partir la tête ; chacun de son côté en a parlé, écrit, expédié des courriers. On eût dit que les boulets de Chassé (3) leur avaient déjà passé sur la tête et sifflé aux oreilles. Cela m'a bien fait rire.

(1) De la légation d'Angleterre (en 1841 ministre à Madrid).

(2) Le marquis de Latour-Maubourg, ministre de France.

(3) Le général hollandais Chassé, commandant la citadelle d'Anvers.

En prévoyant que le Roi Guillaume refuserait de faire évacuer la citadelle, la Reine ne se trompait pas. Ce refus amena la crise.

Ce chien de roi Guillaume, dit-elle le 22 septembre, fait tout à contretemps. Son refus vient maintenant déranger tous nos beaux plans. Nous devions avoir des revues, aller à Anvers avec Chartres (1), y passer deux jours; tout cela eût été charmant. Ce qui est certain, c'est que la crise actuelle est une chose fort avantageuse pour la France et pour la Belgique, et décisive pour la paix de l'Europe que nous ne pouvons assurer qu'en passant par la guerre.

La visite projetée à Anvers eut pourtant lieu.

Anvers, 30 septembre.

Aussitôt arrivés, nous avons été voir de loin la Tête de Flandre, les forts et le drapeau hollandais, les barbares et odieuses inondations. Tout cela nous a fort intéressés et remués, Chartres et moi. Anvers est superbe... Il est impossible de voir Anvers en ce moment de sang-froid : et je sens que j'aimerais mieux servir moi-même une des pièces de canon qui menacent la citadelle que de supporter plus longtemps l'odieux, l'abominable voisinage des Hollandais.

Songez, maman, que depuis près d'un an Anvers est ainsi, sans armistice, sur le pied d'une espèce de fatalité; que lorsque le soleil se lève sur cette belle ville, on ne peut pas prévoir si lorsqu'il sera couché elle sera encore debout. Songez que tout cela n'émeut ni Puissances, ni diplomates; que loin de faire cesser cet état, d'enlever cette épée de Damoclès suspendue chaque jour sur 80 000 têtes, ils trouvent cela à merveille, charmant.

Et parlez-moi encore de conférence, et de protocoles ! Vous verrez d'après ceci, chère maman, et d'après ce que Chartres vous dira, qu'Anvers ne m'a pas plus calmée que lui et que nous bouillons d'indignation...

(1) Le Duc d'Orléans, frère aîné de la Reine, que, dans l'intimité on continuait à appeler (Duc de) Chartres.

J'ai vu de la tour de la cathédrale, ces gueux de Hollandais se promener dans la citadelle et à la tête de Flandre. J'ai distingué leur uniforme. Ah ! qu'il me tarde que ces misérables soient chassés !

Le 11 octobre :

C'est vraiment désolant : rien encore de fait. Il faut pourtant qu'Anvers soit évacué le 19 novembre : cette pensée me soutient... Mais on traîne furieusement... Plus on tardera, plus la question deviendra difficile et compliquée...

Si, avant peu de jours, il n'y a pas de décision prise le Roi sera forcé — *proprio motu* — d'attaquer le roi de Hollande, ce qui serait très fâcheux pour lui, et pour la France, et pour le reste. Tout cela me tient en fièvre, beaucoup plus que le Roi, dont le flegme et l'égalité d'âme sont souvent inouïs, et qui n'en siffle pas moins ses airs favoris...

Pour ce qui est de la politique, dont je m'étais abstenue de vous parler en détail ces jours-ci, chère maman, je vous dirai que malgré mes idées toutes françaises, il m'est impossible d'être du même avis que vous et que le Père sur le ministère Belge. A mon avis, il se conduit fort bien ; et le courant qu'il excite peut fort bien être le fruit de quelque dépêche exagérée de Maubourg ou de l'aigreur qu'il a, je crois, contre Goblet (1). Ce qui fâche beaucoup à Paris, je le sais, ce sont les changements qui ont été faits ici à la convention proposée par la France.

J'ignore le texte de ces deux projets : mais il est un changement cependant qui m'est connu, et que je ne puis m'empêcher d'approuver, c'est la suppression de la demande de paiement faite par le Maréchal pour l'expédition d'Anvers. Nous [Français] nous faisons cette expédition parce qu'à force d'avoir été lâches, passez-moi l'expression, nous avons besoin d'être forts. Nous la faisons parce qu'elle est nécessaire, indispensable, pour le maintien du ministère actuel. Nous l'avons dit en face de l'Europe : en la faisant nous ne faisons que nous con-

(1) Le général Goblet, remplaçant provisoirement M. de Muele-naere au ministère des Affaires étrangères.

former au traité que nous avons fait, signé, garanti. De plus, nous fixons le nombre de troupes que nous enverrons, et nous voulons faire payer tout cela à la pauvre Belgique?... à ce compte l'Angleterre pourrait aussi nous demander de payer son escadre, ce qui ne lui tombe pas sous le sens. Et notez bien que dans cette affaire l'Angleterre et la France agissent dans leur propre intérêt : elles mettent à exécution le traité qu'elles ont signé parce que les lambinages du roi Guillaume les ennuiant.

Notre rôle, comme Belges, est entièrement passif ; nous n'aurons pas même à employer notre belle et nombreuse armée, ce qui, pour le pays, est un grand sacrifice.

Or donc je trouve que le ministère a eu parfaitement raison de s'opposer à cette incroyable clause ; il n'est même pas en son pouvoir de l'admettre ; aux Chambres seules appartient la disposition des fonds de l'État... Le Roi Léopold a juré la Constitution Belge... son devoir est de ne pas en sortir et de la maintenir en toutes choses... nous n'en sommes pas moins confiants dans le zèle de mon Père et dans la bonne volonté de la France à notre égard.

Ce que j'ai dit est uniquement pour justifier notre ministère qui, cette fois, n'est pas en faute, et que l'on a, je pense, un peu desservi auprès de vous. D'ailleurs, nous avons malheureusement, en France, la déplorable habitude d'être arrogants, injustes même parfois envers les faibles et petits, à plat ventre devant les forts, ou ceux que nous croyons tels : car, pour nous, si nous le voulions bien, il n'y aurait personne d'assez fort pour nous effrayer. Ce n'est ni une bonne, ni une noble, ni une saine politique ; je m'en afflige et j'en rougis souvent. Notre position serait si grande, si belle, si généreuse si nous voulions et surtout si nous osions ; et nous la gaspillons.

Tout cela nous fait peu d'honneur, et par moments, nous avons terriblement l'air de parvenus.

Enfin l'intervention franco-anglaise si impatiemment attendue se produisit. L'escadre anglaise bloqua l'Escaut et les troupes françaises se préparèrent pour l'expédition d'Anvers.

Ce fut le résultat d'une crise ministérielle qui éclata à Paris à la fin de novembre 1832 et dont la solution, si elle satisfait la Reine au point de vue des intérêts belges, l'affligea grandement au point de vue des intérêts français. Car cette crise ramena au pouvoir les « doctrinaires » qu'elle détestait.

Le pas en arrière a donc été fait, écrit-elle le 12 octobre, et nous aurons non seulement Broglie que j'estime infiniment, mais qui est la Doctrine incarnée, — et vous savez ce que je pense des doctrinaires, — mais encore Guizot et Thiers. Thiers à l'intérieur ! Un homme sans tenue, sans probité politique. Ce ministère tombera sous les clameurs qu'excitera l'impopularité de ceux qui sont appelés à le composer : et alors le mal sera fait, et la voie fermée à tout autre ministère qu'un ministère doctrinaire.

La Restauration a été aussi toujours en s'épurant ainsi ! et ces épurations ont conduit à Polignac et aux Ordonnances.

Cette aversion de la Reine pour les doctrinaires n'était pas partagée par le Roi, et c'était lui qui voyait ici les choses le plus clairement au point de vue de son pays.

Le Roi, qui n'a pas été en France depuis la révolution de Juillet, et qui ne connaît pas assez le pays pour comprendre combien les doctrinaires nous ont fait de mal, et leur impopularité, est fort content. Il espère que cela va faire avancer nos affaires et finir avec Anvers.

Je crois que ces messieurs sont assez persuadés qu'ils ne peuvent se présenter devant les Chambres que les clefs de la citadelle en poche. Aussi ai-je bon espoir à cet égard.

Le Roi Léopold avait raison. Le roi Guillaume ayant refusé de faire évacuer la citadelle comme l'exigeait la Conférence, les Français entrèrent en Belgique le 25 novembre pour l'y contraindre.

La Reine écrivait le 6 novembre :

Beaucoup de personnes, et Acton est de ce nombre, pensent que les Hollandais se retireront à l'approche des troupes françaises sans brûler une amorce : c'est possible. Je ne le crois pourtant pas.

Et c'est elle qui avait cette fois raison ; car le siège fut long, déplorablement préparé et non moins mal mené.

CHAPITRE II

LE SIÈGE D'ANVERS
NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1832

Le maréchal Gérard, écrit la Reine le 15 novembre, croit qu'avant trois semaines tout sera fini sans effusion de sang, et qu'avant un mois je serai à Paris.

Cette appréciation laissa la Reine sceptique.

Je me défie de sa mollesse : car il est un peu chiffe, et il a été si sot l'année dernière. Sans lui peut-être, et avec un peu d'audace, nous avions Anvers. C'eût été si facile ; l'occasion était si bonne. La Pologne et l'Italie, encore debout, tenaient en échec toute l'Europe. Personne n'eût osé rien dire.

Le Maréchal était loin de compte, et sa première désillusion fut d'apprendre que l'expédition française était mal accueillie en Belgique, où l'armée avait été complètement réorganisée par le Roi.

Il est fou de son armée, écrit la Reine le 18 novembre. C'est lui qui l'a faite, et elle est vraiment belle.

Aux observations qui lui sont adressées par ses parents sur l'accueil médiocre réservé à l'annonce de l'expédition, elle répond en prenant nettement parti pour les Belges.

Je ne crois pas devoir vous rassurer au sujet des sentiments vraiment français du Roi et de sa confiance dans la loyauté du Père. Mais on comprend facilement qu'il

est de son devoir de ménager les susceptibilités du pays.

On a beau être ici généralement raisonnable, --- et le Roi l'est au plus haut degré, --- cela n'empêche pas que beaucoup de gens ne sentent pas bien l'espèce de mission diplomatique de la France, et se plaignent amèrement de payer une armée de 100 000 hommes qui, une fois le jour de la bataille venu, reste l'arme au bras et se replie derrière d'autres troupes qui viennent faire sa besogne. Aussi l'expédition actuelle n'est pas très populaire.

Cette situation fit naître quelques craintes sur les rapports qui s'établiraient entre soldats français et soldats belges ; craintes bientôt dissipées, car dès le 25 novembre la Reine put écrire :

L'intelligence entre les Belges et les Français est maintenant parfaite.

Mais c'est d'une bien autre nature que furent les difficultés ; car elle ajoute :

Et tout irait à merveille sans l'inqualifiable imprévoyance du maréchal Soult (1) qui vient nous couper les bras au moment d'agir. Pas de mortier, pas de canons, ni ce qu'il faut pour un siège. Quatorze régiments de cavalerie pour prendre un pentagone, et pas de canonnières. Un service de siège tellement peu considérable qu'il est insuffisant et inutile. C'est incroyable.

Le 29 novembre, la Reine apprend qu'on envoie des renforts... en cavalerie.

Je n'entends certainement rien à la stratégie. Néanmoins il m'a suffi de voir le pays qui avoisine Anvers pour être persuadée que la cavalerie ne peut y tenir, encore moins y évoluer. Le terrain est tout morcelé et coupé. Tous les vingt pas, on trouve une haie ou un fossé. Nulle part on ne trouve un emplacement suffisant au développement d'un escadron. Le matériel manque... impossible d'avancer... qu'on tarde encore un peu, et

(1) Ministre de la Guerre à Paris.

le siège deviendra infaisable. Cette idée me tourne le sang. Une armée française échouer devant Anvers, reculer devant Chassé et quelques mauvaises troupes hollandaises, quelle honte ! Et tout cela par imprévoyance !

Le Duc d'Orléans (Chartres) et le Duc de Nemours, ses frères, faisaient partie du corps expéditionnaire, et la Reine les voit fréquemment pendant les intervalles de leur service aux tranchées. Elle sait par eux que le Prince d'Orange a fait au Duc d'Orléans « d'incroyables propositions » sur lesquelles elle ne donne pas de détails.

Elle intervient auprès de Louis-Philippe pour lui porter les plaintes de son frère contre le général Haxo et le Maréchal, qui le tiennent éloigné de tout parce qu'il est seulement Maréchal honoraire. Elle ne laisse pas ignorer davantage à ses parents les plaintes du Roi contre les autorités militaires françaises, et ses inquiétudes sur le succès final.

Le Roi est fort mécontent du Maréchal, qui veut bien se servir de sa poudre et de ses munitions mais qui, *par ordre* (1), ne veut pas de ses hommes.

On accepte de lancer une bombe belge, et dans un mortier belge, mais pourvu que la pièce soit servie par un Français. Je trouve la plaisanterie excellente ! Mais il aurait mieux valu, quand on est aussi exigeant, s'arranger de façon à n'avoir besoin de personne.

Ne vous fâchez pas, chère maman, de ce que je vous dis ; mais je trouve que le Roi a un peu raison de se fâcher. (1^{er} décembre 1832.)

A Louis-Philippe, le lendemain :

Le Roi n'est malheureusement pas rassuré sur le sort d'Anvers... Il éprouve de sérieuses inquiétudes. Mais il me charge de vous dire qu'il se prépare, en cas d'agression,

(1) « Le Roi a vu le Maréchal qui est pestiféré et extrêmement mécontent des singuliers ordres qu'il reçoit de Paris. » (2 décembre 32.)

à renvoyer à Chassé ses boulets de façon à le faire repentir de son inutile barbarie.

Cette déclaration visait l'éventualité où le général Chassé ne se contentant pas de défendre la citadelle, bombarderait Anvers. Chassé avait de 4 à 5 000 hommes ; et aucune diversion pour le secourir ne fut faite à la frontière hollandaise. On l'en avait prévenu.

Il commença des pourparlers le 6 décembre, mais ne les poursuivit pas. Aussi l'inquiétude et la honte de la Reine, en voyant que tout trainait ainsi, vont croissant. Elle écrit le 15 :

Nos adversaires sont une poignée de soldats hollandais chétifs, mal vêtus, misérables, juifs pour la plupart, qui tiendront en échec pendant un mois peut-être 50 000 Français, et cela par notre faute, notre incurie... Quand on y pense, la rougeur monte au front, de douleur et d'indignation. Pour ma part, j'en étouffe d'impatience et de douleur... Non pas que je doute que nous l'emportions à la fin... mais au lieu d'avoir fait un coup brillant nécessaire à la gloire de la France de Juillet, au lieu d'avoir montré ce que peut la France et ce qu'elle fait quand elle reparait sur la scène du monde, au lieu d'avoir frappé l'Europe par l'éclat de nos premières armes, nous avons piteusement fait, avec une des plus belles armées possibles, un siège tout ordinaire qui aura, en fin de compte, rapporté plus de gloire aux Hollandais qu'à nous... Le prestige de nos armes sera atteint, si pas détruit. Nous avons presque échoué devant un pentagone défendu par quelques mercenaires hollandais.

Cette lettre virulente valut évidemment des observations à la Reine, à qui sa mère reprocha sans doute de se montrer trop Belge.

Mais elle tint bon et répliqua que cette opinion, « dans laquelle elle persiste, n'est nullement belge, mais française. »

Enfin, le 23 décembre, Chassé entra définitivement

en pourparlers, et les soldats hollandais fraternisèrent aussitôt avec les Français.

La citadelle d'Anvers se rendit après une brillante résistance ; mais le Roi Guillaume retint les forts du Bas-Escaut.

CHAPITRE III

LA VIE INTIME DU MÉNAGE ROYAL. — SA VIE SOCIALE.
— NAISSANCE, MALADIE ET MORT DU PREMIER
PRINCE (1833-1834).

Les premières espérances dynastiques des Souverains belges datent de la fin de 1832 (1). Le Roi en montra beaucoup plus de joie que la Reine, qui, tout entière à sa tendresse conjugale, écrit à sa mère, le 2 décembre 1832 :

Tous mes désirs, même les plus chers, sont subordonnés aux siens ; et il est si extrêmement bon pour moi que je suis tranquille.

Le 3, après une courte absence du Roi à l'armée :

Notre séparation, toute courte qu'elle ait été, nous a été vraiment pénible ; et nous nous sommes revus hier avec autant de plaisir que si nous avions été séparés plusieurs semaines. C'en était presque ridicule, et j'en étais honteuse.

Et le 18 :

Vous ne sauriez croire combien, en toutes choses, Léopold est attentif pour moi. J'en suis plus touchée que je ne puis l'exprimer, et je doute que vous puissiez trouver pour mes sœurs un gendre comme lui. Aussi je travaille de toutes mes forces pour que, dans le cas où il m'arriverait quelque chose, il épouse Marie.

(1) Ce premier enfant, un Prince, né le 24 juillet 1833, mourut le 13 mai 1834.

Elle trouve sur le même sujet des expressions d'une rare délicatesse, comme le jour où elle écrit à son père :

J'apprécie le Roi tous les jours davantage, pour ce qu'il est comme pour ce qu'il n'est pas.

Mais toute à ses devoirs, toujours, elle sait se plier aux obligations de sa position, malgré ses préférences pour la vie familiale et intime. Dans son aversion pour la pompe, elle arrive à éviter la nomination auprès d'elle d'un Chevalier d'honneur, estimant que le Grand Maréchal suffit pour assurer son service en même temps que celui du Roi.

Mais elle ne peut se soustraire à l'obligation d'accepter deux Dames de plus, la Baronne de Stassart, et la Vicomtesse Vilain XIII. Elle en a donc quatre. « On ne les voit que lorsqu'il y a des réceptions ou du monde à dîner : leur service n'a rien de personnel ni de familial. »

Ce service est organisé comme suit :

Quand il y a du monde à dîner, le couvert de la Comtesse de Mérode est toujours mis, et on commande, selon qu'elle est présente ou non, une ou deux des autres Dames. Elles attendent la Reine au salon, et viennent à sa rencontre avec le Grand Maréchal. Après le dîner elles causent, pendant le café, debout, soit avec les dames invitées, soit avec la Reine, qui se retire avec le Roi quand celui-ci a fini de causer avec les hommes.

Le Roi recevait beaucoup à dîner. Les invités, en dehors des personnes appartenant à l'administration ou à la politique étaient surtout des membres de la colonie anglaise, alors fort nombreuse à Bruxelles. On voyait au Palais peu de personnes de l'aristocratie sans situation officielle. Celles qui s'étaient ralliées au nouveau régime occupaient des places à la Cour ou des sièges aux Chambres. Les autres étaient restées Orangistes, fidèles au Roi des Pays-Bas, qu'elles

considérèrent comme leur souverain légitime jusqu'au jour où lui-même, en 1839, reconnut le nouveau Roi des Belges.

Léopold I^{er} laissait peu voir la Reine au dehors : trop peu, d'après Marie-Amélie, puisque sa fille lui répond le 17 septembre 1832 :

Quant à se produire plus souvent au spectacle ou à la promenade, telle n'est point l'intention du Roi à qui j'ai lu le paragraphe de votre lettre. Il pense qu'en ne se montrant pas trop souvent, et en ménageant sa popularité on produit plus d'effet ; et que, s'il me faisait voir plus souvent, on n'aurait plus la même curiosité, et dès lors, le même empressement.

Par le récit que fait la Reine d'une fête à laquelle elle assista en 1832, on peut juger qu'elles étaient organisées assez sommairement alors :

La fête d'hier au Jardin Botanique s'est très bien passée, chère Majesté, mais c'était une cohue... La fête était donnée par les diverses sociétés de la ville... aussi n'y avait-il que de la petite bourgeoisie, des chapeaux du matin, des coiffures à rubans, des robes de percale, quelques vieilles robes de crêpe : voilà ce qu'offrait l'ensemble des toilettes.

A 8 heures nous sommes entrés dans la rotonde, salle du milieu et d'honneur, précédés par le commissaire de la fête. Là nous avons trouvé le Corps diplomatique, c'est-à-dire les légations française et anglaise, quelques dames françaises et anglaises. De la société belge, il n'y avait que le général et Mlle d'Hoogvorst, le bourgmestre, et les autorités civiles et militaires.

Quand nous sommes entrés dans la salle, les hommes avaient encore le chapeau sur la tête, comme dans un foyer de spectacle...

Nous avons écouté debout l'allocution d'un vieux bonhomme incroyable, qui semblait être un des directeurs de la fête... Nous avons ensuite traversé la serre pour entendre, au bout, la musique de la Grande Harmonie qui a exécuté devant nous plusieurs morceaux avec beaucoup d'ensemble, que nous avons écoutés

debout, avec les pieds sur le carreau, et au milieu d'une foule suffocante.

Nous sommes ensuite revenus dans la rotonde pour attendre le feu d'artifice... Quand il a été prêt, il a fallu traverser le jardin à pied, et gagner les pieds dans la boue, le pavillon qui nous avait été préparé. Pour ceux qui, comme moi, étaient tête nue, avaient un peu mal aux dents et de petits souliers de bal, ce n'était pas la chose la plus agréable. Mais à la guerre comme à la guerre. J'avais, du reste, si envie de rire, que je ne pensais pas à autre chose. Les états de d'Arschot [grand maréchal] eussent suffi, seuls, pour m'en faire crever, sans compter les farces et les figures que nous avions sous les yeux. Je n'en pouvais plus, non plus que le Roi, et j'ai profité de l'obscurité pour rire tout à mon aise.

Du feu d'artifice, le bouquet seul était passable... Le coup d'œil sur le jardin tout illuminé, avec des lampions de diverses couleurs et plein de monde, était fort joli.

Après le feu d'artifice, on a dansé; je ferais mieux de dire que moi et trois ou quatre autres malheureuses femmes, on nous a fait parader dans deux contredanses qu'il a fallu danser sur le carreau, ce qui n'est pas du tout commode, et en tournant sur nous-mêmes, tant la foule nous pressait horriblement, et on n'avait pas la place de remuer... Nous sommes revenus à Laeken à 11 heures. Je me suis fort bien amusée, parce que j'ai bien ri, et que j'ai rapporté des souvenirs qui m'égayeront pendant longtemps.

Aux premiers dîners du Palais, le Roi, tenant compte de l'extrême timidité de la Reine en public, la mettait à côté de lui. Mais le 8 octobre :

Le Roi m'a fait mettre pour la première fois en face de lui, flanquée de Durham (1) et d'Adair (2). Ce qui ne m'a pas ~~peu~~ embarrassée. Cependant j'ai fait bonne contenance, et j'ai causé ferme avec ce Durham, le tout en anglais...

(1) Lord Durham, Ministre de Georges IV d'Angleterre.

(2) Sir Robert Adair, Ministre d'Angleterre en Belgique.

Mais les voisins de la Reine n'étaient pas toujours aussi agréables. Une fois

Les honneurs de la soirée ont été pour le comte X... savant aussi bavard qu'ennuyeux, espèce de rat de bibliothèque en habit de sénateur qui vous assomme par son érudition à tout propos, et dont la manie de pérorer et de faire déborder tout ce que renferme de science son corps amaigri et son étroite tête surpasse encore la gauche laideur.

On voit que la Reine Louise observe tout, malgré cette timidité qui ne la quittait pourtant jamais dès qu'elle était en public.

Hier je suis revenue seule en voiture à Laeken, ce qui m'a rendue passablement honteuse. C'est la première fois que je sortais ainsi seule, et je n'osais regarder les passants (10 octobre).

Elle trouve néanmoins facilement le côté drôle des choses. C'est ainsi qu'elle s'amuse beaucoup de l'aspect de la tribune diplomatique à la première ouverture des Chambres à laquelle elle assiste.

Pendant le discours du Roi, la tribune diplomatique placée juste en face de la mienne a offert le spectacle le plus comique. Nous en étouffions de rire, mes dames et moi, et j'ai presque craint un moment d'éclater, ce qui eût été un beau scandale.

Cette tribune, très élevée, et dans le coin, n'est pas favorable à l'audition. Aussi, pour mieux entendre, Acton était-il couché la tête sur le bord du balcon; Maubourg avait entouré la sienne de ses mains en guise d'ailes de pigeon; Hamilton se précipitait entre eux; Dayle tâchait de s'exhausser derrière lui; Laguerre de passer sa tête sous son bras; et pour compléter le tableau, Chadem était grimpé au-dessus de Maubourg et semblait un singe perché sur sa tête.

C'était de l'effet le plus ridicule. J'en ris encore quand j'y pense C'était un Monster-box. (14 novembre 32.)

Semblables éclairs de gaieté sont bien naturels chez une jeune femme de vingt ans : mais ils ne devaient pas être très fréquents dans la vie sérieuse qu'elle menait auprès du Roi.

On ne peut qu'admirer la manière dont cette épouse si intelligente, de si haute valeur, s'est interdit, dès le début, tout empiétement sur le terrain de la politique royale. Si confiante qu'elle soit, elle s'abstient soigneusement de réclamer du Roi plus de collaboration qu'il ne lui convient d'en demander spontanément.

Ici, écrit-elle de Laeken le 1^{er} novembre 1832, je pense peu à la politique de détail, et j'en parle encore moins. Le Roi m'en dit ce qu'il veut, quelquefois rien, le plus souvent en gros : « Il y a de bonnes nouvelles ; il y a de mauvaises nouvelles ; je suis content de ce qu'on m'écrit de Londres, etc... » Je ne me permets aucune question, et, comme je ne vois personne, je n'apprends souvent les choses que par vos lettres ou les journaux.

Ce que j'en dis n'est nullement pour me plaindre de la réserve du Roi. Au contraire, je n'ai qu'à me louer de sa franchise et de l'absence de tout secret, de toute contrainte qu'il a à mon égard. Mais je ne sais comment cela se fait, à moins d'y être directement amenés, nous ne parlons jamais de politique. D'autres fois aussi, il croit m'avoir dit des choses qu'il ne m'a pas dites, et m'en parle comme si je les savais. Je n'ose alors le presser de questions, parce que cela l'ennuie, et je vais avec ma dernière nouvelle, que, dans ma solitude, j'ai rarement le moyen de compléter avant deux ou trois jours.

Cette lettre est intéressante à rapprocher de celle du 4 novembre 1834 où la Reine écrit :

Léopold a ri aux larmes d'un article de la *Gazette d'Augsbourg* disant que je me mêle extrêmement des affaires politiques et qu'on s'en plaint généralement à Bruxelles.

C'était, en effet, une simple invention de journaliste à court de copie.

« Je n'ai jamais de communication directe avec les Ministres, » écrit la Reine le 10 octobre.

Les efforts de la Reine pour se faire bien voir ne rencontrèrent pas toujours l'accueil qu'ils méritaient ; car elle reçut en 1833 des observations du Roi Louis-Philippe avec lequel elle s'expliqua dans une lettre du 29 février où se trouve une amusante description des susceptibilités belges.

Bien cher Père,

Je ne saurais assez vous remercier de votre bonne lettre du 25, qui m'est parvenue ce matin, et qui m'a fait le plaisir que me fait toujours tout ce qui vient de vous. Je suis très reconnaissante des sages conseils que vous voulez bien m'y donner. Ils me sont trop précieux pour que, loin de m'en affliger, je ne tâche pas de les mettre à profit.

Je crois cependant que les rapports qui ont pu vous être faits sur mon compte sont exagérés, même en partie inexacts.

Je ne dénigre ni les Belges, ni la Belgique ; je ne me moque jamais d'eux, publiquement du moins. Après cela si certaines gens ont le sentiment de leur nullité ou de leur bêtise, s'ils voient que je m'en aperçois et qu'ils m'ennuient, ce n'est réellement pas de ma faute. S'ils n'étaient pas si susceptibles et si vaniteux je les aimerais vraiment beaucoup, car ils sont très bonnes gens. Et quant à m'ennuyer, je vous assure qu'ils ne m'ennuient pas plus que les gens de Paris. Je suis toujours mal à l'aise avec les gens que je ne connais pas, à plus forte raison quand il me faut représenter.

Mon plus grand tort est ma timidité, et vous savez malheureusement qu'elle ne date pas d'aujourd'hui. Ainsi, je parle peu, c'est vrai, je fais mal la révérence, j'aime mieux rester tranquille chez moi et ne voir personne, je m'embarrasse facilement : tout cela est vrai, je le confesse. Les gens en concluent parfois que je suis



LE ROI LOUIS-PHILIPPE ET SA FAMILLE

(Collection de Mgr le duc de Guise)

De gauche à droite : le duc de Montpensier, Madame Adélaïde, la princesse Clémentine, la future reine des Belges, la princesse Marie, le duc de Nemours, le duc d'Orléans, le roi Louis-Philippe, le duc d'Aumale, le prince de Joinville, la reine Marie-Amélie.



[LE MARIAGE DU ROI ET DE LA REINE]

[Le Roi et la Reine]

[Le Roi et la Reine]



LE DÉPART DE LA PRINCESSE LOUISE

Place de Compiègne

1286

Je vous envoie de tout mon cœur les
meilleures pensées et les vœux les plus
sincères pour que vous soyez heureuse et
saine. Je vous prie de m'écrire quand
vous aurez le temps. Je vous aime
toute dévouée. Votre fille Louise

Je vous envoie de tout mon cœur les
meilleures pensées et les vœux les plus
sincères pour que vous soyez heureuse et
saine. Je vous prie de m'écrire quand
vous aurez le temps. Je vous aime
toute dévouée. Votre fille Louise

Yours

Je vous envoie de tout mon cœur les
meilleures pensées et les vœux les plus
sincères pour que vous soyez heureuse et
saine. Je vous prie de m'écrire quand
vous aurez le temps. Je vous aime
toute dévouée. Votre fille Louise

fière, et que c'est parce que je les juge trop au-dessous de moi, trop provinciaux, que j'en agis ainsi avec eux. Ils ont grand tort, et je dois dire même que ces conclusions sont rares.

J'ai été accueillie ici avec une grande bienveillance et jugée de prime abord avec une indulgence et une sorte de présomption favorable dont j'ai été et dont je suis profondément touchée. Je le dis et le répète toutes les fois que j'en trouve l'occasion. Je sens vivement combien il est important de m'observer et de ne pas laisser détruire par bêtise ou étourderie cette impression bienveillante et favorable.

Pour cette raison même, j'évite de leur jeter des compliments à la tête, parce que, comme dit le proverbe, qui s'excuse s'accuse ; j'aurais beau leur dire, à la journée, que Bruxelles est une ville cent fois plus brillante, plus gaie que Paris, que j'aime mieux la Belgique que la France, que je n'ai aucun désir de revoir mes parents et mon pays, que toutes les femmes ici sont jolies, que les dents y sont superbes, que les discussions des Chambres sont intéressantes et plus sensées — ce qui n'est pas beaucoup dire, au reste, — que celles des Chambres françaises, etc., etc., ils ne me croiraient pas, et ils me sauraient même plus mauvais gré de mon manque de franchise que de mon silence.

Je n'ai pas caché, il est vrai, et j'ai même trop laissé voir peut-être, le plaisir que me causait la perspective d'une course à Paris. Ils en ont déduit aussitôt que si j'avais un si grand désir de revoir mes parents et de quitter la Belgique, c'est que je ne me trouvais pas bien ici, que j'étais malheureuse, etc. ; car ils sont absolus dans leurs jugements et ne comprennent pas que les affections, comme le bien-être, puissent être sinon partagées, du moins se trouver dans des endroits différents.

Ils croient que ce que je regrette de Paris, c'est le monde, le brillant des fêtes, les bals, les spectacles, voire les modes. Aussi, j'ai toutes les peines du monde à leur persuader que la vie solitaire et retirée que je mène ici est celle que j'aime le mieux, celle qui est le plus conforme à mes goûts et à mon caractère avide de repos et de tranquillité.

Si je loue, si j'admire quelque chose, si je dis qu'un bal

ou une représentation théâtrale m'ont semblé agréables ou jolis, ils hochent la tête d'un air méfiant et dubitatif en disant : Vous êtes bien bonne de le trouver ainsi ; car vous avez dû être bien gâtée sur tout cela. Je ne vous cite cet exemple que pour vous donner une idée de leur genre de susceptibilité.

J'attends avec impatience la Reine (1) dont l'arrivée flatte ici extraordinairement, comme vous pouvez le penser, et qui vous en dira plus long sur ma manière d'être, sur les gens et les choses, que je ne pourrais le faire par écrit. Je ne doute pas que ce pays catholique et un peu allemand ne lui plaise, et aussi que son rapport ne me soit plus favorable que les bruits divers qui vous sont revenus je ne sais trop comment, et que le Roi lui-même trouve, en grande partie au moins, sans fondement.

Dans tous les cas, mon cher Père, vous pouvez être assuré que je ferai tous mes efforts pour suivre vos sages avis et prouver à tous que vos préceptes et vos exemples ne m'ont pas été donnés en vain, et que je suis votre digne fille. J'espère donc que vos prochains rapports seront meilleurs ; je ferai mon possible pour qu'il en soit ainsi. Malheureusement, je suis restée très Française, Française de cœur et d'âme, Française avant tout. Je ne suis pas assez Belge, et on m'en veut d'autant plus pour cela que personne n'est, au fond, réellement belge ici. Je ne le dis jamais tout haut ; mais ce que l'on pense perce toujours involontairement.

On a vu combien la Reine souffrit, dans son amour-propre de française, des lenteurs du siège d'Anvers, lenteurs qui, en outre, la mettaient dans l'impossibilité d'aller faire à Paris en automne 1832 le petit séjour espéré par elle et permis par le Roi.

Elle ne revit son père qu'à Lille, lorsque Louis-Philippe s'y rendit en janvier 1833, pour distribuer les récompenses aux troupes revenant du siège d'Anvers.

Sa vie fut ensuite plus retirée et tranquille encore,

(1) Marie-Amélie, en route à ce moment pour Bruxelles.

jusqu'à la naissance du premier Prince, qui vint au monde le 24 juillet 1833.

Marie-Amélie passa quelques jours à Bruxelles à cette occasion. Après le départ de sa mère, la Reine reprend avec courage sa vie de représentation, — ce qu'elle appelle ses « fonctions », — et y fait des progrès qu'elle s'empresse de signaler à sa mère.

J'ai eu une très brillante conduite à ce diner. J'ai fait avec tout le monde des conversations superbes. Je vous le mande parce que cela ne m'arrive pas souvent.

Et une autre fois :

Hier au soir, à la réception, ma conduite a été sublime, Léopold me charge de vous le mander. Il me trouve en progrès surprenant. J'ai parlé à tous ceux à qui il a parlé.

Les Souverains visitèrent en août 1833 les provinces de Namur et de Liège où ils furent chaudement reçus. Mais la timidité de la Reine la torture à Liège. « Je suis arrivée seule avant lui [à l'Université], ce dont j'ai cru mourir. » Et à Bruxelles où « le Roi m'a expédiée hier seule pour le diner : j'ai cru mourir d'embarras dans cette fonction. »

Le voyage à Paris si impatiemment attendu depuis près d'un an, fut réalisé seulement du 26 octobre au 16 novembre 1833, la Reine n'ayant pas voulu y aller seule auparavant, estimant son devoir de ne pas quitter le Roi, qui le lui proposait pourtant. Mais il y eut bien des oppositions à surmonter auparavant.

Lebeau [ministre] fait des difficultés pour empêcher le Roi d'aller à Paris. Arschoy y est contraire aussi.

Les Belges voyaient avec inquiétude s'éloigner, même momentanément, celui qui les aidait avec tant de persévérance et de ténacité à consolider leur toute

fraîche indépendance. A la fin de novembre, la Cour rentra à Bruxelles.

Je quitte Laeken avec regret, écrit la Reine. Je l'aime beaucoup. J'y suis si bien et si tranquillement. Et puis, à Bruxelles, Babochon (le petit prince) sera plus loin de moi. Je ne pourrai à tout instant, et à toute heure du jour et de la nuit, courir chez lui comme je le fais ici. Cela me manquera beaucoup.

Les premiers mois de 1834 à Bruxelles furent particulièrement pénibles à tous points de vue pour les souverains belges. Car outre les préoccupations que leur causait la santé chancelante de l'héritier du trône, les difficultés aux Chambres, les préoccupations du côté de la Hollande, et les émeutes du mois d'avril les troublèrent successivement.

Le cabinet Lebeau était très ébranlé et déjà en décembre 1833 la Reine écrivait :

Le pétrin ministériel est complet. Personne ne veut être ministre, et tout le monde crie contre les ministres existants.

Il y avait à la Chambre des discussions pitoyables, débordantes de personnalités, jusque sur les nominations dans l'ordre de Léopold, et la Reine d'écrire :

Aussi le Roi, comme de raison, regrette-t-il de plus belle l'Orient et la Grèce (1).

Du côté de la Hollande, malgré l'accord de novembre 1833 entre les commissaires des deux pays, l'attitude du roi Guillaume fut assez douteuse pour que la Reine dise le 22 mars 1834 :

Léopold n'aurait pas été fâché qu'on laissât le roi Guillaume faire ses farces, parce qu'une petite guerre l'amuserait beaucoup, lui personnellement.

Je me suis permis de ne point partager cet avis..

(1) Le Roi Léopold avait refusé le trône de Grèce.

Au milieu de tous ces événements, l'état du jeune Prince royal s'aggravait de jour en jour.

Le 18 mars 1834 la Reine écrit :

Notre pauvre petit ange était hier bien mal. Léopold a été, par suite de ces angoisses, dans un état douloureux qui achevait de m'accabler. Cela l'avait tout à fait reporté à ses anciens malheurs ; et malgré tous ses efforts pour conserver une attitude digne et calme, il était à tout instant trahi par ses larmes. Il ne pouvait presque parler sans pleurer et ne parlait que du petit.

Deux mois après l'enfant royal mourait, le 16 mai.

Nous sommes atterrés de ce coup cruel, mais parfaitement soumis et résignés à la volonté de Dieu. Nous puissions une grande consolation dans notre mutuelle douleur et dans notre mutuelle affection... la religion nous soutient... Je ne saurais vous exprimer tout ce que le Roi a été pour moi dans ces cruels moments. Le souvenir en restera dans mon cœur aussi longtemps que je vivrai. Sa résignation, sa religieuse soumission aux décrets de la Providence sont admirables.

Sa douleur est douce, calme et pénétrante. Toutes ses anciennes douleurs sont ravivées, et il souffre doublement, mais avec une patience angélique.

Le deuil est universel. Chacun envisage la mort de ce pauvre trésor comme une calamité publique.

Et la Reine n'était pas en retard sur son époux quant à la résignation. Elle écrit le 23 juillet :

J'adore avec soumission les impénétrables décrets de la Providence, et je l'ai bien sincèrement remerciée des bienfaits passés, et cela sans amertume.

Ainsi est faite la vie. Un jour la joie, un jour les larmes. Au fond, plus de larmes que de joie. Espérons que dans un autre monde ce sera l'inverse.

Le Roi dominant sa douleur se préoccupa bientôt de régler la succession au trône, pour le cas où il n'aurait pas d'autres enfants, et songea à l'assurer

dans sa Maison, sur la tête d'un des fils de son frère le Prince Ferdinand. La négociation était délicate, et, à Paris, on témoigna de la défiance quant aux sentiments de la famille de Saxe-Cobourg envers la France. La Reine en parle à peine à sa mère.

Cette affaire est fort mal comprise, et fort mal envisagée à Paris... Le Prince Ferdinand est un bien bon homme, et son fils ne sera pas aussi effrayant qu'on se l'imagine. Tout cela ne tient pas plus à la Confédération germanique qu'à ma poche. Mais assez sur ce sujet qui ne me regarde pas, et que notre récent malheur rend bien pénible.

La Providence intervint bientôt pour mettre fin à ces préoccupations de succession et pour récompenser les souverains belges de leur soumission à ses décrets. La Reine put annoncer en effet à sa mère sa nouvelle grossesse à la fin d'août 1834 (1).

En été 1834, les Souverains belges prirent contact avec les populations flamandes du royaume. La Reine écrit à sa mère le 4 août, que la réception à Gand a été très belle, bien qu'il y ait dans cette ville beaucoup d'Orangistes. Le Bourgmestre, qui est Orangiste, a fait pourtant un bon discours. La fête a été magnifique. On n'eût pas mieux fait à Paris. A Bruges, pas un Orangiste.

Les Souverains firent en barque, par le canal, le trajet de Bruges à Ostende. D'Ostende à Courtrai, ce fut une vraie route triomphale. La Reine remarque qu'à Courtrai le sang est beau, et qu'on y rencontre beaucoup de jolies personnes. Elle y a vu un emblème naïf de l'alliance franco-belge sous la forme d'un Coq gaulois donnant un « shake hand » au Lion de Belgique.

Impossible de voir des réceptions plus cordiales, plus affectueuses et plus bienveillantes que celles que nous avons trouvées partout. Je n'ai pas vu un seul mendiant.

(1) Le Prince qui naquit le 9 avril 1835 fut Léopold II.

CHAPITRE IV

LES ÉMEUTES DE 1834

En avril 1834, éclatèrent à Bruxelles des émeutes dont le récit détaillé par la Reine offre un particulier intérêt ; car la connivence entre l'administration de la capitale et les émeutiers en ressort clairement. Elle n'a jamais fait de doute pour les Orangistes, victimes des brutalités commises (1).

6 avril 1834.

Nous avons aussi notre tour aujourd'hui, chère maman. Une émeute, des rassemblements, et, chose bizarre, une émeute et des rassemblements pour le gouvernement. Oui, vous allez rire : pour le gouvernement.

L'émeute marche aux cris de : « Vive le Roi ! » Elle est dirigée contre les Orangistes, et principalement contre les signataires d'une souscription pour racheter les chevaux du Prince d'Orange, dont vous avez peut-être entendu parler (2).

L'affaire a commencé cette nuit ; des groupes nombreux se sont portés devant les maisons des principaux Orangistes, et là, malgré les rondes de nuit de cet imbécile

(1) Les Orangistes étaient les « légitimistes » du moment, souhaitant la restauration de la dynastie de Nassau-Orange. La plupart de ceux qui ne se rallièrent pas en 1839 (quand le Roi Guillaume eut reconnu Léopold 1^{er}) allèrent grossir les rangs du parti libéral belge.

(2) Le Prince d'Orange avait un haras à Tervueren. Ses chevaux, saisis par l'autorité révolutionnaire de 1830, devaient être vendus publiquement au profit du trésor. Les amis du Prince, qui étaient encore très nombreux à Bruxelles, firent circuler une liste de souscription pour le rachat de ces chevaux qu'on lui aurait rendus.

de Rouppe (1) ils ont commencé à casser toutes les vitres, aux cris de : « Vive le Roi ! » et en chantant *la Brabançonne*. Cela a duré une partie de la nuit. Les troupes sottement dirigées et bien accueillies par le peuple n'ont point agi : la maison du Duc d'Ursel a principalement souffert.

Ce matin, cela a recommencé. Ils se sont portés chez le Prince de Ligne, ont forcé la maison, et commençaient à jeter tous les meubles dehors. Le Roi, voyant que personne ne faisait son devoir, est monté à cheval pendant qu'ignorant tout, j'étais à la grand'messe le plus paisiblement du monde, et est allé lui-même faire déblayer la maison du Prince de Ligne. La foule l'a très bien accueilli et s'est retirée à son approche. Il est rentré maintenant, et on dit que cela recommence, qu'ils se portent chez les Trazegnies.

Je vous tiendrai au courant de tout ce qui surviendra ; en attendant, soyez tranquille : c'est fort peu de chose ; et si nos autorités n'étaient pas si bêtes, il y a longtemps que ce serait fini.

Je suis bien fâchée de ce désordre, pour ce désordre en lui-même, et pour les Orangistes. Mais à qui la faute ? Quand on les laisse tranquilles, ils osent tout ; ils ne négligent rien pour provoquer et exciter ; et quand quelque danger survient, ils sont aussi lâches que possible. Mme de Lalaing et Mme de Trazegnies vont maintenant se plaindre et pleurnicher chez Adair (2) comme si elles ne s'étaient pas attiré tout cela par le ridicule affichage de leur Orangisme...

Midi et demi. L'émeute devient plus sérieuse. En un clin d'œil la maison des Trazegnies a été dévastée. Les perturbateurs boivent le vin qui se trouve dans les caves. Si la canaille s'en mêle, et que ce ne soit pas fini avant la nuit, cela peut devenir très sérieux. Il y a des groupes sur plusieurs points, et je crains le pillage. Léopold va remonter à cheval pour voir à en finir. Il n'y a que lui qui puisse faire agir la troupe dont, du reste, il y a trop peu.

Des ordres ont été donnés, dit-on, pour faire arriver

(1) Bourgmestre de Bruxelles.

(2) Ministre d'Angleterre.

avant la nuit toutes celles cantonnées aux environs. Cette sortie du roi me bouleverse... C'est à 5 heures que le train, dit-on, doit recommencer. Le projet des perturbateurs est, dit-on, de mettre ce soir le feu aux maisons dévastées; mais elles sont gardées, et on les en empêchera.

Toutefois la mollesse et la sottise des autorités civiles et militaires est incroyable. Sans leurs tâtonnements, leurs lenteurs, l'affaire était arrêtée ce matin à son début. C'est déplorable... Cela me reporte tout à fait à nos tristes soirs des émeutes de Paris... mais c'est un désordre tranquille qui est tout à fait singulier.

Lundi 7 avril 1831.

J'ai été vraiment bien peinée, tourmentée, hier de cette émeute, à la fois monarchique et gouvernementale et dévastatrice; anti-anarchique, brutale, et je dirai presque anti-sociale; elle avait un caractère complexe, étrange, et presque insaisissable. Ce n'était pas une émeute ordinaire, qui attaque avec la force, qu'on repousse avec la force. C'étaient des amis du gouvernement, des gens de bien, du moins bien intentionnés jusqu'au désordre, bienveillants jusqu'à la barbarie et au vandalisme, qui n'offraient nulle part de résistance à la troupe, qui ne proféraient aucun cri séditieux, et qui marchaient gaiement, froidement, imperturbablement à la dévastation comme à l'exécution d'un devoir.

Partout on a détruit. Nulle part, à quelques exceptions près, on n'a pillé.

Ajoutez-y l'embarras qui ne permettait guère de se dessiner franchement, qui demandait à la fois des ménagements et une répression énergique, une boutique gouvernementale misérable, point de police, à peine de troupes, des autorités civiles et militaires qui avaient complètement perdu la tête; une constitution qui ne donnait au pouvoir que des moyens d'action restreints et insuffisants, et vous pouvez vous figurer l'état, la colère et l'impatience de Léopold.

Mardi 8 avril.

Tout est parfaitement tranquille, chère maman, c'est réellement une chose caractéristique que dans toute cette

ville de Bruxelles pas un homme ne se soit levé, soit pour arrêter le désordre, soit pour défendre les opprimés. C'est qu'il y avait au fond de l'attaque contre les Orangistes un sentiment réel et national, celui de la haine aux Hollandais.

Les Orangistes ici sont comme une classe à part, hors du droit commun. Le peuple ne les considère que comme l'avant-garde des Hollandais, et croit qu'il peut impunément les traiter en ennemis.

Cependant sans leurs provocations, sans leur imprudence toujours croissante, ils auraient été bien tranquilles, comme par le passé. Cette fois la leçon a été bonne ; j'espère qu'ils s'en souviendront.

En attendant, hier déjà plusieurs signataires de la souscription ont pu sortir et se promener au grand jour dans les rues sans être remarqués ou inquiétés. On eût dit qu'après s'être vengé, le peuple avait oublié ses griefs...

Au milieu de tout cela nous avons eu de bien ridicules scènes. Rouppe s'est surpassé en grotesque et en vulgaire : au moins lui a agi. Il a agi lentement, mais avec courage et bonne volonté. Il n'en a pas été de même de tout le monde. Evain (1) était mi-mort, et rapetissé de trois pouces. Hurel (2) « stomatissimo », Lebeau, le ministre, serait sorti à plat ventre du palais, etc... Au reste tout le monde avait perdu la tête, les autorités étaient invisibles et introuvables ; chacun se renvoyait la balle de la responsabilité. D'Hoogvorst, le La Fayette de la Belgique, n'a été de chez lui qu'au palais, et ce n'est qu'entre trois et quatre heures, quand la troupe commençait à prendre un peu le dessus et à agir, qu'il a consenti à passer son uniforme.

Par exemple, à qui je dois rendre justice, c'est à Rogier, à d'Hane et à Chatelet (3). Ceux-là, comme en général toute la maison du Roi, ont été fort bien ; mais ils ont été seuls. Léopold était outré de la lâcheté des uns et de la bêtise des autres. Ce n'est pas une exagération de dire qu'il en était par moments pâle et tremblant de colère.

(1) Ministre de la Guerre.

(2) Baron Hurel, un des généraux français appelés en Belgique en 1831 par le Roi Léopold pour organiser l'armée.

(3) Le Marquis du Chasteler dont on écrivait alors souvent le nom Chatelet.

Il donnait des ordres qui passaient par une oreille et sortaient par l'autre. Personne presque ne le secondait. Il en rongait doublement son frein et était d'une impatience qui passe toute expression d'être obligé par la dignité royale de rester chez lui.

Cette émeute a été comme une bourrasque qui obscurcit momentanément le ciel, et qui, une fois la pluie tombée, s'évanouit entièrement et laisse le ciel plus serein qu'auparavant.

Elle n'a laissé aucune trace, et dès lundi matin on aurait pu croire qu'il n'y avait rien eu, tellement tout était tranquille.

Cependant la plupart des gens ne sont pas encore remis de leur frayeur. Bobby (1) en est maigri, et a la tête tellement tournée par les Orangistes dont il est entouré qu'il considère la proclamation de la république comme imminente à Bruxelles.

Quant à Léopold, Léopold prétend que depuis quatre jours il n'a pas montré son râtelier. Mais à mesure que chacun se réveille, chacun fait de la force, parle des mesures qui auraient dû être prises, etc. Tout cela est fort commode, le danger une fois passé.

Ce qu'il y a de certain c'est que l'énergie dont on fait parade maintenant, le danger une fois passé, a été singulièrement enfermée dans la journée de dimanche.

...Tous les diplomates se sont assez mal conduits, Maubourg excepté : et c'est une justice qu'on lui rend universellement. Tandis que d'Arnim, Dietrichstein, et même Bobby n'ont d'autre société que les Orangistes (2). Lui seul ne les a ni reçus ni encouragés. Les autres sont pour beaucoup dans leurs bravades, et par conséquent, indirectement coupables des derniers désordres...

10 avril.

Léopold dit qu'il n'aura pas de repos qu'il n'ait une police, quelque petite qu'elle soit. Jusqu'ici les Chambres n'ont voté que 25 000 francs pour toute la police de Belgique.

(1) Légation d'Angleterre.

(2) Tous les salons sont Orangistes, écrit la Reine le 30 septembre 1835.

12 avril.

Actuellement toutes les mesures sont prises pour le cas de récidive ; et Léopold se promet de faire joliment sabrer le premier qui bougera.

Adair est toujours comme fou. Les Orangistes lui ont tout à fait tourné la tête. Léopold prétend en outre qu'il est amoureux, ce qui l'achève.

Bobby est toujours mi-fou ; loin de rassurer, il n'est occupé qu'à effrayer les Anglais qui se trouvent ici, et à les faire partir. Il n'y a pas de tour qu'il ne nous joue. C'est un vrai désespoir.

En attendant, Léopold s'occupe activement de faire partir ou de faire arrêter tous les étrangers suspects.

CHAPITRE V

LA VIE MONDAINE A BRUXELLES EN 1835 ET 1836.
— LE DUC DE LEUCHTENBERG. — THIERS A
BRUXELLES.

Les saisons d'hiver de 1835 et 1836 furent fort animées au Palais de Bruxelles.

On y donna tous les quinze jours un bal : plusieurs d'entre eux furent costumés.

Il va de soi que les admissions à ces dernières fêtes furent l'objet de nombreux pourparlers. On n'y était admis qu'en costume, en uniforme, ou en « habit habillé ».

Le frac était exclu, au grand déplaisir de ceux qui n'entraient pas dans la pensée royale de « faire faire un peu de dépense ».

Mais le Roi tint bon, même contre les Représentants qui prétendirent y venir avec leur plaque « comme si elle devait empêcher leur frac d'être un frac ».

Ces fêtes furent très réussies. La préparation du premier bal costumé de février 1835 mit tout Bruxelles en émoi.

En attendant, écrit la Reine, on a perdu l'esprit à Bruxelles, l'esprit, le sommeil, le boire et le manger.

Depuis la blanchisseuse jusqu'aux personnes de la société chacun parle du bal costumé, et je pourrais dire que c'est en ce moment l'unique occupation de la plupart des Bruxellois. On dit que nous verrons de très belles choses.

Le bal fut superbe. « On n'aurait pu faire mieux à Paris. » La Reine avait pensé à se costumer en Infante Isabelle. Mais « avec le grand corps et les cheveux dressés sur le front, je serais vraiment repoussante ». Elle choisit pour les bals de 1835 les costumes de Marie de Bourgogne et de Marguerite d'Autriche. A ceux de 1836 elle parut en Mlle de Montpensier, en Isabelle de France, d'après Rubens, et en Reine Jeanne (1).

Dans l'assistance un des plus beaux costumes fut celui de la Duchesse d'Arenberg qui avait été copié d'un tableau de famille.

Elle était magnifique. Costume d'une espèce de drap d'argent à reflets bleuâtres de la plus minutieuse exactitude, avec le grand corps, la grande fraise, le manteau ducal d'étoffe d'or garni d'hermine, la petite couronne de diamants, les cheveux relevés et tapis sur le front.

Le but des Souverains en donnant ces fêtes était, entre autres, de favoriser le commerce et de « faire faire de la dépense ». Mais il ne fut que partiellement atteint ; car la Reine note que beaucoup de personnes ont porté au second bal le même costume qu'au premier.

Un des événements piquants du début de l'année 1835 fut le passage par Bruxelles du Duc de Leuchtenberg, qui avait brigué sans succès le trône de Belgique, et qui se rendait à Lisbonne pour occuper le trône de Portugal à côté de Doña Maria da Gloria.

Il fit demander à Bruxelles, avant d'y passer, s'il serait bien et poliment reçu. Comme futur mari d'une Reine, il prétendait être reçu en Prince portugais. Mais il n'obtint pas la marche triomphale qu'il espérait. Car si le Roi lui fit donner des gardes et mit les

(1) Dans la collection de Mgr le Duc de Guise figurent quatre jolies aquarelles représentant la Reine dans ces divers costumes. Ces aquarelles furent exposées en 1930 au Palais d'Egmont.

autorités à sa disposition dans les villes où il passa, on ne tira pas le canon pour lui.

La Reine écrit le 10 janvier 1835 :

Je viens de le voir. C'est un jeune homme blond, aux manières moitié allemandes, moitié françaises, qui s'exprime fort bien et qui a l'air très bon enfant. Il a commencé par me baiser la main, ce à quoi je ne m'attendais pas. Il parle naturellement, et avec beaucoup de modestie, de sa nouvelle position. Il portait une espèce d'uniforme portugais, je suppose, affreux, avec la cocarde portugaise.

Nous avons été très aimables pour lui, et cela, pour deux raisons surtout : 1^o Parce qu'il avait été question de lui pour le trône de Belgique ; 2^o parce que les journaux ont dit et répété que le Père [Louis-Philippe] avait été très dépité de ne pas avoir Doña Maria pour Nemours.

La parfaite politesse et l'indifférence étaient ce qu'il y avait de plus digne et de plus convenable... Il a paru à tout le monde bon garçon, aimable, prévenant. Mais fort nul et fort peu rassis.

Le jeune Prince ne jouit guère de son trône. Trois mois après l'avoir reçu à Bruxelles, la Cour de Belgique prit le deuil pour lui. Il venait de mourir d'une angine couenneuse.

En 1835 eut lieu l'explosion de la « Machine infernale » de Fieschi.

La Reine en fut douloureusement émue.

Elle ne se départit pourtant pas de sa ligne de conduite libérale, et jugea aussitôt comme de lourdes fautes la grande publicité donnée au procès des coupables, la remise de leur jugement à la Cour des Pairs, et les propositions de rétablissement de la censure. Elle ne se résigna pas à l'idée que les criminels seraient exécutés. Elle blâmait la publicité, comme fournissant à des coquins le moyen de se

rendre illustres : elle récusait leur jugement par la Cour des Pairs parce que

Les lois présentes ont un caractère passionné et maladroit, où on cherche vainement cette impassibilité, cette immutabilité calme de la justice qui donne la force morale aux lois.

Elle répudiait la censure, parce que se serait « un parjure ».

Mais il fallait pourtant, d'après la Reine, « agir promptement et modérément ».

Sur l'exécution de Fieschi, la Reine écrit le 17 février :

C'est affreux pour le Roi, et je me mets bien à sa place. Quelque grand que soit le crime, je ne puis admettre qu'il appartienne aux hommes d'anticiper sur le jugement de Dieu et de disposer de la vie de leurs semblables. Mais il faut bien que le Père fasse son odieux devoir de Roi. Par exemple, j'ai déclaré à Léopold, qui s'amuse toujours à me tourmenter en me disant qu'il fera des voyages et me laissera régente pendant son absence, je lui ai déclaré, dis-je, que, si cela arrivait jamais, il pourrait être bien sûr que je ne signerais, sous aucun prétexte, les condamnations à mort. Cela le choque toujours beaucoup.

C'étaient, du reste, les doctrinaires qui étaient alors au gouvernement, en France, et la Reine ne les aimait pas.

En février 1835, il y eut à la Chambre française une séance violente dans laquelle les ministres laissèrent accuser le Roi à propos d'une brochure anonyme qui venait de paraître, et préconisait, dit la Reine, le « despotisme paternel qui est l'opposé de la Charte et du gouvernement de Juillet ». On l'attribuait injustement au Roi, alors qu'elle était l'œuvre d'un maladroit ami, le Comte Réal.

J'en rougis pour Guizot... Le Roi prétend que c'est avec une canne que le Père aurait dû recevoir le cham-

pion de la Doctrine lorsqu'il est venu aux Tuileries à la sortie de la Chambre, et assure que s'il avait été à la place du Père, il n'aurait pas manqué de lui en caresser le dos le plus joliment du monde, parce que, en pareil cas, on n'est sûr que de ce que l'on donne soi-même.

En octobre 1835, Thiers vint à Bruxelles. La Reine avait une profonde aversion pour sa personne et pour son caractère.

Le 12 octobre 1832, lors de son entrée au ministère, elle l'appelle « un homme sans tenue, sans probité politique ». Et au début de 1835 : « Rothschild le considère, comme je le fais depuis longtemps, comme le perpétuel dissolvant de tous les Cabinets. S'il obtient les Affaires étrangères auxquelles il est si souverainement inapte, il voudra bientôt être président du Conseil, et bouleverser tout de nouveau. » Un mois avant sa venue en Belgique, et au lendemain de l'évasion de Pepin, arrivée par sa faute, la Reine dépeint Thiers comme suit :

C'est un bavard infatué, dont la faconde et la facilité, qui n'est appuyée ni d'un principe ni d'une conviction, fait tout le mérite. C'est, de plus, un brouillon intéressé, et l'un des êtres qui ont le plus contribué à déconsidérer et à avilir le gouvernement. Malheureusement, nous en sommes venus au point qu'il est presque impossible d'avoir d'autres ministres...

Il fallut bien recevoir un personnage de cette importance.

Nous avons à dîner ce soir une partie du Corps diplomatique, les Thiers, Mlle Dosne (ce dont j'ai un peu pesté vu qu'elle n'est littéralement reçue qu'aux Tuileries...), bref, toute la séquelle des Thiers... Je me réjouis fort peu de me trouver en pareille compagnie... Si je ne méprisais pas tant cet homme, il m'amuserait : car ce n'est pas l'esprit qui lui manque.

Et le lendemain (25 octobre) :

J'ai trouvé les manières de Mme Thiers fort améliorées. Elle a appris enfin la révérence. C'est toujours cela... J'ai trouvé l'odieux petit nain engraisé et tout fringant. Il m'a fait de grandes protestations d'admiration et de dévouement pour le Père... mais je sais ce qu'en vaut l'aune... C'est un pantin d'esprit, sans tenue morale, qui joue à tout venant.

Thiers obtint, en effet, dans le ministère, le portefeuille des Affaires étrangères, et fut mêlé à ce titre aux négociations pour le mariage du Duc d'Orléans. C'était une très grosse partie pour la monarchie de Juillet que le mariage de l'héritier du trône ; et la correspondance de la Reine avec sa mère contient de si nombreux détails sur cet événement qu'il est possible d'en reconstituer presque entièrement l'histoire.



CHAPITRE VI

LE MARIAGE DU DUC D'ORLÉANS. 1836-1837

En 1835 seulement le Duc d'Orléans (1) consentit à penser au mariage. Il avait vingt-cinq ans. Héritier du trône, il devait s'assurer une descendance.

La première Princesse à laquelle on songea pour lui était la fille du Roi de Wurtemberg qui se trouvait être la plus riche des princesses allemandes en âge de se marier. Mais les avances de Paris furent repoussées assez durement par le père, hostile à la nouvelle dynastie et peu confiant dans la solidité du trône français (2).

La Reine Louise en montre son dépit en écrivant le 9 juillet 1835 :

La Peur est en ce moment la reine du monde et si la France de 1830 avait continué à inspirer les craintes salutaires des premiers mois qui ont suivi la vraiment glorieuse révolution, tous les rois de l'Europe, au lieu de cracher au nez du Père, seraient à ses genoux ; avec la peur seule de la propagande, on eût pu les tenir en bride pendant dix ans.

(1) Duc de Chartres, avant que son père devienne Roi, il prit en 1830 le titre de Duc d'Orléans. Sa famille continua à l'appeler Chartres.

(2) La Reine écrit le 12 décembre 1839 en apprenant le mariage de cette Princesse avec le Comte Neipperg : « Nous voyons de singulières choses. Il n'était guère dans les probabilités que cette fille, que le Roi de Wurtemberg n'avait pas voulu donner à Chartres de crainte de lui voir finir ses jours en Amérique, finirait par épouser un misérable petit officier autrichien sans illustration et d'une naissance fort ordinaire. »

Le Roi Léopold ne partageait pas les regrets que cet échec causait à la Reine ; car il n'estimait pas les Wurtembergeois (1).

C'est en 1836 que commença sérieusement la campagne matrimoniale du Duc d'Orléans. Accompagné de son frère le Duc de Nemours, il se dirigea d'abord vers Berlin et Vienne. Il n'y avait à la cour de Prusse aucune princesse pour lui. Mais l'influence de Frédéric-Guillaume sur toutes les petites cours d'Allemagne en raison des alliances de famille, comme des liens fédéraux, rendait très important son appui éventuel.

Il fit le meilleur accueil aux deux charmants Princes, qui emportèrent de Berlin l'impression la plus agréable : et cette chaleureuse réception mécontenta vivement les milieux politiques et légitimistes de Vienne. Dans ces derniers on disait que « c'est une honte pour l'Autriche d'avoir permis leur visite à Vienne ». Il y fut même un moment question de ne pas les loger à Schoenbrunn.

Le Comte de Saint-Aulaire, qui porta le poids de la lourde négociation relative à cette réception, n'a pas eu tort d'écrire que le succès obtenu en forçant à loger les fils de Louis-Philippe sous le toit de Marie-Thérèse était assez grand déjà pour que l'on s'en contentât un instant, et qu'on n'envisageât pas d'obtenir en même temps une alliance Habsbourg pour le Duc d'Orléans.

Mais tel n'était pas l'avis de Thiers, alors ministre des Affaires étrangères. Il poussa le Roi à exiger que le Duc d'Orléans ne quittât pas Vienne sans avoir demandé officiellement la main de l'Archiduchesse Thérèse, fille de l'Archiduc Charles. Cette maladresse fut blâmée en termes vifs par la Reine Louise qui prévoyait l'échec, et, au surplus, n'avait pas confiance

(1) « Léopold dit que tous les Wurtembergeois sont méchants et vicieux. » (10 juillet 1835.)

dans la santé de cette Princesse. Elle écrivit à sa mère le 14 juin 1836 :

Je suis fâchée que vous ayez ainsi jeté votre vatout du côté de l'Autriche : et si l'affaire manquait, j'avoue que je m'en consolerais facilement... De nos jours, les Princes ne peuvent être ni des impuissants, ni des imbéciles, ni des fous.

J'ai toujours pensé que Chartres était d'assez bonne Maison pour épouser qui lui semble, fût-ce la plus petite princesse d'Allemagne ; et j'avoue que j'aimerais mieux lui voir épouser une Princesse de Lippe ou de Waldeck qui serait bonne et belle, d'une santé robuste, qu'une Archiduchesse d'Autriche qui nous apporterait en dot toute espèce de maux...

Napoléon, dans sa situation, pouvait faire des sacrifices pour s'allier à l'Autriche ; et on a vu quel profit il en a tiré. Mais nous ne sommes point des parvenus, et nous n'avons pas besoin de nous anoblir en nous unissant à la Maison de Lorraine.

Le Comte de Saint-Aulaire raconte en détail, dans ses *Mémoires*, comment le Duc d'Orléans s'y prit pour faire la conquête personnelle de l'Archiduchesse Thérèse et de l'Archiduc Charles à l'insu de Metternich.

Cette conquête fut complète. Mais l'opposition de ceux qui, à défaut de l'Empereur Ferdinand incapable, étaient les grands arbitres de la famille Impériale fut telle que le Prince français rendit chevaleresquement leur parole à l'Archiduc et à sa fille.

La Reine Louise écrit à ce sujet le 7 août 1836 :

Je suis bien aise qu'il se soit honorablement débarrassé de Thérèse, et je regrette que les termes du refus ne permettent pas de tenter une démarche pour obtenir la pulnée.

La Reine n'était probablement pas encore alors au courant des détails offensants de ce refus ; car, à

propos d'autres difficultés matrimoniales ultérieures, elle parle du « coup de pied de l'Autriche ».

Vint un moment bientôt où l'amour-propre du Duc d'Orléans augmenta sa hâte de réussir. Ce fut celui où, trois mois après son échec à Vienne, il apprit que l'Archiduchesse Thérèse épousait le Roi de Naples, tout récemment devenu veuf.

Sa sœur le blâme sagement de mettre l'amour-propre en jeu dans une affaire de ce genre.

Je ne vois pas pourquoi il faut se marier à la presse, et peut-être mal, parce qu'on donne au Roi de Naples une Archiduchesse qu'on nous a refusée. Je ne comprends pas qu'on se marie par pique, pour faire la nique aux autres : parce que toutes les petites passions du moment passent, et que la femme reste, et que le mariage est un engagement pour la vie, que l'on ne saurait prendre trop sérieusement. L'important c'est que Chartres soit bien marié, qu'il soit heureux, qu'il ait un intérieur moral, une femme agréable et qu'il puisse aimer, etc., etc.

Il n'empêche qu'à partir de ce moment, la Reine parle, dans ses lettres à sa mère, de toutes les princesses d'Europe, et même d'outre-Atlantique, en âge d'être épousées, et dont on s'occupe aux Tuileries : mais elle renouvelle sa profession de foi.

J'envisage le mariage de Chartres d'une manière toute différente de celle de la famille. Je lui veux surtout une femme, une bonne et agréable femme et des enfants robustes : c'est le point essentiel pour moi. L'alliance et le côté politique sont nuls à mes yeux...

Qu'avons-nous besoin de la protection d'un Roi de Prusse, d'un Prince de Wittgenstein et d'un M. de Schilde (1) pour marier Chartres. Il est d'assez bonne Maison, et dans une position assez brillante pour faire ses affaires lui-même.

Nous gagnerions beaucoup à être, en toutes choses, plus hauts avec l'étranger.

(1) Ces deux personnages travaillaient à l'alliance Mecklembourg.

Au mariage Mecklembourg, celui qui finalement fut conclu, la Reine manifesta longtemps de l'opposition, non qu'elle trouvât rien à redire à la personne ou à l'alliance, mais parce qu'elle avait été renseignée défavorablement sur la santé de la Princesse Hélène.

Elle avait rejeté catégoriquement l'idée de la Princesse Marie de Bade.

Je suis comme vous, avait-elle écrit déjà à sa mère le 24 avril 1836, des plus opposée à la Bade. Elle est protestante, et j'ai en horreur toute la Beauharnaiserie. J'ajouterai que je ne trouverais pas convenable que Chartres ou ses enfants fussent parents de Napoléon... Chartres m'avait dit cet été que, fût-elle un astre, il n'en voudrait pas, à cause de la parenté.

Ailleurs elle l'appelle une « princesse demi-sang » (8 février 1837). Et, de son côté, le Roi Léopold n'apprécie cette alliance que comme un pis aller (1^{er} décembre 1836). Talleyrand préconisait une alliance avec une Princesse de Hesse.

La Reine en dit le 2 août 1836 :

Le plan du Vieux [Talleyrand] de marier Chartres et de jeter par là le grappin sur lui ne servira qu'à l'éloigner d'eux. Léopold dit que cette branche danoise de la famille de Hesse est assez considérée et passe pour être moins méchante que l'autre.

Pour moi, princesse protestante pour princesse protestante, j'aimerais mieux la belle Hélène, et préfère tout à une affaire concertée par le Vieux et Dorothée (1).

On pensa également à quatre princesses que la Reine Louise désigne sous les noms de la Saxe-Altenbourg, la Brésilienne, la Kohary, et le Monstre Noir. De la Saxe-Altenbourg, il n'est pourtant pas autrement question dans les lettres que lorsque la Reine engage ses parents à « explorer par là ». La Brésilienne

(1) La Duchesse de Dino, nièce du Prince de Talleyrand.

était la fille de Don Pedro ; mais elle était bien jeune pour le Duc d'Orléans. Elle épousa en 1843 le Prince de Joinville.

La Kohary était la Princesse Victoire de Saxe-Cobourg, fille du Prince Ferdinand, frère du Roi des Belges. Elle aussi était bien jeune alors, n'ayant que quinze ans. Elle épousa quatre ans plus tard (1840) le Duc de Nemours. Quant au Monstre Noir, appelé aussi monstre roux, c'était une des Infantes d'Espagne, à laquelle on ne pensa vraiment que pour le cas où toutes les autres tentatives échoueraient.

Seul le côté politique aurait trouvé quelque satisfaction dans cette alliance. Appelée malgré elle à l'envisager, la Reine écrit le 15 novembre 1836 :

Je ne me dissimule pas les avantages politiques du Monstre Noir. Certainement, de tous, ce serait celui qui ferait le plus enrager les Cours du Nord, sans compter les Carlistes.

Ce mariage aurait grand air, et un certain vernis de générosité et de Quadruple Alliance ; et ce serait un gage de protection, ou tout au moins de sympathie donné par la France à l'Espagne... aussi, je crois que si l'éducation et la personne de ce pauvre monstre offraient quelques garanties, je n'hésiterais pas à lui donner la préférence, malgré le père et la mère.

Mais vraiment pourtant ce n'est qu'un extrême pis aller.

Je vous renvoie, écrit la Reine le 21 novembre 1836, son portrait que Léopold a trouvé hideux. Les cheveux l'effraient, surtout pour les enfants. Si toute la famille est carotte, ce sera affligeant ; mais enfin, si l'on ne peut avoir autre chose, il faudra bien en passer par là.

Assurément toutes ces difficultés pour marier ce brillant Prince, héritier présomptif du plus beau trône d'Europe, étaient mortifiantes pour lui et pour

les siens. Mais la Reine Louise elle-même était amenée à comprendre les hésitations rencontrées.

En se mettant à la place des autres, et en entrant dans leurs idées, écrit-elle le 25 novembre 1836, on comprend que les dangers de notre position les effraient et que, malgré l'honneur, ils ne veulent pas s'allier à nous.

Le Duc d'Orléans finit pourtant par épouser celle que sa sœur appelait dans une des lettres citées plus haut la « belle Hélène ».

La Reine Louise y trouvait à redire d'abord parce qu'elle désapprouvait pour son frère une alliance protestante. Ensuite parce qu'elle avait eu de divers côtés sur la santé de la Princesse de mauvais renseignements qu'elle avait cru de son devoir de communiquer à sa mère.

Mais si vous êtes rassurés, écrit-elle le 5 décembre 1836, si Chartres l'est également, c'est l'essentiel ; et je n'ai que des vœux à faire pour la réussite de ce qu'il désire, et son parfait bonheur.

Hormis la santé, que je persiste à croire au moins délicate, et les vingt-deux ans sonnés, je n'ai aucune objection à faire à la pauvre Hélène.

On la dit bonne, spirituelle, aimable, instruite, en un mot, comme l'on dit vulgairement, une Princesse accomplie. Hélène saura parler, recevoir, raisonner, et sera certainement, dès l'abord, une Princesse Royale très convenable. Je pense que lorsqu'on la verra, tout le monde la trouvera mieux qu'on ne l'avait pensé.

C'est au début de 1837 que la nouvelle de cette alliance probable commença à s'ébruiter, sans être toutefois conclue encore, puisque la Reine écrit le 8 février :

Si le Roi de Prusse (1) tient ferme, son gendre (2)

(1) Frédéric-Guillaume III.

(2) Nicolas, empereur de Russie.

n'osera pas lui résister. D'ailleurs Hélène peut, au besoin, se passer du consentement de son frère (1) ;

le 18 février :

Léopold est indigné des intrigues de la Russie. Il ne peut croire que le Roi de Prusse les souffre : et il est à espérer qu'on ne les empêchera pas aussi tranquillement que le coup de pied de l'Autriche ;

le 19 février :

Léopold répète que si la Russie fait manquer la chose, c'est une infamie ; et une d'autant plus grande infamie qu'Hélène n'étant rien à Nicolas, ce serait de la méchanceté et de l'hostilité gratuites ;

le 25 février :

On mande de Berlin à Léopold qu'il n'est bruit que du mariage de Chartres et des obstacles qu'il rencontre, et que l'on attribue au peu de confiance qu'inspire l'état de la France.

Puis le 26 février ce triste aveu :

Toutes les lettres qui viennent de France s'accordent à dire que les choses vont mal : et ce fait est malheureusement irrécusable.

Les derniers obstacles furent pourtant surmontés et le « blocus matrimonial » forcé (2).

Si le mariage de ce frère tendrement aimé, mariage dont « l'idée m'émeut et m'attendrit plus que je ne puis le dire » (12 avril 1837) était, pour d'autres encore que la Reine Louise, une chose importante à beaucoup de points de vue, elle était pour la pieuse Reine

(1) Paul, Grand-Duc de Mecklembourg, gendre également du Roi de Prusse.

(2) Le mot est de Thureau-Dangin, dans son *Histoire de la Monarchie de Juillet*.

Marie-Amélie, importante avant tout comme sacrement ; et elle se préoccupait beaucoup de la manière dont son fils le recevrait. Pour l'y préparer, elle demanda assistance à sa fille qui lui répondit le 15 décembre :

Pour ce qui est de la question religieuse, il a dit à Léopold que vous le prépariez à son mariage comme s'il s'agissait de sa première communion ; et qu'il ne pouvait pas imaginer toutes les recommandations que vous lui avez faites.

Léopold s'est mis à rire, et a parlé de sacrement. J'en ai pris texte pour dire que, pour se marier, il faudrait bien qu'il se confessât.

S'il persiste dans la bonne, douce et raisonnable veine dans laquelle il est maintenant, je suis sûre qu'au moment il fera tout ce qu'il doit faire : et je crois qu'il vaut mieux ne pas l'en tourmenter d'avance.

Le cher Prince est taquin, et, ne fût-ce que par taquinage, il serait capable de ne pas faire ce qu'on lui aurait demandé.

Le mariage fut célébré le 30 mai 1837.

La santé de la Duchesse d'Orléans fut toujours délicate, comme le craignait la Reine Louise ; mais son vœu de voir à son frère des enfants solides et bien portants fut exaucé ; car le Comte de Paris et le Duc de Chartres, après avoir eu une première enfance difficile, jouirent d'une brillante santé.

CHAPITRE VII

LE MARIAGE DE LA PRINCESSE MARIE (1835-1837)

La sollicitude de la Reine pour sa famille en France ne fut jamais amoindrie, ni par les tracas politiques dont elle était la confidente en Belgique, ni par les événements extérieurs. Elle avait surtout pour sa sœur Marie une spéciale affection qu'elle exprime en termes émouvants dans sa lettre du 1^{er} juillet 1839, en disant six mois après l'avoir perdue :

Je ne laisse rien paraître de mes sentiments, mais je traîne partout ma peine et mes tristes pensées qui tombent parfois de tout leur poids sur mon cœur flétri et déchiré. En perdant Marie, j'ai perdu la meilleure et la plus chère moitié de ma vie.

Nous avons cité déjà la lettre où la Reine Louise, pendant sa première grossesse, en décembre 1832, formulait le désir que, s'il lui arrivait malheur, le Roi épousât la Princesse Marie. Cette dernière n'était pas encore arrivée au degré de formation qu'avait atteint sa sœur. Elle devait être assez renfermée, puisque la Reine dit d'elle : « Marie est bien isolée dans la famille. » (8 mars 1834). Et dès qu'il fut question de son mariage, la Reine Louise n'hésite pas à donner quelques avis à sa mère pour l'aider à préparer cette seconde fille à un si grand changement de vie.

Il faut n'employer avec elle dans cette affaire qu'un langage sérieux, grave, religieux. Il sera bon de la prémunir

contre les dangers de différentes sortes auxquels la livre son inexpérience ; de lui faire sentir la nécessité plus grande encore, maintenant qu'elle sera livrée pour beaucoup de choses à elle-même, la nécessité, dis-je, d'une grande tenue, d'une grande pudeur, d'une allure calme et posée. Dans sa nouvelle position, la moindre inconséquence prendrait sur le champ un caractère plus grave. C'est ce dont il faut la pénétrer. (17 février 1834.)

Excellents conseils assurément, qui ne visaient à ce moment que le mariage en général ; car rien de précis ne se dessinait encore d'aucun côté : mais on ne doutait pas, aux Tuileries, que les charmantes filles de Louis-Philippe ne fussent l'objectif de tout Prince en âge de les épouser.

Le Prince de Reuss se croyait de ce nombre, et en demandait une au choix, sans préciser.

Le Prince de Reuss prie Léopold de lui prêter secours et conseil pour obtenir la main d'une de mes sœurs. Demande dont nous nous amusons beaucoup.

Pour l'éconduire on engagea ce candidat à s'adresser au Duc d'Orléans par l'intermédiaire de son aide de camp le général Beaudrant.

Plus sérieuses et plus intéressantes furent les perspectives matrimoniales du début de 1835, lorsque l'on annonça l'arrivée simultanée à Paris du Prince Royal de Bavière et du Comte de Syracuse.

Ce serait trop de richesses à la fois, écrit la Reine Louise.

En réalité le premier de ces Princes ne venait pas à Paris chercher femme, mais bien le second.

Le Comte de Syracuse était neveu de la Reine Marie-Amélie, fils de son frère, le Roi de Naples François II. Cela ne l'empêcha pas d'avoir, dans toute cette négociation matrimoniale, qui échoua dans des conditions blessantes pour l'amour-propre en France,

une attitude peu nette, pour ne pas dire peu correcte. Le projet d'union entre le Comte de Syracuse et la Princesse Marie avait été mis en avant par son oncle, le Prince de Salerne, frère de la Reine Marie-Amélie, et avait paru assez sérieux pour que la Reine Louise parle déjà à sa mère du trousseau (24 mars 1835) et lui écrive notamment :

Dès que vous saurez quelque chose de plus précis que ce qui est indiqué dans la lettre de mon oncle sur le mariage, le lieu, et l'époque, l'époque surtout, je compte que vous me le ferez savoir. Si cela se passe en Sicile, vous devez l'accompagner.

Et aussi, le 11 avril :

Certainement les nouvelles sont bonnes. Mais toutes les intrigues, et particulièrement celles de l'Autriche, m'inquiètent. Je voudrais savoir déjà Buterra (1) à Paris, et l'affaire conclue. Léopold espère que l'entêtement naturel du roi de Naples le fera persister.

Si demande il y a, sera-ce une demande officielle, comme celle qui a été faite pour mes cousines de Naples? Par qui le mariage par procuration sera-t-il fait, et vers quelle époque? Je me flatte toujours que les choses traineront tant que Marie ne partira qu'au mois d'août.

Ces préliminaires, qui justifiaient bien des espérances, furent, au contraire, le point de départ de vives déceptions.

Le Comte de Syracuse arriva à Paris au début de mai 1835 et s'occupa aussitôt de la Princesse Marie. Les jeunes gens semblaient se plaire mutuellement : aussi le bruit d'un mariage se répandit-il jusqu'à Vienne : et dans ce foyer d'opposition permanente à la dynastie de Juillet, on vit ce projet de très mauvais œil. La Reine Louise le prévoyait : et elle

(1) Ministre du Roi de Naples à Paris.

recommande à sa mère, comme indispensables à la réussite, la fermeté, la promptitude à agir.

Si on ne se hâte pas, écrit-elle, c'en est fait de l'affaire. (9 juillet 1835.)

On envoie de Paris à Naples, en mission spéciale, pour s'en occuper, l'amiral de Rigny dont la Reine écrit qu'il « y est maladroit » (4 septembre 1835).

Et voilà qu'en septembre on apprend que le Roi de Naples s'oppose au mariage de son frère, ce qui fait demeurer tout en suspens.

Il fut alors un moment question de marier la Princesse en Russie.

Cela m'effraie, écrit la Reine, mais si ce mariage convient à Marie, le reste est secondaire.

Du côté napolitain l'espoir n'était pas perdu, puisqu'en janvier 1836, la Reine de Naples ayant mis au monde un fils, la Reine Louise écrit, le 28 :

Je suis bien aise qu'elle ait un fils ; et j'espère que la joie qu'en éprouvera le Roi le rendra moins sévère à l'égard de Syracuse.

Cette naissance coûta la vie à la Reine de Naples (1), à qui on attribuait l'opposition à toute alliance française dans la famille ; et comme on ne laissait alors guère de temps aux souverains pour pleurer leurs épouses, quatre mois après, le Roi Ferdinand II se met en route pour en chercher une autre. Il s'annonce à Paris, ce qui y agite les esprits en sens divers. Louis-Philippe va jusqu'à s'imaginer que ce jeune veuf pense à l'une de ses filles. Mais la Reine Louise, plus clairvoyante, se contente de mentionner l'article où « la *Gazette d'Augsbourg* dit que Clémentine est

(1) Marie-Christine de Savoie, fille du Roi de Sardaigne Victor-Emmanuel I^{er}.

très jolie et que le Roi de Naples est probablement à Paris pour l'épouser. »

Et elle ajoute le 7 août :

Je crois que le voyage du roi de Naples est tout d'agrément. Le Père est, sauf respect, absurde, d'espérer qu'il vient pour une de mes sœurs. Mais il faut l'attaquer à propos de Syracuse sur l'affaire du consentement retiré.

La Reine joint ces lumineux conseils pour le jour des explications :

J'oserai vous suggérer, chère maman, maintenant que votre parti est pris et votre plan arrêté, de ne pas trop penser à votre conversation. A force d'y revenir dans votre esprit, vous pourriez émousser votre premier jet : et, en vous mâchant trop d'avance la besogne, répéter une leçon, ce qui est toujours une faiblesse dans une discussion.

Je voudrais que vous puissiez arriver à parler sous l'influence d'idées neuves et de sensations vives, comme vous l'auriez fait le premier jour, avant d'être familiarisée avec le sujet. (7 août.)

En fin de compte on ne sut jamais si, dans cette affaire, où dominait sans nul doute une question d'intérêt, comme le croit la Reine, Syracuse avait été victime ou complice. Peut-être l'un et l'autre.

C'était l'impression de la Reine qui écrit le 19 août 1836 :

Je crois que les deux frères se valent et que le diapason moral de la famille n'est pas très élevé.

Mais elle n'oublia jamais l'offense faite à sa sœur. Neuf ans plus tard, le Comte de Syracuse venant à Paris, elle écrivit à sa mère, le 27 mars 1845 :

Je sais que mes frères, qui sont trop jeunes pour avoir conservé un souvenir bien vif de ce qui s'est passé, ont la bonté d'admettre une partie de sa justification... Mais ce que je sais aussi c'est que si notre pauvre ami (le Duc

d'Orléans) fût resté au milieu de nous, il n'en eût jamais été ainsi ; et que Syracuse lui-même n'eût jamais osé se représenter devant nous et séjourner à Paris.

Le Comte de Syracuse épousa avant la fin de 1837 Marie, Princesse de Savoie-Carignan (1).

Finalement, cette même année 1837, il est sérieusement question, pour la Princesse Marie, du Prince Alexandre de Wurtemberg. La Reine Louise écrit, le 2 mars :

Le mariage de Marie va bien, au delà de toute expression. La perspective d'une semblable alliance sourit beaucoup au Duc Alexandre de Wurtemberg.

C'était, pour la fille du Roi des Français un petit mariage. Car ce Prince, sixième fils de son père, cadet lui-même, ne possédait qu'une petite terre en Saxe, qui portait le nom de Fantaisie. Mais c'était un très bel homme, de très bonne réputation.

La réussite de cette négociation matrimoniale, comme aussi de celle du Duc d'Orléans, est due à l'intervention et à l'intelligente activité du Roi Léopold de Belgique, dont la Reine dit, le 8 mars :

Léopold met un zèle bien éclairé à ce qui nous intéresse... Si les deux affaires réussissent, comme je l'espère, ce sera bien uniquement à lui que ce sera dû... Si cette affaire s'arrange, elle (Marie) aura, de l'avis de Léopold, épousé, de tous les princes, celui qui pouvait le mieux lui convenir.

Le mariage eut lieu le 17 octobre 1837. La Duchesse Alexandre donna le jour, le 30 juillet 1838, à un fils, Philippe ; et, atteinte peu après de la poitrine, elle mourut à Pise le 2 janvier 1839.

(1) Fille de Joseph, Chevalier de Savoie, et de Mlle de la Vauguyon.

La Reine Louise était auprès d'elle depuis l'avant-veille.

D'après la Comtesse de Boigne (1), ses dernières paroles furent :

Mes amis, voyez la puissance de la religion. J'ai vingt-cinq ans, je suis heureuse, bien heureuse, et je meurs contente.

Nemours, ne l'oublie pas, et dis-le à Chartres.

(1) *Mémoires*, t. IV, p. 269.

CHAPITRE VIII

LA POLITIQUE FRANÇAISE DE 1832 A 1840

Pendant les dix premières années de la Monarchie de Juillet, seize ministères se sont succédé à Paris. Celui qui détenait le pouvoir en août 1832 était le troisième.

La Reine Louise suivit toujours avec intérêt la politique française ; et sa tendre intimité avec la Reine Marie-Amélie lui permit d'écrire franchement bien des critiques sur ce qu'elle y désapprouvait. L'indépendance de caractère de cette jeune Reine si douce et si timide en ressort nettement. Dans une lettre du 18 septembre 1832, elle expose qu'elle redoute l'arrivée de Guizot au pouvoir parce qu'elle déteste les « doctrinaires ». Leur retour serait à ses yeux un désastre. Il est admissible, d'après elle, d'aller jusqu'à Bignon, mais il ne faut, ni un doctrinaire quasi-républicain comme Baron, ni un doctrinaire quasi-légitimiste comme Guizot.

Tel est, dit la Reine, l'avis de son frère Chartres, qui en a convaincu Louis-Philippe ; mais après son départ (1), ne retournera-t-on pas le Roi. La crise se prolongeant, la Reine en note les péripéties.

Les fréquentes visites de Thiers m'affligent. Ce n'est ni un bon ni un honorable appui, je suis fâchée de le dire. Et puis, il sent la doctrine : et les doctrinaires, outre leur

(1) Le Duc d'Orléans allait à ce moment au siège d'Anvers.

impopularité, ne peuvent que nous être fatals. (2 octobre 1832.)

Quelques jours plus tard, le 11 octobre, était formé un ministère comprenant, sous la présidence du maréchal Soult, Broglie, Guizot et Thiers. Ces choix marquant, d'après la Reine, le plus malheureux recul (1). La Reine ne dissimula pas son mécontentement, et jetait tristement un regard en arrière vers les jours de Juillet qu'elle estimait si glorieux.

En lisant dans sa correspondance, ses critiques sur les différents ministères qui se succédèrent pendant ces huit années, et dont aucun ne répondait à ses idées, on peut passer en revue les principaux événements de la politique française. La Reine déplore d'abord celle du Cabinet Soult et la critique en termes véhéments. De sa politique intérieure elle dit :

Nous sommes de vrais pailleuses de la liberté et de la monarchie constitutionnelle.

Et de sa politique extérieure :

Nous avons une drôle de politique. Nous sommes à plat ventre devant les forts, et nous nous ruons sur les faibles pour nous dédommager et *faire de l'énergie*. C'est un procédé qui ne nous fait guère d'honneur.

Ce Cabinet avait hérité des difficultés causées au précédent par l'insurrection de la Vendée soulevée par la Duchesse de Berry. On sait que cette aventure se termina par la capture de la Duchesse et son emprisonnement au château de Blaye. Sa détention dura jusqu'après la naissance de l'enfant qu'elle portait, de son mariage secret avec le Comte Lucchesi-Palli.

Le Cabinet du 11 octobre se disloqua en suite du rejet, par la Chambre, du traité américain qu'on

(1) Lettre du 12 octobre 1832 déjà citée.

avait imprudemment présenté trop tôt à sa ratification.

Léopold trouve qu'on a bien maladroitement agi d'aller demander ces 25 millions à une Chambre agonisante qui a hâte d'en finir et de se concilier les suffrages des électeurs. En pareille occasion, les votes d'argent s'obtiennent difficilement. (4 avril 1834.)

Le maréchal Soult et le Duc de Broglie se retirèrent. La Reine ne les regrette ni l'un ni l'autre. Le second, parce que doctrinaire : le premier parce qu'elle le trouve nettement nuisible.

Quant à La Pompe (1) nous sommes enchantés qu'on s'en soit débarrassé. Cet homme n'est bon à rien qu'à nous faire du mal. (4 avril 1834.)

Un nouveau Cabinet fut formé par le maréchal Gérard (18 juillet 1834) avec tous les éléments restants du précédent.

Il n'inspire pas grande confiance à la Reine.

Gérard, que j'aime de tout mon cœur, est, comme homme d'État, un homme nul et fini, à vues très courtes, et qui est le jouet de ses entours. (19 juillet 1834.)

L'événement ne tarda pas à justifier cette appréciation. Car le 29 octobre 1834, le maréchal Gérard se retirait, et, une semaine après, naissait de cette crise le « ministère de trois jours » pour lequel la Reine est plus sévère encore que pour les précédents.

...absence d'orateurs et de talents... pas un homme pour parler... des ministres et pas de ministère... ce sont de ces victoires que la main gauche remporte sur la main droite... enfant de la misère et de la lassitude... (12 novembre 1834.)

(1) Surnom du Maréchal Soult.

La chute de ce ministère, au bout de trois jours, à sa première rencontre avec la Chambre, ramena au gouvernement, avec le portefeuille de l'Intérieur, l'inévitable Thiers. Après avoir qualifié cette dernière crise « d'affaiblissante et dégradante » (18 novembre 1834), la Reine écrit, le 21 :

Le poney blanc [Thiers], je le déteste. Il n'a d'autre Dieu que son intérêt personnel ; il est bien toujours le même, sans principes et sans dignité. Sa visite à ma tante [Madame Adélaïde] l'achèverait à mes yeux s'il n'était depuis longtemps fini pour moi.

Presque en même temps se produisait un changement dans le cabinet anglais ; Wellington recevait la mission d'en constituer un nouveau ; et la Reine Louise mande à sa mère que c'est la Reine Adélaïde qui a forcé le Roi Guillaume IV à renvoyer ses ministres.

Le Roi Léopold, qui connaît de longue date tout le nouveau personnel dirigeant anglais, indique à Louis-Philippe la marche à suivre. Il lui conseille, vis-à-vis de ce gouvernement, une politique très loyale et très ferme. Il suggère la nomination du Duc de Broglie à Londres en remplacement de Talleyrand qu'on mettrait à Vienne où la politique est plutôt d'homme à homme, et où il rassurerait Metternich.

Et la Reine conseille à son tour, avec sa vigueur coutumière :

Pas de bassesses. *La poltronnerie n'a jamais sauvé personne.* Il faut rester tranquille spectateur, mais non complaisant... qu'on reste ferme à Paris. Une première glissade en entraînerait bien d'autres. (21 novembre 1834.)

Thiers, que le Roi Léopold appelle un « gueux d'esprit », entraîné six mois plus tard (8 mars 1835) dans la chute du cabinet du maréchal Mortier, ne

devait faire qu'une fausse sortie bien prévue par la Reine : elle écrivait le 12 mars :

Je suis sûre qu'il se laissera toutes les portes ouvertes et qu'il se fourrera partout.

Il rentra en effet dans le ministère nouveau.

Louis-Philippe, faisant appel « à son corps défendant », assure la Reine le 12 mars, aux doctrinaires, confia la formation de ce cabinet au Duc de Broglie. C'était à peine un progrès sur le gâchis des temps précédents. Aussi la Reine écrit-elle :

Ma satisfaction ne dépasse pas le degré du soulagement.

Sous ce gouvernement eut lieu, le 28 juillet 1835 l'explosion de la « machine infernale » de Fieschi, le deuxième et le plus meurtrier des sept attentats perpétrés contre Louis-Philippe (1).

En Belgique la réprobation fut générale.

« Les Orangistes eux-mêmes sont indignés, » écrit la Reine le 15 août.

A l'étranger il en fut de même, sauf à Vienne, où rien ne fut manifesté. La Reine, en signalant le 11 septembre ces dispositions hostiles, ajoute :

La princesse de Metternich lit tous les jours le *Charivari* et en fait des gorges chaudes.

L'horreur que ce forfait excita en France provoqua la réaction d'où sortirent les lois de septembre 1835. La Reine redouta aussitôt que cette réaction ne dépassât la mesure. Elle écrit le 6 août :

Il faut agir énergiquement, faire quelques lois sur la presse, les caricatures ; agir promptement et modérément ; ne pas accorder à l'opinion tout ce qu'elle réclame en ce

(1) Dix-huit personnes y furent tuées parmi lesquelles le maréchal Mortier, duc de Trévise, Grand Chancelier de la Légion d'honneur.

moment de folle exaltation et de frousse d'ordre, ce qu'elle blâmerait et désapprouverait plus tard.

Et, dès le 7 août, la Reine fait la critique des lois présentées.

Leur caractère est passionné et maladroit. On y cherche vainement cette impassibilité calme de la justice qui donne la force morale aux lois. Ce sont des lois réactionnaires.

Mais, toujours sincère, elle ne cache pas que son avis sur ces lois n'est pas partagé.

Quant à Léopold, écrit-elle, il est enchanté, et ne leur trouve qu'un défaut, celui de n'être pas assez sévères.

Le Roi Léopold n'est pourtant pas d'accord avec son beau-père sur la modalité de la répression ; et la Reine explique longuement, le 22 août, la critique du Roi sur l'article de la loi qui rend les délits de presse justiciables de la Cour des Pairs comme attentatoires à la sûreté de l'État.

Grande encore est la liberté de la Reine dans l'appréciation de la politique à la fin du ministère Broglie.

Toute cette boutique ministérielle n'est pas tenue. C'est une vraie pétaudière. Comment la bonne harmonie peut-elle exister entre des gens qui se jouent sans cesse des tours. (17 janvier 1836.)

Cette décomposition amena la chute du premier cabinet Thiers, le 22 février 1836. La Reine écrit le 24 :

Le discours de Thiers à la Chambre, hier, sur les affaires étrangères, serait bon s'il n'avait pas été prononcé par lui : mais dans sa bouche, il est sans valeur et un peu en l'air.

La Reine approuvait le ministre de prôner l'intervention française en Espagne pour la défense de la monarchie constitutionnelle. Mais quand Louis-Philippe s'opposa à risquer une intervention militaire, le ministère démissionna : et la Reine, devant ce nouveau désarroi politique, ne put s'empêcher d'écrire :

Je plains de toute mon âme le malheureux Père. Mais, si je l'osais, je dirais que c'est bien un peu de sa faute. (22 août 1836.)

La chute si rapide du ministère progressiste de Thiers diminua peut-être l'aversion de la Reine pour les doctrinaires : car nous la voyons, pour la première fois, envisager favorablement la rentrée de Guizot. Elle écrit le 28 août 1836 :

Si Molé voulait s'entendre avec Guizot et se compromettre un peu, ils pourraient former un Cabinet qui aurait de la durée ;

et le 9 septembre, trois jours après que le Comte Molé eut formé son cabinet :

L'alliance de Molé et de Guizot me plait : mais je doute qu'elle soit durable. Au reste s'ils veulent s'entendre, je pense qu'ils pourront former une administration forte et considérée.

La Reine voyait juste ; car malgré le désaccord entre la Chambre et le gouvernement sur la loi de disjonction et l'apanage du Duc de Nemours, qui entraînaient un léger remaniement, le cabinet Molé dura jusqu'en mars 1839.

La tentative révolutionnaire de Louis-Napoléon à Strasbourg eut lieu au début de ce cabinet. L'émotion calmée, la Reine juge comme suit cette aventure :

Maintenant que c'est « over » je ne dirai pas précisément que c'est une bonne chose. Ces sortes d'échauf-

fourées ne sont jamais bonnes, et donnent toujours au gouvernement, aux yeux du pays et de l'Europe, je ne sais quoi d'instable qui est nuisible. Mais cette crise, sagement exploitée, peut être une utile leçon. Elle a prouvé l'impuissance du parti soi-disant bonapartiste et les honteux moyens qu'il est résolu d'employer pour bouleverser la France et arriver à satisfaire une poignée de vils intrigants. Elle a montré aussi que l'on peut compter sur la fidélité de la troupe, que le souvenir de l'empereur n'avait pas même pu ébranler.

Je considère également comme un bon symptôme l'impassibilité de la population. (3 novembre 1836.)

Louis-Napoléon, que le Roi Léopold appelait « le petit Flahaut », fut mené en Amérique, et ses complices seuls passèrent devant la justice. C'était ce que conseillait la Reine dans sa lettre du 11 novembre, donnant pour raisons :

1^o Que c'est la meilleure manière de le couler.

2^o À cause du précédent de la Duchesse de Berry.

3^o Pour éviter le procès... et peut-être l'acquiescement.

Enfin parce qu'il y a une certaine grandeur à suivre le contre-pied de la conduite de Napoléon à l'égard du Duc d'Enghien.

Lorsque au 21 janvier 1837 on vit acquitter les complices de Louis-Napoléon, on comprit à quel danger on avait échappé en le transportant simplement au loin. La Reine écrit le 21 janvier 1837 :

Les accusés de Strasbourg ont été acquittés. Quel bonheur qu'on ait « shipped off » Louis Bonaparte ; car il aurait été acquitté. C'en était fait de la loi de bannissement contre sa famille.

Sous les deux ministères Molé qui se succédèrent, la propension du Roi Louis-Philippe à gouverner personnellement grandit avec la connivence du chef du cabinet ; et il se forma contre cette tendance anti-constitutionnelle une coalition parlementaire des

deux gauches et du centre droit pour renverser le Comte Molé.

Mis presque en minorité au début de la session 1839-40, le gouvernement crut se sauver par la dissolution de la Chambre. Au lieu de cela, il se trouva en minorité de quarante-cinq voix et dut se retirer.

Tout cela était suivi à Bruxelles avec inquiétude. Le 5 août 1839 la Reine écrit :

Je crains que le Père ne fasse fausse route. Léopold est extrêmement tourmenté, et m'a chargé de vous le dire...

En général, si j'ose le dire, il croit que l'excellent Père tient un peu trop compte de l'opinion de l'Europe, et ne songe pas assez à se conformer à celle du pays, qui est cependant la plus importante pour lui, dans l'intérêt du présent comme de l'avenir. Malheureusement l'excellent Père n'a devant les yeux que l'épouvantail de la guerre ; et au fur et à mesure que les autres avancent, il recule toujours ses limites de paix.

Ne lisez pas ce que je vous mande au Père, mais tâchez de le persuader. (7 août 1839.)

Le 8 août, c'est même sur l'attitude personnelle de son Père que la Reine ose donner respectueusement des conseils.

Léopold est toujours bien tourmenté et regrette avec vous le cassant. L'excellent Père pourrait si bien faire les choses sans les dire, et sans assumer sur lui la responsabilité des événements par des *Jamais* inutiles qui tendraient à rendre le gouvernement constitutionnel impossible...

Comme on ne peut malheureusement rien changer à ce qui est, espérons que la conduite présente de l'excellent Père n'aura pas tous les inconvénients que nous prévoyons.

Le ministère Molé fut remplacé le 31 mars 1839 par un ministère intérimaire que la Reine appelle

le « ministère des nullités »; il dura un mois. Vint ensuite un ministère Soult auquel succédèrent le second ministère Thiers et le grand ministère Guizot dont la Reine nous parlera dans d'autres chapitres.

CHAPITRE IX

LES DERNIERS JOURS DE LA CONFÉRENCE DE LONDRES (1833). — LE ROI GUILLAUME I^{er} ADHÈRE AU TRAITÉ DES XXIV ARTICLES (1839). — LES INTRIGUES HOLLANDAISES CONTINUENT SOUS GUILLAUME II (1840).

La Conférence de Londres, en clôturant ses travaux en 1833, avait laissé, pour être réglées directement entre la Belgique et la Hollande, les questions non résolues par elle, et dont les plus importantes étaient la délimitation territoriale, et les arrérages de la dette.

Tant que le roi Guillaume ne reconnaissait pas le traité des XXIV articles, la Belgique restait en possession des territoires dont ce traité la mutilait. Mais ce n'était pas à une restitution partielle, c'était à la récupération de toute la Belgique qu'aspirait le souverain hollandais en trainant les choses en longueur ; aussi patronnait-il toutes les politiques de restauration en Europe.

Léopold pense, écrit la Reine le 21 juillet 1834, que le roi Guillaume a donné des fonds à Don Carlos. Dans une caisse de papiers appartenant au Prétendant, et que l'on a saisie, on a trouvé une correspondance de la « Grenouille du Nord », comme l'appelle Adair quand il est en gaieté.

D'autre part, un comité Orangiste, dans lequel figurait l'ancien ministre Van Gobelscroy, fonctionnait à Paris.

Le Prince d'Orange assurait que l'Empereur Nicolas lui avait promis son appui, et que les trois grandes Puissances feraient la guerre s'il le fallait. (14 avril 35.)

Le Prince Frédéric disait aux Belges qu'il rencontrait à Berlin, qu'il espérait bientôt les voir et les recevoir à Bruxelles.

Enfin le roi Guillaume IV accueillait favorablement à Londres les jeunes Princes hollandais en âge d'aspirer à la main de l'héritière du trône britannique :

Le vieux Roi d'Angleterre a fait un accueil extraordinaire au Prince d'Orange et à ses fils auxquels il continue ses cajoleries. Il aurait donné ciel et terre pour empêcher le Duc de Cobourg et ses fils de venir en Angleterre ; mais le Duc y est en ce moment, et les petits Orange qu'on dit grands, blonds et laids, à la tournure moitié russe, moitié allemande, n'ont eu aucun succès auprès de Victoria ; aussi il en sera pour ses frais. (22 mars 1836.)

Contre toute cette politique de restaurations et ces intrigues, le gouvernement belge n'avait d'appui qu'en France. Encore cet appui lui manqua-t-il au dernier moment. Parfois aussi on croyait en Belgique que les Hollandais réagiraient spontanément contre l'oppression financière de leur souverain.

Si le roi Guillaume tient bon, à force de tendre l'arc et d'exiger de ses sujets plus qu'ils ne peuvent donner, il risque, pour reconquérir la couronne qu'il a perdue, de perdre celle qu'il a. (11 juillet 1835.)

En tout cas, ses attitudes belliqueuses n'inquiètent pas à Bruxelles.

Les Hollandais arment ; mais cela nous inquiète peu. Nous nous tiendrons constamment sur nos gardes. Ils font constamment de pareilles frimes.

Bien plus préoccupantes que ces « frimes » étaient les manœuvres diplomatiques possibles. Aussi :

le Roi voudrait que le Père empêche Sébastiani de rien

signer à Londres sans en avoir référé à Paris. Il est très dangereux ; car il ramollit.

La question hollando-belge ne pouvait pourtant pas rester indéfiniment en suspens, et la paix de l'Europe réclamait une solution. On la recherchait du côté prussien sous une forme inacceptable.

Dans une conversation avec le comte de Baillet, écrit la Reine (le 20 janvier 1836), M. Ancillon (1) a tout bonnement proposé, pour terminer nos affaires, et comme base d'un accommodement avec la Hollande, l'abandon en faveur de cette dernière puissance de la partie du Luxembourg wallon dont nous sommes en possession. Cet abandon serait considéré comme une compensation des arrérages de la Dette dont, à cette condition, on nous tiendrait quittes en tout ou en partie.

Une fois que nous aurions lâché le Luxembourg, il est probable que l'on nous ôterait le Limbourg, les traités à la main. Léopold espère que le Roi prendra acte de cette singulière proposition pour ne jamais consentir à aucun arrangement pris sans le consentement de la Confédération germanique...

Bresson (2) a sur les arrérages de la dette des idées assez biscornues... Dans aucun cas nous ne consentirons à payer des arrérages à la Hollande.

Ailleurs :

La proposition d'Arnim (3) est inacceptable, quel que soit l'avantage que nous trouverions à être reconnus par la Confédération germanique. L'abandon seul du Luxembourg nous susciterait les plus grandes difficultés ; et le Limbourg, c'est tout le traité. Nous ne pouvons abandonner des territoires que nous possédons depuis plus de sept ans qu'à bonnes enseignes. (16 décembre 1836.)

La résistance belge n'empêcha pas l'impatience des

(1) Ministre des Affaires étrangères à Berlin.

(2) Ministre de France à Berlin.

(3) Ministre de Prusse à Bruxelles.

Puissances de grandir et au milieu de 1837, le 9 juin, la Reine écrit à sa mère :

Léopold me charge de dire au Père qu'il a su que les deux ambassadeurs de Russie, Pozzo et Pahlen, s'étaient rendus chez Molé pour demander la reprise des négociations sur l'affaire hollando-belge, et qu'il avait appris avec plaisir que Molé les avait assez froidement accueillis, eux et leurs demandes. Léopold supplie le Père de persévérer dans cette voie et de s'opposer, pour le moment, à cette reprise des conférences, qu'il suspecte cacher quelques « tricks » du roi Guillaume. Car le dit roi vient de faire voter par les États généraux tous les fonds qui lui sont nécessaires : et il est bien certain que l'affaire hollando-belge n'arrivera à une fin que lorsqu'il sera forcé, par les plaintes et le refus de concours et de subsides des Hollandais d'accéder au traité du 15 novembre... Léopold prie donc le Père de tenir ferme et de ne pas céder, soit aux instances fallacieuses de la Russie, soit à celles que la Prusse pourrait faire dans le même sens.

La reprise des conférences demandée par la Prusse et la Russie est et serait une pure duperie.

C'est alors qu'intervint l'affaire de Martelange (1).

Nous n'avons pu encore nous entendre avec la Hollande pour Martelange. Je ne pense pas cependant qu'ils veuillent l'occuper de force. Au reste, ils mettent à l'exécution du traité toute la mauvaise grâce, la grossièreté et la rudesse possibles, et ne laissent, sous ce rapport, rien à désirer.

Léopold est bien profondément dégoûté. On le serait à moins. (28 juin 1837.)

Certes, il y avait de quoi !

La lettre suivante écrite de Laeken par la Reine

(1) Village de la frontière belgo-luxembourgeoise. Un premier tracé de cette frontière l'avait placée à une route qui, traversant le village, le coupait en deux. Pendant que l'on négociait, en Belgique, pour obtenir qu'il restât belge en entier, des troupes fédérales allèrent occuper la partie contestée. Elles furent, du reste, promptement retirées, et, en fin de compte, tout Martelange devint belge.

Louise le 10 août 1838 au Roi Louis-Philippe montre à la fois dans quel ensemble de difficultés la Belgique se débattait alors, et quel bel auxiliaire diplomatique était la Reine Louise pour son époux.

Grâce à vous nos affaires marchent bien et marcheront bien. Le Roi a reçu hier des dépêches de Londres fort bonnes, en date du 6 et du 7. Palmerston avait admis le principe de la réduction de la dette, en termes fort nets et fort satisfaisants. Je pense que c'est à la déclaration qu'il a faite à Sébastiani sur ce point que la Reine fait allusion dans sa lettre du 8. Van de Weyer (1) se loue extrêmement de Sébastiani, il dit qu'il a parfaitement compris le travail de nos commissaires financiers, et qu'il a donné sur plusieurs points de sages conseils qui seront suivis. Van de Weyer est très bien disposé pour Sébastiani, et a pour instruction formelle de lui témoigner la plus grande confiance et de se concerter toujours avec lui. Le Roi lui écrit encore aujourd'hui dans ce sens.

L'ajournement forcé de toute négociation jusqu'à l'arrivée de nouvelles instructions que les plénipotentiaires de Prusse, de Russie et d'Autriche doivent demander à leurs Cours fait grand plaisir au Roi. Il trouve que nous sommes un peu dans le cas d'un homme qui doit être amputé sans nécessité, et qui désire retarder l'opération. Tant que nous gardons notre jambe, c'est-à-dire le territoire et l'argent, nous avons chance de les conserver au moins en partie.

J'ai tâché de lui répéter tous vos arguments sur la nécessité d'en finir, et je lui ai cité ce qui vous était arrivé à vous-même lors de l'acquisition du petit château. Il trouve l'exemple excellent ; mais, il le retourne, et dit que dans la circonstance présente, nous sommes dans la condition du vendeur, haussant le prix à l'acquéreur. Il ressort des dépêches de Londres, que c'est Bulow qui est le plus enragé contre nous maintenant. Pozzo s'efface derrière lui. Il est très violent dans son langage, et menace toujours du retrait de la reconnaissance des Puissances du Nord, si la Belgique n'abandonne pas ses justes prétentions : je ferais mieux de dire ses droits. Un diplo-

(1) Ministre de Belgique à Londres.

mate devant lequel il déployait ce thème lui repartit fort tranquillement qu'en brisant ainsi les traités les Puissances s'attaqueraient elles-mêmes, puisque la neutralité de la Belgique une fois anéantie, rien ne l'empêcherait de conclure un traité d'alliance avec la France et l'Angleterre, et qu'il serait conclu sur l'heure ; ce qui les embarrasserait fort. Bulow n'a rien répondu à cette sortie.

Quant aux pleins pouvoirs de Dedel, dont Apponyi vous a parlé, ce ne sont pas les pleins pouvoirs que nous entendons, mais seulement des pleins pouvoirs pour signer avec le plénipotentiaire belge, dans l'éventualité de l'acceptation pure et simple des XXIV articles.

Le Roi entend à merveille la position de l'Almer-ton, et ne se fait aucune illusion sur son bon vouloir et ses intentions secrètes. Mais il croit toujours qu'il sera forcé par ses engagements et par les nécessités mêmes d'agir en ce moment de concert avec nous. Il sera difficile de faire parler à sa vanité le langage parfaitement identique que désire Molé, avec tant de raison ; mais dans le fond, il sera forcé de nous suivre et ne signera que ce que nous signerons : c'est l'essentiel.

De son côté, le Roi est bien résolu, tout en défendant pied à pied les intérêts du peuple qui lui a confié ses destinées, à ne pas se départir de la ligne sage et modérée qu'il a suivie jusqu'ici. Il m'a bien chargée de vous répéter qu'il ne vous donnerait aucun embarras inutile et qu'il ne vous attirerait pas la guerre ; mais vous devez comprendre, bien cher Père, qu'il est des points sur lesquels il ne peut céder, d'autant plus que les esprits sont ici fort excités, et que de trop grandes concessions seraient immanquablement suivies d'émeutes dans toutes nos grandes villes.

A tort ou à raison, le traité du 15 novembre est considéré ici, comme un traité inique, triste conséquence de la déloyale surprise des Hollandais en 1831 ; et s'il n'est pas modifié dans ses clauses des plus onéreuses, il ne sera pas accepté par le pays.

Le 4 décembre 1838 la Reine résume à sa mère ces sentiments avec plus d'abandon.

L'excellent Père et Molé sont les seuls qui fassent quelque chose pour nous. Quant aux autres, ils nous

traitent comme de la mauvaise canaille ; et ce qui m'indigne le plus, c'est qu'ils ont deux poids et deux mesures. Tout ce que fait le roi Guillaume est bien. Il a tenu le monde un pied en l'air pendant sept ans : c'est à merveille ! On ne devrait pas forcer un souverain qui s'est si noblement conduit !

Il lui prend maintenant fantaisie d'accéder, ou de faire mine d'accéder à des conditions qui lui sont toutes favorables, et on ne nous permet pas la plus petite observation. Nous sommes de misérables révolutionnaires qui ne doivent pas élever la voix, mais que l'on doit mettre brutalement à la raison. C'est vraiment révoltant.

On apprend de France que les Puissances ont envisagé l'éventualité où une force armée devrait intervenir pour veiller à l'exécution du traité.

J'ai fait vos remarques à Léopold sur le rassemblement des contingents badois, hessois et wurtembergeois. Si exécution il y a, il vaut infiniment mieux que la Confédération en soit chargée, plutôt que la Prusse, et surtout que la Hollande. Léopold a fait dire en Angleterre et vous prie de dire au Père, pour qu'il s'y oppose fortement, qu'il ne tolérerait pas que les Hollandais fussent mêlés aux mesures prises contre nous, et que leur entrée amènerait immédiatement et infailliblement la guerre. Nous ne nous sommes pas mêlés au siège d'Anvers, nous n'avons pris aucune part aux mesures coercitives contre la Hollande : la Hollande ne doit pas davantage agir contre nous dans les circonstances présentes... La délimitation faite sur le papier est tellement fantaisiste que seules des forces neutres peuvent y empêcher des collisions.

Pour toutes ces raisons, Léopold pense qu'il vaut mieux que la Confédération en soit chargée : d'autant qu'il est peu probable qu'elle se presse.

Toute cette noble résistance du Roi et de ses sujets à l'injustice que consacrait le traité des XXIV articles est résumée dans la phrase insérée par le Souverain lui-même dans son discours du 13 novembre à l'ouverture des Chambres.

Nos différends avec la Hollande ne sont pas encore arrangés. Les droits et les intérêts du pays sont les seules règles de ma politique. Ils ont été traités avec le soin que réclame leur importance; ils seront défendus avec persévérance et courage.

Nobles paroles, qui ne trouvèrent malheureusement d'écho ni auprès du roi Louis-Philippe, ni auprès du comte Molé, chef du cabinet français. Nulle voix ne s'éleva à la Chambre française en faveur des Belges, même dans les rangs de l'opposition. La France adhéra au protocole final de Londres du 6 décembre, qui dépouillait la Belgique. L'Autriche et la Prusse rompirent les relations diplomatiques avec elle (1). On lui mettait le couteau sur la gorge. L'acceptation des dernières décisions de la Conférence de Londres fut votée à la Chambre le 19 mars 1839, et au Sénat quelques jours après.

Dans sa lettre du 26 septembre 1839, la Reine traduit comme suit l'état d'âme du Roi :

Léopold est plus ennuyé et plus dégoûté que jamais de ce pays-ci, et dit que depuis la négociation du malheureux traité, il n'a pas eu un bon moment. Il regrette bien aussi de l'avoir signé et de n'avoir pas risqué le tout pour le tout. Il eût même mieux valu sauter avec honneur que de périr à petit feu. Et il est bien certain que depuis le traité, loin de gagner, nous dépérissons visiblement.

De plus, le roi Guillaume, qui paie contre Léopold une presse infâme, nous suscite mille embarras, et Léopold ne trouve ici que des désagréments sans aucune compensation. Cet état de choses m'afflige beaucoup, surtout à cause de l'influence fâcheuse que je crains qu'il ait sur sa santé... Je calme de mon mieux sa colère : mais je ne puis m'empêcher de penser qu'il est bien malheureux qu'il soit attaché à cette galère où il ne peut même pas faire le bien qu'il a en vue.

(1) A la suite de l'enrôlement du général polonais Schrynecki dans l'armée belge.

La Providence ne permit pas que ces prévisions se réalisent : et sous l'habile et persévérante direction du Roi Léopold, la Belgique mutilée prit en Europe une situation si solide que la révolution de 48 ne la put ébranler.

La ratification du traité des XXIV articles par le roi des Pays-Bas ne mit pas fin à toutes les intrigues Orangistes.

Si, d'une part, dans les classes supérieures, un ralliement important au nouveau régime s'opéra à peu d'exception près, d'autre part, un foyer d'opposition survécut dans des milieux accessibles aux compromis de conscience. Et les agents hollandais y opérèrent assez fructueusement pour organiser un dernier complot.

Ils n'agissaient plus pour le compte de Guillaume I^{er} mais de son fils, le Prince d'Orange, devenu Guillaume II ; car le père s'était décidé soudainement à abdiquer.

La Reine écrit à sa mère le 2 octobre 1840 :

On annonce l'abdication du roi Guillaume : coup de théâtre assez inattendu, que l'obstination de son caractère explique. Les principales causes de sa démarche sont, à ce qu'il paraît, son mariage, qu'il tient à faire ; — la récente opposition des États Généraux, qui l'a extrêmement blessé ; — et les derniers changements faits à la loi fondamentale, qui changent, selon lui, l'équilibre des pouvoirs.

Elle écrit à son père, le 4 octobre :

Les mauvaises langues disent que les affaires du Syndicat et les comptes des finances à rendre aux Chambres sont pour beaucoup dans son abdication.

La Comtesse d'Oultremont, en épousant morga-
natiquement le roi Guillaume, reçut le titre de

Comtesse de Nassau, et le roi ne porta plus que le nom de Comte de Nassau. La Reine parle d'elle en ces termes le 24 février 1841 :

On dit la Comtesse d'Oultremont une personne fort distinguée, et l'on pense que c'est l'intérêt de sa famille, qui est nombreuse et pauvre, qui l'a déterminée au mariage (1).

Tandis que Guillaume I^{er} cherchait le repos dans une nouvelle vie conjugale, son fils et successeur espérait encore ressaisir la couronne de Belgique. Le complot du général Vander Smissen ne fut pas tout à fait une surprise puisque notre ministre à La Haye, le Prince de Chimay, avait écrit déjà le 6 octobre 1840 que :

Le Prince d'Orange est entouré d'individus très montés, et l'on dit qu'il veut inaugurer son règne par quelque coup de main sur nous, dont l'absence de Léopold (2) faciliterait l'exécution.

Et le 11 :

On nous annonce toujours des campagnes de Guillaume II.

Le complot fut découvert à la fin d'octobre 1841, et son chef, le général Vander Smissen, fut arrêté.

Dans une lettre du 20 novembre 1841 du Roi Léopold à M. Le Hon (3), son ministre à Paris, le souverain explique que ce complot, s'il avait été mieux

(1) Le Comte de Nassau mourut subitement le 12 décembre 1843. La Cour belge prit le deuil jusqu'au 14 janvier 1844, en le levant, comme on fait en Angleterre, pour les réceptions du 1^{er} janvier. Les fêtes furent décommandées. « Léopold n'a pas voulu qu'on pût dire qu'il s'était réjoui et qu'il avait dansé sur un tombeau. » (24 décembre.)

(2) Le Roi projetait à cette époque un grand voyage auquel les circonstances l'obligèrent à renoncer.

(3) Publiée en l'annexe XXI de l'ouvrage de Th. JUSTE, *Léopold I^{er} et Léopold II*.

organisé, et appuyé d'un mouvement par l'Escaut sur Anvers, aurait parfaitement pu réussir. Aussi le Roi fut-il très bien inspiré en demandant directement à Louis-Philippe, sans même consulter ses ministres, une démonstration militaire à nos frontières.

Les complices du roi Guillaume II n'observaient plus aucune réserve.

Le *Messenger de Gand*, écrit la Reine, est un journal payé par Guillaume et rédigé par un ancien déserteur français. Il dit, entre autres gentilleses, que Léopold a commis tous les crimes qui font mépriser l'homme et détrôner le roi. Il nous revient de tous côtés des choses si étranges et si inouïes sur le compte de Guillaume II que réellement je commence à le croire fou. (20 novembre.)

Le 21 novembre, la Reine ajoute :

Le complot était plus étendu que nous ne l'avions d'abord pensé ; et c'est l'arrivée des troupes françaises (à la frontière) qui a seule empêché un second coup d'éclater.

Le roi Guillaume II s'était brusquement rendu à Tilbourg, ce qui avait fait craindre une répétition de la surprise de 1831.

Les bruits les plus divers avaient couru, comme corollaires de ce complot.

On nous menace d'une nouvelle tentative Orangiste et même d'un coup sur Laeken, aussi n'y laissons-nous pas les enfants seuls... Malgré les avis que je reçois je n'ai, je l'avoue, personnellement jamais eu d'inquiétude. Je trouve pourtant qu'on a bien fait de se tenir sur ses gardes... Quant à faire renoncer Léopold à ses promenades solitaires, il n'y faut pas songer. Il n'y renoncera, comme le maréchal Soult à son traitement, qu'avec la vie.

Heureusement, quand il va à la campagne, il est presque toujours accompagné d'un chasseur avec un fusil. Néanmoins quand il rentre la nuit tout à fait tombée, je ne puis, je l'avoue, m'empêcher d'être inquiète.

Il paraît certain, écrit encore la Reine, que Guillaume

a encouragé ce complot et qu'il ne rêve qu'à revenir ici. Il dit même à tout le monde qu'il ne peut tenir en Hollande, et ne fait aucun mystère de ses désirs et de ses projets... Cavaignac, établi dans le Luxembourg allemand, travaille avec Guillaume... Notre complot excite ici autant d'indignation que de pitié. Il en est de même en Hollande où les vellétés de restauration du roi ont très peu de succès.

Et le 13 novembre :

Le complot a échoué : c'était uniquement une affaire d'argent pour ceux qui y ont pris part : et nous arrivons à savoir juste la somme que le roi de Hollande a donnée... en pièces de 10 florins hollandais.

Le 6 novembre, la Reine donne sur les ambitions de Guillaume II d'étonnantes précisions :

Je ne pense pas que l'idée du roi Guillaume II de reconstituer un empire français dont il serait le chef ait beaucoup souri au Père et à Chartres. C'est une folie qui prouve son infatuation et le peu de portée de son esprit. Mais il est très brouillon, ne doute de rien, et est bon à surveiller.

Lorsqu'il a vu Chimay, après la découverte du complot, il était si embarrassé qu'il tremblait visiblement ; et il lui a dit qu'il pensait que c'étaient les Anglais qui avaient payé le coup, pour empêcher les Belges et les Hollandais de s'entendre.

Elle ajoute, dans une lettre à Louis-Philippe le 7 novembre :

Malgré la découverte du dernier complot, le roi de Hollande ne se tient pas pour battu. Nous avons de bons renseignements, autrement que par la police. Il y aura encore une tentative prochaine de restauration. Il faut être prêt à nous prêter main forte, surtout par Lille, parce que des troubles sont possibles à Gand, à cause des difficultés industrielles.

Cette démonstration militaire française à la frontière belge provoqua entre le Roi, qui l'avait demandée sans en aviser ses ministres, et ceux-ci des explications très vives.

En réponse à une interpellation, ces derniers n'avaient pas, de l'avis du Roi, comme de l'avis de l'ambassadeur de France, parlé en termes assez mesurés de ces mouvements de protection militaire à la frontière.

Léopold, après le diner, a vertement tancé ses ministres pour leur sotte conduite, et plus sottes encore paroles à la Chambre.

19 novembre :

Nos ministres ont été piqués de ce qu'il avait arrangé l'affaire (troupes françaises à la frontière) sans leur en parler préalablement. Et c'est pour s'en venger à leur façon qu'ils ont parié comme ils l'ont fait (1). Il a exigé que Briey (2) aille en personne chez Rumigny (3) faire des excuses et lui donner les explications nécessaires (4). Des explications analogues ont été données à tous les ministres étrangers (5).

Mais cela a surtout quelque chose d'un four qui a révolté Léopold : et, réellement, il n'est pas remis de la colère et de la vexation qu'il en a éprouvées.

Le 26 novembre, la Reine écrit :

Le speech de Briey à la Chambre a été très convenable.

(1) Le service rendu par le Roi Léopold à son pays en cette occasion l'avait été un peu en dehors des règles constitutionnelles ; et les ministres avaient dit à la Chambre et aux diplomates étrangers qu'ils étaient dans l'ignorance des motifs qui avaient amené la concentration des troupes françaises à la frontière. (Cf. A. DE RIDDER, *les Complots, les paniers percés et les Puissances européennes*.)

(2) Le Comte de Briey, ministre des Affaires étrangères.

(3) Le Marquis de Rumigny, ambassadeur de France.

(4) Dans les minutieuses dépêches de Rumigny à son gouvernement, il n'est question que d'explications.

(5) Les grandes Puissances n'avaient, en effet, pas bien accueilli cette concentration de troupes françaises.

Il n'y a pas eu de discussion. On a passé à l'ordre du jour.

Et elle conclut avec conviction, le 27 :

L'envoi des troupes à la frontière a *seul* empêché le mouvement de la Hollande.

CHAPITRE X

LE MARIAGE DU DUC DE NEMOURS (1840)

Lorsqu'il avait été question de rechercher pour le Duc d'Orléans la main de la Princesse Victoria de Saxe-Cobourg, fille du Prince Ferdinand, et nièce par conséquent des Souverains Belges, diverses questions matérielles avaient été traitées ou résolues en famille. Les négociations préliminaires, lorsque les Souverains Français poussèrent leur second fils de ce côté, en furent abrégées d'autant.

Ce jeune Prince hésitait devant le sacrifice de sa liberté ; la Reine Louise écrit en janvier 1840 :

Je suis convaincue que dans deux mois, dans quatre mois, dans six mois, l'indécision de Nemours sera la même qu'aujourd'hui et que ses agitations et tiraillements dureront jusqu'au mariage.

C'était pourtant une charmante Princesse que Victoria de Saxe-Cobourg. Son surnom évoque un bien joli visage : on l'appelait « Rosenknöpfchen » (petit bouton de rose). Dès les premiers pourparlers, il avait été annoncé qu'une dotation importante serait demandée aux Chambres, et le Prince Ferdinand déclara à son frère Léopold que si les Chambres votaient la rente en question et assuraient « au Duc de Nemours un sort indépendant et convenable, il n'aurait personnellement pas d'objection à la chose. Mais sa fille ne se doute de rien, et il ne peut, dans un pareil vague, lui en parler ».

Ce père prévoyant aurait voulu se trouver en présence d'une certitude avant les fiançailles. Mais le Gouvernement, malgré sa conviction que les Chambres feraient bon accueil à la proposition d'une dotation de 500 000 francs en faveur du Duc de Nemours, voulait se trouver en présence d'un mariage décidé : et la Reine écrit, le 1^{er} décembre 1839 :

Une fois la chose conclue, il me semble difficile que les Chambres reculent, surtout dans ce moment où ce mariage, coïncidant avec celui de Victoria (1) pourrait être considéré comme un lien de plus avec l'Angleterre, et avoir, en quelque sorte, une importance politique.

Malgré le doute qui subsistait, on parvint à faire partager au Prince Ferdinand la confiance de la famille royale et du Gouvernement. Il passa outre très galamment, et la Reine Louise put écrire à sa mère le 19 janvier 1840 :

Le Prince Ferdinand accède à nos vœux. Il dit que ce n'est pas le rang ni la position brillante qui l'ont décidé, lui et sa femme, mais seulement la bonne réputation de la famille, et l'idée que Victoria sera heureuse et appréciée dans un intérieur si moral et si uni. Il ajoute que sans ces considérations, ils auraient décliné l'honneur que l'on voulait bien leur faire.

Placée par son mariage d'une part, et, de l'autre, par sa naissance, entre les deux familles, la Reine allait se trouver l'intermédiaire des délicates questions qui resteraient à traiter, et la messagère auprès des uns comme des autres de fort pénibles communications.

Prenant les devants, elle rappelle à ses parents, dès

(1) Reine d'Angleterre, fiancée au Prince Albert de Saxe-Cobourg, fils du Duc Ernest. Celui-ci était le frère aîné du Roi Léopold et du Prince Ferdinand.

le 25 janvier, certains détails des négociations antérieures :

Vous vous rappelez que lorsqu'il s'est agi de faire épouser Victoria à Chartres, le Prince Ferdinand avait demandé comme garantie qu'une certaine somme soit placée à l'étranger, en un mot, hors de France, afin que le ménage ne se trouvât pas sans pain si une nouvelle révolution survenait. Ce fut accordé et fixé à un million. Si le Prince reproduit la demande, il est difficile de refuser. Il faut se mettre à la place des gens. Notre situation politique inspire peu de confiance à l'étranger. On nous croit toujours au bord d'un précipice ; les fréquents attentats, les émeutes, etc., etc., ne sont pas de nature à rassurer : et le Prince Ferdinand craint quelquefois, comme le roi de Wurtemberg, comme tant d'autres, que sa fille ne soit peut-être forcée de finir ses jours en Amérique.

Deux jours plus tard, la Reine apprend qu'on songe aux Tuileries à demander une majoration de la dot de la Princesse Victoria, en raison du brillant mariage qu'elle va faire.

Elle intervient aussitôt (27 janvier 1840) :

Une semblable demande semblerait naturellement fort étrange au Prince Ferdinand, et je vous avouerai franchement que je serais extrêmement fâchée pour la famille qu'elle fût faite. En Allemagne on ne donne rien, ou presque rien aux Princesses : elles se marient pour leur figure, leurs qualités, ou l'influence de leurs familles jamais pour leur argent. Quelques-unes, entre autres la Princesse de Wurtemberg sont riches, et ont une fortune à elles ; mais c'est le très petit nombre.

Les Princesses de Prusse elles-mêmes n'ont, en se mariant, pour tout potage, quelque mariage qu'elles fassent, que 40 000 écus une fois payés. Les autres Princesses ont des dots encore moindres. Aussi le Prince Ferdinand aurait tout lieu d'être surpris que nous lui demandions ce que personne en Allemagne ne songerait à lui demander.

Il n'est du reste pas libre de faire de grands sacrifices pour sa fille.

Et la Reine ajoute des détails sur les grosses charges qui pèsent sur la fortune Kohary (1) ; elle dit que la Princesse héritera de sa mère, et conclut par des raisonnements et des chiffres :

La dot sera donc petite ; mais je trouve, je dois le dire, que nous aurions grand tort de le trouver mauvais, d'autant plus tort, pour dire toute ma pensée, que notre situation politique, toute brillante qu'elle est, inspire toujours des craintes, des craintes même, jusqu'à un certain point, explicables et légitimes. Le prince Ferdinand fait donc déjà un grand sacrifice en nous donnant sa fille.

Et puis la Reine fait des calculs que les événements devaient bien vite déjouer en partie.

Si la dotation est votée, comme je l'espère, Nemours n' sera pas mal doté avec ces 500 000 francs, sans compter les biens dont il héritera plus tard ; et qu'étant logé, nourri, soigné, défrayé comme tous vos enfants, n'ayant pas même de grands frais de représentation, il pourra facilement faire des économies pour augmenter le fonds de la famille, en attendant les divers héritages.

La déception fut cuisante quand cette dotation escomptée par la Famille royale et le Gouvernement fut rejetée. La Chambre française imitait le Parlement anglais qui venait de refuser la dotation demandée pour le futur Prince Consort. Et la Reine Louise, après avoir écrit le 2 février 1840 :

Albert est très peiné et blessé de la discussion des deux Chambres du Parlement, qui a été vraiment grossière et aussi désagréable que possible,

n'eut pas mieux à dire de ce qui se passa à la Chambre française.

(1) La fortune du dernier Prince hongrois Kohary avait passé, en 1836, au Prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha.

Elle écrit le 10, à la veille du vote :

Je rougis de devoir subir toutes ces discussions pendant que le Prince Ferdinand est ici ; cela ne lui donnera pas une très heureuse idée du pays où il envoie sa fille.

Et le 21, après rejet de la dotation :

Je suis honteuse du résultat vis-à-vis du Prince Ferdinand... je voudrais qu'il n'eût jamais pensé à nous, et qu'il eût gardé près de lui cette enfant qui mérite si bien d'être heureuse... je rougis vraiment de me retrouver ce soir auprès de lui.

Il y eut alors un bel assaut de correction et de bonne grâce entre les chefs des deux familles atteints par cet affront inattendu. La Reine écrit que le Prince Ferdinand « a pris très aimablement la chose » et elle approuve Louis-Philippe d'avoir proposé la rupture des fiançailles. Mais la « Rosenknöpfchen » répondit à cette dernière proposition : « Je ne demande que le cœur à la famille. Je ne veux rien de plus, et le reste m'est égal. »

Le mariage du Duc de Nemours eut lieu le 27 avril 1840.

CHAPITRE XI

LES RAPPORTS DE LA COUR AVEC LA SOCIÉTÉ A BRUXELLES

Nous avons eu déjà l'occasion de citer plusieurs des familles de la haute société bruxelloise ralliées dès la première heure à la nouvelle dynastie et qui formaient l'entourage des Souverains Belges : les Mérode, les Chasteler, les d'Hoogvorst, les Baillet, les Marnix. Il y en avait d'autres encore.

Mais une partie si importante de l'aristocratie était restée fidèle à l'ancien régime que la Reine écrivait le 10 septembre 1835 :

Tous les salons sont Orangistes.

Dans ces salons se rencontraient, en excellents rapports, les ralliés, les opposants, ainsi que les diplomates qui eux-mêmes ouvraient leurs portes à tous.

Le 12 juin 1834 la Reine note avec joie qu'à une soirée à la légation de France son frère

Le Biou [duc d'Orléans] a tourné la tête à Mme de Béthune et à tous les approchants Orangistes qui s'y trouvaient.

Certaines familles, comme celle des Trazegnies, avaient des adhérents dans l'un et l'autre camp.

J'ai dansé [à Namur] avec Trazegnies, parent des Trazegnies Orangistes. (14 septembre 1833.)

Et la Reine note le 25 novembre 1844 la mort de la Marquise de Trazegnies, en ajoutant :

Elle ne nous voyait pas ; mais était très bien pour nous, et une bonne femme.

La famille de la haute société de Bruxelles, avec laquelle les Souverains Belges furent, dès le début du règne, le plus en rapport est celle des Arenberg. La Reine fit la connaissance du Duc et de la Duchesse, née Princesse Lobkowitz, au mois de décembre 1832.

Elle écrit le 7 à sa mère :

Je viens d'avoir le Duc et la Duchesse d'Arenberg. Le Duc est un petit homme étonnant. Il m'a dit vous avoir vue autrefois à Naples. La Duchesse est une fort belle et agréable personne. Ils étaient tous deux en grande toilette : lui en « habit habillé » marron, petite culotte, souliers à boucles, et épée. Elle en robe décolletée, etc. Je les ai reçus en grande pompe, accompagnée de Mme de Mérode et d'Arschot...

...La loquacité du Duc est prodigieuse. Il m'a fait nombre de confidences, m'a dit qu'il avait cinquante ans, m'a produit l'âge de toute sa famille. Sa femme a dû être belle, et a encore un grand éclat de teint.

La Maison d'Arenberg avait alors à Bruxelles, où il menait grand train, un autre représentant illustre, le Prince Auguste, appelé aussi Comte de La Marck. La Reine signale le 25 septembre 1833 sa disparition comme une grande perte pour Bruxelles.

Il est mort avec une présence d'esprit admirable malgré ses souffrances. Il a pensé à tout et il n'a oublié personne. Il a reçu les secours de la religion. Enfin il a fait une belle et simple mort, nullement, comme il l'a dit lui-même, pour la galerie.

Le Duc et la Duchesse faisaient partie de toutes les réceptions officielles, et dinaient souvent à la Cour,

où les repas de cinquante couverts étaient fréquents.

Le « Petit Duc », au dîner d'hier, m'a beaucoup amusée avec toutes ses craques. (1^{er} février 1835.)

La Reine signale, le 16 février, son entrevue avec la duchesse d'Arenberg et sa sœur, la Princesse Hélène Lobkowitz.

D'après les récits du petit Duc, je m'attendais à trouver une petite boscotte fort laide. Au lieu de cela, c'est plutôt une belle personne, de travers, sûrement, mais dans le genre de Mme d'Apponyi, avec un teint merveilleux de blancheur et de fraîcheur, de grands yeux bleus et un ensemble agréable et fort doux.

Tout cela m'est venu en décolleté, en diamants, et en toute tenue.

Elle les revoit le 26 août.

J'ai vu longuement les Arenberg, et je me suis amusée des cent mille histoires de la Duchesse.

Le 19 janvier 1840, les Souverains honorèrent de leur présence le bal donné à l'hôtel d'Arenberg :

Nous avons été hier à 8 heures et demie au bal des Arenberg. Leur maison est très grande, très belle, et a l'air fort palais. Le bal était nombreux et vraiment très beau. Ils étaient extrêmement flattés et contents, ce qui m'a fait plaisir, et nous ont reçus au bas de l'escalier avec toute la pompe et les soins imaginables. La Duchesse était couverte de diamants, et je ne l'ai jamais vue en plus grande activité et élasticité.

Le contact avec la Maison Ligne date de septembre 1835 :

Nous avons vu hier le Prince de Ligne. Il était très ému et horriblement embarrassé. Il m'a fait vraiment de la peine. Il a fait au Roi de grandes protestations de *fidélité*. (10 septembre.)

L'embarras du Prince s'explique par l'attitude hésitante qu'il avait eue depuis la révolution, peu bienveillante pour le nouveau Souverain. Il était, de plus, lié avec la Maison d'Orange au point d'avoir vu piller son hôtel en 1834 pour avoir signé la liste de souscription pour le rachat des chevaux du haras de Tervueren.

Son biographe (1) détaille les hésitations du Prince durant ces années difficiles. Une fois rallié, il occupa, à partir de 1838, de hautes situations diplomatiques et politiques. Il fut ambassadeur extraordinaire à Londres pour le couronnement de la Reine Victoria (1838), ambassadeur à Paris (1842-1848), et à Rome, et Président du Sénat belge.

Le Duc d'Ursel se rallia aussitôt que le roi Guillaume, en 1839, eut reconnu la nouvelle dynastie Belge.

La Reine note, le 9 janvier 1840 :

J'ai vu hier, avant le dîner, le Duc d'Ursel. Son extérieur n'a nullement répondu à mon attente : il a tout l'aspect de nos Pairs savants. Il est, du reste, fort aux manières.

Sa belle-fille demandera à être présentée dès que son grand deuil sera fini. Quant à la Duchesse elle est inconsolable de la mort de sa sœur, la marquise de Saint-Sauveur, et ne va plus dans le monde.

Et le 20 :

Je viens de voir la Duchesse d'Ursel, qui avait demandé à me voir un matin. Elle m'a beaucoup plu. C'est une de ces personnes aimables et essentielles dans le vieux genre qui se perd tous les jours.

(1) Félicien LEURIDANT, *le Prince de Ligne* (1930).

La Reine signale le 4 novembre 1834, la présence à Bruxelles de la Duchesse de Beaufort, née Starhemberg et ajoute :

Elle n'a, comme de raison, pas demandé à me voir.

Deux ans plus tard, le 22 mars 1836, la Duchesse vient faire part à la Reine du mariage de sa fille avec le marquis de Laubespín :

Elle est très heureuse que sa fille devienne sujette du Roi Philippe.

Et en 1840, le Duc Alfred, marié depuis 1839 à Mlle de Forbin-Janson, fait un pas de plus, que la Reine note le 31, comme suit :

Les Beaufort ont enfin obtenu cette faveur tant désirée d'être reçus pour le jour de l'an, et seuls.

Des Chimay il est question dans la lettre du 25 août 1839, en ces termes :

Je crois, en effet, que le Prince de Chimay sera envoyé à La Haye ; mais ce n'est pas du vieux qu'il s'agit, mais du Prince Joseph, que vous connaissez, et qui est fort convenable.

Ce n'est pas lui, c'est son père qui est allé récemment, Dieu sait pourquoi, à La Haye, avec son second fils, le Prince Alphonse, époux de la petite de Caraman, et par conséquent, Carliste et Orangiste.

Et le 3 janvier 1840 :

Léopold reçoit en ce moment le Prince de Chimay, père, qui a demandé à être présenté et qui est venu, malgré la mort du pauvre Duc de Caraman.

Toute la prédilection de la Reine était pour la vie retirée et calme. Aussi

C'est à peine si les récits de ce qui se passe dans le

monde de Bruxelles arrivent jusqu'à moi. et je ne m'en plains pas. (31 janvier 1842.)

Néanmoins quelques échos lui en parviennent, qu'elle rapporte à sa mère.

Le 31 janvier 1841, elle signale la présence au bal de cour de la veille, d'un Prince Lichnowski, avec un fils extraordinaire,

Une espèce de fou qui fait ici les cent coups.

Puis, le 22 mars :

Le fou Lichnowsky fait à la fois la cour à la Princesse de Ligne, et à une des petites d'Arenberg qu'il voudrait épouser : d'où fureur du Prince de Ligne et du Duc d'Arenberg.

Peu après, du reste, la Reine annonce que le mariage d'une de ces jeunes filles avec le Prince Borghèse (Aldobrandini) marche.

Les petites d'Arenberg ne sont pas de grandes beautés ; mais elles sont parfaitement élevées et bien bonnes et gentilles. Je suis sûre qu'elles feront le bonheur de ceux qu'elles épouseront.

La Duchesse est une femme du plus grand mérite, et tout cet intérieur de famille est vraiment patriarcal.

Le 3 février 1842, c'est encore de mariage qu'il est question :

Le Duc de Blacas est ici, dit-on, pour épouser une de nos héritières, Mlle d'Ennetières, qui aura un jour 200 000 francs de rente. On prétend qu'elle n'a pas moins de six ducs aspirant à sa main et que le duc de Luynes sera préféré. Elle n'est guère jolie. Mais *elle a les beaux yeux de sa cassette*, et ils valent bien les autres par le temps qui court.

Et le 8 :

Hier, au bal, plusieurs Français qui viennent ici, dit-on, faire la cour aux héritières... Un comte de Clermont-Tonnerre, et un étonnant comte de Pardieu, ancien page de Charles X, dont l'habit de velours a fait sensation ici.

En 1843 la Reine vient au secours d'un compatriote, le Duc de Bassano, secrétaire de l'Ambassade de France.

Bassano désire, depuis des années, épouser Pauline d'Hoogvorst, laquelle l'aime ; mais le père, poussé par son frère qui menace de la déshériter, refuse. Il consentirait toutefois si Bassano était nommé ministre. Tâchez d'obtenir cela du père et de Guizot. (25 janvier.)

La lettre du 27 apprend que la seconde place de ministre libre est promise. Et le mariage eut lieu.

Le mouvement matrimonial entre la France et la Belgique ne s'arrête pas là ; car la Reine écrit le 30 janvier 1846 :

La plupart de nos grandes héritières sont mariées déjà. Et pour celles qui ne le sont pas encore, on exigera des parchemins et des titres. On y tient beaucoup ici.

Le 3 février 1843, la Reine annonce que Mgr Pecci (le futur Léon XIII) est nommé Nonce à Bruxelles. Il est reçu solennellement le 10 avril.

C'est un grand jeune homme, parfait type de prélat italien, parlant correctement, mais avec accent. Il ressemble étonnamment au portrait de saint Charles Borromée ; il nous a fait des spechs fort aimables.

Le 7 mai :

Le nouveau Nonce paraît réussir ici.

En novembre, l'arrivée à Bruxelles d'une Française de grande naissance occupa beaucoup les deux Cours.

La Reine Louise écrit le 19 novembre :

Le Hollandais établi en Belgique dont vous me parlez est M. de Wykerslooth, catholique, et fort riche. Nous le voyons souvent, et nous avons été enchantés de son mariage, et de l'idée qu'il viendra s'établir ici avec sa femme... Léopold espère qu'elle est jolie, et nous la soignerons de notre mieux. Je m'étonne qu'il ait obtenu une femme d'aussi grand nom [la Trémolle]...

Et le 21 :

Nous avons vu hier soir Mme de Wykerslooth. Léopold l'a trouvée charmante. Elle brillait par sa fraîcheur et sa mise au milieu de l'entourage de notre salon... Plus je la regardais, et moins je pouvais comprendre ce qui avait pu la déterminer à épouser Wykerslooth.

En 1844, la comtesse Henri de Mérode, dame d'honneur de la Reine, lui annonce le mariage de sa fille avec un « Carliste » français, le comte de Mirepoix.

La comtesse Henri est enchantée du mariage de sa fille, et M. de Mirepoix trouve Marie belle. Il nous sera présenté après la noce, mais, bien entendu, le Duc et la Duchesse de Mirepoix ne paraîtront pas. (5 mai.)

Et le 7 juin :

La noce Mirepoix a eu lieu. Marie est engraisée. Lu est un petit homme à gros yeux. Il n'est pas mal, mais ne donne pas l'impression d'un aigle. J'ai fait comme si de rien n'était. Il a été fort poli et convenable. Il est venu dîner en frac, sans doute pour éviter la cocarde.

La Reine s'occupe, naturellement toujours beaucoup des diplomates ses compatriotes. Les titulaires de la légation de France sous la monarchie de Juillet furent successivement le marquis de la Tour-Maubourg et le général Serrurier. A ce dernier succéda comme ambassadeur, le marquis de Rumigny.

Les Maubourg eurent des débuts difficiles. La Reine écrit le 11 décembre 1833 :

Ils ne réussissent pas. Ils s'ennuient, et le disent trop. Ils ne voient que la société anglaise. Lui est un zéro pour le Roi. Il ne le gêne pas.

Mais dans la suite la situation devint tout autre.

Les Maubourg reçoivent beaucoup. Tous les huit jours, alternativement bal et raout. Ils vont partout : on en est très touché, et cela fait disparaître entièrement les petites préventions qu'on avait d'abord conçues contre eux. (16 janvier 1834.)

Le 19 septembre 1835, le marquis de Maubourg ayant perdu sa femme, la Reine exprime le désir d'avoir toujours à Bruxelles un ministre de France marié, afin qu'il puisse avoir un salon.

Ce serait un centre de réunion dont Bruxelles a besoin. Les seuls salons ouverts et agréables se trouvent précisément les salons Orangistes. Encore, plusieurs de ces salons sont maintenant fermés.

La Reine insiste sur ce point le 15 août 1836 :

Pour le remplacement de Maubourg, Léopold désire avant tout un ministre marié qui puisse tenir état et maison. J'insiste sur ce point ; car je suis toujours vraiment peinée de voir le ministre de France primé par le ministre d'Angleterre, et avoir toujours une position et une influence secondaires.

La Reine n'eut pas encore satisfaction quand le général Serrurier remplaça le marquis de la Tour-Maubourg.

Serrurier est un de ces débris impériaux, phraseur, amateur de traits et d'anecdotes, qu'à la première je classe parmi les hommes fatigants, d'autant qu'il n'est pas facile de s'en dépêtrer. Elle est charmante, mais « vulgar ». (30 novembre 1836.)

Les Serrurier réussissent très bien ici. Ce que l'on craint avant tout, à Bruxelles, ce sont les gens fiers et prétentieux. (5 décembre 1836.)

Le mouvement diplomatique qui se fit en France au milieu de 1840, à l'avènement du cabinet Thiers, fut l'occasion que choisit le Roi Louis-Philippe, d'accord avec le Roi Léopold, pour accroître le prestige de sa représentation en Belgique. Il décida de créer une Ambassade à Bruxelles, et y nomma, le 17 juin, le marquis de Rumigny.

Les Rumigny étaient des amis de la famille royale ; le frère du marquis, le général de Rumigny, était aide de camp du Roi. En 1839, quand le marquis avait reçu l'ambassade de Madrid, la Reine avait écrit déjà :

J'approuve fort l'envoi de Rumigny à Madrid. Je crois qu'il y fera grand bien : et Dieu sait qu'il méritait qu'on fit quelque chose pour lui.

Cette transformation de la légation en ambassade aurait dû comporter de la part de la Belgique la réciprocité. Tel était, du moins, le sentiment de Louis-Philippe ; mais pour des motifs de politique et d'économie, ce sentiment n'était aucunement partagé par le cabinet belge.

M. Michel Huicman a raconté (1) les détails de cette histoire dont le dénouement ne se place qu'au 22 novembre 1842. Il fallut donc plus de deux ans pour trouver, dans la personne du Prince de Ligne, un personnage de haut rang et de grande fortune qui puisse porter alors le poids du titre d'ambassadeur de Belgique à Paris, à la fois dignement et sans réclamer au budget de son pays des frais de représentation.

(1) *Mélanges d'histoire*, offerts à M. Pirenne, pages 231 à 244.

La Reine n'approuve d'abord pas ce choix.

Je ne verrais pas d'avantage pour nous à avoir pour ambassadeur de Belgique un homme dont tous les rapports de société et les accointances jusqu'ici sont Carlistes. (5 février 1842.)

Mais elle apprend avec satisfaction que ses craintes ne sont pas fondées.

J'approuve beaucoup la résolution de Ligne de ne recevoir que ceux que vous recevez. C'est ce qu'il y a de plus convenable pour lui.

Le nouvel ambassadeur du Roi des Français reçut ses lettres de créance à la fin d'août 1840.

Samedi prochain, nous recevons solennellement les Rumigny.

Le 30 il y eut gala pour eux, et la Reine dit combien le marquis l'a intéressée par tout ce qu'il lui a dit de l'Espagne.

Les Souverains eurent sans doute, dans les Rumigny, au point de vue mondain, ce qu'ils désiraient pour Bruxelles, car la Reine note le 10 janvier 1842 :

Les Rumigny ont donné avant-hier un bal que l'on dit avoir été fort joli. On les aime et on les estime beaucoup ici, et ils y réussissent parfaitement.

Malheureusement, la maladie et la mort s'abattirent peu après sur l'ambassade.

Une épidémie de rougeole éclata à Bruxelles en février, et l'ambassadrice fut enlevée à l'affection de son mari et de ses trois filles.

La Reine écrit le 2 mars 1842 :

Vous apprendrez avec une aussi grande peine que moi la mort de cette pauvre Mme de Rumigny. Elle allait, comme je vous l'ai mandé, très bien avant-hier matin et l'on n'avait aucune inquiétude. Le soir, elle est devenue

plus malade ; et hier, à 5 heures du matin, elle a expiré... Le désespoir du pauvre Rumigny est d'autant plus grand que l'on est toujours inquiet de sa fille aînée... Les trois malheureuses petites ignorent leur malheur, et il est essentiel pour leur vie qu'elles l'apprennent le plus tard possible... Léopold, par bonté, et craignant de m'affecter, ne me l'a appris que quand nous avons été en ville pour le dîner. J'en ai été vraiment navrée. Des gens si bien, si heureux ! Mon Dieu ! ce que c'est que la vie, et le bonheur de ce monde.

Au reste, l'affliction et la sympathie sont générales ici. Tout le monde, à notre dîner, était triste, comme si chacun avait eu un malheur particulier à déplorer. Seymour (1), qui a bon cœur vraiment, pleurait comme un enfant, et a été incapable de me dire deux paroles pendant la première partie du dîner. Tous nous étions émus et atterrés, et la soirée a été des plus tristes.

Le marquis de Rumigny conserva son poste jusqu'à la révolution de 1848. Un moment il fut question de l'envoyer ailleurs, mais la Reine note en 1846 :

Nous protestons solennellement contre toute idée de nous enlever ce bon Rumigny.

(1) Sir George Hamilton Seymour, ministre d'Angleterre.

CHAPITRE XII

LA REINE LOUISE ET LA POLITIQUE INTÉRIEURE BELGE

La Reine Louise, on l'a déjà vu, restait volontairement étrangère aux difficultés politiques intérieures, et n'en parlait à sa mère que lorsqu'elle en était expressément chargée par le Roi.

Maintes fois elle fut priée de pousser un cri d'alarme au sujet des difficultés opposées aux exportations belges en France. On entend le premier en 1833, quand elle écrit, le 5 octobre :

Il paraît que Thiers est fort peu disposé à un abaissement de tarifs. Nous adopterons alors le système de douane de la Prusse, un débouché étant réclamé par tous à tout prix.

J'avoue que cela me désolerait, mais à qui la faute ? Vous ne vous faites pas idée de l'insistance avec laquelle un traité de commerce avec la France, et, à son défaut, avec la Prusse, est demandé ici.

Le 8 décembre 1839, la Reine déclare énergiquement à sa mère :

Si la France persiste à ne rien faire pour nous, nous serons forcés de nous jeter dans les bras de l'Allemagne ; et j'avoue que mon sang bouillonne à la seule pensée de voir les douaniers prussiens établis sur la frontière depuis Longwy jusqu'à la mer. Il faut tout faire pour empêcher cela, mais il faut... que le gouvernement français nous seconde, sans cela Léopold aura les mains forcées par les Chambres, et le pays échappera à l'influence française.

Ce résultat serait, de toute manière, déplorable. (8 décembre 1839.)

Et encore :

Rumigny craint aussi qu'après le vœu exprimé ici par tout le pays pour un traité avec la France, on ne s'aliène sérieusement les esprits et qu'on ne les jette forcément dans les bras de l'Allemagne s'il ne résulte rien des négociations entamées. Nous aurions presque à craindre des émeutes dans les grandes villes si le traité n'avait pas lieu. (27 septembre 1839.)

Aussi la Reine redouble-t-elle ses objurgations.

Après avoir dit, le 14 août 1841, combien était belle l'Exposition de l'industrie à Bruxelles, qu'elle venait de visiter, elle continue :

Mais tout cela manque de marchés ; et si Humann [le ministre] ne veut pas nous laisser faire une union douanière, ou tout au moins, un traité de commerce avec la France, il faudra bien, bon gré, mal gré, nous entendre avec l'Allemagne. Nous braverons tout pour une union avec la France ; mais si elle nous refuse, il faudra bien vivre d'une autre manière. (14 août 1841.)

Pour ce qui regarde la Belgique, l'excellent Père peut être tranquille, le traité est ardemment désiré par Léopold comme par son ministère, comme par les industriels, par tout le pays dont c'est maintenant l'unique ambition. Ainsi il n'y aura plus de fin de non-recevoir de notre côté. (14 octobre 1841.)

Le retard apporté à la conclusion du traité a été bien fâcheux. Il fallait tâcher de s'entendre et de signer pendant que Léopold était à Saint-Cloud. Maintenant l'affaire me semble, sinon manquée, du moins bien aventurée. (15 octobre.)

Tout cela prouve la mauvaise foi du ministère français : et ce pays-ci qui ne demande qu'à rester dans la sphère de la France, sera jeté dans la sphère hollando-germanique, ce qui sera un grand malheur pour tous. Léopold sait bien que l'excellent Père fait, lui, tout ce qu'il peut. (26 octobre.)

Il est essentiel qu'on se persuade en France et que l'on comprenne que l'espèce de blocus commercial dans lequel la Belgique se trouve maintenant ne peut pas se prolonger plus longtemps; et que nous devons absolument, pour vivre, trouver des débouchés d'un côté ou de l'autre. (13 décembre.)

Mais on continuait à faire à Paris la sourde oreille, puisque le traité n'était encore qu'une espérance pour les Belges au début de 1842 :

L'espoir du traité français tient en ce moment tous les intéressés tranquilles et dans l'attente. Mais s'il n'est pas signé cette année je suis convaincue qu'avant un an, malgré l'excellent Père, malgré Léopold, la frontière de ce pays sera changée, et nous serons l'alliée de la Prusse. (10 janvier 1842.)

...Dans l'espoir et l'attente de conclure avec la France, nous ne pouvons conclure de traité avec personne. Si nous en concluons avec d'autres Puissances, ce que l'on ne veut pas en France... le traité français devient dès lors impossible. (14 janvier 1842.)

Les avances du côté allemand ne manquaient pas. Lorsque le roi de Prusse vint à Laeken en février 1842, il les formula nettement.

Il voudrait bien rattacher la Belgique à l'Allemagne (6 février). Il n'a pas caché à Léopold combien il désirerait la résurrection de l'ancien Cercle de Bourgogne. Mais malgré le coup de pied que nous ont donné les Chambres et le peu de bonne volonté qu'on témoigne en France pour un traité avec nous, cela ne changera rien ni aux vues, ni aux désirs de Léopold, si ce malheureux traité peut enfin être conclu.

Cela prouve seulement que si l'on nous repousse en France, il sera très facile de s'entendre avec l'Allemagne. Le roi de Prusse a pris à cet égard l'initiative d'une manière très explicite. (16 novembre 1842.)

Le Roi Léopold voyait donc l'intérêt de la Belgique dans un accord commercial avec la France, au point même de souhaiter une union douanière.

Malgré tous les avertissements donnés au gouvernement français sur le danger d'une rupture commerciale, malgré le désir du roi Louis-Philippe de conclure un accord, le résultat se fit attendre trois ans encore : et c'est le 15 décembre 1845 seulement que la Reine Louise put écrire :

Van Praet (1) est arrivé avec la convention dont Léopold est très content... il ne permettra pas qu'on y touche... c'est une grande affaire d'avoir signé quelque chose. Cela maintient le lien entre les deux pays. Une fois rompu, on ne l'aurait pas renoué facilement.

La Reine évitait de parler en détail à sa mère des difficultés que suscitaient au Roi les querelles souvent toutes personnelles et mesquines entre ses ministres, se bornant à marquer la peine qu'elle éprouvait dans ces occasions trop fréquentes à voir le Roi énervé, quelquefois dégoûté de sa tâche, et chaque fois regrettant la Grèce et l'Orient.

Mais lorsque se produisit en 1840-1841 la crise dans laquelle sombra l'Unionisme, et d'où date la formation des deux grands partis historiques belges, le Roi Léopold tint à donner à Louis-Philippe des explications détaillées, et chargea la Reine de lui faire connaître l'état de la question.

Elle s'en acquitta le 26 mars dans les termes suivants :

Lorsque le ministère de Theux fut renversé l'année dernière, MM. Lebeau et Rogier, qui avaient contribué puissamment à le renverser, entrèrent en quelque sorte au ministère par la fenêtre.

Léopold leur adjoignit, comme ministre de la Justice, M. Leclercq, magistrat considéré, d'opinion indépendante, qui n'entra au ministère que sur ses instances réitérées ; et l'on forma un cabinet libéral modéré qui vivota assez bien jusqu'au commencement de la session actuelle,

(1) Ministre de la Maison du Roi Léopold.

nonobstant le peu de sympathie inspirée personnellement par MM. Lebeau et Rogier, surtout par le mode de leur arrivée au pouvoir. La lutte qui s'engagea au début de la session ne fut d'abord qu'une question de personnes. Mais ces messieurs la firent dégénérer en une question de principes : et, en cherchant à se poser comme les représentants exclusifs du parti libéral, soulevèrent tous les catholiques contre eux.

Ils demandent maintenant à Léopold la dissolution des Chambres, afin d'écraser le parti catholique dans les nouvelles élections dirigées par eux.

Léopold, qui désire avant tout éviter une lutte acharnée qui diviserait le pays en deux camps, et qui ne veut pas sacrifier le parti catholique qui est, au fond, le parti national, se refuse à cette mesure avec d'autant plus de raison que la moitié de la Chambre sera renouvelée au mois de juin conformément à la Constitution, et voudrait former un ministère libéral modéré, dont le personnel rassurerait les libéraux sans effaroucher les catholiques, et qui pourrait être soutenu par la majorité des deux partis.

Au ministère Lebeau, démissionnaire, succéda un ministère centre droit formé par M. Nothomb (1). Il trouva assez d'appui dans les deux Chambres pour faire voter, en 1842, une loi sur l'enseignement primaire qui dura jusqu'en 1879.

Mais les élections de 1845 qui marquèrent une forte avance anticatholique l'affaiblirent sensiblement. Le 14 et le 15 juin 1845 la Reine écrit :

Léopold est dans le pétrin et absorbé par tous les ennuis imaginables. Les dernières élections, faites en haine des Jésuites, ont été dirigées personnellement, je ne sais pourquoi, contre M. Nothomb qui n'est pourtant pas Jésuite, dont la supériorité incontestable excite l'envie. Il est certain qu'elles dénotent une réaction anticatholique.

(1) Antérieurement la Reine l'a appelé : « notre petit Thiers. »
(23 novembre 1841.)

Au ministère Nothomb succéda un ministère mixte formé par M. Van de Weyer, qui ne tint pas. La Reine écrit, au début de mars 1846 :

Le ministère s'est dissous de lui-même pour des querelles intestines... Personne ne veut être ministre, ni d'un côté, ni de l'autre, et je ne sais comment cela finira. Léopold est admirablement patient, mais dégoûté au dernier degré, et ne cesse de regretter le jour où il a consenti à venir ici.

A la fin de ce même mois, le Roi offrait, pour la seconde fois, le ministère à Charles Rogier qui formula la prétention de pouvoir faire éventuellement dissoudre les Chambres par le Roi, presque à son gré. Léopold I^{er} ne céda pas, et la Reine écrit, à la fin de mars 1846 :

Malheureusement cela ne rend pas la formation d'un ministère plus facile. Tout est si personnel et si négatif, et il y a si peu de patriotisme chez les hommes publics, et de courage chez les hommes sages... Léopold espère aussi que les années qu'il a passées en Belgique lui compteront pour le purgatoire et seront défalquées du temps qu'il doit y rester. Le fait est qu'il a des ennuis sans le moindre dédommagement. Je ne comprends pas comment il peut tenir à ce gâchis.

Enfin, aux derniers jours de mars, M. de Theux accepta le ministère, mais la situation n'en demeura pas moins troublée et la Reine écrit les 9 et 15 mai :

Nos incertitudes ne font que croître et embellir. On dit maintenant que les conservateurs renverseront eux-mêmes le ministère formé pour les sauver...

Léopold fait tout ce qu'il peut, avec sa loyauté habituelle, pour maintenir et conserver son ministère. Mais il est fâcheux qu'il ait dû prendre des hommes dont le nom et le drapeau, beaucoup plus que les actes, effraient le pays et servent de prétexte aux déclamations et aux défections.

Un ministère beaucoup moins bon individuellement,

mais composé d'hommes appartenant à l'opinion libérale modérée auxquels on ne pourrait pas appliquer, comme à M. de Theux, la qualification de clérical, ferait immédiatement cesser une agitation de commande beaucoup plus factice que réelle. Léopold le sait, mais il y aurait lâcheté à abandonner maintenant des gens qui se sont dévoués quand tous faisaient défaut ; et, je le répète, il ne le fera pas.

D'ailleurs tout est si drôle ici qu'il est bien difficile d'apprécier la situation et le remède à appliquer. Les actes et les paroles n'ont pas ici la même acception que dans le reste du monde.

Je ne suis pas effrayée, pour ma part d'un mouvement démagogique qui est seulement à la surface, et qui est fortement chauffé et excité par l'argent et les scandaleuses intrigues du roi de Hollande.

Il y a beaucoup d'Orangisme au fond du libéralisme du moment. Mais malheureusement les catholiques, avec leurs exagérations de couvent, leurs démonstrations en faveur des Jésuites, et toutes les bêtises qu'ils font, prêtent singulièrement le flanc aux attaques de leurs ennemis et justifient une partie de leurs griefs... Ces sortes de choses entraînent des réactions sans profit et font un mal incalculable à la religion qu'on prétend servir...

Du Congrès libéral tenu en mai 1846, et qui eut une si grande influence sur la destinée de ce parti, la Reine n'a pas prévu la portée, car elle écrit les 16 et 30 mai 1846 :

Le Congrès libéral ne m'effraie pas beaucoup, et j'ai plus peur des fautes de nos catholiques que des entreprises de nos libéraux... Il paraît que le Congrès est fort embarrassé de son attitude.

Le fossé que ce Congrès creusa entre les deux partis détruisit les efforts de modération et d'unionisme du Roi Léopold.

Léopold est bien ennuyé, et surtout exaspéré de toutes les bêtises que l'on continue à faire ici. Il a eu hier au

soir, en arrivant, un accès de colère qui l'a empêché de diner et lui a fait porter le sang à la tête... (25 mai.) Il a toujours à lutter contre l'absurdité : et de faire le travail de Pénélope est une rude tâche. (28 mars.)

Ce Congrès libéral fut la préface des élections de 1847 qui donnèrent définitivement au parti libéral, dans les Chambres, une majorité qu'il conserva, sauf une courte interruption, pendant plus de vingt ans. Cette situation n'était pas de nature à plaire au Roi : et à plus d'une reprise, il ne dissimula pas son sentiment à cet égard. Mais devant la fidélité des électeurs au parti libéral, son zèle dut s'appliquer surtout à empêcher les vainqueurs d'abuser de leur force contre leurs adversaires.

CHAPITRE XIII

LA REINE LOUISE ET LA POLITIQUE FRANÇAISE EN 1840 LA QUESTION D'ORIENT

Le 1^{er} mars 1840 Thiers forma le quinzième Cabinet du gouvernement de Juillet. Il ne dura que huit mois, et c'est seulement après lui que la France connut, avec Guizot, quelque stabilité ministérielle.

La Reine Louise, on l'a déjà vu, n'estimait pas celui qu'elle appelle plus d'une fois dans ses lettres « le Petit » ou « le Nain », et dont, elle dit encore, le 12 septembre 1840 :

Thiers tourne à tous les vents : il n'est pas assez digne (1).

Pourtant dans la confusion extrême du moment, lui apparaît-il, à la chute du ministère Molé, comme l'homme indiqué.

Le 13 janvier 1840, elle décrit la situation comme suit :

Je partage le mépris de Joinville pour ces exploiters intéressés qui s'intitulent hommes politiques. Tout s'abaisse, se rétrécit, s'avilit d'une manière pitoyable, effrayante et dégoûtante ; et l'on comprend que la misanthropie soit une des maladies du siècle.

(1) Son premier ministère avait duré de 22 février au 6 septembre 1836.

Mais elle ajoute, le 24 :

Tant que le Père ne se résignera pas à appeler Thiers, les choses ne changeront pas.

Dès les premiers jours de son existence, ce Cabinet fut en danger : déjà le 17 mars, à la veille d'un vote sur les fonds secrets, la Reine Louise écrit :

J'attends impatiemment le résultat du vote, non par sympathie pour « le l'etit », mais parce que sa chute serait un gros échec pour le pouvoir.

Thiers, à la recherche de diversions pour l'opinion publique, imagina d'exploiter au profit de la monarchie les souvenirs du premier Empire par le retour en France des cendres de Napoléon.

La Reine dit de ce projet, le 15 mai, à sa mère :

Je comprends l'effet que vous a produit le « puff » sur les cendres de Napoléon, et votre sentiment sur l'envoi de Joinville.

Il est certain que c'est pure comédie, et sur ce dernier point il y a bien quelque chose à dire. Mais... c'est l'extension de la pensée de Versailles : « A toutes les gloires de la France. »

Et le 18 :

Il faut que cette mesure n'ait point de queue, et qu'on n'en laisse pas tirer de mauvaises conséquences.

Elle en eut pourtant une : le débarquement de Louis-Napoléon à Boulogne le 5 août. Mais l'insuccès de cette tentative fut complet, et on sait que le Pré-tendant la paya de cinq ans d'incarcération au fort de Ham. S'il faut en croire les bruits que la Reine rapporte le 11 août, Bonaparte était plein d'illusions.

Quant à Louis Bonaparte, il doit être réellement fou d'avoir tenté une seconde expédition comme celle de Strasbourg, et cela dans ce moment-ci, et venant d'An-

gleterre. On nous racontait hier qu'il doutait si peu du succès de son entreprise qu'il avait donné rendez-vous aux Tuileries à plusieurs de ses amis.

Son intention était de se faire Empereur des Français, de prendre l'Italie pour apanage de son fils aîné, d'indemniser l'Autriche en annexant la Bavière et le Wurtemberg à ses États, et de reprendre la limite du Rhin en sacrifiant à la Prusse les États secondaires de l'Allemagne.

Il s'est montré ici fort en fonds, et on annonce qu'il reçoit d'assez fortes sommes de l'Empereur Nicolas.

La politique extérieure du second ministère Thiers connut les heures les plus critiques de la question d'Orient. Partagé entre son désir de ménager l'alliance anglo-française, « qui est la bête noire de l'empereur Nicolas » et celui de protéger le Pacha d'Égypte, Méhémet-Ali vainqueur de son suzerain, le sultan Mahmoud-Khan, le gouvernement ne sut ni prendre en temps opportun des mesures énergiques, ni profiter des occasions d'intervenir ; si bien que lord Palmerston se crut tout permis ; et la Reine put écrire, le cœur serré, à sa mère, le 25 novembre :

Léopold a eu hier des nouvelles de Palmerston qui triomphe de ce qu'il appelle lui-même l'humiliation de la France.

Palmerston avait en effet exclu la France du concert européen en concluant le 15 juillet avec la Russie, l'Autriche et la Prusse, la convention de Londres. Passant bientôt aux actes, il ordonna le bombardement de Beyrouth que la Reine appelle justement « un acte de piraterie ».

Les Souverains belges étaient précisément, en ces heures graves, les hôtes de la Reine Victoria, et le Roi Léopold déployait toute son activité pour conjurer un cataclysme. A Londres on jouait l'ignorance ;

car on prétendait que la France méconnaissait l'esprit de cette convention.

Il ressort évidemment de ce que Léopold a appris que l'idée d'empêcher par la Quadruple alliance le renouvellement du traité d'Unkar-Skelessi (1) et de substituer ainsi le protectorat de plusieurs ou de tous, au protectorat intéressé de la Russie a été une des principales causes de la fausse démarche du ministère anglais. (7 août 1840.)

La Reine ajoute, le 11 (de Buckingham) :

On est ici très pacifique. On n'avait pas prévu l'effet en France des dernières mesures prises pour l'Orient. Du reste, nous n'entendons pas les Anglais, et ils ne nous comprennent pas. Sussex (2) fait dire au Père qu'on n'a voulu, ni offenser la France, ni relâcher l'alliance sur laquelle repose la paix du monde. On ne voulait qu'empêcher le renouvellement du traité d'Unkar-Skelessi. Les susceptibilités françaises ont fait d'une mesure contre la Russie une mesure contre la France.

Léopold, ayant l'espoir de mener à bien le projet dont il entretient le Père d'un traité de cinq Puissances pour garantir l'existence de la Porte, désire attendre Guizot (3).

Le 21 :

Je viens de quitter, écrivant à Guizot, Léopold qui a été très actif et bien occupé hier, et, je l'espère, avec succès...

Le 25, d'Ostende :

Léopold a écrit au Père et à Thiers pour les mettre au courant de l'état des choses en Angleterre et éviter toute confusion... Il a fait tout ce qu'il a pu, et que lui seul pouvait faire... Mais je crains que maintenant qu'il est parti, les personnalités et les susceptibilités des uns et

(1) (8 juin 1833). Ce traité laissait aux seules flottes russes le libre passage par les Dardanelles.

(2) Le Duc de Sussex, oncle de la Reine Victoria.

(3) Guizot était alors ambassadeur à Londres.

des autres ne nuisent au résultat, et n'empêchent même de l'atteindre.

Le langage tenu aux représentants des Puissances par Louis-Philippe donna un peu aux Souverains Belges l'espoir d'un redressement de la situation. La Reine écrit, le 27 août :

Léopold et moi sommes enchantés du langage tenu par le Père aux envoyés des trois Cours. Nul doute que cela leur ait fait un grand effet.

Au reste, les Prussiens et les Autrichiens sont en ce moment fort effrayés et peu charmés du piège que leur a tendu Palmerston.

Mais ils ratifieront, tout en désapprouvant, la convention de Londres par mauvaise honte, pour ne pas se séparer, et dans l'espoir de rompre l'alliance anglo-française.

Le 11 septembre :

La crise actuelle est grave. Le sentiment public reste fidèle à l'alliance anglo-française. Mais la haine de la Russie et de Palmerston et la lâcheté de l'Autriche et de la Prusse risquent, malgré la fermeté du Père, de déchaîner la catastrophe que celui-ci, au grand profit de l'humanité et au péril de ses jours contient depuis dix ans.

Soyons calmes, mais si on nous en fait sortir, frappons un grand coup.

Le 15 septembre, les prévisions de la Reine se sont vérifiées. Elle écrit :

L'Autriche et la Prusse ont eu la lâcheté de ratifier le traité. Ce qui est fait est fait. Mais je crois qu'il serait essentiel que le gouvernement français prévise quelques éventualités et crie aux Anglais et aux Russes : Halte-là ! Nous avons beaucoup supporté ; mais vous ne dépasserez pas certaines limites... Ce n'est pas conserver sa liberté d'action que d'attendre les événements et de se laisser gouverner par eux...

Léopold m'écrit [de Wiesbaden] qu'il est très inquiet

de la situation, Palmerston ne voulant négocier sur de nouvelles bases qu'après l'exécution de la convention. Il me dit qu'il écrit en Angleterre à Victoria. La pauvre petite est des plus pacifique, et n'a pas d'idée où on la mène.

Ce défaut de résistance chez la jeune Souveraine laissait beau jeu au ministre anglais.

On ne se fait pas d'idée de la légèreté et de l'entêtement de la vanité de Palmerston.

Les conseils d'énergie donnés à Louis-Philippe par sa fille et son gendre ne furent pas suivis, et son pacifisme les désole. La Reine écrit le 19 septembre :

Léopold (1) est dans la douleur du discours ultra-pacifique que l'on prétend que le Père a tenu à Apponyi (2), et qui, dit-il, aura détruit tout son ouvrage (3). Car ce n'est que par la *peur* de la *guerre* que l'on peut mater les Puissances : et des paroles trop pacifiques auraient pour résultat immédiat de faire exécuter les conventions de Londres avant que les négociations soient reprises, comme le désire Palmerston.

Dans toutes les lettres qui suivent celle-ci, on trouve la même préoccupation du danger de cette politique timide, du « péril pour le Père de laisser croire au pays qu'il n'a pas souci de son honneur » ; de la nécessité « que le Père ne se sépare pas de l'opinion du pays et ne se laisse pas abattre ».

La Reine écrit directement à Louis-Philippe son désir « que la Note aux Quatre Puissances qui nous ont odieusement trompés soit ferme et énergique ; car elles ont besoin d'une leçon ». (9 octobre.) Mais sa

(1) Le Roi faisait en ce moment une cure à Wiesbaden.

(2) Ambassadeur d'Autriche à Paris.

(3) Le Roi avait fait peu auparavant un séjour en Angleterre durant lequel il s'était efforcé, une fois de plus, de calmer le ministère anglais.

voix ne rencontra pas d'écho puisqu'elle écrit à sa mère le 13 :

Je suis fâchée que le Père ait trouvé ma lettre trop dans le *mouvement*. Je n'ai cependant écrit que ce que Léopold m'a dit d'écrire, et qu'il aura probablement répété au Père.

Et il ne resta bientôt plus qu'à enregistrer tristement les efforts tentés et les fautes commises. La Reine les résume dans ses lettres du 28 octobre et du 5 novembre :

Malheureuse question d'Orient ! Mais je crains bien que tous les efforts n'échouent devant le mauvais vouloir et l'enivrement des uns, l'aveuglement, l'hésitation et la timidité des autres.

Il est bien malheureux que l'on ait rejeté dans le temps la proposition de l'Angleterre de forcer les Dardanelles. Nous ne risquions rien à accepter le concert, et, au lieu d'être dans la position où nous nous trouvons maintenant, nous nous trouverions dans une situation superbe. Du refus que nous avons fait date la rupture de l'alliance anglaise et toutes ses conséquences malheureuses pour nous, funestes peut-être au monde.

Et ailleurs (6 janvier 1841) :

Il est triste de penser que c'est bien involontairement que le Père leur a donné gain de cause en Orient. Le plus petit obstacle apporté par lui au traité du 15 juillet, l'envoi seul de la flottille devant Alexandrie, ou seulement de quelques bons officiers pour défendre Saint-Jean d'Acre, et leurs succès, si facilement obtenus, se changeaient en honte et en revers.

La situation isolée de la France dura autant que le ministère Whig. Dès qu'il tomba (août 1841) et que Palmerston n'eut plus le pouvoir, les rapports avec l'Angleterre s'améliorèrent sous Robert Peel et Aberdeen. Le traité des Cinq Puissances, auquel travail-

lait déjà le Roi Léopold en août 1840 (1) fit rentrer la France dans le concert européen.

De ce traité sortit la convention des Détroits (13 juillet 1841) qui conféra au Sultan le droit d'interdire le passage des Dardanelles aux navires de guerre de toute nation.

Le ministère Thiers, « dont la retraite ne facilitera rien et que Léopold regrette vivement comme moi » (26 octobre), tomba pourtant et fut remplacé le 29 octobre par celui dont Guizot fut l'âme et que la Reine trouve « malheureusement terriblement pur-sang ». Elle ne résiste pas à faire une critique sévère du discours de son Père et des premières paroles de Guizot au Parlement :

Je ne dis pas que le discours du Trône eut dû être plus belliqueux : mais je l'aurais voulu plus ferme, plus sec, et plus fier. Il était inutile, après le soufflet reçu, de parler si longuement du désir de maintenir la paix. (8 novembre.)

Quant au discours si doctrinaire de Guizot... je le déplore profondément. Ce qu'il dit me serait égal si nous étions décidés à soutenir notre rang dans le monde. Ce qui m'afflige et m'humilie, c'est de penser que nous sommes si bas que nous avons besoin de l'aide de pareilles gens pour nous tirer d'affaire. (21 novembre.)

En bonne et respectueuse fille, la Reine espère le lendemain que sa mère n'aura pas montré cette lettre à son excellent père ; et aussi que le pays aura à celui-ci « de la reconnaissance pour avoir maintenu la paix au péril de ses jours et de sa couronne ». »

Si affligée que fût la Reine du pacifisme, à son avis exagéré, de la politique française, elle ne manquait pas une occasion de marquer aux étrangers le profit qu'en tirait l'Europe. Racontant à sa mère le 30 octobre 1840 que le ministre de Prusse, comte de Bülow, lui avait manifesté la veille son indignation à propos

(1) Voir plus haut la lettre de la Reine du 11 août.

du nouvel attentat contre Louis-Philippe (1), elle ajoute :

J'ai pris texte de là pour lui dire qu'il me semblait que l'on devrait tenir un peu plus compte au malheureux Père de tous les services qu'il rend à la paix du monde au *péril de ses jours* pour lui rendre sa tâche plus facile, au lieu de lui créer toujours des embarras.

Le cabinet du 29 octobre 1840, sous la présidence du maréchal Soult, marque le début de la politique ultra-pacifique de Guizot, alors seulement ministre des Affaires étrangères. Il fallut quelques efforts pour lui faire patronner le projet des fortifications de Paris, seul bon héritage du précédent cabinet.

Soult y est opposé par jalousie de Thiers. (19 janvier 1841.)

Mais :

L'humeur qu'elles donnent outre-Rhin et outre-Manche est une preuve de plus de leur utilité.

Aussi les Souverains Belges en étaient-ils chauds partisans, et la Reine Louise donne à sa mère le conseil de ne pas rompre avec Thiers, à cause des fortifications. L'ancien ministre continua, quoique entré dans l'opposition, à en défendre l'urgence, sans rien en sacrifier, malgré les efforts de ceux qui en voulaient réduire l'importance.

Léopold, écrit la Reine le 27 janvier 1841, qui est très ardent pour les fortifications, fait bon marché de l'enceinte, qu'il considère même comme un embarras ; et préférerait, si les forts étaient écartés, que toute la loi fût rejetée.

Elle fut votée, et ce grand travail exécuté en entier de 1841 à 1846.

(1) Darmès. — C'était le cinquième depuis 1832.

CHAPITRE XIV

LES MARIAGES DU PRINCE DE JOINVILLE (1840) ET DE LA PRINCESSE CLÉMENTINE (1843)

a) *Le Prince de Joinville.*

Il est question pour la première fois, dans la correspondance de la Reine, en janvier 1840, d'un mariage pour le Prince de Joinville, « si bon, et d'une nature si généreuse, en dépit, et peut-être à cause de son indomptable tête ». (18 janvier.)

...On devrait bien le déterminer à épouser une de ces petites Brésiliennes, surtout Francisca, qui est fort jolie et a de bonnes manières. Januaria est plus petite, déjà très forte, et dans le genre de Doña Maria. (12 janvier 1840.)

On sait que l'Empereur du Brésil Dom Pedro I^{er} avait successivement cédé son trône de Portugal à sa fille Doña Maria da Gloria, et celui du Brésil à son fils Dom Pedro II, enfants, comme Doña Januaria et Doña Francisca, de sa première femme, Léopoldine, Archiduchesse d'Autriche.

Pendant deux ans, sa carrière de marin empêcha sans doute le jeune Prince de Joinville de songer au mariage, et nous ne voyons plus la Reine Louise entretenir sa mère de cette affaire. Elle ne cessait pourtant pas d'y songer, puisqu'elle écrit le 9 septembre 1842 :

Plus j'y pense, plus je désire ce mariage. Si la petite a été bien élevée, c'est le plus convenable de tous, vu la

position, et j'ajouterai le caractère de Joinville, qui ne s'arrangerait pas d'une princesse allemande métaphysique, compassée, et élevée dans toutes les rubriques des petites Cours.

Et le 29 novembre, comme on entend dire que le Prince Adalbert de Prusse va au Brésil pour épouser la Princesse Januaria :

Je n'aime pas beaucoup ce voyage maintenant, et je crains toujours que, pour ne pas nous y être pris à temps, nous manquions ce qui eût été si facile quelques mois plus tôt.

Le voyage du Prince allemand n'eut probablement pas lieu ; et tout s'annonce bientôt conformément aux vœux de la Reine, qui écrit, le 20 décembre 1842 :

Je suis bien heureuse des bonnes nouvelles que vous avez eues de notre bon Joinville. Dieu veuille que le reste de son voyage soit également heureux. La Grosse (1) m'a parlé dans sa dernière lettre des vœux ardents qu'elle forme pour la réussite du but du voyage.

Le Prince de Joinville fut très cordialement accueilli à Rio de Janeiro. Il avait vingt-quatre ans, était donc bien jeune pour assumer la formation d'une Princesse de dix-neuf ans, dont on ne pouvait nier qu'elle fût encore « bien enfant », et ce, à tel point qu'on envisageait plus de lui donner, à son arrivée en France, « une gouvernante qu'une Dame ».

Mais la Reine Louise assure sa mère que cette belle-fille n'en sera que plus malléable. Elle a, dans l'issue favorable de cette affaire, une confiance que l'événement justifia.

Joinville hésite, écrit-elle ; mais il y regardera à deux fois avant de prendre une décision qui vous ferait de la

(1) La Reine Doña Maria de Portugal.

peine. Il a entrepris ce grand voyage pour vous. Il ne faiblira pas au grand moment.

Le Prince de Joinville, en effet, se maria au Brésil avant de revenir en France.

b). *La Princesse Clémentine.*

Nous avons vu précédemment avec quelle maternelle sollicitude la Reine Louise s'était intéressée au mariage de sa sœur Marie, ainsi qu'à ceux de ses frères Chartres, Nemours et Joinville.

Elle ne s'occupa guère moins de fixer l'avenir de la princesse Clémentine dont la vocation pour le mariage ne faisait aucun doute pour les siens. A dix-huit ans déjà, elle s'était imaginé, en mai 1835, que le comte de Syracuse venait à Paris pour elle. Deux ans plus tard les Souverains Belges eurent l'idée de diriger vers elle le Prince Ernest de Saxe-Cobourg, fils aîné du Duc, surnommé dans sa famille « le Pieux ». La Reine écrit le 7 janvier 1837 :

L'affaire du Pieux n'est pas manquée. Il y a tout espoir qu'elle réussira. Mais elle traîne en ce moment; et je crois qu'il y a plusieurs points qu'il faut que Léopold éclaircisse avec son frère avant de vous donner une réponse.

Et le 13 février :

Je crains toujours que le Pieux ne fasse à Berne la connaissance de quelque Princesse allemande qui lui convienne mieux que Clémentine.

Le 26, comme le Duc de Cobourg s'annonce à Bruxelles, se rendant en Angleterre, la Reine demande à sa mère des précisions sur la dot qui serait promise éventuellement à la princesse Clémentine, dot qu'elle suppose être de cent mille francs. C'était le chiffre

promis à la Princesse Marie si elle devenait Duchesse de Wurtemberg.

Mais la Reine exprime aussi en même temps la crainte qu'aux yeux du Duc de Cobourg, l'engagement à prendre d'élever dans la religion catholique les filles à naître de cette union ne soit un obstacle absolu.

Entre temps, en décembre 1838, on parle au Roi Léopold, à Wiesbaden, pour la Princesse Clémentine, du Prince royal de Bavière.

La Reine ne croit pas ces ouvertures sérieuses.

Je ne crois pas à la réussite. On le dit déjà très vieilli. Il est déjà presque chauve et ne paraît pas avoir une très bonne santé.

En novembre 1839, toute idée de mariage avec « le Pieux » était abandonnée, bien que ce Prince fût encore célibataire (1); et l'impatience de se marier ne diminuait pas chez la Princesse Clémentine. Son caractère à cette époque est discrètement indiqué par la Reine dans sa lettre du 11 décembre :

Clémentine n'est généralement fatiguée que de ce qui l'ennuie.

Des lettres de 1840 on peut inférer que la première idée d'épouser celui qui devint son mari, le Prince Auguste de Saxe-Cobourg, vint à la Princesse Clémentine elle-même : idée qui n'eut longtemps aucun succès dans la famille de Louis-Philippe.

Leur rencontre eut lieu à l'occasion du mariage du Duc de Nemours avec la Princesse Victoria de

(1) Ernest II de Cobourg épousa en 1842 la Princesse Alexandrine de Bade. La Reine Louise écrit le 4 février 1842 : « Le Duc est peu charmé de ce mariage, à cause du demi-sang, et parce qu'elle n'a pas de fortune. Mais on dit qu'elle est la plus jolie princesse et la mieux élevée de toute l'Allemagne : et le Prince l'a trouvée si charmante à son passage à Carlsruhe que, sans plus attendre, il lui a offert son cœur et sa main. »

Saxe-Cobourg, sœur du Prince Auguste : et lorsque la Reine Marie-Amélie signala à sa fille Louise ce qu'elle découvrait des projets de la Princesse Clémentine elle reçut, en réponse, un portrait assez peu flatteur du jeune Prince.

Auguste Cobourg est un bon garçon qui ne manque, malgré son air épais, et même un peu niais, ni d'esprit, ni d'observation surtout, mais qui est très facile à prendre par la vanité...

Il n'est pas indiscret... Mais par un certain mélange de niaiserie et de malice qui n'est pas tout à fait étranger à son caractère, il pourrait raconter ou répéter beaucoup de choses qu'il ferait aussi bien de garder pour lui. (16 avril 1840.)

Il est vrai que la Reine Louise, repentante d'avoir été peu charitable à force d'être sincère, essaya de réparer le lendemain en écrivant :

Auguste est vraiment un bien bon garçon. Je rends justice à ses bonnes qualités. Très aimable, affectueux, pas indiscret.

Je crains seulement qu'il répète des choses inutiles à redire.

Le fond du portrait restait le même : et il y eut, à ce moment, quelques inquiétudes aux Tuileries, puisque la Reine Louise écrit, le 19 :

Vous pourrez rassurer le Père au sujet d'Auguste. Il est plus jeune que Clémentine ; et ses vues et celles de la famille sont tournées d'un autre côté... Quand je vous reverrai, je vous parlerai de notre plan sur lui ; et je pense que vous l'approuverez.

Avant que l'alliance Cobourg se dessinât définitivement pour la Princesse Clémentine, un autre candidat s'était présenté lui-même : l'Infant d'Espagne, Don François d'Assise, âgé seulement de dix-neuf

ans. L'alarme fut chaude, mais courte. La Reine écrit, le 1^{er} avril 1841 :

Un mariage avec Paquito m'inspirerait une sorte d'horreur. Cependant il faut y réfléchir. Clémentine, qui m'en a écrit, ne m'en paraît pas autrement effarouchée. Je crois vous avoir dit, cet été, qu'elle y pensait d'elle-même, qu'elle ne repoussait pas tout à fait cette idée.

Et le 4 avril, quand cette candidature fut définitivement écartée :

C'était plutôt le rêve d'un enfant qui veut devenir indépendant qu'une idée sérieuse ; mais il était nécessaire de consulter Clémentine.

Il est probable que l'abandon de cette idée matrimoniale rejeta plus vivement la Princesse vers la réalisation de la précédente ; car en mars 1842 la Reine Louise est positivement chargée de sonder les dispositions du côté Cobourg. Elle donne à ce sujet les précisions suivantes :

Le Prince Ferdinand désire marier le Prince Auguste pour le sortir des pourrissoirs que sont les garnisons autrichiennes. Mais il voudrait qu'il ne lui en coûtât rien.

La Reine ajoute que si on veut aboutir, il faut se presser ; car la cour d'Angleterre s'occupe de marier le Prince Auguste avec une Princesse allemande.

Le Prince Ferdinand préférera le mariage avec Clémentine à tout autre, à cause de la famille, et du « cash ». Il se soucie très médiocrement d'une Princesse de Bavière qui l'induirait en grande dépense... Car ils sont extraordinairement bouffis à Munich.

Elle dégage toutefois sa responsabilité en répétant que le Prince Auguste n'est pas l'affaire de sa sœur. Car il est vaniteux : sa position à Vienne, déjà fausse, le sera bien davantage s'il épouse une Princesse

Française. Donc il « n'est qu'un pis aller », en quelque sorte « un mari à tout prix ». Il ne sera, du reste, pas facile d'arranger ce mariage bien que le Prince Auguste soit attiré par le million de dot.

Léopold veut bien s'en occuper, si vous le désirez, malgré tous les désagréments qu'il a eus dans l'affaire Nemours... Il vous aidera, parfait dans cette circonstance comme dans toutes, mais ne donnera pas de conseils... Au fond, il trouve le mariage désavantageux pour Auguste comme pour Clémentine.

Mais, après tout, sa sœur étant d'âge à prendre une décision, la Reine se contente de l'engager une dernière fois à bien peser à l'avance tous les inconvénients. Sages conseils qui ne furent guère suivis.

On voit dans la lettre du 19 mars comment la Princesse brûla les étapes.

Je suis désolée qu'on ait monté la tête de Clémentine si légèrement sur cette malheureuse affaire avant d'avoir bien pesé tous les obstacles, et la *faisabilité*... Léopold considère, comme moi, sa résidence à Vienne tout à fait impossible... Elle ne peut épouser un simple major Autrichien... Or, il voudra rester militaire ; car il se croit une valeur !

A quelques jours de là, l'affaire est déjà sérieusement engagée.

L'impression de Léopold est que le Prince Ferdinand a passé fort innocemment par Paris (revenant de Londres). Alors lui et Auguste ne pensaient qu'au mariage allemand. Mais ils ont été retournés par ce qu'ils ont vu, ou cru voir dans les allures des uns et des autres, et surtout par les *malheureuses* et vraiment *incompréhensibles* confidences de Victoria.

Il regrette bien vivement, ainsi que moi-même, — toute convenance, fierté et délicatesse à part, — que l'on ait ainsi avoué un désir qu'il était essentiel à tous égards de cacher. (23 mars.)

Bientôt on en vient à parler finances. La Reine sait que son beau-frère porte toute la charge de l'emprunt Cobourg de 6 millions de francs, et qu'il ne dotera pas largement son fils. Elle écrit :

Après son père, Guste aura toujours une belle fortune ; mais de son vivant, je le crains, il ne donnera rien... L'idée du million de dot, et de vous le laisser aux Tuileries comme un fils de plus lui sourit beaucoup.

Puis, le 16 mai :

Le Prince Ferdinand ne donnera que 50 000 francs par an comme dot. Je crains que le Père n'en profite pour rejeter la chose, ce qui serait doublement à regretter. Car si cette affaire doit manquer, je serais très fâchée, je l'avoue, pour Clémentine et pour son avenir, que ce fût pour une question d'argent.

Vint enfin la demande officielle, formulée comme suit par la Reine Louise :

Le Prince Ferdinand, passant à Paris, ayant cru voir qu'un mariage entre Auguste et Clémentine ne serait pas désagréable à la famille, s'en est ouvert à Léopold en le priant de s'informer officiellement si sa demande serait agréable ou désagréable.

Le Père a répondu qu'avant de donner d'opinion à cet égard il désirait avoir des éclaircissements sur quatre points qu'il a posés. Le Prince Ferdinand a répondu explicitement. Il s'agit maintenant de savoir si vous êtes satisfaits, et ce que vous voulez faire. (20 mai 1842.)

La réponse ayant été affirmative, on se mit à l'œuvre de tous côtés pour procurer au futur ménage le meilleur rang possible, et on y réussit.

La position d'Auguste est clairement définie, et, grâce aux efforts persévérants de Victoria [la Reine d'Angleterre] qui a fait parler très haut sur ce point à Vienne, elle s'améliore tous les jours.

Il a été reconnu positivement par le Prince de Metter-

nich que le Prince Ferdinand et ses enfants étaient, non sujets Autrichiens, mais Princes étrangers, et que, comme tels, ils prenaient rang immédiatement après la famille Impériale. (20 mai 1842.)

Le Prince Auguste aurait voulu plus encore.

Je crois qu'il ne sera pas facile de faire reconnaître le rang de frère de roi à Auguste comme à son père. Ferdinand de Portugal (1) est bien Roi, mais seulement à titre de mari d'une Reine (Kings Consort, comme disent les Anglais), et mon Roi l'est de son propre droit, ce qui fait et fera peut-être une différence. (26 mai.)

Il eût souhaité aussi continuer la carrière militaire pour laquelle il se figurait avoir des dispositions spéciales. Ne pouvant plus décentement porter l'uniforme de major Autrichien, il eut la velléité d'entrer au service de Saxe. Le Roi Léopold le lui déconseille absolument.

Léopold croit qu'Auguste ne doit pas continuer à penser à entrer au service de Saxe. Il doit se contenter de porter l'uniforme Cobourgeois, ou un habit Hongrois. (18 décembre 1842.)

Les difficultés redoutées pour le ménage Cobourg-Orléans furent donc matériellement surmontées à Vienne; mais la mauvaise humeur y demeura vive. La Reine écrit le 5 février 1843 :

Il paraît que, quoiqu'ils enragent à Vienne du mariage, qui leur est aussi désagréable que chose puisse l'être, ils se sont fort convenablement exécutés sur l'affaire des rangs.

Au dernier bal de Cour, Ferdinand et Auguste ont passé immédiatement après la famille Impériale, et on leur a donné des fauteuils comme aux archiducs. Cela s'est poliment passé. Mais le mariage leur est odieux. Ils ne peuvent supporter la proche parenté avec la famille Impériale et

(1) Frère d'Auguste.

l'idée que Clémentine pourrait venir à Vienne et y figurer comme cousine germaine de l'Empereur (1).

Cette mauvaise humeur de la Cour, que partageait la société viennoise, se traduisit en janvier 1843 par une provocation en duel adressée par un comte Zichy au Prince Auguste. La Reine en dit, le 26 :

Il y a eu un quasi-duel entre Auguste et le comte Zichy. J'ai vu avec plaisir qu'Auguste avait fait preuve, en cette circonstance, d'autant d'esprit que de tact, et avait su mettre les rieurs de son côté par son aplomb.

Ils crèvent de dépit à Vienne du mariage.

Avant que cette union soit célébrée, il y eut bien quelques frictions encore à propos du contrat, quand le Prince Ferdinand formula l'étrange demande qu'en cas de second mariage l'épouse perde son droit au douaire, tandis que l'époux conserverait le sien.

Le Prince fut également légitimement mécontent que le comte de Flahaut, ambassadeur de France à Vienne, ait, au moment de la signature du contrat, réclamé de lui une copie de son testament comme gage de la cession promise du majorat Cobourg au Prince Auguste. Ces démêlés désolent la Reine Louise :

Je suis fâchée des chicanes sur le contrat, et je voudrais que nous nous montrions moins « fiscaux »... Cette âpreté me paraît de mauvais goût... je ne puis me défendre de cette impression.

Elle écrit encore, le 23 février 1843 :

Ces exigences de Flahaut font beaucoup et inutilement jaser à Vienne... Le pauvre Prince Ferdinand, qui a eu le courage de nous donner successivement ses enfants en dépit de la Cour de Vienne... méritait d'être un peu

(1) La mère de l'Empereur Ferdinand 1^{er} était sœur de la Reine Marie-Amélie.

mieux traité. Et je déplore vivement pour lui, et surtout pour nous, la défiance tracassière de Flahaut... Tâchez qu'à l'avenir ces sortes de choses ne se renouvellent pas.

Le mariage eut lieu le 19 avril 1843, et la Reine écrit le 10 mai :

Clémentine me mande que non seulement elle s'accoutume facilement à sa nouvelle vie, mais qu'elle lui plaît : qu'Auguste est excellent pour elle, et que, pourvu qu'il ne change pas, elle n'a plus rien à désirer.

CHAPITRE XV

LA COUR DE BELGIQUE ET LES AUTRES COURS CONTINENTALES

La jeune Cour belge ne prit que lentement sa place parmi les autres Cours ; car seule celle d'Angleterre lui fut amie dès le lendemain de l'élévation au trône du Roi Léopold.

La révolution s'était faite contre Guillaume d'Orange, gendre du roi de Prusse et beau-frère de l'Empereur Nicolas. Il y avait là déjà de quoi bien indisposer Berlin et Saint-Petersbourg.

Mais le mariage du Roi Léopold avec la fille de Louis-Philippe ne pouvait qu'éloigner davantage de lui les trois Cours absolutistes qui, réunies dans la Sainte-Alliance, avaient, en 1815, rétabli sur le trône la branche aînée des Bourbons.

Dans les occasions où les souverains de Prusse, de Russie et d'Autriche se rencontraient, des propos violents étaient tenus. La Reine rapporte, le 17 octobre 1833, à sa mère, ce que le Prince Louis de Rohan lui a raconté de l'entrevue de ces Majestés à München Grätz.

L'Empereur de Russie fait chaque jour des rodomontades qui dépassent toute croyance. Il ne parle de rien moins que d'envoyer ses légions en Espagne pour soutenir les bons principes, et de leur faire traverser bon gré mal gré la France. Il était très batailleur et très monté. Si l'Empereur provoquait une bonne fois la France et l'Angleterre, l'empire de Russie serait mis à fin, et une Pologne reconstituée sur de larges bases.

Le même Prince de Rohan raconte des choses analogues en revenant de Tœplitz, deux ans plus tard.

Il dit que les Russes visent hautement la dictature de l'Europe, et que l'Empereur Nicolas veut imiter Napoléon. Ceux de ces messieurs qui se trouvaient à Carlsbad vantaient insolemment ce projet. (16 octobre 1835.)

En 1841, les dispositions demeuraient également hostiles.

Il paraît que l'Empereur Nicolas s'est répandu encore en grossières injures contre le Père et sa famille. Heureusement que les injures de ce *barbare* nous touchent très peu, et même son hostilité nous rend plus *national*. (14 novembre 1841.)

Toutefois, d'après la Reine, la limite de ce qui est supportable serait atteinte.

Elle écrit le 7 janvier 1842 :

Il serait bien plus digne de rappeler de Russie nos agents [français] et de n'y laisser que des consuls, plutôt que d'étaler à tous les yeux cette guerre à coups d'épingle dont nous devons laisser la petitesse à l'autocrate. Elle est indigne d'un État de premier ordre comme le nôtre.

Le 10 novembre 1842 :

Les nouvelles de Russie intéressent beaucoup Léopold. Je ne sais si Nicolas est fou véritablement, mais je suis convaincu qu'il a aussi ses peines et ses tribulations.

Il y a bien plus de parité et d'égalité dans les situations de ce monde qu'on ne le croit généralement.

Malgré l'entente cordiale qui existait alors entre la France et l'Angleterre, Nicolas ne put se soustraire à l'obligation d'une visite à Londres, en passant par La Haye où régnait sa sœur, femme de Guillaume II. La Reine raconte à ce sujet que :

Nicolas, dont la manie est de surprendre tout le monde, a passé la nuit dans un bouge près de La Haye, et a envoyé

un courrier pour arriver au palais à deux heures du matin.

Il est arrivé si à l'improviste que les attachés de la légation ont eu à peine le temps de couper leurs cheveux, l'Empereur prohibant barbe et longs cheveux comme modes françaises. (1^{er} juin 1844.)

Il s'arrêta à peine à La Haye, car la Reine Louise écrit le 3 juin à sa mère :

Victoria a écrit que Nicolas est arrivé la nuit chez Brunnow (1). Albert a été le chercher pour l'entrevue. Il a bonne mine et d'aimables manières.

Il est arrivé dans un mauvais moment, carambolant avec le roi de Saxe. Il a été reçu froidement en Angleterre : mais y a fait impression.

La Reine raconte la suite de ses pérégrinations.

Nicolas a été à Rome, et le Pape lui a parlé sévèrement sur l'atroce persécution faite en Russie aux catholiques. (29 décembre 1845.)

Elle répond à sa mère le 12 janvier 1846 :

Ce que vous me mandez du Nicolas ne m'étonne point. Son hostilité pour l'excellent Père va croissant à mesure qu'il dément ses prophéties. Il avait refusé antérieurement de recevoir le Duc de Bordeaux. Je vois par les dépêches qu'il l'a vu longuement et lui a rendu aussitôt sa visite, Il a peu plu à Vienne.

Du côté Prussien, on bouda moins longtemps la Belgique.

En janvier 1842, le roi de Prusse décida son voyage en Angleterre dont Flahaut (2) dit qu'il donne beaucoup d'humeur à Metternich.

(1) Baron de Brunnow, ministre de Russie à Londres.

(2) Ambassadeur de France à Vienne.

Le Roi Léopold alla le saluer à son passage à Ostende, et la Reine dit de cette rencontre :

Léopold est content de son entrevue avec le roi de Prusse. Il a été très bon enfant et très confidentiel. (22 janvier.) Dans cette entrevue qui a duré près de trois heures, le roi a abordé tous les sujets politiques, même les plus délicats, et a parlé à Léopold très sagement et très bien. (23 janvier.)

Léopold a été très content de tout ce qu'il a dit d'aimable et de bienveillant sur l'excellent Père et la famille.

Frédéric-Guillaume ayant annoncé qu'il s'arrêterait à Laeken en revenant de Londres, la Reine écrit, le 2 février 1842 :

La visite du Roi de Prusse m'embarrasse plutôt, je l'avoue. Je m'en serais volontiers passée : d'autant que je suis, peut-être par fierté, parfaitement indifférente à la grossièreté ou à la politesse de ces princes étrangers. *L'une ne peut nous beaucoup flatter, l'autre ne saurait nous atteindre.* Je voudrais qu'on ait ce principe un peu plus présent à Paris. Il éviterait des embarras et des déboires. (3 février 1842.) A l'arrivée du Roi de Prusse, je me retirerai chez moi, et il y aura boîinette de rois jusqu'à une ou deux heures. (4 février.)

Il y eut, en effet, « accolade de Rois, comme dit Nemours ».

Au dîner, Frédéric-Guillaume fit à la Reine de nombreuses questions sur sa famille :

J'ouvrais la marche avec le roi, que nous avons placé entre nous. Léopold suivait avec la Duchesse d'Arenberg : le Duc avec Mme d'Arnim. Il avoua qu'il aurait bien voulu passer par Compiègne pour voir le Père : « On a tant à se dire en pareilles occasions. »

C'est un grand, gros homme, parfaitement allemand. Sa tournure, presque cléricale, manque de dignité : les manières sont naturelles et ouvertes, il a presque un regard d'aveugle. Léopold a développé son thème, qu'il est de l'intérêt des Puissances d'aider le Père au lieu de lui créer

des embarras. Le roi a exprimé le désir de voir peu à peu disparaître cette espèce de mur de séparation élevé par les Puissances contre la France...

Le détour de Laeken, fait par le roi de Prusse, était poli, mais peut-être intéressé. Il voudrait attacher la Belgique à l'Allemagne, mais sa politesse ne changera pas les sentiments de Léopold (1)... (6 février 1842.)

Frédéric-Guillaume ayant réuni à Aix-la-Chapelle, la même année, au mois de septembre, tous les Princes Allemands, le Roi Léopold lui rendit là sa visite de février. La Reine décrit la réunion comme suit :

A Aix-la-Chapelle, hier, il y avait un véritable raout de Rois et de Princes. Le roi de Wurtemberg, qui a été le plus froid de tous, la Princesse de Prusse, Charles, Albert, Frédéric et Auguste de Prusse ; le Prince Charles de Bavière, l'Archiduc Jean, le neveu d'Hélène (Prince Ernest de Saxe-Cobourg) ; le jeune Grand-Duc de Schwerin, le Prince héréditaire de Bade, celui de Strelitz, plusieurs Princes de Wurtemberg, Georges Cambridge, etc., etc... Le roi de Hanovre n'était pas à Aix-la-Chapelle ; vous savez qu'il a manqué mourir à Dusseldorf.

Léopold est resté deux heures au Dom pendant qu'on montrait les reliques au roi de Prusse. Il a ensuite été faire visite à ce dernier, et, malgré ses instances pour rester dîner, il a pris congé et est revenu à Liège.

Jusqu'en 1845, la Reine Louise n'eut pas d'autre contact personnel avec les membres des Cours germaniques que sa rencontre de février 1842 avec le roi de Prusse. Au mois d'août 1845, la reine Victoria ayant résolu de se rendre au berceau des Cobourg, ce voyage fut l'occasion de grandes réunions princières auxquelles le Roi Léopold et la Reine Louise

(1) Voir au chapitre XII le développement de la pensée du roi de Prusse. Le Baron d'Arnim, son ministre à Bruxelles, travaillait activement à rattacher commercialement la Belgique à la Prusse.

priront part. C'était, pour les deux couples royaux, un pèlerinage familial identique.

Toutefois la Reine, née française, n'entrevoyait pas sans une émotion naturelle la perspective d'aller fouler la terre allemande. Elle traduisit à sa mère cette émotion, le 13 août, par ces mots charmants :

Je vous écrirai demain d'au delà du Rhin. Dites à l'excellent Père que je n'oublierai pas, sur la rive opposée, que je suis sa fille.

Les Souverains Anglais s'étaient embarqués pour Anvers le 3 avril. Le Roi et la Reine des Belges, avec leurs enfants, les attendaient à Malines, et les accompagnèrent jusqu'à Liège. Victoria continua vers Cologne et s'arrêta au château de Bruhl où le Roi Léopold et la Reine la rejoignirent, le 14, pour la première des réunions princières. On était quarante au « familial Tafel », écrit la Reine. Elle cite le roi de Prusse, la reine et tous les Prince : l'Archiduc Frédéric, vice-amiral, fils d'une Princesse de Nassau-Weilburg; le Prince Guillaume de Prusse, grand ami du Roi Léopold; la Duchesse d'Anhalt-Dessau; la Duchesse Eugène de Wurtemberg, née Lippe.

Le 15 août, les invités partirent en chemin de fer pour Bonn, puis de Bonn pour Coblençe en bateau. Les Souverains Belges furent logés au palais de Coblençe, et les Souverains Anglais au château de Stolzenfels où avaient lieu les réceptions, si nombreuses qu'elles « comportaient quatre toilettes par jour ». Là parurent quelques nouvelles figures : le Prince et la Princesse de Darmstadt (fille de Guillaume de Prusse), le Duc d'Anhalt-Coethen, le Prince et la Princesse de Metternich.

Tout le monde est toujours extrêmement aimable pour moi, écrit la Reine de Coblençe, le 16,

Le 20, les Souverains Belges partirent pour Cobourg, afin d'y précéder et d'y recevoir Albert et Victoria.

Le cercle de famille plus restreint, comprenant les Hohenlohe, les Reuss, la Duchesse de Kent, les Mensdorff, le Grand-Duc de Weimar, la Grande-Duchesse et le Prince héréditaire, le Grand-Duc de Bade. Et quand tout ce monde se fut dispersé :

Léopold a eu la bonté de me prendre avec lui, et de me faire faire le tour de la ville, me montrant tous les souvenirs de son enfance, la maison où il est né, son petit jardin qui existe encore, le tir où on tirait à la cible, etc., etc... Cette course m'a fort intéressée, comme vous pouvez penser...

Le séjour des Souverains Belges à Gotha dura jusqu'au 27 ; la Reine écrit de là, le 26 :

Victoria part toujours demain pour Rheinartsbrunn, avec Ernest et Alexandrine [Duc et Duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha] ; et le gros de la caravane ira droit à Gotha. Il y a la bagatelle de 300 chevaux de commandés.

Ses dernières lettres d'Allemagne et celles qu'elle écrit de Laeken à son retour, contiennent ses remarques générales.

Tous les Allemands ont le plus grand désir de voir Paris... Victoria a été bien bonne pour nous. Elle ne nous a pas un instant reniés dans le camp opposé, et n'a caché à personne sa grande affection pour le Père et pour la famille, dont elle a toujours parlé à tous aussi nettement qu'elle eût pu le faire aux Tuileries... Les Metternich ont été et ont voulu être très polis. Mais ils étaient embarrassés, et je sais de bonne source qu'ils sont indignes pour nous. (27 août.)

En général on a été excessivement bienveillant pour nous partout, et particulièrement dans les pays catholiques et sur les bords du Rhin. A la messe à Coblenze, ce fut une sensation dont j'ai été presque embarrassée ;

et, à Cologne, nous avons été l'objet de l'empressement et de la curiosité la plus bienveillante. J'ai été, du reste, assez amusée de la curiosité et de l'espèce d'intérêt mêlé de crainte que tout ce qui est français excite partout, et de l'examen minutieux auquel on vous soumet. (5 septembre.)

C'est par embarras et sentiment de leurs propres torts que le Roi et la Reine [de Prusse] m'ont si peu parlé de vous et du Père. (16 septembre.)

Particulièrement aimables pour nous et la famille ont été le Prince Guillaume, frère du roi (1), et le Prince Frédéric, son cousin. Il est impossible d'être plus aimable. Le Prince Guillaume a un culte pour le Père, et ne s'en cache pas. Il me l'a exprimé tout haut devant tout le monde, et m'a parlé des obligations que lui avaient l'Europe et le monde dans des termes qui m'ont touchée.

Mais je suis fâchée de devoir dire que la plus grande hostilité contre nous vient de la Maison d'Autriche, et que nos ennemis les plus irréconciliables sont là. Quant à Metternich, il est indigne; et je sais de bonne source qu'il nous fait tout le mal qu'il peut.

Il n'y a pas eu de Conférence diplomatique du Rhin. Si Léopold ne lui avait pas procuré une entrevue à Stolzenfels, Metternich n'eût pas seulement vu Aberdeen (2).

Metternich s'est fait présenter à moi par l'Archiduc Frédéric et a été très poli. La Princesse de Metternich a voulu l'être. Je lui en sais gré : mais j'ai rarement vu une personne plus commune. Les deux filles ont l'air impertinent, désagréable, et ont au plus haut point le mauvais genre viennois. (6 septembre).

Le succès de la plage d'Ostende, où la Reine faisait des séjours annuels, contribua à rendre ses rapports avec les Princes étrangers plus fréquents.

En 1846, le 14 août, elle y arrive venant d'Angleterre.

Au réveil, billet de la Princesse de Bavière; puis visite

(1) De Prusse.

(2) Ministre des Affaires étrangères d'Angleterre.

du Prince Frédéric de Prusse et de son fils Georges, de la Princesse Théodoline, du Prince Émile de Hesse, du Prince et de la Princesse de Hohenzollern.

Il y a en ce moment à Ostende un vrai « round de Princes ».

CHAPITRE XVI

LES RAPPORTS DE LA COUR BELGE AVEC CELLE D'ANGLETERRE

Le Roi Léopold ne cessa pas un seul jour de mettre au service de Louis-Philippe et de la politique française les relations qu'il avait conservées en Angleterre dans sa première belle-famille, ainsi que l'autorité que lui valait auprès de sa nièce Victoria son affection pour elle. Cette Princesse monta sur le trône en 1837. Deux ans auparavant, on avait douté un instant qu'elle recueillît la couronne. La Reine Louise écrit le 26 janvier 1835 :

On fait courir le bruit de la grossesse de la reine d'Angleterre. Le Roi [Léopold] dit que c'est une bonne plaisanterie, due certainement au génie inventif des Tories qui ne savent qu'imaginer pour influencer les élections.

Quelques jours après pourtant, ce bruit, que la Reine Louise estime « injurieux pour la Reine d'Angleterre » (9 février) prend consistance, et le Roi dit : « Tout est possible ; mais je n'y crois pas » ; à la même date, la Reine Louise écrit :

Le Roi reçoit *quotidiennement* des lettres d'Angleterre. La plupart donnent la grossesse de la Reine comme certaine, et parlent avec effroi de la perspective d'une minorité d'au moins quinze ans dans l'état actuel du pays. La Duchesse de Kent répète les bruits et dit que ce n'est pas encore sûr. Le Roi Léopold sait de bonne part que le roi [d'Angleterre] a dit que ce n'était qu'une bonne farce (*a good joke*).

Puis, le 14 février :

La grossesse s'en est allée en fumée. Ce n'était qu'un dérangement de santé.

Guillaume IV étant mort le 20 juin 1837, Victoria lui succéda. Elle était fille d'Édouard, duc de Kent, quatrième fils de Georges III (1) et de Victoria de Saxe-Cobourg, sœur de Léopold I^{er}.

Un des jeunes princes d'Orange avait aspiré à sa main. Le bruit de ce mariage avait couru. Mais, outre que le prince n'avait pas plu à Victoria, une alliance avec la Maison de Nassau n'était pas dans les vœux des Anglais. La Reine écrit, le 12 janvier 1835 :

Léopold dit que si le Roi avait à se mêler de la marier, il chercherait plutôt à le faire avec le petit Cambridge, qui est de son âge. Quand il fût question de marier Charlotte (2) avec le prince d'Orange, l'idée fut très peu populaire en Angleterre.

Guillaume IV fut beaucoup plus porté que son frère pour l'alliance Orange en 1836, comme le montre la lettre du 22 mars de cette année (3). Il était hostile à ce moment aux jeunes Cobourg dans lesquels il voyait avec raison des prétendants possibles, à qui naturellement, un puissant auxiliaire était assuré dans la personne de leur oncle Léopold de Belgique. Ces jeunes Princes, Ernest et Albert, passèrent à Bruxelles plusieurs saisons mondaines. C'est du second que s'éprit Victoria. La lettre de la Reine Louise, du 12 août 1839, annonce que le mariage est décidé.

(1) Georges III, mort le 29 janvier 1820, eut pour successeurs, l'un après l'autre, ses deux fils Georges IV et Guillaume IV. Le Duc de Kent, leur frère, était mort en 1820.

(2) La Princesse Charlotte, fille de Georges IV, héritière du trône, qui fut la première femme de Léopold I^{er} et mourut le 6 novembre 1817.

(3) Citée au chapitre IX.

L'opinion anglaise accueillit sans enthousiasme ce choix de la Reine ; et l'affront que fit le Parlement au futur Prince Consort en refusant de lui voter une dotation, en témoigna cruellement (1). Pour Louis-Philippe, qui savait pouvoir compter sur la fidélité du Roi Léopold à la politique française, et connaissait son influence sur sa famille, ce choix était excellent ; mais il était essentiel de ne pas laisser voir qu'on le désirait.

Aussi, à propos d'un article du *Times* sur ce sujet, la Reine écrit-elle le 29 septembre 1839 :

Léopold demande instamment qu'il soit enjoint à Sébastiani (2) de se tenir *parfaitement immobile* et de ne laisser deviner en rien ses sentiments. Le moindre petit mot qu'il dirait innocemment et à bonne intention, un éloge d'Albert, etc., etc., serait immédiatement relevé, et interprété comme un désir de la France de voir faire le mariage, et serait extrêmement nuisible. Plus ce mariage est dans l'intérêt de la France, plus le Père le désire, et plus il faut être prudent. Si une fois on croyait en Angleterre qu'il est désiré par nous, cela deviendrait un obstacle insurmontable, et le cri : « No French influence » deviendrait un cri de ralliement.

Le mariage fut célébré le 10 février 1840.

De nombreuses publications ont fait connaître à quel point le Roi Léopold fut le conseiller politique de sa nièce, et bien des passages des lettres de la Reine Louise à sa mère témoignent des services que cette intimité permit à Léopold I^{er} de rendre à Louis-Philippe, à la France, à la cause de la paix européenne.

Une intimité pareille s'établit entre les deux reines, et la Reine Louise se rendit souvent en Angleterre.

(1) Voir lettre du 2 février 1840 au chapitre x.

(2) Alors ambassadeur de France à Londres.

Son premier voyage fut en septembre 1835, pour saluer le Roi Guillaume IV. Ce ne fut qu'une visite privée ; car la Reine dit à sa mère, le 9 septembre :

Le voyage se fera avec une petite suite.

En septembre 1837, trois mois après l'avènement de Victoria, la Reine retourna en Angleterre et correspondit de Windsor avec sa mère. Elle y était également en septembre 1839, au moment où se décidait le mariage de Victoria avec Albert de Saxe-Cobourg.

A partir de cette époque les courses du Roi seul en Angleterre furent fréquentes. Il fut le grand artisan de ces rapports affectueux qui s'établirent entre les deux cours de Paris et de Londres, dont l'entrevue des souverains à Eu en 1843 fut la première manifestation publique.

Cette manifestation aurait pu et faillit se placer déjà quatre années plus tôt : car la Reine Victoria avait projeté de rencontrer le Roi des Français déjà en 1839, à Brighton. La correspondance de la Reine Louise donne les détails de cette négociation, dont le Roi Léopold était l'animateur et probablement même l'initiateur.

La Reine écrit d'Ostende le 19 août 1839 :

Léopold a enfin reçu ce matin la réponse de Victoria. Elle sera enchantée de recevoir le Père et toute la famille à Brighton si la course projetée peut s'arranger ; et s'y rendra *ad hoc* pour l'y rencontrer... Le 2 ou le 3 septembre lui semble le jour le plus convenable pour l'entrevue. Elle ne pourrait pas avant, à cause du Parlement. Malheureusement, ce qu'elle regrette beaucoup, l'état du pavillon ne lui permettrait pas d'offrir des logements. Mais si le Père se décidait à la pointe, ce que je désire beaucoup, il serait nécessaire de le savoir un peu à l'avance pour prévenir Victoria, et pour toutes choses. Léopold se chargerait de faire retenir pour la famille un hôtel à son nom, ce qui laisserait toujours à la démarche du Père l'aspect

d'impromptu qu'elle doit avoir pour signifier quelque chose. On sait que nous devons aller en Angleterre : ainsi la location de l'hôtel pour nous n'aurait rien de surprenant, et ne donnerait aucun lieu aux cancans avant l'arrivée du Père... Je ne peux nier que, maintenant que Victoria est décidée à la chose, qu'elle en est satisfaite et même flattée, je ne puis nier, dis-je, que je ne désire beaucoup que le Père aille à Eu et se décide à aller à Brighton. Cette entrevue, dans les circonstances présentes, me paraît un coup de partie, et peut même plus avancer les affaires d'Orient que ne pourraient le faire les conseils tenus à Paris. Léopold est aussi de cette opinion. Veuillez y penser avec le Père, et me répondre dès qu'il sera possible. Le 2 est aujourd'hui en quinze, ainsi il n'y a pas trop de temps à perdre. Tout ce que je demande, c'est que la chose soit tenue *secrète* et qu'il n'en soit pas parlé d'*avance*. Victoria est très discrète, et il n'en transpirera rien de son côté. Il est désirable qu'il en soit de même du nôtre, et que le Père, s'embarquant *ostensiblement*, comme il l'avait projeté, *uniquement* pour nous donner la conduite jusqu'à une certaine distance en mer, ait fait la course et soit de retour avant qu'on le sache. Victoria n'irait à Brighton que pour le recevoir, et repartirait en même temps que lui.

Louis-Philippe fit bon accueil aux arrangements de sa fille, car celle-ci écrit le 21 août :

Je vois avec plaisir par ce que vous me mandez que le Père repense de nouveau à sa course à Brighton. Ce serait une bonne chose ; mais il faudrait en même temps tenir la dragée haute à ces misérables Anglais qui nous chicanent toujours si insolemment de mille manières. Le dernier discours de lord Melbourne sur cette affaire du Sénégal était bien déplacé et bien ridicule...

Et les chances de réalisation du projet de rencontre paraissent telles à ce moment à la Reine qu'elle écrit le 24 :

Léopold a écrit hier à Victoria pour l'engager, le cas

échéant, à amener la « Rosenknöpfchen » (1) à Brighton.

Mais on en était au début des complications dans la question d'Orient ; et, d'un côté comme de l'autre, à Paris comme à Londres, des doutes vinrent sur l'opportunité d'une rencontre des souverains en pareil moment.

Les deux lettres qui suivent permettent d'entendre les derniers échos de ces pourparlers intimes et secrets.

Ostende, 25 août 1839.

Léopold avait précisément reçu les deux lettres de Victoria du 22 et du 23, et j'allais vous expédier une estafette pour vous rendre compte de ce qu'elle mande, lorsque votre lettre et la réponse dilatoire de l'excellent Père me sont parvenues. Elles mettent fin à plusieurs de nos incertitudes, mais elles ne mettent pas fin à toutes, et j'expédie mon estafette avec prière de m'en envoyer une *immédiatement* avec vos réponses.

Les deux lettres de Victoria avaient trait au projet de pointe à Brighton ; dans la première elle se plaignait de ne rien savoir encore et annonçait qu'il lui faudrait *au moins « a week's notice to get every thing ready »*. Dans la seconde elle disait à peu près dans les mêmes termes que l'excellent Père « *much as she would rejoice to see the dear King, etc., now that the moment was approaching she saw great difficulties for an interview being managed this year,* » que cela ferait beaucoup parler, etc.

Dans les deux lettres elle demande avec *instance* une réponse *immédiate*. Si la chose était désirée des deux côtés, il serait maintenant *matériellement impossible* de l'arranger pour le 2 ou 3 septembre.

...Aussi, vu ce que vous me mandez des dispositions de l'excellent Père, et vu ce que Victoria mande elle-même, Léopold écrit aujourd'hui à cette dernière que l'excellent Père est trop incertain de ses mouvements

(1) On se rappellera que c'était le joli surnom de la Princesse Victoria de Saxe-Cobourg, fille du Prince Ferdinand, fiancée peu après au duc de Nemours.

pour donner suite à un projet qu'il avait pourtant bien à cœur de réaliser, et qu'il ne faut plus y penser. Voilà une affaire finie...

Et d'Ostende aussi, le 27 août :

...Vous avez su par ma lettre du 25 qu'il n'est plus question de la course à Brighton, et que c'est chose finie, au moins pour cette année.

Victoria ne pouvait venir que sur *rendez-vous* et avec la certitude de voir le Père : elle ne pouvait venir pour une simple éventualité... L'excellent Père ne pouvant rien promettre ni rien faire, la chose est devenue impossible.

Et la Reine finit cette lettre par des phrases qui montrent une fois de plus le contraste entre ses sentiments pour la souveraine et ceux que lui inspire le gouvernement anglais :

J'espère que l'on tiendra tête aux Anglais sur les affaires d'Orient. Livrer Mehemet-Ali, ce serait abdiquer tous nos intérêts. S'ils le veulent faire qu'ils le fassent *seuls*. Nous associer à eux en pareil cas serait aussi *sol* que *honteux*.

On sait que les Anglais l'ont fait, et que la France le leur a laissé faire.

En réalité, l'exécution du projet de rencontre des Souverains à Brighton fut contrarié par des choses bien plus sérieuses que l'incertitude des mouvements de Louis-Philippe. La tension des rapports anglo-français en suite des complications politiques d'Orient alla en s'accroissant tant et si bien qu'en réalité l'Entente cordiale n'existait plus, et que la Reine Louise pouvait écrire :

La rupture de l'alliance anglo-française a été le résultat de l'aveuglement et de l'infatuation de Palmerston. (13 octobre 1841.)

La Reine n'était pas seule à faire endosser cette rupture à Palmerston. Petit à petit on le comprit dans certains milieux anglais, et on le regretta. Dans un discours du 1^{er} février 1843, Lord Brougham osa proclamer à la Chambre des Lords que la paix de l'Europe dépendait de la paix de son pays avec la France, et que le désaccord des dernières années n'avait qu'une seule cause : la négociation de Palmerston aboutissant à la Quadruple Alliance du 15 juillet 1840.

Si la chute de Palmerston le 3 septembre 1841 n'avait pu ramener immédiatement l'accord, l'avènement du cabinet Peel avait du moins produit assez de calme pour que la Reine Victoria puisse donner libre cours aux sentiments d'affection qui la portaient à se rapprocher de la famille royale de France, où elle et le Prince Consort comptaient tant de parents (1).

Et on devine aisément la joie de la Reine Louise quand elle put tracer le 10 juillet 1843, de Buckingham les lignes suivantes :

Buckingham-Palace, 10 juillet 1843.

...Ceci dit, je vous dirai, *sous le sceau du plus grand secret*, que Victoria compte, à la fin d'août ou commencement septembre, faire des excursions en yacht sur la côte d'Angleterre, et qu'elle a même l'intention et le désir de pousser, si elle peut, jusqu'à Eu pour y voir le Père et vous tous, si votre séjour à Eu coïncide avec ses mouvements et son passage à Brighton. Je vous prie donc, chère maman, sans parler de ce projet à qui que ce soit et sans même en rien dire au Père auquel je ne voudrais pas donner de faux espoirs, et qui en parlerait sûrement,

(1) La Duchesse de Kent, mère de la Reine Victoria, était Saxe-Cobourg. L'étaient également le Prince Consort et la Duchesse de Nemours. L'étaient devenues par leur mariage la Reine Louise et la Princesse Clémentine d'Orléans.



LE ROI LÉOPOLD, par Dubufe

Château de Compiègne

(PHOTO ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES)



ce qui troublerait et empêcherait peut-être la chose, de me tenir bien au courant de vos projets pour Eu, et de me mander quand vous comptez y aller, la durée présumée de votre séjour, etc., etc.

Il est bien important, et vous le comprendrez, dans l'intérêt même de la réalisation de ce projet de visite qui serait, je pense, une grande satisfaction pour l'excellent Père, que l'on n'en sache rien d'avance, et que cela soit un véritable impromptu.

Je vous supplie aussi, *instamment*, de n'en parler à personne. Ici on ne s'en doute nullement et Victoria elle-même, qui est très secrète, ne m'en a pas parlé. C'est par Albert que je le sais; et il m'a demandé instamment de m'informer de vos plans sans parler des leurs. Ils ne savent encore s'ils pourront les réaliser, et la moindre indiscretion perdrait tout. J'ajouterai qu'après la confiance qu'Albert m'a témoignée, et le secret qu'il m'a recommandé, elle me serait personnellement très désagréable. J'ose aussi insister pour que vous ne disiez rien à l'excellent Père et pour qu'en me répondant sur vos projets vous ne mentionnez pas le motif de mes questions...

Dès le lendemain la Reine Louise pouvait être un peu moins réservée. Elle écrit :

Buckingham, 11 juillet 1843.

Victoria m'a parlé de ce dont je vous ai écrit hier par courrier : et tout son désir est de vous voir une fois. Mais elle m'a recommandé le plus grand secret : et je vous supplie de nouveau d'oublier ce que je vous ai mandé et de n'en rien dire à personne.

Le séjour de la Reine Louise en Angleterre, cette fois, finissait le lendemain. Elle revint à Ostende le 13 juillet ; et si elle resta plusieurs semaines sans rien apprendre de neuf, c'est qu'elle avait laissé l'Angleterre politiquement fort secouée. Elle en définissait les embarras dans les termes suivants :

Peel paraît fort découragé de toutes les difficultés qu'il a en ce moment sur les bras. L'on est fort inquiet de l'Ir-

lande, où la rébellion peut éclater d'un moment à l'autre. L'Écosse est agitée de discussions religieuses.

Les récits du pays de Galles nous reportent au moyen âge. Les districts manufacturiers ne sont pas tranquilles. Oxford est un nid d'intrigues politiques et religieuses ; et vraiment les ministres ne sont pas sur un lit de roses. Le vieux Duc [Wellington] fait tête à l'orage avec son courage et sa ténacité habituels. Mais Peel en est un peu effrayé.

A la première accalmie la Reine Victoria rompt le silence, et la Reine Louise écrit d'Ostende le 6 août 1843 :

...J'apprends d'Angleterre que Victoria persiste dans le désir qu'elle m'avait exprimé de faire visite à l'excellent Père pendant qu'il sera à Eu. S'il n'y a pas d'*outbreak* en Irlande, et que la session du Parlement finisse, comme on l'espère, vers le 25, elle mettra probablement ce projet à exécution. Elle partirait alors le 28 ou le 29 ou le 30 au plus tard.

Elle irait avec Albert, dans son yacht, d'abord à Plymouth, à l'île de Wight, et sur la côte anglaise ; puis vers le 5 ou 6 septembre à Eu où elle tâcherait de rester avec vous deux ou trois jours. Je lui écris pour lui demander la permission de faire connaître maintenant, au moins confidentiellement, ses plans au Père ; car il faut bien qu'il sache un peu d'avance ses projets pour se préparer à la recevoir, et même pour se trouver encore à Eu à l'époque de sa visite. Dès que j'aurai sa réponse, je vous la transmettrai. Veuillez encore jusque-là garder le secret, et ne parler de rien, surtout au Père...

Le 13, la Reine envoie la copie suivante de la lettre de Victoria, du 11 :

Albert a expliqué tous mes projets à Clémentine (1) et l'a chargée, en nos noms, d'en faire part à votre Père en le priant de n'en parler à personne. Nous avons cru que, comme elle allait précisément à Eu, cela serait la meilleure manière de faire part de nos projets à vos chers

(1) Sœur de la Reine Louise, Princesse Auguste de Saxe-Cobourg.

parents. Nous avons de plus en plus la confiance que cela pourra se faire. Pour notre second projet (1), notre intention serait d'arriver, si Dieu veut, à Ostende le 14 septembre. L'idée de nous revoir peut-être encore une fois cette année, et les enfants, m'enchantent, ainsi que de faire la connaissance de votre chère mère et de vos autres frères, de pouvoir être dans votre cercle de famille et de revoir votre Père.

Dieu veuille que cela puisse se faire.

Notre intention est de quitter Windsor le 28, et d'arriver si nous pouvons le 2 septembre à Eu...

La Reine Louise ajoute :

D'après cela le voyage me paraît à peu près certain. Lorsqu'il sera plus rapproché il sera bien nécessaire, je pense, d'endoctriner l'excellent Père sur plusieurs points, et de lui recommander en particulier de ne pas parler politique à Victoria. Il voudrait peut-être proliter de l'occasion, soit pour lui parler de l'Espagne, soit pour lui développer son système, et ce serait, je crois, *très fâcheux*. Victoria ne parle *jamais* politique. Elle est naturellement défiante, et craint toujours d'être entreprise ou de s'engager en parlant.

Le Père, en lui parlant politique, l'embarrasserait et l'effaroucherait beaucoup sans produire l'effet qu'il voudrait produire. J'ajouterai qu'il en produirait un tout contraire, et que, moins il parlera, mieux cela sera. Le silence fera plus d'impression sur Victoria que toutes ses paroles.

D'ailleurs, si j'ose le dire, c'est encore plus le *Père de famille* que le *Roi* que Victoria veut voir. Vous comprendrez cette nuance. L'excellent Père doit donc être naturel, paternel, patriarcal, sans façon, comme il l'est toujours. Mais à moins que Victoria ne commence, ce qu'elle ne fera certainement pas, ne pas entamer la politique avec elle, et éviter tout ce qui pourrait avoir l'air de chercher à mettre à profit sa visite pour l'influencer.

Avec Albert, le Père pourra s'ouvrir davantage sur la politique, s'il le désire et si l'occasion se présente. Mais

(1) Sa venue en Belgique.

encore comme l'excellent Père se laisse emporter en parlant par la *furia francese* je recommanderai de la *prudence*. Tous les élans de vivacité auxquels l'excellent Père se laisse aller, et dont les contradictions mêmes sont une preuve de sa parfaite sincérité sont envisagées comme des faussetés et des calculs. Je vous dis tout cela, chère maman, de vous à moi, pour votre gouverne...

Le Roi Léopold, qui faisait à ce moment une cure à Wiesbaden, suivait tout ce travail de rapprochement avec le plus vif intérêt. Ne doutant pas du plaisir qu'aurait la Reine à assister à la rencontre projetée, il lui écrivit qu'il l'autorisait à aller à Eu si elle le désirait.

Mais la consciencieuse Reine Louise hésita à profiter de la permission.

Cela m'agite extrêmement, ne sachant ce que je dois faire, à cause des enfants. Je suis bien tentée d'accepter, et pourtant je crains. Je vais méditer cela d'ici à demain, et puis je me déciderai. Léopold ajoute, ce qui corrobore ce que je vous écrivais plus haut : « Si tu allais à Eu, il faudrait bien endoctriner le Père de ne pas parler politique à Victoria, puisque cela ne servirait à rien qu'à l'effrayer! » (13 août 1843.)

Si j'avais pu emmener les enfants, je serais partie ; mais en l'absence de leur gouvernante il m'est impossible de les laisser ; et je suis sûre que Léopold, qui a consenti à mon départ dans une intention de bonté que je sais apprécier, me désapprouverait de le faire... quelque courte que fût mon absence, elle serait troublée par la pensée que je n'ai pas fait mon devoir. (14 août.)

Ces délicates hésitations, ces scrupules maternels si touchants cédèrent pourtant devant les instances de la Reine Marie-Amélie ; et la Reine Louise se décida à aller passer quelques jours à Eu avant l'arrivée de la Reine Victoria, pour mettre verbalement ses parents au courant des habitudes de la souveraine anglaise.

Une circonstance imprévue ayant retardé son départ de Belgique il se trouva qu'en fin de compte, la Reine Louise participa à toute la réception que ses parents firent à Victoria.

Nous n'avons pas à en narrer les détails qui sont excellemment rapportés dans l'*Histoire de la monarchie de Juillet* de Thureau-Dangin (1).

Lorsque la Reine Louise rentra à Laeken, le 8 septembre, le Roi Léopold était revenu de sa cure à Wiesbaden. Elle note avec joie sa satisfaction d'avoir reçu de lui l'approbation de ce qu'elle avait fait en allant à Eu : et si le Roi apprit par elle les détails de cette entrevue, elle apprit aussi par lui, à qui Victoria en avait déjà écrit, « combien elle a été enchantée de la famille et de son voyage ». Cette rencontre fut un événement européen. Tous les historiens, comme tous les mémoires du temps, ont parlé du retentissement qu'eut cette visite de cinq jours que fit la Reine d'Angleterre au Roi des Français. Le Prince Albert, dans sa lettre du 10 septembre 1843 au baron de Stockmar définit très bien en ces quelques mots les impressions produites :

« La famille de Louis-Philippe n'oublie pas que depuis treize ans elle a été mise au ban de l'Europe. Aussi apprécie-t-elle vivement cette royale visite. Le Roi m'a répété cela à plusieurs reprises. »

En quittant la Reine Louise à Eu le 7 septembre 1843, la Reine Victoria n'eut à lui dire qu'un au revoir très prochain ; car elle s'apprêtait à mettre à exécution peu de jours après « l'autre projet » dont elle parlait dans sa lettre du 13 août, celui de visiter les Souverains Belges chez eux. Le 13 septembre, elle débarqua à Ostende.

La Reine Louise écrit le 14 :

Victoria et Albert sont heureusement arrivés ici, chère maman, hier avant deux heures ; on ne les attendait pas

(1) Tome V, chap. III, p. 559.

si tôt, et ils sont venus si vite, malgré une forte mer, que le yacht, à peine signalé, était déjà dans le port.

Heureusement Léopold l'avait vu venir, de son belvédère, et nous sommes arrivés juste à temps au débarcadère pour recevoir les augustes voyageurs...

Victoria était moins agitée et échauffée qu'en arrivant au Tréport, et elle a été, comme toujours, bien bonne et bien aimable... Elle est encore remplie, et, je peux le dire, pénétrée de sa course à Eu, et ne peut encore parler d'autre chose... Elle a dit aussi à Léopold qu'elle se considérait tout à fait maintenant de la famille, et qu'elle espérait être considérée comme telle.

Elle était parfaitement *at home* parmi nous ; et il paraît que ce bon Hadji [Joinville] a achevé de faire sa conquête et celle d'Albert. Ils sont enchantés de sa franchise, et l'ont trouvé bien aimable, *clever and sensible*. Ils n'en parlent qu'avec émotion, et Victoria m'a dit qu'elle l'avait vu partir avec une peine qu'elle ne pouvait exprimer. Il lui semblait qu'il était le dernier chaînon qui l'unissait encore à la réunion d'Eu.

Elle m'a parlé des visites que le Père lui a promises, entre autres de celle de Nemours, mais avec discrétion.

Je lui ai dit que je craignais qu'elles ne puissent avoir lieu cette année. Elle l'a bien compris... mais elle ne saurait, dit-elle, nous voir trop ni assez souvent.

Albert m'a exprimé les mêmes sentiments, et lord Aberdeen est enchanté aussi de sa course à Eu, et de ses résultats.

Il paraît que l'effet a été immense en Angleterre, et des plus satisfaisant. Bien des barrières sont tombées, des préjugés détruits. Espérons qu'ils ne se relèveront pas.

Après avoir conduit Victoria chez elle, nous lui avons présenté les enfants... A 5 heures, nous avons été avec elle sur la digue par un temps ravissant, mais au milieu d'une foule que vous pouvez imaginer.

A 7 heures et demie, nous avons été dîner à l'hôtel de ville, avec les Seymour, les Maisons, et quelques autorités. Les salles de l'hôtel de ville sont vastes. C'était très convenablement arrangé pour un petit endroit, et fort bien... Victoria était à table, au centre, entre nous...

Aujourd'hui nous déjeunons chacun chez nous...

Demain nous allons à Bruges, samedi à Gand, dimanche repos ici, lundi à Laeken et mardi matin Victoria s'embarquera à Anvers pour descendre l'Escaut et remonter ensuite la Tamise jusqu'à Woolwich...

Quelque satisfaction qu'ait pu causer en France la nouvelle preuve d'amitié que la Reine Victoria donnait à la famille royale par une visite à la fille et au gendre de Louis-Philippe, on ne pouvait s'empêcher de songer que tout près de Bruxelles est Waterloo, où tout Anglais passant par la Belgique va en pèlerinage.

On se demandait à Paris si une visite à ce champ de bataille fameux n'allait pas figurer au programme de la souveraine anglaise.

La Reine Louise ne paraît pas avoir envisagé cette éventualité; car les deux lettres qui suivent se contredisent quelque peu.

Ostende, 15 septembre.

Quant à la soi-disant course de Victoria au champ de bataille de Waterloo, il n'en a jamais été question que dans l'imagination de ceux qui enragent de sa visite et voudraient en détruire l'effet... Du reste, Victoria eût-elle jamais eu cette intention que la pauvre enfant n'a pas eue, de faire cette course, que le temps matériel manquerait.

Nous ne serons guère à Bruxelles lundi que pour un grand diner que Victoria désire avoir pour le Corps diplomatique, et mardi nous allons déjà à Anvers, d'où Victoria part mercredi matin...

Elle m'a encore dit hier qu'elle était venue à Eu, et *uniquement à Eu* pour que sa démarche ait un caractère plus personnel pour le Père, et faire la leçon à tous les souverains qui ont été jusqu'ici si grossiers pour lui. Ce qui l'enchant, c'est la rage que son voyage a excitée en certain quartier, et l'approbation universelle qu'il a reçue en Angleterre.

A Berlin, et surtout à Vienne, ils crèvent de dépit; et il paraît que Metternich a même été d'un *ear down* ridi-

cule. J'imagine qu'à Pétersbourg on aura été également furieux, et Victoria l'espère : mais elle n'a encore aucune nouvelle de ce quartier...

Nous aurons beaucoup de peine à nous caser à Laeken. Victoria sera dans votre appartement : la Grande Duchesse chez moi : et avec les quatre femmes de chambre de Victoria et les quatre valets de chambre pour elle et pour Albert, c'est tout au plus s'il restera en haut une chambre pour me nicher seule de ma personne.

Même date :

...Notre course à Bruges s'est admirablement passée, et tout marche à merveille... et il paraît que Léopold a fait merveille auprès de lord Aberdeen pour la course de Waterloo, à laquelle ce dernier avait réellement pensé, ce qui se comprend dans sa position.

Léopold l'a parée et empêchée, et espère qu'en retour du service qu'il a rendu on fera quelque chose pour le traité de commerce au mois d'octobre.

17 septembre :

La réception de Gand a été des plus brillante, et a fait, je crois, très bon effet sur la suite de Victoria.

Every thing went off in great style, comme on dit en Angleterre. Tout le monde en a été frappé : la salle de spectacle surtout, avec les salons d'une magnificence royale qui en dépendent a émerveillé les Anglais. Ils ont été aussi très frappés de l'empressement respectueux de la population...

19 septembre :

Nous allons partir pour Anvers. Victoria m'a dit quelque chose sur Waterloo qui m'a fait plaisir et que je vous manderai.

Rien au monde, dit-elle, ne l'y aurait fait aller, surtout après toutes les bontés que vous avez eues pour elle.

21 septembre 1843 :

...La Grande-Duchesse m'attend pour sortir : aussi je vous renvoie aux journaux pour le récit de nos faits et gestes d'avant-hier.

Après avoir visité hier matin l'église Saint-Jacques, l'Exposition et le musée, Victoria et Albert se sont embarqués sur le yacht à midi trois quarts. Nous leur avons donné la conduite jusqu'à Liefkenshoek, et nous sommes revenus à Anvers à bord de la *Princesse Charlotte*, paquebot belge... Victoria était très émue quand nous nous sommes dit adieu... Quant à l'affaire de Waterloo, elle m'a dit d'elle-même et sans, naturellement, que j'aie seulement approché du sujet, qu'elle espérait bien que j'étais convaincue que rien dans le monde n'aurait pu l'engager à aller visiter le champ de bataille; et comme j'ajoutais que j'étais bien touchée de ce qu'elle me disait, mais que tout en désirant qu'elle n'y allât pas, je comprenais que, Reine d'Angleterre, elle eût voulu y aller. Elle a repris : *no, it would have been too... and a thing I should never have done, particularly after all the Kindness I experienced at Eu from the dear King, the dear family, and every one.*

Quant à lord Aberdeen, je dois dire pour sa justification qu'il n'avait pensé à la chose que dans la crainte qu'on lui reprochât, en Angleterre, de n'avoir pas fait du puff national à ce sujet, et qu'il s'est immédiatement rendu aux raisons du Roi. Il a même consulté le Roi pour savoir s'il pouvait aller de sa personne voir le tombeau de son frère qui a péri à Waterloo, et il n'y aurait pas été si le Roi y avait vu un inconvénient...

L'année 1843 s'acheva donc dans une atmosphère d'intimité croissante entre les cours de Belgique et d'Angleterre, pendant que naissaient, entre celles de Paris et de Londres d'affectueuses relations. La cordialité de celles-ci s'accentua notablement en 1844 lorsqu'au mois d'octobre le Roi des Français rendit à la Reine Victoria, à Windsor, la visite qu'elle lui avait faite à Eu.

Tout semblait, depuis le début de l'année, devoir contrecarrer l'exécution de cette nouvelle rencontre qui était dans les vœux des deux souverains; car les affaires de Taiti et du Maroc avaient excité au plus haut degré l'opinion anglaise. On en peut juger par

cet extrait d'une lettre de la Reine Louise du 27 août 1844 :

Quant à l'autre affaire [Maroc], l'essentiel est de la terminer promptement : et, sous ce point de vue, la victoire d'Isly sera, je l'espère, utile.

Si l'affaire ne traîne pas, les Anglais se calmeront d'eux-mêmes : mais ils ne tiendraient pas à une prolongation d'opérations navales dont ils devraient être simples spectateurs. L'opinion qu'il faut en finir et qu'il faut donner une leçon à la France *avant qu'elle n'ait développé et formé sa marine* gagne, il ne faut pas se le dissimuler, du terrain chez eux ; et ils saisiraient le premier prétexte pour nous faire une guerre navale... En maintenant notre dignité, nous devons éviter tout sujet inutile d'irritation.

Néanmoins l'intelligence et l'amitié de Guizot et d'Aberdeen eurent raison de toutes les difficultés ; l'apaisement se fit, et la visite de Louis-Philippe à Windsor en octobre 1844 apprit à Metternich que celle qu'il appelait « feu l'Entente cordiale » n'était point trépassée encore.

Théoriquement et officiellement la visite que fit Louis-Philippe à Victoria en se rendant à Windsor avait le même caractère familial et intime que celle reçue par lui à Eu. Ce n'en était pas moins une chose considérable que le souverain de la France mette le pied sur le sol anglais. Pour rencontrer dans l'histoire le même fait, c'est à Jean II qu'il fallait remonter, et à la bataille de Poitiers (1356) après laquelle il y fut aliéné prisonnier.

Les Anglais furent flattés de la visite de Louis-Philippe. Il fut accueilli, partout où il se montra, bien plus chaleureusement que ne l'avait été, quatre mois auparavant, le czar Nicolas. Et il fut invité par la Cité de Londres, dont, exceptionnellement, les magistrats se rendirent en grand apparat à Windsor pour lui remettre une adresse. Aucun incident ne

troubla la visite royale. Elle mit le comble au désappointement des Cours hostiles du continent.

Ni le Duc d'Aumale, ni le Prince de Joinville n'accompagnèrent leur père,

La Reine Louise, le 15 septembre, avait signalé :

Le danger, si Aumale va à Windsor, est qu'il se montre trop excité contre les Anglais, comme l'an passé à Eu.

Et elle avait dit, à propos de son frère Joinville qui avait récemment dirigé le bombardement de Tanger et de Mogador :

L'état des esprits en Angleterre est tel que si Joinville y accompagnait son père, les Anglais diraient qu'il vient voir les parts à incendier. (30 mai 1844.)

Le Roi n'emmena avec lui en Angleterre que le Duc de Montpensier, celui précisément de ses fils dont le mariage avec l'Infante Louise devait bientôt brouiller définitivement les deux Cours.

Louis-Philippe prit rapidement goût à ces rencontres avec la seule Majesté qui lui faisait bon accueil. Aussi, lorsqu'il connut le projet de Victoria de se rendre en 1845 à Cobourg pour la réunion de famille que la Reine Louise a racontée (1), espéra-t-il qu'elle ferait route par la France et s'y arrêterait. On s'efforça autour de lui de prévenir une déception que l'on prévoyait, et surtout de l'empêcher de la manifester.

La Reine Louise écrit le 9 avril 1845 :

Je suis désolée par ce que vous me mandez, de voir que le Père compte sur la venue de Victoria à Paris cette année, et que son désappointement sera extrême. J'ai déjà fait tout ce que j'ai pu, au mois de février, pour combattre ses illusions et l'empêcher d'espérer ce qui

(1) Voir chap. xv.

me paraît peu probable ; et je crois que vous ferez bien de le préparer graduellement, pour que, si Victoria va en Allemagne sans passer par la France, il n'en éprouve pas un trop vif chagrin, et pour empêcher qu'il ne fasse ou ne dise rien qui puisse témoigner de son espérance ou de son désappointement.

Si le Père, au lieu de laisser percer son désir est le premier à dire qu'il n'attend pas Victoria, qu'elle lui a fait et qu'il lui a rendu sa visite, que tout est réglé, et qu'il est naturel qu'après avoir fait pour lui ce qu'elle n'avait encore fait pour personne, elle aille voir ses parents en Allemagne, personne ne fera attention à la chose.

Mais si, au contraire, il dit ou laisse voir qu'il espère Victoria et qu'elle le désappointe, il reçoit et accepte un échec gratuit inutile et qu'il ne dépend que de lui d'éviter. C'est ce qu'il faut tâcher petit à petit de lui faire comprendre.

Victoria désire venir une fois à Paris ; mais ne lui a pas promis d'y venir *cette année* ; et, de vous à moi, je ne pense pas qu'elle y vienne *cette année*.

Elle veut maintenant avant tout aller à Cobourg, et le passage par la France allongerait trop le voyage pour le rendre possible. C'est, du moins, ce que je crains ; car je ne sais rien de positif.

Tout ce que je désire c'est que, dans l'incertitude actuelle, ne fût-ce que par dignité, le Père se tienne tranquille et que, soit par lettre ou autrement, il ne cherche pas à presser Victoria.

Et le 10 avril :

...Je suis désolée du désappointement qui attend, je crois, le pauvre Père cet été. Car je crois que Victoria ira en Allemagne et y verra le roi de Prusse...

La Reine d'Angleterre, on l'a vu dans le chapitre xv, se rendit à Cobourg par la Belgique ; mais elle fit à Louis-Philippe la gracieuseté de rentrer par la France et de s'arrêter encore au château d'Eu. Les historiens qui parlent de cette seconde visite disent avec raison qu'elle fut due au zèle des Souverains Belges

pour les intérêts français. En effet, la Reine Louise écrit à sa mère le 5 septembre :

Si la visite a lieu [elle se fit le 8], elle sera bien due, je dois le dire, à Léopold, qui n'a pensé qu'à cela pendant le voyage et qui n'a été préoccupé que d'éviter, avant tout, ce désappointement au Père.

La nouvelle marque de bienveillance donnée par la Reine Victoria à Louis-Philippe enchantait d'autant plus le souverain qu'elle mécontentait davantage les Cours qui lui tenaient rigueur.

Sous ce rapport le succès fut complet, puisque dans ses Mémoires Metternich dit nettement que ce qui a fini par effacer la bonne impression que le voyage de la Reine Victoria en Allemagne a produit, c'est la visite à Eu.

Le Roi des Français, lui, en était très heureux. Voulant profiter des bonnes dispositions de Victoria il songea à faire un second voyage en Angleterre au mois de juin.

La date ne convenant pas à Victoria elle le pria d'en choisir une autre après le 12 juillet. (Lettre du 6 février 1846.)

Non seulement la visite n'eut pas lieu ; mais bientôt c'était la brouille à l'occasion des mariages espagnols ; puis la révolution de 1848.

Victoria revit Louis-Philippe en Angleterre. Mais il n'était plus roi.

CHAPITRE XVII

LA POLITIQUE ESPAGNOLE APRÈS LA MORT DE FERDINAND VII. — RÉGENCE DE MARIE-CHRISTINE (1832-1840). — LES BOURBONS D'ESPAGNE. — LES MARIAGES ESPAGNOLS (1846).

La politique espagnole occupe une grande place dans la correspondance de la Reine Louise avec sa mère.

Quelques semaines après qu'elles se fussent séparées Ferdinand VII mourait (29 septembre 1832); et la crise redoutée éclatait par le refus de Don Carlos de reconnaître la Pragmatique Sanction qui conférait le trône à Isabelle II sous la régence de sa mère Marie-Christine.

Le bien-fondé des prétentions de Don Carlos fut, au premier moment, reconnu par la Reine elle-même, qui écrivait à Marie-Amélie :

La mort du roi d'Espagne me fait une vraie peine pour Christine (1). C'est un événement dont les suites sont incalculables, et plus graves qu'on ne pense. Suivant moi, c'est Don Carlos qui a tous les droits. Il est peu probable qu'il les fasse valoir. Dieu sait comment cela finira. (23 septembre 1832.)

La Reine ne persévéra pourtant pas dans ces sentiments.

Outre qu'elle tenait en petite estime la personna-

(1) Veuve du Roi défunt, mère d'Isabelle II et nièce de la reine Marie-Amélie.

lité du Prétendant, il était difficile que le triomphe éventuel de celui-ci, qui eût été une « restauration », fût désiré par aucun tenant de la révolution de Juillet, celle-ci étant la négation même du principe légitimiste. Aussi la Reine approuve-t-elle la politique anti-carliste de son père et écrit-elle le 6 octobre 1833 :

J'espère que l'attitude ferme et tranchée prise par la France en ces circonstances se maintiendra jusqu'au bout. Nous n'avons qu'à montrer les dents pour faire trembler toute l'Europe. Toutes nos tentatives de fermeté, quelque faibles qu'elles aient été, ont toujours réussi jusqu'ici.

Si cette attitude du gouvernement français changea, ce ne fut point de la faute du Roi Léopold ; car il ne cessa de pousser par tous les moyens au soutien de la régente Christine (1). Ses vues sont clairement exprimées dans la lettre que, de sa part, la Reine écrivit à son père le 13 novembre 1833 :

Le Roi craint que les affaires n'aillent pas bien pour la régente. Les nouvelles des journaux sont alarmantes ; les Carlistes font tous les jours de nouveaux progrès. Peut-être l'intervention française sera-t-elle réclamée. Cette mesure semblerait au Roi en tous points fâcheuse ; elle ôterait aux Espagnols leur libre arbitre, coûterait beaucoup, et, pour être effective, devrait être très nombreuse, ce qui nous affaiblirait, et diminuerait nos forces, momentanément du moins. Ensuite, les guerres d'Espagne, dans ces derniers temps du moins, nous ont toujours été fatales.

Ce qui semble urgent au Roi, c'est que le gouvernement français envoie à la régente de l'argent et la mette à même de lever des troupes auxiliaires, françaises ou autres, mais des troupes à elle, portant la cocarde rouge.

(1) Dans une lettre du 12 décembre 1840, la Reine Louise dit qu'il avait été question autrefois de cette Princesse pour le Roi Léopold.

Cette sorte de secours sera toujours moins onéreux que l'intervention. L'entretien d'une armée de cent mille hommes, en Espagne surtout, où il faudra tout se procurer et tout payer, coûterait des sommes énormes. On pourra secourir la régente à beaucoup moins de frais, en lui envoyant des fonds et des armes. Le Roi pense que si l'affaire est bien conduite et présentée aux Chambres avec adresse et d'une manière favorable on pourra peut-être obtenir d'elles des fonds pour cet objet. J'avoue que j'en doute, pour ma part. En tout cas, le Roi voudrait que vous envoyassiez toujours de l'argent, quitte à le reprendre sur différentes parties du budget.

Comme « auxiliaires », le Roi Léopold suggère à Louis-Philippe l'envoi en Espagne d'un corps de « Polonais réfugiés en France, dont on serait ainsi débarrassé » ; et fait dire lui-même sous main à la régente que le gouvernement belge se prêterait à la levée de quelques régiments wallons, si la reine voulait les payer. Ce dernier projet, qui avait l'approbation de l'Angleterre, souleva une violente opposition de la part de l'Autriche et de la Prusse qui le déclarèrent contraire à la neutralité. Le général Daine, qui l'avait conçu, dut l'abandonner.

La Reine Louise écrit encore, le 22 juillet :

Nous ne pouvons souffrir une Restauration. Aussi Léopold voudrait que, pour lui enlever toute chance, on marche sur les derrières de Don Carlos, et cela le plus tôt possible.

C'était également l'avis du Duc d'Orléans, qui « chauffe le feu » (26 juillet). Un instant la pacification fut entrevue :

La grande nouvelle est le départ de Don Miguel (1) et de Don Carlos de la péninsule... J'étais bien sûre que Don Carlos manquerait de cœur jusqu'au bout. Vrai-

(1) Don Miguel avait usurpé le pouvoir en Portugal en 1828, au détriment de sa nièce et pupille, Dona Maria. Les armées des deux prétendants « absolutistes » faisaient cause commune.



LA REINE LOUISE, par Dubufe

Château de Compiègne.

(PHOTO ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES.)

ment, je suis honteuse d'être de ses proches parents (1).
(6 juin 1834.)

Mais l'illusion fut courte.

La Reine annonce le 17 juillet 1834 que « Don Carlos retourne en Espagne, malgré sa lâcheté bien connue » et elle s'étonne de l'incurie avec laquelle on lui a laissé traverser toute la France sans l'inquiéter. Ces à-coups caractérisent bien la politique du ministère Soult-Thiers qui, par excès de prudence, laissait s'accroître l'agitation en Espagne sans intervenir, même indirectement.

C'est une affaire bien mal gouvernée à Paris, écrit la Reine (le 29 juin 1835). Dieu veuille qu'on ne se repente pas d'une inaction que je qualifierais volontiers de pusillanimité, s'il ne s'agissait du gouvernement du Père.

Et le 2 août :

Vous ne pouvez pas penser que cette platitude mal déguisée sous le nom de prudence ramène jamais la Russie et les Puissances du Nord. C'est la France qui est la Puissance la plus intéressée à la non-réussite de Don Carlos. A l'Angleterre le triomphe du Prétendant serait bien matériellement indifférent si les capitalistes de la Cité n'avaient pas placé leurs fonds sur les bancs des Cortès.

Tous les efforts pour obtenir une intervention, même simplement sous forme de coopération, furent vains. Aussi « ça va mal » écrit la Reine. « Le Père qui, aux termes de la Quadruple alliance, pouvait, sans intervention, faire plus qu'il n'a fait, est acculé à l'alternative, ou d'intervenir, ce qui serait plein d'inconvénients, ou de ne rien faire, ce qui serait déplorable. »

(1) Don Carlos était, comme Marie-Amélie, petit-fils de Charles III.

Et elle déclare, avec un réalisme impressionnant, qu'elle ne comprend pas comment le ministère de Louis-Philippe peut être si embarrassé :

Il n'y a pas, ce me semble, d'hésitation entre Isabelle II avec la Constitution de 1812, et Don Carlos...

Que sommes-nous donc nous-mêmes, si ce n'est un gouvernement révolutionnaire? Nos intérêts, nos principes, ne sont-ils pas, au fond, révolutionnaires? Une Restauration, n'importe où, serait un mauvais précédent, et un échec terrible pour nous. Que nos gouvernants, à commencer par l'excellent Père, se mettent bien cela dans la tête : et qu'ils aillent de l'avant. La chute des deux trônes de la péninsule serait une chose fâcheuse. (3 octobre 1836.)

Finalement et malgré les objurgations de la Reine, malgré l'avis de Thiers, ministre des Affaires étrangères, devenu enfin partisan d'une politique plus active, Louis-Philippe déclara solennellement, au début de 1837, que la France n'interviendrait pas dans les affaires d'Espagne. L'effet espéré par cette déclaration fut manqué.

On est en Angleterre, écrit la Reine, le 3 février 1837, bien plus mécontent du refus de concours de la France dans la question espagnole que vous ne l'imaginez. Nulle part on ne s'attendait aux paroles si décisives prononcées du haut du trône ; et je sais de bonne source que Metternich a été tout le premier fort étonné et qu'il a même dit que le Père allait trop loin.

Toute cette maladroite politique espagnole, destinée à être entre les mains de Palmerston un si grand élément dans l'ébranlement et dans la chute de la monarchie de Juillet, semblait à la Reine la menacer déjà tellement qu'elle écrivait le 14 avril 1837 :

Je vois la situation très en noir. J'espère toutefois que l'aide de Dieu ne nous manquera pas : et je vois dans la double crainte d'Henri V et de la République, deux

chances d'avenir de notre boutique, qui nous empêcheront peut-être de succomber aux mêmes fautes, et d'être aussi facilement renversés que la Restauration. Il n'y a rien de bien après nous, et j'ai la confiance que nous nous soutiendrons parce que nous sommes une nécessité.

L'Espagne, laissée à elle-même, passa par de douloureuses convulsions durant ces années difficiles. Elle entra dans la voie des réformes par la Constitution du 18 juin 1837 que les « exaltados » arrachèrent à la Régente à la faveur des difficultés de la guerre carliste. Celle-ci ne finit qu'en 1839 par les campagnes et les victoires d'Espartero. Demeuré le sauveur de l'Espagne, le Duc de la Victoire voulut en être le maître, et ses hauteurs finirent par décourager la Régente qui abdiqua. La Reine écrit le 20 octobre 1840 :

Cette abdication est un grand malheur pour la famille. Christine a fait une grande faute en quittant la partie et en abandonnant ses enfants. Je comprends qu'elle n'ait pas voulu les priver des chances qu'ils pouvaient avoir, en restant, de conserver la couronne ; mais je ne puis m'expliquer pourtant qu'elle les ait laissés sans appui et sans garanties à la merci de pareilles gens. Elle les a abandonnés au milieu des dangers. (4 novembre 1840.)

Espartero restait le maître, chargé de la tutelle de la reine Isabelle II dont le mariage, en perspective encore lointaine, fut pendant six ans la préoccupation de tous les Cabinets.

Comme douée du don de double vue, la Reine Louise, le 21 octobre 1840, dans une lettre à Louis-Philippe, désigne l'Infant Don François d'Assise (Paquito) comme celui qui, l'emportant sur tous les concurrents, épousera un jour Isabelle II.

Il l'épousa, en effet, en 1846 : mais après bien des péripéties que la correspondance de la Reine Louise

permet de suivre de près. Tous les candidats à la main de cette reine y sont passés en revue.

Si Louis-Philippe et sa fille étaient d'accord pour estimer indispensable la conservation de la couronne d'Espagne dans la Maison de Bourbon, cet accord comportait pourtant des nuances. Le Roi savait insurmontable l'opposition que le Cabinet de Londres ferait à toute idée de mariage entre l'un de ses fils et la reine Isabelle. La Reine Louise aurait peut-être bravé cette opposition. Elle écrit, en effet, à son père le 3 décembre 1840 :

Ce qui serait le mieux encore, ce serait d'arranger le mariage d'un de mes frères avec Isabelle.

Malheureusement, je le sais, ce moyen de conserver le trône d'Espagne à la Maison de Bourbon n'est pas de votre goût : et je ne nie pas qu'il y ait du pour et du contre.

Pourtant elle savait l'Angleterre bien à l'œil sous ce rapport, puisqu'elle dit plus loin dans la même lettre :

Le voyage de la Reine Christine à Paris ne plaît guère outre-mer.

Hors les Princes français, les seuls Bourbons auxquels on aurait pu songer étaient le Comte de Montemolin, le Prince de Lucques, le Comte d'Aquila, le Comte de Trapani, ou l'un des deux Infants, Paquito ou Enriquito, fils de l'Infant François de Paule.

Du Comte de Montemolin, fils de Don Carlos, héritier depuis le 18 mai 1845 des droits au trône d'Espagne auxquels son père avait renoncé, il ne pouvait être question aux Tuileries :

Il y a été une sorte de Restauration à nos portes,

écrit la Reine le 1^{er} septembre 1846. En 1843 elle notait déjà, le 3 août, d'après le rapport fait par le Comte de Marnix, chargé d'affaires de Belgique :

En Espagne, personne ne pense au fils de Don Carlos : et, au fond, ce qu'on y désire le plus, surtout dans l'armée, c'est un de mes frères, et parce qu'on a besoin avant tout d'un homme, et parce que beaucoup de gens regardent l'appui de la France comme nécessaire.

Du Prince de Lucques, petit-fils par sa mère du roi d'Espagne Charles IV, ainsi que du comte d'Aquila, frère du roi de Naples, la Reine écrit seulement le 3 août 1843 :

Vous savez sûrement que le petit Lucques, qui est fort peu de chose, a fait le dégoûté à Turin. Il s'est vanté, s'il le voulait, de pouvoir épouser la Reine d'Espagne, et a déclaré qu'il n'en ferait rien, en termes assez cavaliers...

Et aussi :

Je voudrais bien savoir si le roi de Naples se prêterait au mariage d'Aquila. Christine le favoriserait : ce serait presque notre seule chance de salut.

Du Comte de Trapani, dernier frère du roi de Naples, mis sur les rangs en 1844, elle écrit que :

L'Autriche, qui a témoigné et témoigne encore une humeur ridicule du mariage de Lina (1) avec Aumale, remuera ciel et terre pour empêcher le mariage de Trapani. (26 avril 1845.)

Metternich n'espérait peut-être plus déjà donner le fils de Don Carlos (2) pour mari à Isabelle ; mais, en tout cas, craignait de voir Naples entrer dans l'orbite de la France ; du reste, Trapani n'avait que seize

(1) Fille de la Princesse de Salerne, née Archiduchesse d'Autriche.

(2) Le Comte de Montemolin.

ans (1), était encore au collège, où il portait la soutane, et semblait aux Espagnols un trop petit personnage pour aider la reine, si jeune elle-même, dans la tâche qui lui incomberait. Il fut un instant le candidat de la régente Christine, qui ne voulait pas entendre parler des enfants de sa sœur Carlotta (2). Mais celle-ci étant morte au début de 1844, ses deux fils, le Duc de Cadix et le Duc de Séville (Paquito et Enriquito) devinrent bientôt des candidats possibles. Ces deux Infants appartenaient à une branche très discréditée des Bourbons d'Espagne, dont il faut au moins laisser esquisser ici les aventures par la Reine Louise, à qui la présence de plusieurs de ces parents à Bruxelles en 1841 causa beaucoup de préoccupations et d'ennuis.

Ferdinand VII avait un frère, l'Infant François de Paule, qui eut une nombreuse famille de sa femme Louise-Charlotte des Deux-Siciles, sœur de la régente Marie-Christine, toutes deux nièces de Marie-Amélie. Christine détestait sa sœur, dont le ménage, du reste, ne méritait guère d'être aimé par elle : car non seulement la main de ces Infants se retrouvait dans toutes les intrigues dont l'Espagne était alors le théâtre ; mais, parents dénaturés, ils laissaient leurs enfants dans le plus complet abandon.

Au début de 1841, Paris est le lieu de leurs intrigues, puisque la Reine Louise écrit, le 21 mars :

Je vous plains de toutes les campagnes des Infants ; lorsque vous serez débarrassés d'eux, ce sera une bien bonne chose. Je doute, s'ils tentent d'aller en Espagne, comme cela me paraît assez probable, qu'ils y soient reçus, ou qu'ils réussissent dans leurs projets.

En attendant, leurs malheureux enfants font pitié.

(1) Il épousa plus tard une Archiduchesse d'Autriche.

(2) Femme de l'Infant François de Paule.

Ces jeunes Infants échoués en Belgique étaient trois : car Paquito et Enriquito y étaient avec leur sœur Isabelle, qui, après s'être laissée enlever du couvent par un comte Gurowsky, était arrivée avec lui en Belgique. La police les arrêta à Namur et les conduisit séparément à Bruxelles, à la requête, semble-t-il, du marquis de Rumigny, ambassadeur de France. Il est facile de se représenter l'émotion que ce dernier scandale causa à la Reine Louise :

C'est un honteux roman, écrit-elle le 19 mai. Cette affaire est si dégoûtante sous toutes ses faces que je voudrais n'y pas même penser.

Quelqu'un pourtant, à Bruxelles, s'intéressait à ces pauvres Infants. C'était l'ambassadeur de France, qui les avait connus à Madrid, son poste précédent. La Reine écrit le 20 mai :

Rumigny dit qu'Isabelle est arrivée hier matin à Bruxelles ; et il est affligé qu'elle soit descendue dans un hôtel garni, sans autre protection que Jumel, qu'il dit être un espèce de bouvier. Il aurait voulu, par égard pour le sang de Bourbon, la garder à l'ambassade jusqu'au mariage : mais faute d'instructions, il n'a pas osé.

Il a demandé à Léopold de faire garder Isabelle jusqu'à ce que le mariage, si on ne pouvait l'empêcher, soit légalement conclu.

Léopold a répondu ne pas pouvoir s'en mêler... Isabelle est toujours ici, et va être dirigée sur une maison où se trouve Gurowsky. Ce dernier est, paraît-il, fort peu disposé à la recevoir, et Dieu sait si et comment ils se marieront.

C'est vraiment horrible. La honte qui les couvre rejailit presque sur nous : tant qu'ils seront près de nous, ils chercheront à nous associer à leur déconsidération. (20 mai.)

...Pour le moment Léopold, par charité, s'occupe avec Rumigny de tâcher de marier Isabelle vraiment, et d'empêcher que le comte Gurowsky l'abandonne (21 mai)... Le mariage rencontre une infinité de difficultés. (24 mai.)

Le 15 juin, la Reine écrit que l'Infante est passée en Angleterre avec Gurowsky. La situation était donc vraisemblablement déjà régularisée : elle le fut, en tout cas, avant la fin de l'année, puisque la Reine écrit, le 16 décembre :

J'espère bien que les Gurowsky ne me donneront plus signe de vie. Leur demande, après tout ce qui s'est passé, la manière dont le mariage s'est fait, etc., etc., serait extrêmement embarrassante pour nous, sans parler des difficultés pour le rang, qui seraient grandes : car si on la traite comme Infante d'Espagne, elle doit avoir le pas sur tout le monde.

La Reine, au demeurant, ne fut pas encombrée par le ménage Gurowsky ; elle écrit, le 3 décembre 1843 :

Rumigny nous dit que les Gurowsky mènent la vie la plus exemplaire, ne vont nulle part, ne voient personne, se privent de tout, même de manger, pour ne pas faire de dettes. Isabelle ne reçoit rien de ses parents. Ils ne vivent que de ce que la mère du comte Gurowsky leur donne de temps en temps. Isabelle n'a pas de femme de chambre. Tâchez que Christine lui donne quelque chose... Elle est Infante d'Espagne, et de ce chef, quelle qu'ait été sa conduite, a droit à une pension.

La vie retirée de ce ménage finit pourtant par lui peser, et la comtesse Gurowska força la porte du palais en 1845. La Reine la reçoit pour la première fois en janvier et mande à sa mère le 25 qu'elle a été très digne, et a demandé si on lui conseille d'accepter les invitations qu'on lui fait à Bruxelles. La Reine lui donna le conseil de la retraite, conseil que l'Infante ne suivit pas, du reste :

Rumigny dit qu'elle ne comprend plus sa situation et est décidée à se montrer, et à aller dans le monde, où elle se fait des amies. Mme X... et sa sœur sont grandes amies

de l'Infante, et m'en ont longuement parlé, ce dont je me serais bien passée au salon. (10 février 1845.)

Sans être plus amusée de leur présence, la Reine put faire aux Infants Paquito et Enriquito un meilleur accueil qu'à leur sœur Isabelle. Elle écrit le 26 mai :

Rumigny a amené les Infants. Paquito n'est pas changé ; Enriquito grandi, mais ni embelli ni plus spirituel. Il rappelle beaucoup sa malheureuse sœur. Rumigny loue beaucoup Paquito, et dit qu'il sent sa position. C'est lui qui s'est trouvé mal en apprenant le déshonneur de sa sœur.

Les Infants furent reçus au Palais de Bruxelles où ils firent bonne impression.

Après le dîner d'hier où ils étaient dans de hideux uniformes (ils avaient l'air de marchands d'orviétan) ils ont fait cercle très convenablement.

Le passage de leurs indignes parents par la Belgique n'améliora pas la situation des enfants. La Reine écrit le 1^{er} juin :

Ils m'ont fait une visite. J'en suis tombée de mon haut. Mais rien ne doit surprendre de leur part. Leurs fils sont à Malines avec un domestique, et ne savent que devenir, ni où aller. Ces malheureux font pitié. Ils ne reçoivent même ni ordres, ni nouvelles de leurs parents. Ils ont seulement reçu l'autre jour une lettre furibonde de commentaires et de reproches. Et c'est Jumel qui tient l'argent (1).

Pendant que ces jeunes Princes végétaient en Belgique, leur pays était secoué par des mouvements

(1) Une autre de leurs sœurs, l'Infante Françoise, tourna fort mal. La Reine Louise écrit le 22 février 1850 :

« D'après Nebidas, on n'a aucune idée de ce qu'a fait Pepita, et du déplorable mariage qu'elle a contracté. Le mariage d'Isabelle (Gurowska) est un mariage princier à côté de celui-là, et au moins Isabelle n'a été enlevée qu'une fois. »

divers, et les chancelleries s'occupaient d'eux à propos du mariage de la petite reine Isabelle. Celle-ci, nous l'avons vu déjà, avait été abandonnée par sa mère d'une façon que la Reine Louise avait beaucoup regretté. De Paris, où Christine s'était réfugiée, elle avait envoyé une protestation qui n'avait pas amélioré sa situation.

Le 11 août 1841 la Reine Louise écrit :

Je suis bien fâchée pour la pauvre Christine de ce qui se passe en Espagne. C'est fort triste ; mais elle devait s'attendre que ce serait la conséquence naturelle de son éloignement et de sa protestation. Elle a fait une grande faute en abandonnant sa fille... mais sa protestation est une menace qui devait irriter Espartero et entraîner des représailles. On va maintenant, je pense, circonvenir la petite reine, l'entourer de personnes dévouées à Espartero, et achever de la rendre crétine.

D'autre part la Reine Louise critique énergiquement la nonchalance de Guizot dans ce conflit d'influence entre la politique anglaise dont Espartero était l'instrument et la politique des modérés et de la reine Christine, partisans de l'amitié française.

Quant à nous, je ne puis que déplorer la malheureuse levée de boucliers : et il est impossible d'agir plus maladroitement que nous ne l'avons fait pour nous cet hiver.

Nous nous donnons les airs d'une ambition que nous n'avons même pas, et nous nous suscitons des jalousies et des susceptibilités inutiles, qui ne peuvent amener de résultat. (21 octobre 1841.)

...Rumigny tombe de son haut de la maladresse et de la platitude de Guizot dans cette malheureuse affaire... Il croit qu'une politique d'inertie comme celle qu'on a adoptée est la plus dangereuse de toutes vis-à-vis de l'Espagne. Il craint même que pour n'avoir pas voulu sauver l'Espagne quand on le pouvait et devait le faire, on ne soit obligé de lui faire la guerre pour l'empêcher de nous faire du mal... (22 octobre.)

...Je suis bien de votre avis sur les intrigues de l'An-

gleterre, sur son odieuse conduite en Espagne et ailleurs... Ils agissent : et c'est pour cela qu'ils réussissent, et que, si le Père ne veut pas l'empêcher, ils feront épouser à Isabelle un archiduc, et feront sortir la couronne d'Espagne de la Maison de Bourbon...

Mais notre conduite nous donne, en pure perte, les airs d'une ambition que nous n'avons pas, et fait triompher les Anglais, qui aussitôt disent : « Ils l'ont avoué, et c'est pour mettre un fils sur le trône d'Espagne que l'Espagne est mise à feu et à sang. » (24 octobre 1841.)

Il est bien probable que les prévisions du marquis de Ruimigny se seraient réalisées et que la guerre entre l'Espagne et la France aurait éclaté si l'irréconciliable ennemi de celle-ci, lord Palmerston, avait encore été le maître. Heureusement, en août 1841, les Tories avaient repris le pouvoir, et le cabinet de sir Robert Peel, avec lord Aberdeen aux Affaires étrangères, avait succédé au cabinet Russell et à Palmerston. Mais si le parti hostile n'existait plus, on était loin encore de l'Entente cordiale ; et les efforts de Guizot pour faire partager à Londres son sentiment que le choix de l'époux d'Isabelle II devait être fait d'accord entre les deux gouvernements ne rencontraient encore aucune contre-partie.

Il fallut le déclin d'Espartero en juillet 1843 et l'arrivée au pouvoir, en mai 1844, du général Narvaez, chef des « Christinos », suivie de la réaction conservatrice, pour qu'enfin le cabinet anglais en arrive à faire une proposition de concert et d'action commune dans les affaires d'Espagne. L'orientation nouvelle est signalée par la Reine Louise écrivant de Buckingham à sa mère le 3 juillet 1843 :

Peel et Wellington, que Léopold a vus, sont modérés : Aberdeen désire un rapprochement avec la France. Léopold fait tout ce qu'il peut pour l'obtenir et amener un bon accord sur cette malheureuse question d'Espagne

qu'il ne dépendrait peut-être que de lui de brouiller. Mais il sert le Père avec son dévouement habituel.

Cette lettre de la Reine et celle qu'on lira plus loin, permettent, nous semble-t-il, de dire que les historiens (1) ont prêté à Léopold I^{er}, dans l'affaire de la candidature du Prince Léopold de Saxe-Cobourg à la main d'Isabelle II un rôle tout au moins très exagéré. Ce jeune Prince appelé souvent, bien à tort, prince anglais, n'avait d'autre rapport avec l'Angleterre que celui d'être cousin germain du Prince Consort. Que celui-ci ait été le promoteur de cette candidature, la chose ne peut être mise en doute : mais rien ne permet de croire que la Reine Victoria, en pleine période d'intimité avec la cour de France, qu'elle s'apprêtait à aller visiter à Eu, ait travaillé contre elle en patronnant aussi le Prince allemand.

Ce sont les intrigues de la régente Christine qui ont principalement contribué à donner à cette candidature une importance historique. Elle l'a faite sienne à certains moments, lorsque, dans ses capricieuses combinaisons politiques, elle flattait l'envoyé anglais Bulwer pour assurer la protection britannique à l'Espagne ; comme à d'autres moments pour s'attirer l'appui français, elle semblait ne vouloir accepter pour sa fille qu'un Bourbon. Mais il semble bien, d'après la correspondance de la Reine Louise, que dès septembre 1843, le patronage anglais était virtuellement retiré à la candidature Cobourg.

Cette situation négative ne sembla pas suffire aux « Christinos » triomphants.

De Buckingham, où elle était en juillet 1844, la Reine Louise mande à sa mère :

Vous savez sûrement la démarche de Christine. Léopold a empêché qu'elle n'ait de suite, et espère obtenir du

(1) Voir THUREAU-DANGES, *Histoire de la Monarchie de Juillet*, tome V, page 181 et suivantes.

gouvernement anglais la plus stricte neutralité sur la question du mariage de la reine d'Espagne.

Mais il ne faut pas vouloir l'impossible, et nous n'obtiendrons jamais ici une démarche collective pour demander que la reine d'Espagne n'épouse qu'un Bourbon.

L'abstention de toute influence sur le choix de la reine et de toute démarche en faveur de tel ou tel candidat est déjà beaucoup ; et, si elle est réelle et sincère, doit suffire à l'excellent Père.

Plus d'ailleurs on n'obtiendra de personne, et d'autant plus que l'on est convaincu que le Père ne songe qu'à faire épouser Aumale à la reine d'Espagne, et qu'il n'y a pas moyen de faire sortir des têtes cette absurde invention.

Quand Léopold assure qu'on n'y a jamais pensé, on lui rit au nez, et on le croit dupe de l'excellent Père. De là une grande partie de la jalousie, de l'animosité même que l'on rencontre sur cette question. (10 juillet 1844.)

...Impossible de faire sortir de la tête des Anglais qu'on veut marier la reine d'Espagne à Aumale ou au Piat (1). On parle toujours de « l'intrigue ». Tout ce que Léopold a pu obtenir des gens les plus raisonnables, c'est que si le Père ne le recherchait pas, il le laisserait faire.

Mon premier mouvement, quand j'ai vu la disposition des esprits à Londres, avait été de voir Aumale se marier et épouser Januaria (2). Je pensais que son mariage dissiperait beaucoup de jalousie, et rendrait le mariage de la reine avec tout autre Bourbon plus facile. Je le désirais aussi par fierté, pour qu'il fût marié avant la reine d'Espagne, et qu'on ne pût pas dire qu'il avait été éconduit par elle... (22 juillet.)

En 1844 et 1845 la question du mariage de la Reine Isabelle passa au second plan de la politique anglo-française. L'affaire Pritchard à Taïti d'une part, et, d'autre part, les progrès des Français en Algérie et

(1) C'est le surnom que la Reine donne à son frère Montpensier.

(2) Princesse du Brésil, qui épousa plus tard le Prince de Joinville.

au Maroc absorbèrent toute l'attention. La Reine parle de ces deux questions comme suit :

On a presque eu la guerre pour Taïti (1). (12 septembre 1844)

Et :

Les Anglais sont vraiment et se montrent bien petits. Quand on a fait la guerre à la Chine et conquis l'Inde comme ils l'ont fait, on est vraiment bien mal venu pour crier contre le bombardement de Tanger, l'occupation de Taïti, et les envahissements de la France, sous le roi le plus pacifique peut-être qu'elle ait jamais eu. Mais c'est l'histoire des passions humaines. Ceux qui ont la force en abusent toujours.

En 1846, une solution matrimoniale en Espagne ne pouvait plus tarder. Seulement, les conditions n'étaient plus aussi favorables à un accord entre les deux gouvernements. Car Palmerston, revenu au pouvoir avec les Whigs, avait repris le portefeuille des Affaires étrangères au mois de juillet et manœuvrait avec son impétuosité ordinaire.

Dans les affaires espagnoles son candidat favori fut alors l'Infant Enriquito. Victoria donne le conseil de ne pas le contrarier. La Reine Louise écrit :

Victoria demande que le Père ne fasse ni conditions, ni difficultés au choix d'Enriquito. Pourvu qu'un Bourbon partage le trône d'Isabelle, et que le prince soit sauvé, le reste importe peu.

On penserait certainement encore à Léo [Léopold de Saxe-Cobourg] si Enriquito venait à échouer. (17 août 1846.)

Mais la régente Christine n'était pas sans défiance des arrière-pensées de Palmerston. Elle refusa pour

(1) C'est l'affaire Pritchard, dont il sera parlé au chapitre XVIII.

sa fille Enriquito qu'elle savait l'allié d'Espartero, et choisit définitivement son autre neveu, Paquito.

La Reine Louise applaudit des deux mains à cette solution.

Nous n'avons ainsi pas d'échec à la politique de famille.

Je ne doute pas que ce soient les violences de Palmerston et son intention bien arrêtée de faire triompher les progressistes et d'amener Enriquito, Espartero, etc. tambour battant, qui n'aient vaincu les répugnances de Christine, et qui lui aient fait sauter le pas.

Palmerston voulait écraser le parti modéré et français. (1^{er} septembre 1846.)

Léopold est bien heureux de votre succès. (Lettre au roi du 19 septembre)...

Du fait qu'aucun des fils de Louis-Philippe n'avait épousé Isabelle II, les Anglais n'acquerraient pas la certitude que nul d'entre eux ne prendrait place sur le trône d'Espagne. Car si Isabelle n'avait pas d'enfants, l'héritière de la couronne après elle était sa sœur l'Infante Marie-Louise. Le mariage de celle-ci revêtait donc la même importance politique que l'autre aussi longtemps que la reine n'aurait pas d'enfants.

Il était bien difficile qu'à la cour des Tuileries on ne souhaitât pas pourtant de faire épouser cette Infante au dernier fils de Louis-Philippe, le Duc de Montpensier. Déjà en 1845 la Reine avait écrit :

Si l'Infante est bien, malgré tous les cris de l'Angleterre et C^{ie}, j'avoue que je la relinquerais toujours pour le Piat. (10 septembre.)

...Je suis charmée d'apprendre que l'Infante est jolie. Mais comme cela n'est pas tout, il faut aussi savoir comment elle a été élevée. (15 septembre.)

Et un an plus tard :

Je serais enchantée que le mariage du Piat fût la consé-

quence de celui de Paquito. Mais ceci presse moins et est moins essentiel.

Peut-être, avec le cabinet Peel et avec Aberdeen aux Affaires étrangères la conclusion de ce second mariage aurait-elle eu lieu sans les heurts qui en furent la suite? Car telle était alors l'intimité entre les deux cours de Paris et de Londres qu'au moment où le retour de Palmerston devenait possible, comme suite à la première démission du cabinet Peel, Victoria écrivait à la Reine Louise qui le transmettait à sa mère : « Je crains que l'on ne soit bien alarmé à Paris. Mais qu'ils n'aient pas peur. *Rien ne peut nuire à la bonne entente.* » C'est souligné aussi dans la lettre. (14 décembre 1845.)

La bonne volonté de Victoria produisit ses effets encore pendant les six mois où le cabinet Peel, chancelant, conserva le pouvoir, ainsi qu'au début du cabinet Russell. Mais dès le mois d'août Palmerston reprenait le portefeuille des Affaires étrangères. Et la Reine écrit le 9 août :

Vous pouvez vous attendre à tout de Palmerston, surtout pour l'Espagne.

Et le 21 :

Palmerston est encore plus opposé au mariage de Montpensier qu'à celui de la reine d'Espagne. Il vient de faire paraître un article grossier dans le *Times* du 1^{er} septembre.

...Je sais que Palmerston a dit qu'il aimerait mieux voir le Piat épouser la Reine que l'Infante : et ce sera pour lui maintenant une question d'amour-propre d'empêcher que le Père réussisse encore sur ce point.

La Reine Louise avait raison de dire, le 1^{er} septembre 1846, que le mariage de son frère Montpensier ne pressait pas. Mais tel n'était l'avis ni du gouver-

nement de Guizot, ni de son actif représentant à Madrid, le comte Bresson. Celui-ci avait toujours voulu brûler les étapes, et Guizot se vit contraint de marcher de l'avant lorsque Christine eut fait de ce second mariage une condition pour consentir au premier. Telle fut alors la précipitation avec laquelle les journaux annoncèrent le double mariage qu'aucune notification, même officieuse, ne put en être faite à Londres avant que le public l'apprenne.

Palmerston avait désormais beau jeu contre la France. Sa presse désigna Bresson comme l'auteur de ces « french intrigues ». On allait, disait-elle, le faire Duc pour sa récompense : et l'irritation en Angleterre parvint à son comble. La lettre ci après de Victoria à la Reine Louise, et que celle-ci copie pour ses parents, éclaire toute la situation :

Je ne puis maintenant m'empêcher de te parler d'une affaire qui nous peine infiniment. C'est l'annonce de ce double mariage en Espagne. Après toutes les promesses qui nous ont été faites (dont tu te souviendras aussi bien que moi), après la conduite si sincère et si désintéressée que nous avons toujours suivie, ayant dernièrement refusé d'arranger le mariage de la Reine avec Léopold [de Cobourg], qui était fortement pressé par les deux rois, *dans le seul but* de ne pas nous éloigner de la marche qui était agréable à la France, cette conduite de la part du gouvernement français est incompatible absolument avec *l'entente cordiale*, et, je trouve, de la part de Guizot, une démarche pareille à celle de lord Palmerston en 1840.

La déclaration des journaux français prouve le but dans lequel on a agi.

Ayant travaillé avec tant de zèle à cette bonne entente qui m'était si précieuse, je ne puis te cacher que cette conduite nous a extrêmement étonnés et peines, et que je crains que les conséquences en soient assez graves.

Je ne puis pas faire autrement que de te parler franchement sur une affaire qui menace d'être bien sérieuse ; et tu comprendras après cela sans peine, et nous tournant

surtout, comme tous ceux, la Russie, la Prusse, etc., etc., qui n'ont pas vu cette entente avec satisfaction se rejouiront et diront qu'ils avaient toujours prévu que nous serions pour ainsi dire dupés.

Je l'ai trouvé mon devoir de répondre à ta chère mère très franchement là-dessus, ce qui est bien pénible à faire.

A cette copie de la lettre de Victoria, la Reine Louise ajoute :

Il est évident qu'elle croit avoir été jouée et trompée par le Père : et je crains que l'année dernière, à Eu, il n'ait fait d'imprudentes promesses au sujet du mariage du Piat, qu'il a oubliées aussitôt.

Je ne m'attendais pas à ce que Victoria prendrait si mal ce qui vient de se passer en Espagne : et je crains que Guizot n'ait agi avec trop peu de ménagements et trop de précipitation.

Je trouve, *de vous à moi*, qu'on eût mieux fait d'avertir le gouvernement anglais (une fois la chose irrévocablement convenue, bien entendu), avant d'annoncer officiellement le mariage du Piat. Il y eût eu le coup de théâtre en moins ; mais c'eût été plus sage.

Et je ne comprends pas pourquoi les *Débats* ont annoncé la conclusion du mariage *avant* même qu'on pût avoir le consentement du Piat. Mais ceci est un détail.

La grande chose est de savoir si le Père ou Guizot se sont engagés, *oui ou non*, à Eu, à ne pas faire le mariage du Piat avant que la reine n'ait des enfants. Je vois que c'est là le grand point pour Victoria, et ce qui l'a montée.

Et Victoria s'y tenait, car le 20, probablement après une nouvelle lettre reçue de Londres, la Reine Louise écrit :

Tout roule surtout sur la promesse que le Père lui a faite à Eu, et spontanément, l'année dernière. Elle est plus montée et plus affligée que jamais.

Il était certainement dans les vœux de la Reine de s'entendre répondre par sa mère que le roi n'avait manqué à aucune promesse. Elle devait pourtant

avoir à ce sujet quelques doutes. Mains passages de ses lettres prouvent que Louis-Philippe avait l'imprudence verbale facile. On trouve dans une lettre du 29 novembre 1846 :

Le roi parle trop, et à toutes sortes de personnes, qui abusent de ses paroles.

Elle doutait donc après avoir reçu les plaintes de Victoria. Le 16 sept. même elle eut un moment d'apaisement, puisque aux nouvelles reçues elle répondit :

Ce que vous me dites de la certitude où est le Père de n'avoir pris aucun engagement me fait bien plaisir.

Mais du 16 au 30 des aveux lui sont parvenus et elle écrit :

Je regrette l'annonce précipitée et la précipitation du mariage après les promesses faites malheureusement par le Père à Eu (1).

Les révélations fournies sur ce point par la correspondance de la Reine Louise s'arrêtent là, parce qu'elle passa à Paris tout le mois d'octobre au cours duquel, le 10, furent célébrés à Madrid les deux mariages de la reine Isabelle avec son cousin Don François d'Assise (Paquito), et celui de l'Infante

(1) Dans les correspondances dérobées aux Tuileries en février 1848 et publiées dès le mois de mars par *la Revue rétrospective* (J. Panchereau Paulin éditeur), on trouve pourtant la preuve que Louis-Philippe a fait son possible pour rester fidèle aux engagements qu'il avait pris à Eu.

La faute — si faute il y a — remonte à Guizot.

Non seulement le Roi ne put obtenir de lui de forcer Bresson à se rétracter vis à vis de la reine Christine pour lui avoir fait espérer la conclusion simultanée des mariages Cadix et Monpensier.

Mais Guizot menaçait son souverain en termes à peine voulés (dans sa lettre de Val Richer du 25 juillet 1846) de démissionner si le Roi insistait. Nous constatons avec surprise que le ministre ne fait pas même mention de cette tension momentanée entre le Roi et lui dans la justification qu'il donne de sa conduite dans l'affaire des mariages espagnols au chapitre xiv du tome VIII de ses *Mémoires*.

Louise, sa sœur, avec le Duc de Montpensier (le Piat).

Mais nous en savons assez pour comprendre pourquoi et combien une tension extrême succéda aux affectueux rapports antérieurs entre les Cours de Londres et de Paris.

Vainement l'annonce officielle du mariage Montpensier fut accompagnée, sur le conseil de la Reine Louise, d'une affectueuse lettre personnelle de Marie-Amélie à Victoria. Elle provoqua une réponse « qui fait beaucoup de mal ».

Mais à cette annonce officielle elle-même on opposa un silence tellement long qu'on crut un instant qu'on n'y recevrait pas de réponse du tout, « ce qui serait un soufflet ».

Palmerston, en effet, ne décolérait pas.

On dit que, dans son dépit, il voudrait relever l'étendard de Montemolin (1).

Léopold trouve toute la conduite du gouvernement anglais d'un outré qui l'exaspère. (22 septembre.)

...Il veut se venger à tout prix et n'est occupé qu'à prendre sa vengeance sur n'importe quoi... 9 novembre.)

...Contre les mariages espagnols, Palmerston invoque le traité d'Utrecht. Il exige des renonciations pour les enfants de Montpensier. Pour les Anglais le traité d'Utrecht est tantôt valable, tantôt effacé par les traités subséquents des qu'il ne convient plus aux intérêts anglais (2). (18 novembre.)

Palmerston est toujours comme un fou. (1^{er} décembre.)

Il semble acquis à l'histoire que l'engagement a été pris par Louis-Philippe à Eu, de ne pas laisser le Duc de Montpensier épouser l'Infante avant que la reine ait des enfants. S'il n'a pas tenu parole,

(1) Le comte de Montemolin, fils de Don Carlos.

(2) « Guizot a très bien répondu en disant que si l'interprétation de Palmerston était la vraie, toute la famille d'Espagne, y compris Isabelle II, se trouverait dans l'impossibilité de succéder au trône d'Espagne. » (28 novembre.)

c'est après bien des hésitations (1). D'après ses derniers historiens on y fut presque forcé par l'Angleterre elle-même qui manquait aux engagements pris par elle en contre-partie.

Sans contester que cette thèse soit défendable, il est impossible de méconnaître que l'irritation de Victoria et de son gouvernement devant cette défaillance à la parole donnée ne manque pas non plus d'excuse. En tout cas, la brouille était complète ; et Palmerston, par lui-même et par ses agents, Bulwer à Berlin et Ponsomby à Vienne, ne cessa plus d'exciter les autres gouvernements de la Quadruple alliance de 1840 contre la France. Il fut victime lui-même de son aveugle animosité. Car la Russie, l'Autriche et la Prusse profitèrent de la rupture de l'Entente cordiale pour supprimer à leur profit, et au mépris du traité de Vienne, la république de Cracovie, dernier lambeau indépendant de la Pologne.

Il est bien certain que les Puissances du Nord ont voulu profiter, pour l'affaire de Cracovie, de la mésintelligence entre la France et l'Angleterre. Mais j'espère bien que l'on protestera, en France, contre cette iniquité, et qu'elle prouvera en Angleterre que l'union avec la France est pourtant utile et nécessaire.

La Reine presse son père d'être énergique et conseille de répondre aux exigences et menaces de Palmerston en fortifiant Huningue. (24 novembre.)

Mais pour Cracovie, elle transmet l'avis du Roi Léopold qui

recommande surtout de laisser venir l'Angleterre à Louis-Philippe et de ne pas bouger ; car Palmerston essaie toujours de le terrifier. Donc, un peu de patience... d'autant plus que sa position est faible. Il est en minorité au Parlement, et n'existe que par la grâce de Peel.

(1) Voir note page 179.

Ce fut la colère de Palmerston qui l'emporta.

Ne lui voyant faire aucune démarche en vue d'une protestation commune contre l'absorption de la république de Cracovie, Guizot finit par formuler une proposition qui essuya un grossier refus.

La Reine écrit, le 9 décembre :

Palmerston a dit, a propos du concours offert par la France pour Cracovie, qu'il ne pourrait songer à l'accepter, parce que c'eût été *s'associer avec des filous contre des voleurs*.

CHAPITRE XVIII

LA REINE LOUISE ET LA POLITIQUE FRANÇAISE DE 1840 A 1847

Si l'issue de l'affaire des Mariages espagnols fut pour la Reine Louise, au point de vue de son amour-propre de Française, une grande satisfaction, ce fut à peu près la seule de l'espèce qu'elle goûta au cours des années 1840 à 1848.

La conclusion de la Quadruple Alliance par le traité du 15 juillet 1840, qui isolait la France en Europe, causa à la Reine, contre les Puissances, la plus grande irritation.

Elle écrit le 11 août 1840 :

Les Puissances sont à la fois imprudentes et pusillanimes. Elles offensent la France, puis font appel à sa sagesse, quitte à lui jouer encore un mauvais tour à la première occasion... Au milieu de tout cela, c'est encore l'Autriche qui a joué le rôle le plus misérable.

Et le 9 octobre (au Roi) :

Il est fort commode pour les Puissances de faire tout ce qui leur passe par la tête sans se soucier de la France et des conséquences ; et puis, lorsque leurs actes ont poussé le pays à bout, de vous demander de le modérer et de le contenir, comme si l'on pouvait arrêter le mouvement des têtes comme celui d'une machine... Les quatre Puissances nous ont odieusement provoqués.

C'était à propos de l'Égypte que le conflit avait éclaté. Les victoires remportées par le Pacha Méhémet-Ali sur son suzerain le Sultan avaient mis ce dernier à sa merci. La France le soutenait dans ses projets d'indépendance, auxquels l'Angleterre faisait obstacle.

Palmerston, sacrifiant l'alliance avec la France, conclut, à son insu, le 15 juillet 1840, avec la Russie, l'Autriche et la Prusse, un traité qui promettait au Sultan tout leur appui militaire contre le Pacha.

Et pendant que lord Ponsomby, l'envoyé anglais à Constantinople, faisait prononcer la déchéance du Pacha, Palmerston envoyait la flotte anglaise bombarder Beyrouth.

L'un, écrit la Reine, est un acte odieux. L'autre est un fait plus grave, politiquement parlant, puisqu'il dévoile les intentions des Puissances et ne laisse aucune chance d'accommodement. (5 octobre 1840.)

Le Roi Léopold, en ce moment en Angleterre, s'efforçait d'empêcher le conflit de s'aggraver.

A son retour la Reine écrit :

Il est dommage que Léopold n'ait pu rester plus en Angleterre... Ce qui lui nuit peut-être, à certains égards, c'est qu'on le sait trop de notre bord.

La Reine sentait son père hésitant à risquer une guerre et elle écrit à sa mère :

Le plus grand de tous les périls pour le Père serait de laisser croire au pays qu'il n'a point souci de son honneur et qu'il le laisse humilier. (5 octobre 1840.)

...Il est bien essentiel que le Père ne se sépare pas de l'opinion du pays, et qu'il ne se laisse pas abattre... J'espère que la note aux Puissances sera ferme et énergique. Elles ont bien besoin d'une leçon (9 octobre).

...Il faut qu'on ne puisse plus dire que le Roi voulait et veut toujours *la paix à tout prix*.

La Reine prodigue les conseils d'énergie :

Il faut effrayer les Puissances et leur montrer que la France ne peut pas supporter tout.

...Les Anglais veulent attendre la prise de Saint-Jean-d'Acre, et ne feront rien soit avant, soit après, qui leur donne à penser. Quant aux Prussiens et aux Autrichiens, qui sont, les premiers surtout, prêts à faire quelques concessions pour satisfaire la France, par timidité, faiblesse, peur des uns et des autres, ils ne feront rien non plus. (13 novembre 1840.)

...Les Anglais arguent de notre impassibilité que nous les laisserons faire. Si la France disait que toucher à la puissance du Pacha en Égypte est un *casus belli* immédiat, les Puissances n'oseraient pas y toucher. On y regarderait à deux fois avant de le faire.

Léopold vous fait demander :

1^o Si quelques officiers français ont été détachés avec permission, en Égypte, et surtout à Saint-Jean-d'Acre, ce qui serait bien important.

2^o S'il n'y aurait pas quelque moyen de procurer à Méhémet-Ali de l'argent qui semble lui manquer. (14 novembre 1840.)

Et le 18 novembre :

Léopold est toujours pour qu'on secoure Méhémet-Ali en hommes et en argent. Nous aurons sans cela, à la fois, les inconvénients des deux politiques, de la guerre et de l'abandon.

Mais Louis-Philippe et ses ministres persistaient dans leur système de paix à tout prix.

Les Anglais ayant annoncé qu'ils faisaient le blocus de la côte égyptienne au nom du Sultan, le Roi Léopold, consulté par son beau-père sur la légalité de cette décision, fait répondre le 20 novembre par la Reine :

Léopold me charge de répondre au Père qu'un blocus *par procuration* ne s'est jamais vu, et ne devrait pas être toléré... C'est une mesure monstrueuse qui lèse les intérêts du commerce français et celui de toutes les nations...

Ce n'est pas en cédant, et en ne s'opposant à rien surtout, qu'on maintiendra la paix.

Et encore, le 21 novembre :

Léopold fait dire au Père que s'il veut sauver l'Égypte, il faut qu'il dise péremptoirement qu'il ne souffrira pas que l'on y touche. D'abandon en abandon, et de concession en concession, on arrivera à un tel degré d'abaissement qu'il faudra faire la guerre pour une bêtise, pour se réhabiliter.

Finalement, cette paix, on l'eut, moyennant des concessions où Palmerston voyait « l'humiliation de la France ». (25 novembre.)

Au moins la Reine espère

que le pays aura au Père de la reconnaissance pour avoir maintenu la paix au péril de ses jours et de sa couronne.

Vain espoir, au surplus, puisqu'un an plus tard, la Reine doit écrire tristement :

Le général Corbiniau dit que malgré une prospérité inouïe, la désapprobation va croissant. (19 décembre 1841.)

Le Gouvernement de Louis-Philippe avait contre lui, à ce moment, entre autres le Clergé.

La Reine écrit le 11 mai 1842 :

J'avais pour voisin à ce dîner ce bon Nonce [Fornari] qui est un excellent homme, si droit, et si bien intentionné. Il adore le Père, et ne peut comprendre l'hostilité du clergé de France... La campagne de l'archevêque lui semble bien inopportune, et il est indigné de la polémique à laquelle elle a donné lieu.

C'est à cette époque aussi que l'Angleterre avait

réussi à faire triompher ses vues concernant la traite ; et la Reine écrit le 9 janvier 1842 :

Nous sommes dans la douleur du traité conclu avec l'Angleterre sur les Noirs et la reconnaissance du *droit de visite*. C'est une concession que nous n'aurions jamais dû faire.

L'opinion en France était bien celle qu'exprimait la Reine ; car le ministère Guizot fut contraint de revenir sur cette concession.

Dans la longue négociation qui eut lieu à ce sujet, le Roi Léopold aida puissamment son beau-père, et sa tâche ne fut point facilitée par les hésitations du gouvernement français.

Il ne put s'empêcher d'en manifester son impatience ; et le roi Louis-Philippe se crut un moment abandonné par son gendre parce qu'il avait fait dire que

ses efforts de conciliation finissaient avec cette transaction (1).

La Reine assure que :

Il n'a jamais pensé à retirer ses services, encore moins à punir le Père. Il sait que Guizot est seul en cause et ne comprend rien à ce que ce dernier a voulu. (7 septembre 1844.)

Et la Reine confirme ce qu'elle avance, en donnant deux jours après la copie de la lettre qu'elle avait reçue du Roi, absent de Bruxelles à ce moment :

Je suis bien fâché que le pauvre Père ait pris à cœur cette phrase ; mais le fait est que s'ils ne tiennent pas, à Paris, ce qu'ils avaient eux-mêmes jugé utile, il devient impossible d'agir en leur faveur.

(1) Le « droit de visite réciproque » accordé par les conventions franco-anglaises de 1841-42 fut remplacé le 29 mai 1845 par « le droit de vérifier la nationalité du pavillon ».

Dans cette dernière circonstance, j'avais l'air de leur avoir fait un conte. Le résultat serait qu'en Angleterre on dirait : « Oh ! si cela vient de Belgique, *there is little reliance to be placed on it.* »

Tu peux écrire un mot là-dessus à la Reine, car c'est important. Ils auront plus que jamais besoin en France d'un *peace maker* avec l'Angleterre.

Une position comme la mienne ne se verra peut-être plus jamais ; mais elle ne peut être utile qu'autant qu'on puisse compter sur la vérité de ce que j'avance. Si cela n'est pas entendu, je ne pourrai plus offrir mes services qui seraient ainsi gaspillés. (9 septembre 1844.)

Il y eut aussi des dangers du côté des Pyrénées.

Pousse par les agents anglais qui l'excitaient contre la France, Espartero avait perdu vis-à-vis d'elle toute mesure. La Reine écrit :

Je vois dans les journaux que les dernières nouvelles d'Espagne sont plus pacifiques. Je désire que cela soit vrai. Une rupture entre les deux pays serait, je crois, chose fâcheuse, et il est désirable de l'éviter, si cela se peut. Nous ne devons supporter les injures de qui que ce soit, mais la dignité est plutôt de résister aux forts qu'aux faibles, et je n'aimerais pas que l'on pût dire que nous sommes intraitables avec ces derniers seulement, et soumis avec les autres. (10 février 1843.)

...Mais, franchement, on a été bien bon de se contenter de la réparation qu'on a reçue, et de considérer comme telle ce démenti boiteux intercalé à la fin d'une dépêche. L'insulte avait été éclatante : il fallait que la réparation le fût aussi... mais enfin, chacun est juge à sa manière. (16 février 1843.)

Sur le terrain colonial se produisaient aussi, malgré l'Entente, de sérieuses frictions ; car les Anglais ne voyaient pas sans jalousie la France les imiter en prenant de tous côtés des appuis pour sa flotte, dont la réorganisation l'inquiétait.

L'opinion s'excita à propos de l'occupation des îles

de la Société par l'amiral Dupetit-Thouars, et les réclamations d'un missionnaire-pharmacien-consul nommé Pritchard.

On se résigna, pour la calmer, à désavouer l'amiral et à indemniser Pritchard. Le geste n'était pas fier, et la Reine en sentit l'humiliation.

Elle écrit le 27 février 1844 :

Je suis loin d'approuver ce qui a été fait, et les envahissements quels qu'ils soient... mais une fois que, par la force des circonstances, les choses en étaient venues où elles étaient, je me sens humiliée, profondément humiliée, du désaveu du *Moniteur*. C'est une bassesse inutile et gratuite vis-à-vis de l'Angleterre... Il est facile, à ce prix, de maintenir l'entente cordiale.

D'autre part, la faiblesse de la Chambre et son manque d'attention pour les intérêts français engagés à Madagascar, firent craindre l'abandon de cette possession.

Tandis que nous n'osons pas venger nos offenses, les Anglais conquièrent tous les jours des régions aussi grandes que la moitié de l'Europe, sans s'inquiéter de personne, et comme si le monde leur appartenait de plein droit. ... Ils viennent d'annexer le Pundjab à leur empire... Ils osent parler des *actes barbares* commis par les Français en Algérie. C'est la fable du loup et de l'agneau.

Au cœur si chaud et si généreux de la Reine Louise, la cause polonaise était restée chère, et elle ne prit jamais son parti de son abandon par les Puissances qui auraient eu le droit et le devoir de rappeler le czar Nicolas au respect des engagements d'Alexandre I^{er}.

En 1846 un nouveau soulèvement aussi cruellement réprimé que les précédents réveilla les sympathies de toute la partie ardente de la famille royale française ; et une lettre probablement très vive de son

frère Aumale dicta à la Reine Louise les lignes suivantes à sa mère :

Veillez dire à Aumale que je le remercie de son excellente lettre, que *j'approuve entièrement ce qu'il me mande sur tous les points*, et que j'ai le cœur navré de l'insuccès, hélas ! inévitable de l'héroïque et malheureuse Pologne. Le sort de tous ces pauvres gens si courageux, si généreux, si dignes d'intérêt, et l'impuissance où l'on est de rien pouvoir faire pour eux me fait une véritable peine : et chaque jour je cherche les nouvelles dans les journaux avec une douloureuse impatience.

Je serai : fâchée que l'on ait fait quelques représentations à l'Opéra ; les comédies ne servent à rien et ne peuvent que rabaisser la cause sacrée ; mais la sympathie est universelle, et je voudrais bien que la France et l'Angleterre essaient de faire quelque chose diplomatiquement. Elles le pourraient : et la satisfaction, même la plus petite, donnée à la nationalité polonaise, serait une garantie pour le repos de l'Europe. La France s'associerait peut-être à une démarche de ce genre ; car le roi n'est pas hostile aux Polonais. Le tout n'est pas d'empêcher le mal et de réprimer constamment et uniquement. Il faut aussi faire quelque chose pour les sentiments des hommes si l'on veut éviter les explosions.

Mais la Reine ne se faisait pas d'illusions sur l'accueil que trouveraient aux Tuileries ses suggestions :

J'ai peur que mon idée sur la Pologne ne soit bien utopique et ne fasse rire l'excellent Père qui dira sûrement : « Cette pauvre bonne Louise est toujours en mouvement, elle ne sait ce qu'elle dit. » Mais je suis vraiment outrée du malheur de ces pauvres gens si héroïques... D'ailleurs, il est bien certain que chaque fois que la Pologne est écrasée, nous éprouvons un échec, et que lorsqu'on frappe sur elle, c'est une manière de frapper sur nous... Les démonstrations simplement en paroles ne mènent à rien, et sont presque ridicules dans un pays comme la France. (12 mars 1846.)

Non seulement aucune idée de secourir diplomatiquement la Pologne ne vint au gouvernement fran-

çais, mais il se désolidarisa d'elle solennellement. Et le 16, la Reine se désola du malheureux discours de Guizot qui

fait l'apologie des massacres de Galicie, l'éloge de Metternich et déclare que *jamais* la France n'interviendrait en faveur de la Pologne ; et, comme un coup de grâce, fait une comparaison entre Abd-el-Kader et les Polonais.

Guizot a de l'esprit mais pas de cœur.

Quand, dans la même session, Thiers et les gauches commencèrent leur campagne contre la soi-disant « corruption » en réclamant l'inéligibilité aux Chambres des personnes attachées à la Maison royale, la Reine ne put s'empêcher de trouver quelque fondement à leur thèse.

Je crois que, dans l'intérêt bien entendu du Père, il y aurait avantage à ce que des personnes de la maison ne fussent pas dans les Chambres. (14 mars 1846.)

Si la liberté avec laquelle la Reine jugeait et critiquait la politique de son Père, n'empêcha guère le Roi Louis-Philippe de suivre ses propres idées, elle n'ébranla pourtant pas sa confiance en sa fille. Car à l'heure grave où les mariages espagnols brouillèrent Paris et Londres, c'est à ses conseils que l'on recourut en lui soumettant la lettre d'explications que le roi des Français voulait écrire à Victoria pour se justifier de ce qu'il avait laissé faire.

Cette lettre, dont on voulait faire passer l'expédition par ses mains, la Reine l'arrêta pour y faire faire un changement à propos du rôle qu'on y prêtait au Roi Léopold.

Je ne trouve pas tout à fait juste de reprocher à Léopold sa *neutralité* quand tous ses efforts ont été employés à empêcher qu'on ne donnât suite à la demande de Chris-

tine (1) et à éviter tout embarras au Père sur cette question. C'est vraiment son travail depuis plusieurs années; et je crains qu'il ne soit blessé ou peiné de ce qui tendrait à faire croire que ses services sont méconnus par le Père. Je crois aussi, au point de vue politique, qu'il vaut mieux supprimer ce passage. Il ne serait pas bien compris à Londres; et comme on y sait mieux qu'ailleurs ce que Léopold a fait pour écarter la candidature de Léo [Saxe-Cobourg], on y prendrait des armes contre nous, que l'on ne manquerait pas d'employer si le Père avait recours à ses bons offices pour calmer les esprits dans les circonstances présentes... Si l'excellent Père approuve cette modification il n'y aurait qu'à recopier le feuillet. (19 septembre 1846.)

Comme on en peut juger par ce qui précède, la Reine Louise fut très peu d'accord, sur sa politique, avec ce Père qu'elle aimait si tendrement.

Sa correspondance avec la Reine Marie-Amélie durant la dernière année du règne de Louis-Philippe (1847), nous fait entièrement défaut.

Nous ne pouvons donc entendre ses appréciations directes et immédiates ni sur les incidents des malheureuses dernières sessions des Chambres, ni sur la campagne des banquets, ni sur les agitations en Europe, ni sur le rôle de la diplomatie française dans les événements de Suisse et d'Italie.

Mais il n'est pas douteux qu'elle ait vu les choses très en noir, puisque le roi Léopold, dont elle connaissait la clairvoyance politique, écrivait au Duc régnant de Saxe-Cobourg, en janvier 1848 : « Mon beau-père sera sous peu chassé comme Charles X (2). »

(1) Quand elle était favorable au mariage Cobourg.

(2) THUREAU-DANGIN, tome VII, p. 354.

DEUXIÈME PARTIE

1848-49-50

CHAPITRE PREMIER

LES SOUVERAINS FRANÇAIS EN EXIL

Louis-Philippe abdiqua le 24 février 1848, après trois journées de troubles à la gravité desquels il ne croyait pas.

Bien qu'on les apprécîât plus exactement à Bruxelles, les événements survenus à Paris dépassèrent toutes les craintes.

L'abdication signée, la Famille Royale prit furtivement la route de l'exil, et du 23 au 27 février, pendant trois mortelles journées, la Reine Louise ignora totalement quel était le sort de ses parents.

Dans les lettres qui vont suivre, on verra retracée brièvement la fuite, et tristement constatée la faiblesse du Roi Louis-Philippe. Une fatalité le privait, au moment où il en avait le plus besoin, de ses deux énergiques fils, Joinville et Aumale, retenus à leur commandement, l'un sur mer, l'autre en Algérie.

La Reine Marie-Amélie, leur mère, comme mue par un pressentiment, les avait vus s'éloigner avec un particulier « déchirement ».

Que vous aviez raison, lui écrit le 5 mars la Reine Louise. On n'aurait jamais dû séparer le *faisceau* et l'envoi

d'Aumale à Alger a été encore une des causes de notre malheur.

La Reine Louise mesura nettement dès le premier moment la gravité de la chute, et s'efforça avec la plus tendre et la plus filiale sollicitude, de secourir ses parents dans leur détresse.

Les premières lettres à sa mère, après la révolution, sont des 27 et 28 février 1848.

Nous avons appris hier soir, chère et bien-aimée maman, que vous êtes heureusement arrivés en Angleterre le 29 au soir. Vous êtes *sauvés* et en *sûreté*, et je ne puis assez remercier Dieu. Après les mortelles angoisses de ces jours-ci, et tout ce qui s'est passé, je ne lui demandais que les vies et l'honneur saufs : le reste m'est comparativement secondaire et m'importe moins...

Et il y a huit jours, vous étiez tranquillement établis aux Tuileries. Qui eût pu prévoir une aussi soudaine, aussi irréparable révolution, et trois jours après *la République à Paris*. Quelle catastrophe, quel malheur et que les décrets de Dieu sont impénétrables ! Mais j'avoue que je ne croyais pas qu'il nous frapperait encore ainsi, après toutes les épreuves que nous avons déjà essuyées, et que le malheureux Père serait ainsi accablé, à la fin de sa carrière, après n'avoir voulu et cherché, au péril de ses jours, que le bien de tous et celui de son pays...

Léopold ne peut s'imaginer qu'une république soit réellement installée à Paris et puisse s'y maintenir. Pour moi, je ne me fais pas d'illusions et je n'espère aucun retour. Tout est définitivement perdu... Quel coup de foudre ! Quelle catastrophe ! Quel malheur sans égal ! Ce qui s'est passé confond l'imagination ; et l'on reste anéanti... Mais pourvu que le Père et vous puissiez supporter le coup, et que vous soyez tous sains et saufs, je me soumetts à tout sans murmurer... J'ai cru mourir vingt fois pendant les trois jours affreux que nous venons de passer...

Nous sommes restés trente-six heures sans aucune nouvelle, ne sachant que croire, que craindre, que penser et qu'espérer.

...Nous étions consternés des nouvelles du 23, de cette

reculade devant l'émeute, la première depuis dix-sept ans, de ce premier pas dans une voie fatale.

Fort inquiets de l'attitude de la garde nationale...

Mais nos plus douloureuses prévisions n'allaient pas jusqu'à craindre une révolution et à soupçonner que la république serait proclamée le lendemain à Paris. (27 février.)

...Pour moi, je crois notre cause perdue sans retour, et je demande à Dieu seulement de veiller sur vous et de conserver les vies. Il a voulu sûrement notre perte le jour où il nous a enlevé notre bien-aimé Chartres [le duc d'Orléans, † 1842]. S'il eût vécu, nous n'aurions pas vu ce qui s'est passé. Il aurait prévu, empêché, prévenu peut-être ce qui nous a perdus, et s'il y avait eu une crise, nous en serions autrement sortis. Mais que la volonté de Dieu soit faite ! (28 février.)

Le 5 mars, la Reine Louise exprime à son Père les mêmes sentiments d'affection, de stupeur et de résignation.

Bien cher Père,

Je ne trouve pas de termes pour exprimer ce que j'éprouve, et tous les sentiments qui remplissent et accablent mon cœur. Enfin vous êtes en sûreté, ainsi que la Reine et tous les êtres chers pour lesquels nous avons tremblé. Que Dieu en soit mille fois béni ! Pour le reste, que sa volonté soit faite.

En présence d'une catastrophe comme celle qui nous frappe, catastrophe inouïe, inexplicable, on ne peut qu'adorer les décrets inexplicables de la Providence, et s'y soumettre sans les comprendre. Les vicissitudes de ce monde sont heureusement peu de chose quand on a la conscience d'avoir bien fait ; et elles ne peuvent nous enlever les seuls biens véritables.

D'ailleurs, maintenant que vous êtes sauvés, tout peut être supporté... mais nous avons passé par des jours d'horrible angoisse...

J'ai reçu hier au soir le petit mot que notre bien-aimée Reine a encore pensé à m'écrire en arrivant à Newhaven, et j'ai béni sa main bienfaisante avec des sentiments

qu'aucun mot n'aurait pu rendre. Montesquieu vous remettra cette lettre, et vous dira, cher Père, ce que je ne sais écrire ou qu'aucune parole ne peut rendre, la tendresse, l'affection, la vénération qui remplissent mon cœur pour vous, et tout ce que j'éprouve de douleur et de reconnaissance.

Mon Roi se joint à moi pour baiser vos mains bien-aimées ; et vous connaissez son cœur et son affection pour vous.

A sa mère, la Reine Louise écrit sa satisfaction du bon accueil fait en Angleterre à la famille royale fugitive. Elle gémit au souvenir des détails qu'elle a eus de

cet affreux, voyage. Grand Dieu ! Par quoi avez-vous dû passer ! Fuir, et comment ! Se déguiser, manquer de tout, souffrir de tout ! Mon cœur succombe quand j'y pense. (5 mars.)

Et la Reine se félicite qu'au moins

le premier toit hospitalier rencontré soit celui du Roi Léopold (1).

Mais elle ajoute aussitôt :

J'espère que vous ne songerez pas à rester en Angleterre. La dignité du Père ne lui permet pas de chercher un asile sur quelque point que ce soit du territoire anglais. J'espère qu'après un peu de repos vous vous déciderez à aller en Sicile. Ce serait, il me semble, le séjour le plus naturel, le plus convenable, et le plus digne.

Quelque bon accueil qu'on vous ait fait en Angleterre, je persiste à croire que Palerme serait le séjour le plus convenable et le meilleur sous tous les rapports pour vous... Palerme, ou Malte en attendant que la Sicile fût assez tranquille pour s'y établir.

Vous y avez une maison. Vous serez loin du monde et de

(1) Claremont, donné en jouissance, sa vie durant, au Roi Léopold après la mort de sa première femme, la princesse Charlotte d'Angleterre.

tout ce à quoi vous avez dit adieu. Et puis, le climat y sera bon pour vous et pour le pauvre Père; et, quelque poignant que soit le contraste, je pense que vous serez mieux et plus tranquille là où votre bonheur a commencé que partout ailleurs.

Dans tous les cas, je l'avoue, je ne voudrais pas que le Père se fixe définitivement en Angleterre. La dignité du malheur est plus susceptible que celle de la fortune, et ce ne peut être, à aucun égard, un séjour convenable pour lui. (7 mars.)

L'attitude de Palmerston envers les Montpensier achève de rendre votre position en Angleterre intenable. La Sicile est le mieux : mais dans la crise actuelle il n'y faut pas songer (1). Reste Malte; ou Majorque, qui est bien tranquille, isolé, près de tout cependant. Un beau climat, un beau pays, et sous la protection de l'Espagne, sans être exposé aux mêmes vicissitudes.

Je n'avais pas pensé à l'Allemagne et je ne sais si Fantaisie (2) pourrait convenir... Malheureusement, dans les circonstances actuelles, l'Allemagne offre bien des difficultés. Alexandre avait pensé à Hambourg. Mais c'est trop au Nord.

Je ne sais vraiment que dire, et l'horreur de notre situation trouble en ce moment toutes mes pensées...

Léopold pense que le mieux serait de vous rendre inconnu, en passant par la Hollande, à Salzbourg, où vous seriez tranquilles, protégés, dans un bon climat, et où l'on vit à bon compte.

Quoique dépendant de l'Autriche, c'est un territoire presque neutre, où les grandeurs déchues se sont toujours retirées, et où vous ne serez pas inquiétés, quoi qu'il arrive. (9 mars.)

Mais la secousse de la révolution française se répercutait dans toute l'Europe continentale, et, tous les projets faits par la Reine Louise pour le séjour de ses parents hors d'Angleterre durent être successivement abandonnés.

(1) La révolution contre Ferdinand II commencée le 12 janvier ne faisait que grandir.

(2) Propriété du Duc Alexandre de Wurtemberg en Bavière.

Dans sa tendre et diligente prévoyance, elle leur choisissait les itinéraires qui lui semblaient le plus sûrs.

Si les exilés veulent se rendre au château de Fantaisie que leur offre leur gendre, elle conseille de se rendre à Sluys (Hollande), de suivre le Rhin jusqu'à Coblence (pas au delà), puis à Wetzlar, Fulda et Bamberg.

Vous éviteriez ainsi tous les centres, toutes les grandes villes où il vous serait désagréable et où il pourrait y avoir inconvénient pour vous à passer. Si vous adoptiez ce plan, vous me donneriez rendez-vous dans un petit endroit insignifiant entre Bonn et Coblence, et j'irais vous y attendre et vous y embrasser.

Le Roi m'a promis, quelque route que vous preniez, qu'il m'accorderait cette satisfaction.

De Fantaisie vous pourriez pousser jusqu'à Salzbourg, où mon Roi croit toujours que vous seriez le mieux... Vous y arriverez facilement par Augsbourg, évitant encore ainsi les capitales et les grandes villes.

La Reine écrit également ces projets à sa mère, en la calmant d'abord au sujet de la crainte qu'elle avait manifestée d'être expulsée de Claremont.

Certes Léopold ne souffrira jamais que l'on vous... (je ne sais hélas quel terme employer), que l'on vous oblige à quitter Claremont qui, bien que propriété de la Couronne, est à *lui* sa vie durant.

Mais le mauvais vouloir, les tracasseries, les avanies peut-être du gouvernement anglais rendent la prolongation de votre séjour en Angleterre impossible et incompatible avec votre dignité. Dès que vous aurez revu mes frères ou pu savoir de leurs nouvelles, il faudra partir...

...L'idée de Léopold est que vous partiez dans un mois d'ici, pour éviter tout prétexte au moment de la réunion de l'Assemblée Nationale... Naturellement, il faudrait pour cela que vous ayez pu réaliser quelques fonds.

Pour le lieu du séjour, la Sicile est malheureusement impossible, je le reconnais. Malte serait l'Angleterre avec tous ses inconvénients, sans ses avantages.

Rome, qui vous eût convenu, ne peut offrir nulle sécurité et serait d'un accès difficile.

Il ne faut penser ni à l'Italie, ni à l'Espagne, ni aux pays du Nord. Restent les autres, et le Midi de l'Allemagne... Léopold propose toujours Salzbourg, qui est à portée de tout, à l'abri de commotions politiques... Dans cette partie du Tyrol, l'influence de l'Autriche ne se ferait pas sentir d'une manière pénible pour vous. (13 mars.)

On envisage aussi l'Espagne.

Le général d'Houdetot (1) parle à la Reine Louise des offres que la Reine Isabelle a faites.

Je ne repousserais pas cette idée si la Reine [Marie-Amélie] pouvait supporter le trajet par mer. Vous seriez très convenablement en Espagne, rapprochés des Montpensier et peut-être des Joinville et des Aumale s'ils ne sont pas partis au delà des mers, à portée des nouvelles, et pas plus exposés aux chances de révolutions que dans le reste de l'Europe. Mon Roi ne repousse pas non plus cette idée; mais il préférerait Salzbourg. (Au Roi, 18 mars.)

La révolution à Vienne (2) mit à néant tous ces projets auxquels le Roi Louis-Philippe se montrait, du reste, peu favorable, et la Reine lui écrit le 20 mars :

Les circonstances ont servi vos vœux et réalisé vos prévisions. Après ce qui s'est passé à Vienne... il est impossible pour le moment de songer à Salzbourg ou à tout autre établissement continental. Il ne reste que l'Espagne, qui offrirait aussi sûrement des difficultés dans l'application; et il n'y a guère que l'Angleterre qui puisse maintenant vous offrir un asile sûr et indépendant.

Le Roi pense aussi que vous devez y rester, et attendre au moins à Claremont les décisions de l'Assemblée Nationale, quitte à chercher plus tard un autre établissement si vos biens vous sont rendus, et si vous avez alors les moyens d'existence qui vous manquent, hélas! en ce moment.

(1) Un des aides de camp du Roi Louis-Philippe.

(2) D'où Metternich avait dû s'éloigner le 13 mars.

En des termes un peu différents elle exprime à sa mère le même jour (20 mars) les mêmes sentiments.

Ce qui s'est passé à Vienne, ce qui se passe partout en Allemagne justifie les prévisions du malheureux Père, et rend pour le moment toute idée de Salzbourg et d'un établissement continental impossible. Nous nous résignons donc, quoique à regret pour votre dignité, à vous voir rester en Angleterre.

La Reine Marie-Amélie ayant manifesté quelque scrupule à s'installer définitivement ainsi chez son gendre, sa fille lui écrit :

Tous ses gens sont trop heureux de pouvoir vous servir ; et il résulte des rapports qu'il reçoit qu'ils vous sont déjà extraordinairement attachés.

Léopold dit que vous ne devez songer sous aucun prétexte à quitter Claremont... La seule pensée que vous pourriez chercher un asile ailleurs le fait bondir sur sa chaise.

Claremont demeura donc la résidence des souverains exilés jusqu'à leur mort.

Ils n'en firent que de courtes absences, pour changer d'air, en allant à Richmond, à Saint-Léonard, etc., etc. Ils y revirent tous leurs enfants, sauf le Duc de Montpensier, soit en les y gardant près d'eux, soit en y recevant leur visite.

Leurs fidèles vinrent de France les y voir en très grand nombre, au point même d'inquiéter un peu la Reine Louise qui savait combien son père avait l'expansion toujours facile, et parfois imprudente.

Elle écrit le 10 juin 1849 :

Si le Père pouvait comprendre que le mutisme est dans sa dignité comme dans ses intérêts. Il ne sait pas le mal qu'il se fait par des conversations inutiles et qu'il croit quelquefois utiles.

Et le 22 décembre 1849 à propos d'un article indiscret paru dans *l'Europe monarchique*, la Reine dit :

Il prouve que sur trois personnes qui viennent à Claremont il y en a toujours au moins deux qui viennent pour *espionner* dans un certain sens, c'est-à-dire pour voir, entendre, et *rapporter*.

Combien il est nécessaire d'être prudent.

Le Roi Louis-Philippe mourut à Claremont le 26 août 1850, précédant sa fille de deux mois dans la tombe.

Il fut inhumé provisoirement à Weybridge, en attendant que les circonstances permissent de rapporter ses restes dans la sépulture royale de Dreux.

La Reine Marie-Amélie survécut seize ans à son époux, et mourut aussi à Claremont, le 26 mars 1866.

CHAPITRE II

a) *Le Prince de Joinville.*

Il est permis de croire, avec la Reine Louise, que si Louis-Philippe avait eu près de lui, aux journées de Février, ses fils Joinville et Aumale, les événements auraient pris une autre tournure.

Leur prestige sur l'armée et la marine aurait été certainement d'un grand secours pour le Roi; et la popularité du Prince de Joinville aurait pu contrebalancer efficacement celle des fauteurs de l'émeute.

La Reine Louise en est convaincue quand elle écrit :

La proclamation d'adieu de notre si cher Aumale est parfaite. Mais quel malheur que Joinville et lui aient été à Alger quand leur présence en France eût pu tout sauver. (12 mars 1848.)

Le départ des Princes est raconté d'une façon émouvante à la Reine par l'ancien précepteur du Prince de Joinville (1).

...Pendant les quatre jours où ils sont restés en face de la population d'Alger, sous le poids des foudroyantes nouvelles qui les envoyaient en exil, leur attitude a été simple, digne, ferme, vraiment admirable. Tous les dévouements qu'on leur apportait, ils les renvoyaient à la France. Leurs derniers actes, leurs dernières paroles, étaient pour elle.

Lorsqu'il a fallu partir, l'émotion a été profonde, uni-

(1) M. Auguste Trognon.

verselle. Tout Alger était dans la rue, au passage des Princes, et parmi toute cette population si mêlée, composée des éléments les plus étrangers, un seul sentiment, le regret, la douleur même, exprimé quelquefois avec énergie. La scène était à serrer le cœur. Deux mots, les derniers, prononcés par le Prince de Joinville au moment de monter en canot, ont fait couler les larmes ; et ce départ pour l'exil, si douloureux, avait quelque chose d'un triomphe.

Dès le 7 mars, la Reine rapporte à sa mère que :

Les gens du peuple disaient le 24 : *Nous voulons le second* ; et beaucoup croient que si Joinville avait été là, il aurait été proclamé par acclamation. Je ne vous dis pas cela pour vous donner l'ombre d'un espoir, encore moins, Dieu le sait, pour ajouter à vos regrets. Je sais que vous adorez la volonté de Dieu sans arrière-pensée, et sans espoir pour ce monde : mais parce que la justice rendue, même dans ce moment de démence et de vertige à un fils comme Joinville doit être une sorte de consolation pour vous. (7 mars.)

Mais quelles étaient les idées des Princes eux-mêmes, et leurs projets ?

Séguir m'a dit hier que leur intention était de toucher l'Angleterre pour vous voir, et de partir ensuite pour l'Amérique.

Leur première idée avait été d'aller à Naples y déposer les enfants en lieu sûr. Mais tout ce qu'ils ont appris de l'état de confusion de l'Italie les y a fait renoncer...

Je vous supplie de tâcher de déterminer Joinville à ne pas s'éloigner immédiatement d'Europe... Tout ce qui nous revient de Paris indique la nécessité qu'il reste à la portée des événements... Il n'y a que lui qui puisse avoir des chances... Un homme fort exalté, mais qui ne nous est point hostile, nous a fait passer hier un avis portant : « Surtout ne laissez pas partir le gros : cela perdrait tout. » (16 mars 1848.)

Alors, dans quelles parties de l'Europe les Princes attendront-ils les événements ?

Pas en Angleterre, estime la Reine Louise.

Si mes frères doivent avoir le bonheur de rentrer en France, il est désirable que ce ne soit pas d'Angleterre. (10 avril 1848.)

Ardents patriotes, les deux Princes se demandèrent avant tout s'ils ne tenteraient pas de continuer à servir leur pays en reprenant leurs fonctions sous le nouveau gouvernement.

Toute leur famille, — à l'exception de la Reine Marie-Amélie, — en approuva le projet.

On ne peut s'empêcher de trouver touchante la naïveté avec laquelle on y envisageait cette démarche. Tous prêtaient aux nouveaux maîtres de la France des sentiments aussi généreux que les leurs.

La Reine Louise écrit :

J'approuve hautement l'idée de Joinville et d'Aumale de faire une démarche publique pour rentrer en France... Nous avons tout perdu, moins le caractère national que nous ne devons pas abandonner nous-mêmes.

Léopold croit aussi que ce que Joinville propose est le mieux. (27 mars.)

Nous ne sommes pas coupables, ni bannis, ni déchus... et je trouve qu'une démarche publique pour rentrer en France en simples citoyens est ce qu'ils ont de mieux à faire. Il y aurait dans cette démarche une grandeur et une abnégation patriotique dignes d'eux...

Il n'y a rien de possible pour nous que si une partie de la famille reste dans le pays. Ceux même qui nous voudraient n'iraient pas nous chercher au dehors. Le temps de ces retours est passé, et peut-être d'ici à un an n'y aura-t-il plus de Princes en Europe... Si la France les repousse, ils n'auraient pas, au moins, à se reprocher de n'avoir pas tout tenté pour la servir, et ils auront donné toujours un noble exemple. (28 mars.)

La Reine Marie-Amélie, nous l'avions dit, désap-

prouvait le projet de cette démarche, et ne s'en cachant pas à sa fille qui lui répond le 2 avril :

Je comprends que la démarche que mes frères se proposent de faire ne réponde pas à vos idées. Mais je ne trouve pas qu'il y ait, dans ce cas-ci, les inconvénients qu'il y aurait à servir toute autre royauté, tout gouvernement qui aurait renversé et remplacé le Père.

La république fait table rase, et n'a été proclamée qu'après que le Père a eu quitté. La cause du pays reste seule debout. C'est la même situation que celle du Père lors de la première révolution.

Ce n'est pas la même chose que s'il s'agissait de servir Henri V ou un Bonaparte. D'ailleurs, puisque le Père approuve la démarche... tout scrupule filial disparaît. L'important seulement est de choisir le moment...

Mais on n'arriva pas à se mettre d'accord sur la marche à suivre.

Le Roi voulait que la demande fût faite simultanément par les quatre frères, pour ne pas séparer le « faisceau » ; et on se heurta aussitôt à la considération que Montpensier devait se faire Espagnol, et que la participation de Nemours aux événements de Février serait immanquablement invoquée contre lui et desservirait ses frères.

Développant ces considérations à sa mère la Reine ajoute :

Au reste, je ne crois pas plus que vous au succès. On aura peur des uns et on ne voudra pas des autres... Je n'espère rien pour nous, et je ne désire que le bien du pays.

Les événements se chargèrent d'empêcher toute réalisation du projet discuté entre les parents et les enfants.

Le désordre croissait à Paris de jour en jour, malgré l'octroi du suffrage universel (2 mars), la réorganisa-

tion de la garde nationale (14 mars), la création des ateliers nationaux, et la Reine écrit le 20 avril :

Il est essentiel que la lutte entre l'ordre et l'anarchie se vide en dehors de nous et sous les couleurs républicaines. Vous pouvez le dire de ma part à Joinville, qui le sentira comme moi.

C'est à quelques jours de là que fut élue au suffrage universel, le 23 avril, la première Assemblée Nationale.

Réunie le 4 mai, elle vota le 17 le bannissement de toute la famille royale.

Le 21, le Prince de Joinville protesta contre cette injustice dans une lettre pleine de dignité et de patriotisme aux termes de laquelle pourtant la Reine Louise ne donne pas toute son approbation.

Car « on le veut », dit-elle, « libéral démocrate mais plus Prince que citoyen ».

Il y était même un peu républicain puisque la Reine écrit le 21 mai :

Il faudrait d'autres hommes pour organiser une république grande et forte comme celle que rêve Joinville.

Banni et dépouillé de ses biens, le Prince restait néanmoins toujours l'espoir des dirigeants monarchistes Orléanistes : ils auraient voulu faire de lui un Régent en attendant la majorité du Comte de Paris, son neveu.

Mais les désillusions se succédèrent bien que :

...La présence de deux Bonaparte (1) dans l'Assemblée donne un démenti vivant au décret de bannissement.

On se faisait l'illusion dans les milieux fidèles au régime de Juillet qu'après le rétablissement de l'ordre au prix des sanglantes journées de juin 1848, l'inca-

(1) Un fils de Lucien et un fils de Jérôme.

pacité manifeste des dirigeants qui entouraient Cavaignac amènerait la chute de la république.

Cette fois, écrit la Reine le 21 juillet, si nous revenons, ce sera *parce que* et non *quoique* Princes.

Joinville, en se posant républicainement par patriotisme et par abnégation, détruit et va à l'encontre des espérances mises en lui. J'espère qu'il commence à le comprendre. (2, juillet 1848.)

Après l'élection de Louis Bonaparte comme Président de la République le 2 décembre, on eut aussi un moment l'espoir que la loi de bannissement serait abrogée.

Une pétition le demandant fut présentée à l'Assemblée : mais celle-ci manifesta son indifférence en passant simplement à l'ordre du jour.

La Reine explique pourquoi elle ne le regrette pas.

Si le rappel avait lieu maintenant, écrit-elle le 23 décembre 1848, ce serait seulement dans le but d'amoindrir mes frères et de désarmer des rivaux redoutables ; et tous nos amis, Thiers, Lasteyrie, Changarnier, demandent en grâce qu'on ne donne pas dans le piège, et qu'on n'en profite pas.

Je l'ai écrit à Joinville et je l'écrirai aussi à Aumale : le retour en simple citoyen est une idylle impossible à réaliser (1).

Ce retour serait, ou une reconnaissance des faits accomplis, ou une protestation.

Dans la première hypothèse, il faudrait que mes frères allassent remercier L. Bonaparte et se mettre à sa disposition. C'est inadmissible.

Dans la seconde leur présence serait le signal de la

(1) Les Princes continuèrent à caresser cette idylle, car le 4 mars 1850 la Reine écrit à sa mère :

« Lasteyrie a déploré les propos imprudents que tiennent quelquefois Joinville et Aumale, et ce qu'ils laissent trop percer de leur désir de rentrer en France, avant tout, et n'importe comment, tout aussi bien avec Henri V qu'avec [le comte de] Paris. »

guerre civile. L'empressement des uns, comme l'hostilité des autres, rendront leur position intenable.

En mai 1849, la proximité des élections pour l'Assemblée Constituante ouvre des perspectives nouvelles aux Princes, qui se portent candidats, Joinville dans la Haute-Marne, Aumale à Alger.

Mais ils n'eurent à affronter ni l'injustice d'une invalidation ni les difficultés de la vie parlementaire ; car ils ne furent élus ni l'un ni l'autre.

Ces échecs auraient dû montrer à la Reine combien les amis du gouvernement de Juillet qui la renseignaient sur les chances de ses frères prêtaient bénévolement leurs sentiments au suffrage universel qui manifestement les ignorait.

Elle n'en continue pas moins à les considérer comme l'espoir de la France ; car elle désapprouve le Prince de Joinville de ne plus être en Angleterre en juin 1849, quand eurent lieu contre l'Assemblée les tentatives que Changarnier réprima si vigoureusement.

Je suis bien d'avis avec vous que ce qui vient de se passer raffermirait le Président de la république. Je n'en déplore pas moins que Joinville ait été absent au moment de la crise. Si le Président avait été tué, ce qui eût pu arriver, c'est vers lui qu'on se serait tourné, et où le trouver ? S'il en eût été ainsi, c'eût été affreux. (18 juin 1849.)

En octobre 1849 une proposition de rappel des lois de bannissement fut encore rejetée.

Le Prince de Joinville, découragé, ne résista plus à la tentation de s'éloigner au moins un moment d'Angleterre et partit avec la Princesse pour le Brésil au début de 1850.

Ce qui m'afflige surtout dans ce départ, écrit la Reine le 1^{er} février 1850, c'est que Joinville a l'air d'avoir abandonné son poste.

Le Prince rentra pourtant sans que se soit produit aucun des événements pour lesquels les amis de la Maison d'Orléans croyaient sa présence nécessaire aux portes de la France.

La Reine Louise eut le bonheur de recevoir le Prince de Joinville à Bruxelles en août 1850, et ce fut la dernière fois qu'elle le revit.

On sait que les Princes rentrèrent en France seulement après la guerre de 1870 et la chute du second empire.

b) *Le Duc de Montpensier.*

Si la Reine Louise estimait, comme on l'a vu, que le séjour de ses parents en Angleterre était dangereux, impossible même, à cause de l'animosité de Palmerston contre eux, elle estimait bien plus impossible encore celui de son frère Montpensier, dont le mariage avec l'Infante Louise-Fernande, sœur de la reine d'Espagne, avait irrité à un si haut degré le gouvernement anglais.

Elle écrit :

Il est absolument nécessaire que les Montpensier arrivent en Espagne avant que, soit du côté de la France, soit de celui de l'Angleterre, soit même de l'Espagne, on ait pris des mesures pour prévenir ou s'opposer à leur venue... Nous n'avons plus maintenant rien à ménager à l'égard de personne. (7 mars.)

L'opposition du gouvernement anglais et son animosité sur cette question espagnole est restée ce qu'elle était avant la catastrophe qui aurait dû lui faire changer ses sentiments. Et si Palmerston peut empêcher que les Montpensier aillent en Espagne, il le fera comme il l'a fait il y a six mois. Son triomphe ne serait pas complet sans cela ; et il tient, même dans les circonstances actuelles, à maintenir l'exclusion de Montpensier et de sa descendance.

Il ne fera plus la guerre à la France pour cela ; mais au besoin il se servira d'elle et emploiera tous les moyens

pour que sa vengeance ne lui échappe pas... Si j'ai un conseil à donner, c'est de n'attendre ni vaisseau, ni ambassade, ni rien ; de ne pas demander, bien entendu, de vaisseau au gouvernement anglais, ce qui serait probablement refusé, et serait en dessous de notre dignité ; mais de les envoyer tout bonnement par le premier *regular packet* faisant le service de poste, ce que personne ne peut empêcher. (10 mars.)

Un ajouté à cette lettre montre la justesse des prévisions de la Reine, sans nous dire toutefois sous quelle forme le Duc de Montpensier fut invité à quitter le territoire anglais.

Je viens de voir Montesquieu : il m'a remis vos lettres. Je vois que mes prévisions pour Montpensier ont été dépassées et que la haine de Palmerston n'a pas attendu pour frapper... Il faut accepter ce coup-là comme les autres. (10 mars.)

Le gouvernement anglais exigeait évidemment le départ immédiat du Prince ; car la Reine signale son passage le 11 mars par la Belgique, en direction de Rotterdam.

La Reine apprend avec joie l'arrivée du ménage Montpensier à Saint-Sébastien le 2 avril.

Le ministre d'Espagne m'a fait savoir que les Montpensier étaient très heureusement arrivés, et avaient reçu un excellent accueil partout. Les Princes ont été au-devant d'eux hors Madrid. (15 avril.)

Toujours en éveil pour ses frères, la Reine Louise ajoute :

Il est essentiel qu'il ne se mette en avant sur rien, et qu'il s'efface derrière Fernande. (11 avril.)

Mais le Duc et la Duchesse de Montpensier ne devaient pas trouver la paix en Espagne. Le tout-

puissant chef du cabinet espagnol ne les reçut pas aussi bien que leur famille.

Narvaez, dans un accès de mauvaise humeur, lui a signifié l'ordre de quitter Madrid. La Reine ne voulait pas, et voulait renvoyer Narvaez : mais Montpensier a préféré s'exécuter, et il a bien fait.

J'aime mieux pour lui qu'il ne soit pas à Madrid... Je crois que si les Montpensier sont prudents, leur avenir n'est pas compromis. Il écrit lui-même qu'il a trouvé la position bien meilleure qu'il ne croyait. (25 avril 1848.)

A propos de ce départ, l'envoyé belge à Madrid donnait à son Souverain les appréciations suivantes, que la Reine Louise transmet à sa mère :

Les journaux progressistes voient dans ce départ une satisfaction donnée à l'Angleterre. Il est positif que cette version est inexacte : il n'en est pas moins vrai que les notes échangées entre l'Angleterre et l'Espagne auraient dû être un motif de plus pour ajourner le départ des Infants.

Quoi qu'il en soit, ils quittèrent donc Madrid et se retirèrent à Séville où on mit à leur disposition la résidence royale de l'Alcazar (1).

Le Duc de Montpensier ne pouvait manquer de s'y sentir un peu prisonnier par l'impossibilité morale où il se trouvait de s'éloigner d'Espagne tant que la reine Isabelle n'aurait pas d'enfants de Don François d'Assise, son mari. De l'avis de la Reine Louise il ne pouvait même s'éloigner en aucun cas.

La conduite de la reine Isabelle laissa particulièrement à désirer au début de son mariage.

Mme D... m'a dit des choses inouïes sur la Reine.

Mais, pour le moment, il paraît qu'elle est vraiment au mieux et au plus tendre avec Paquito [le Roi]... On se perd en conjectures sur la dernière conspiration de palais...

(1) Le plus remarquable palais des rois maures.

Narvaez est maintenu, et, on espère, plus solide que jamais.

...Les enfants de Christine sont traitées en princesses (1).

...Il y a eu vingt-trois bals l'année dernière à la Cour, et la reine danse généralement toutes les danses, de 10 heures du soir à 7 heures du matin. Elle ne se lève guère qu'à 4 heures du soir, et continue à faire du jour la nuit, et de la nuit le jour. (28 novembre 1849.)

A la fin de 1849 seulement on espéra la grossesse de la Reine Isabelle. La Reine Louise écrit le 14 janvier 1850 :

Montpensier n'osait espérer tout à fait ce que l'on dit de la reine d'Espagne, et faisait, en cas de réalisation des espérances, des plans que je ne puis trouver sages.

Il est essentiel, je crois, que dans aucun cas il ne quitte l'Espagne. S'écarter immédiatement, et pour un long voyage, comme celui qu'il médite, serait courir les plus grands risques.

...Quitter l'Espagne, ce serait risquer de n'y plus revenir. Venir en Angleterre, ce serait se livrer à Palmerston ; et, certes, ce qui s'est passé lors du premier voyage n'est pas fait pour nous rassurer sur le second.

La position des Montpensier n'est bonne et forte qu'en Espagne. A Séville elle est inexpugnable...

Leur sortie d'Espagne et leur venue en Angleterre sera toujours une entreprise chanceuse et difficile... Leur avenir maintenant est là. (21 janvier.)

Le seul avantage qu'ont produit ces malheureux mariages espagnols a été d'avoir donné une patrie à Montpensier et à ses enfants. Quitter l'Espagne, c'est risquer de tout compromettre. (11 juillet.)

En juin ils étaient retournés à Madrid.

Ils ont été satisfaits de leur séjour à Madrid. (23 juin.)

(1) Marie-Christine, veuve de Ferdinand VII et mère de la Reine Isabelle, avait épousé Don Fernando Munos, qu'elle fit Duc de Rianzarès le 28 décembre 1833.

En juillet 1850, la Reine Isabelle mit au monde un fils qui ne vécut pas. Et c'est seulement en 1857 qu'elle donna le jour à celui qui fut Alphonse XII.

c) *La Duchesse d'Orléans.*

La Duchesse d'Orléans quitta aussi la France en fugitive, avec ses deux enfants (le Comte de Paris et le Duc de Chartres); mais non sans avoir fait un effort courageux pour sauver le trône qui leur était destiné.

L'histoire rappellera toujours avec admiration le courage avec lequel, seule, accompagnée de ses deux orphelins, elle affronta le 24 février 1848 la Chambre secouée par le souffle révolutionnaire, et faillit sauver la monarchie et être proclamée régente.

Son premier refuge fut à Ems, dans le duché de Nassau, où la conduisit le marquis de Mornay, et où toute sa parenté allemande lui témoigna affection et sympathie.

La Reine écrit à son sujet :

J'ai reçu tout à l'heure un mot d'Hélène. Ses parents d'Allemagne, Augusta (1), les Weimar étaient parfaits pour elle. (9 mars.)

Hélène n'a *rien* (2), ce qui la retient forcément à Ems. Elle attend toujours une réponse de Paris [concernant ses

(1) La Princesse Augusta de Saxe-Weimar, cousine germaine de la Duchesse d'Orléans (et dont la Reine parle toujours en lui donnant le surnom de Naguirre (1)) était la femme du Prince de Prusse.

Son frère, le Roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV lui céda le Gouvernement avec le titre de Régent, en 1857. Il devint Roi de Prusse en 1861 et Empereur d'Allemagne en 1871.

(2) Ce dénûment de la Duchesse d'Orléans dura jusqu'au moment où, à la fin de 1849, on lui restitua son douaire, qui assurait son indépendance et celle de ses enfants.

La Reine Louise écrit le 11 septembre 1849 :

« Ce n'est qu'en faisant honte au ministère du dénûment dans lequel Hélène put se trouver en Allemagne qu'on a quelque chance d'enlever le douaire. »

rentes] pour savoir si elle peut aller à Fulda ou si elle devra se résigner au Mecklembourg. (2 avril.)

Les projets d'Hélène ne sont pas encore arrêtés, mais elle répugne à s'éloigner de la proximité de la France... Elle a refusé de voir même ses parents et a refusé leurs offices. Son neveu, le Grand-Duc de Weimar, lui a écrit une lettre parfaite, et lui a envoyé un aide de camp pour lui offrir un château et lui annoncer sa venue.

Elle a décliné l'un et l'autre, désirant n'accepter aucune protection étrangère, et rester, même dans l'exil, indépendante et Française. (13 mars.)

On ne peut qu'admirer cette noble intransigeance dans laquelle la dureté des circonstances ne permit pas de persévérer indéfiniment.

Les Weimar ont offert Eisenach (1) à Hélène. Comme retraite, ce serait convenable. Mais elle redoute ce grand éloignement. (5 avril.)

La Reine signale la détresse de sa belle-sœur, ajoutant qu'elle fera « noblement tout ce qu'elle devra faire » et dit, le 28 avril :

Hélène a dû se résigner à quitter Ems et à accepter l'hospitalité offerte par les Weimar à Eisenach. Ils ont mis le château à sa disposition avec beaucoup d'égards, d'empressement et de discrétion ; et l'y laissent entièrement libre et indépendante de ses mouvements. Sa situation est bonne, dans un pays neutre et tranquille, il y a une chapelle catholique, ce à quoi elle tient extrêmement, un prêtre en permanence ; c'est donc aussi bien que possible ; mais ce nouvel éloignement lui coûte extrêmement.

Elle attend encore une dernière réponse pour fixer définitivement ses plans... Elle tient, si elle part, que son départ ne soit connu qu'après qu'il aura été effectué, et ne soit pas ébruité d'avance.

(1) En Thuringe.

L'installation à Eisenach était approuvée par la Reine Marie-Amélie : ce qui encouragea la Duchesse d'Orléans à résister aux propositions qui lui furent faites pour s'en éloigner.

Elle a décliné les invitations qu'elle a reçues de Clémentine et de sa sœur la Princesse d'Altenbourg de quitter Eisenach ; et jusqu'ici il ne s'est rien passé de fâcheux. Il y a eu une réunion d'environ mille étudiants qui chantaient et se promenaient, mais n'inquiétaient personne.

Ils chantent surtout, et passent sans cesse sous ses fenêtres, chantant *la Marseillaise en français*, ce qui lui fait une impression que je puis facilement comprendre. (15 juin.)

On voit qu'alors déjà, le tact n'était pas le fort de l'étudiant allemand.

La Duchesse reçut à Eisenach quelques visites de France, dont parfois la Reine Louise peut transmettre le récit à sa mère.

Elle écrit en septembre 1848 :

La maréchale Lobau m'a apporté de bonnes nouvelles d'Hélène. Elle l'a trouvée bien, quoique encore maigrie, mais profondément malheureuse ; et toutes les visites de France, et surtout les départs, sont pour elle des sujets de larmes et de sanglots déchirants. La maréchale dit, du reste, comme tout le monde, que son attitude est admirable, qu'il est impossible de porter plus dignement, plus grandement son malheur, et d'être entourée de plus de respect et d'affection qu'elle ne l'est à Eisenach.

Elle y est aussi bien qu'on peut être dans l'exil. (3 septembre 1848.)

Aussi la Reine peut-elle dire un peu plus tard :

Hélène se consume dans un douloureux isolement. (1^{er} mars 1849.)

La Duchesse d'Orléans se décida peu après à aller revoir ses beaux-parents à Claremont.

En juillet, elle s'y rendit accompagnée de la Reine Louise.

A son retour à Eisenach, la population, mieux inspirée que les étudiants de l'année précédente, la reçut chaleureusement.

Elle a trouvé la plus charmante réception : la ville ornée de guirlandes de fleurs : tous les habitants dehors, les jeunes filles faisant la chaîne sur l'escalier du château : discours, bouquets, chants, vivats. (11 septembre 1849.)

La Duchesse d'Orléans eut le courage de résister aux vives sollicitations du Roi Louis-Philippe qui la pressait de venir s'établir près de lui en Angleterre avec ses enfants.

Elle écouta de préférence, le cœur certainement très gros, ses amis de France lui assurant qu'on y prendrait ombrage de la proximité du prétendant au trône. Et elle resta à Eisenach jusqu'à sa mort, le 10 novembre 1858.

CHAPITRE III

LA POLITIQUE INTÉRIEURE FRANÇAISE EN 1848. —
LES JOURNÉES DE JUIN. — L'ÉLECTION DU PRINCE
PRÉSIDENT.

Le Gouvernement provisoire qui s'était formé le 24 février au milieu du tumulte révolutionnaire ne put se maintenir jusqu'aux élections que par une série de concessions et de mesures arbitraires.

La Reine Louise écrit :

Dans notre cher et malheureux pays, tout va de mal en pis. La désorganisation, le désordre, font des progrès effrayants. Nous marchons, de fait, à la banqueroute et à la ruine complète du pays. (5 avril.)

Le Gouvernement provisoire a marché dans l'ornière d'abus reprochée par l'opposition aux gouvernements passés, et a fait en toutes choses cent fois pire. On n'a jamais vu une dictature exercée d'une manière plus odieuse, plus arbitraire, plus honteuse et plus mesquine ; et certes le pauvre Père est bien vengé, par tout ce qui lui a succédé. Mais personne ne veut encore le reconnaître et voir ce qui est. On se soumet aveuglément, tandis que la centième partie de ce qui passe maintenant inaperçu eût soulevé sous le règne du Père, alors que la nation était heureuse et prospère... (28 avril.)

Ces rigueurs parurent un moment avoir produit d'heureux fruits.

Les élections se passent tranquillement et sont même, celles de Paris, plus modérées qu'on ne s'y était attendu.

M. de Lamartine est partout élu en tête de liste. Il y a une grande répulsion pour Ledru-Rollin, Louis Blanc et leur clique. Je m'en réjouis pour le pays. Pour nous, je ne crois pas que ce soit un avantage. Plus l'Assemblée sera modérée, plus elle aura à cœur de se justifier du reproche de désirer le retour de la royauté, et plus elle voudra donner des gages de son républicanisme en souscrivant à des mesures de rigueur et de spoliation. (28 avril.)

La bonne impression première des élections fit donc croire à l'avènement d'une république sage et modérée dont Lamartine aurait été le président.

Ce sera, écrit la Reine, une *royauté temporaire* moins le nom et la dynastie. Qui eût cru cela il y a seulement trois mois? (28 avril.)

Il fallut toutefois déchanter bientôt. Des troubles graves éclatèrent à Rennes, à Elbeuf, à Limoges. Pour les réprimer, on dut employer le canon.

Si le pauvre Père avait fait le quart de ce que le gouvernement actuel se permet, que n'eût-on pas dit! Le vœu général est pour un gouvernement fort, stable et régulier, n'importe lequel. (1^{er} mai.)

Tout le monde revient de l'illusion que la république est un gouvernement à bon marché... le paiement des ouvriers embrigadés aurait coûté 2 milliards... Lamartine personnellement est coulé... (2 mai.)

Nous allons avoir un nouveau Directoire, dont Ledru-Rollin fera partie... (11 mai.)

La république a promis l'impossible; et les ouvriers et les communistes se feront tuer avant de renoncer aux promesses irréalisables qui leur ont été faites. La lutte est entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas.

L'assemblée, la garde nationale, tous ceux qui n'ont pu défendre le trône, sauvegarder la propriété, sont tous résolus cette fois à défendre leur bien...

...Le sentiment général est que la France est abaissée et donne un spectacle presque ridicule au monde. (15 mai.)

La Reine est « horrifiée », le lendemain, par les nouvelles de Paris où l'Assemblée a été envahie, le Président insulté, menacé, renversé de son fauteuil.

L'attitude de l'unanimité de la garde nationale a sauvé l'ordre...

...si on s'était battu le 24 février, si la garde nationale eût eu le temps de comprendre ses devoirs ; si la Chambre n'eût pas lâchement abdiqué et eût repris séance comme l'Assemblée nationale, on eût triomphé aussi. (17 mai.)

L'ordre matériel est rétabli. Mais l'anarchie et la division sont toujours au pouvoir... la justice pour le Père commence déjà à se faire jour ; et, comme le disait ce bon Rumigny, jamais souverain mort n'a été regretté comme le roi le sera, vivant. (18 mai.)

Tout gouvernement stable sera impossible... tant que le pays ne se sera pas ressaisi de l'anarchie et de la soi-disant république... l'anarchie, la défiance, la dissolution sont partout, en haut et en bas. Une crise est imminente... La peur fera retarder l'explosion... qui sera probablement affreuse, ...pour la bourse ou la vie... Le 15, si Barbès avait tenu une heure de plus à l'Hôtel de Ville, il était accepté. (27 mai.)

Au début de juin, à la suite d'élections partielles, entrèrent à l'Assemblée Thiers qui n'avait pu se faire élire un mois plus tôt, et Louis Bonaparte.

La Reine dit du premier :

Il est devenu l'espoir des amis de l'ordre et l'homme de la situation. (10 juin.)

Et du second :

Il paraît qu'il se fait un revirement subit dans l'opinion en faveur de Bonaparte ; et on parle d'un grand complot organisé pour le porter à la Présidence de la république. On le dit appuyé par les légitimistes, et cela ne me surprend pas...

...J'espère que mes frères ne croiront pas la partie perdue parce que le nom de Bonaparte a été mis en avant avant le leur. Cela ne préjuge rien... Il y a huit jours

personne ne pensait à Louis Bonaparte, et le voilà presque l'homme de la situation. (10 juin.)

Le voilà élu dans les quatre coins de la France, et l'on commence à croire que, pour peu qu'il réponde à l'attente de ses partisans il réunira tous les suffrages. Qui eût pu, il y a quatre mois, prédire un pareil résultat? (11 juin.)

C'était la manifestation antirépublicaine à propos de laquelle Proudhon écrivait dans son journal : « Le peuple vient de se passer cette fantaisie princière, Dieu veuille que ce soit la dernière (1) » et qui fit dire à la Reine Louise :

Les chances de Bonaparte grandissent, et la population de la banlieue de Paris se prononce vivement pour lui, en haine surtout de la république. (13 juin.)

Vainement le Comité exécutif tenta de parer le coup : il était trop tard ; car le 24 avril trois membres de cette famille bannie avaient déjà été élus (2) ; et non seulement une timide tentative pour les empêcher de siéger avait été écartée, mais le républicain Crémieux avait même réclamé leur validation au nom de la gloire de Napoléon.

La proposition du Comité exécutif d'annuler l'élection de Louis Bonaparte en vertu des lois de bannissement était donc en tout cas risquée. Mais ses partisans provoquèrent pour la combattre une manifestation populaire, et devant cette menace d'émeute la proposition fut rejetée à une énorme majorité.

La Reine Louise n'attacha pas grande importance à cette validation.

Je suis bien aise qu'on l'ait admis à siéger dans l'Assemblée. S'il n'est pas porté immédiatement sur le pavois, il sera vite usé ; mais, pour Dieu, que mes frères attendent, observent, et ne prennent aucune décision *ab irato*. Ce serait folie maintenant. (14 juin.)

(1) LA GORCE, *Histoire de la Seconde République*, t. I, p. 303.

(2) Un fils de Lucien, un fils de Jérôme et un fils de Murat.

Louis Bonaparte était en Angleterre, les Princes aussi ; et on annonce que le Duc de Bordeaux va y venir également : ce qui fait dire à la Reine :

Quel triste raout de prétendants il y aura à Londres ! (14 juin.)

Et peu après, le 17 :

La crise approche, et le pays est si las du régime qu'il est prêt à tout accepter pour en sortir. C'est le besoin d'échapper au présent et de se rallier à un drapeau quelconque qui a fait surgir la candidature de Louis Bonaparte.

Mais avant que se produise la crise prévue par la Reine, éclata le 22 juin l'épouvantable insurrection en présence de laquelle la Commission exécutive démissionna et Cavaignac fut revêtu de la dictature.

On peut suivre ce terrible drame, jour par jour, dans les correspondances de la Reine.

Les rassemblements, déjà menaçants le 22, ont pris le 23 une attitude formidable... des barricades ont été élevées dans la plus grande partie de Paris... la troupe a agi avec la plus grande énergie... Cavaignac, revêtu du commandement en chef, a mené l'affaire vigoureusement... Les insurgés faisaient entendre alternativement les cris de Vive la République, Vive Louis Napoléon, Vive l'Empereur... on porte le nombre de blessés et de tués à plusieurs centaines. (24 juin.)

La lutte sanglante, affreuse, durait encore hier à 4 heures du soir... Cavaignac a été revêtu de la dictature, Paris déclaré en état de siège...

L'insurrection était arrêtée par 50 000 hommes... Il était fortement question, si la bataille continuait, de réunir l'Assemblée hors Paris... La terreur, la confusion étaient au comble dans Paris où le canon gronde depuis vingt-quatre heures comme aux portes d'une ville assiégée...

On permettra à Cavaignac de tout faire. (25 juin.)

On dit que la lutte avait pris dans la journée d'hier un caractère horrible, que la garde nationale était décimée, la moitié de Paris détruit par la mitraille, et que des deux côtés on se massacrait sans quartier. (26 juin.)

Il paraît que l'horrible lutte a enfin été terminée hier à 2 heures.

A 3 heures, le général La Moricière redescendait le boulevard avec ses troupes décimées, après avoir emporté la dernière barricade.

Le faubourg Saint-Antoine était transformé en citadelle... Il a fallu faire jouer la mine pour réduire les insurgés.

Quelle lutte, grand Dieu, quelle victoire !

Il faut remonter jusqu'aux périodes sanglantes des guerres de religion pour trouver rien de pareil, et certes, jamais royauté pour sa défense n'a fait couler tant de sang que le général Cavaignac agissant au nom de la république...

C'en est fait de la république rouge. Mais on espère encore la république honnête, et il faut attendre pour que cette dernière illusion tombe... (27 juin.)

Que de victimes. On porte le chiffre des morts à 20 000. La plus sanglante bataille ne coûte pas autant.

De tous les généraux qui commandaient l'attaque, Cavaignac et La Moricière sont les seuls qui n'aient pas été tués ou blessés (1). (28 juin.)

L'Archevêque est mort (2). La sensation dans Paris a été immense...

L'insurrection a été domptée, mais elle n'est pas encore véritablement vaincue. Le combat dure toujours hors barrière.

Je bénis Dieu que les circonstances aient permis que mes frères ne fussent pas là au moment de cette crise. Joinville aurait dû faire ce qu'a fait le général Cavaignac, et la république seule pouvait le faire impunément.

Je suis de plus en plus convaincue qu'il n'y a que la république qui puisse tuer la république.

(1) Six ont succombé.

(2) Mgr Affre, tué sur une barricade, en allant porter des paroles de paix aux insurgés.

Ce qui vient de se passer à Paris est une lugubre et grande justification de ce que le Père a fait. (29 juin.)

On a maintenant 9 000 prisonniers. On en fusille une partie sans procès, tandis que les insurgés assassinent les sentinelles de la nationale et de la mobile. Nous retombons dans l'état sauvage, et la terreur est toujours affreuse dans Paris. On connaît les chefs de l'insurrection, mais on ne veut pas sévir contre eux. Le coup porterait trop haut ; on ne frappera que les sous-ordres. (1^{er} juillet.)

Le calme, après cette terrible secousse, ne se rétablit que lentement et la dictature de Cavaignac se prolongea au point qu'il fallait beaucoup de bonne volonté pour se croire encore en république.

Koerneritz (1) est ici venant de Paris. Il dit qu'il n'y a plus de république, qu'il n'y a que la dictature de quatre gendarmes africains (2)... On ne veut plus entendre parler de république. C'est un fantôme hideux et sanglant laissé sur les barricades de juin.

Pour le moment on ne veut qu'un pouvoir fort. Si Cavaignac réussit à en établir un sans trop de secousse, c'est bien. Sinon, sous d'autres noms et d'autres formes, on en reviendra à la monarchie. (2 juillet 1848.)

Le préfet de police a fait savoir à Thiers qu'il ait à prendre garde et qu'il courait le risque d'être assassiné... Cavaignac lui-même s'attend à tomber au premier jour sous la balle d'un assassin. Nous tenons de bonne source qu'il a dit : Si je suis assassiné, prenez La Moricière : s'il était tué aussi, prenez Bugeaud, après, je ne sais plus qui désigner. (17 juillet.)

Et la Reine espère toujours que ses frères sauveront la France sans avoir à se montrer.

Dans les dispositions actuelles des esprits il est essentiel que mes frères restent tranquilles et laissent faire les événements.

(1) Ministre de Wurtemberg à Paris.

(2) Les généraux Cavaignac, La Moricière, Bugeaud et Négrier.

...Ligne dit que l'alliance Bonaparte avec les rouges l'a tué...

Vigier dit que Lamartine, contre qui la garde nationale est exaspérée, n'a plus aucune chance... Je croirais plutôt au retour de Ledru-Rollin... Cavaignac fait évidemment fausse route, et perd de plus en plus dans l'opinion...

Si Rotschild, comme on le prétend, se retire de l'emprunt, la crise financière qui interviendra peut mettre fin brusquement à la république. (1^{er} août.)

Dans ce désordre, il était impossible de céder aux sollicitations de l'opposition, pour la levée de l'état de siège.

La Reine n'en blâme pas le dictateur, mais ne peut s'empêcher de relever de quel ton il donne ses ordres à l'Assemblée.

Jamais royauté n'a dit si cavalièrement : l'État, c'est moi, que Cavaignac ne l'a fait : et son continuel « je » est provocant. Mais puisqu'on souscrit à tout, il n'y a rien à dire. (7 septembre.)

Lorsque, le 19 octobre, l'insurrection définitivement domptée, le général Cavaignac remit ses pouvoirs à l'assemblée, celle-ci se hâta d'achever la nouvelle Constitution. Elle fut publiée le 12 novembre. Elle décrétait la nomination, par le peuple, d'un président dont l'élection fut fixée au 10 décembre.

L'opinion publique se divisait sur deux noms : ceux du général Cavaignac et du Prince Louis Bonaparte.

Il ne fut pas sérieusement question du Prince de Joinville, dont la popularité si grande dans l'armée et la marine s'était effritée peu à peu en suite du bannissement qui avait tenu le Prince éloigné de France. Maintes fois la Reine lui avait répété son avis :

Aller se jeter en France sans y être appelé serait une folie (1).

(1) Les événements ont prouvé qu'en cette matière, la Reine Louise

Rumigny me dit que je ne peux pas me faire une idée de la popularité de Joinville... Il voudrait, pauvre homme, que l'on profitât de ces dispositions pour faire quelque chose. Il voudrait que les Princes *fissent parler d'eux*. Il dit que leur silence est mal compris, etc., etc.

Là-dessus, naturellement, nous ne nous sommes pas entendus. Je lui ai bien dit combien je croyais au contraire important que mes frères persistassent dans l'abstention digne et patriotique qu'ils ont prise pour règle, et qu'ils ne se montrent que lorsqu'on les appellera sérieusement...

Mme Lehon, femme du ministre de Belgique à Paris (avant l'ambassade du Prince de Ligne), n'était pas d'accord non plus sur ce sujet avec la Reine.

Mme Lehon dit que nous perdrons la partie si, pendant que les autres agissent, nous restons béatement à attendre que nous tombions du ciel. (21 août.)

En effet, pendant ce temps, d'autres s'offraient et travaillaient.

Cavaignac n'avait pour lui qu'une élite à Paris, numériquement insuffisante pour contre-balancer la vague populaire des campagnes qui poussait la candidature du neveu de Napoléon.

Louis-Napoléon Bonaparte était le héros des échauffourées de Strasbourg et de Boulogne.

Bien servi, bien conseillé, il se montra peu après la révolution de Février, et laissa travailler pour sa cause les amis ardents qui lui procurèrent l'entrée à l'assemblée législative.

Nous avons rapporté plus haut comment il y fut admis sous la pression de l'émeute. Pour n'y pas

se trompait. Mais elle tint bon dans son opinion, malgré l'avis contraire des plus fidèles amis du parti Orléaniste.

compromettre prématurément sa cause et réserver l'avenir, il démissionna bruyamment et retourna en Angleterre. Il ne quitta définitivement ce pays qu'en septembre 1848, et fut reçu à Boulogne avec enthousiasme.

Bonaparte est, aux yeux d'un grand nombre, une protestation vivante contre la république. Ceux-là ne voient que le *nom*. Et les rouges l'appuient dans l'idée qu'ils auront ensuite plus facilement raison de lui que de Cavaignac... qui dit qu'il ne tirera l'épée que contre l'émeute et la conspiration.

Louis Bonaparte se posa immédiatement en Pré-tendant.

Il a passé par ici hier, se rendant à Paris. Il veut être modéré, mais déclare ne vouloir reculer devant aucune conséquence de *ses droits héréditaires*. Le plus dangereux paraît être le fils de Jérôme. Il a de l'ambition, de l'énergie, et pousse à la guerre (26 septembre.)

Louis Bonaparte a fait une apparition tranquille à l'assemblée. Mais on parle d'une crise pour le 15 au sujet de la discussion pour la Présidence. (26 septembre.)

Tout tourna au profit de la cause bonapartiste : déjà le 16 septembre la Reine écrivait :

On dit que la décision du parti conservateur modéré amènera l'élection de Louis Bonaparte.

Et le 20 :

...les choses tournent à un paradis napoléonien. Louis Bonaparte sera certainement élu dans 4 ou 8 départements.

Comme tout ce qui se passe en France serait ridicule si ce n'était pas douloureux !

Les compétitions en vue de l'élection d'un Président continuèrent très vives, et, à la veille du scrutin, la

Reine définit la situation avec une clarté qui fixe bien les responsabilités.

Les rouges se préparent au combat... le haut commerce, la bourgeoisie de Paris, se sont tout à fait ralliés à la candidature de Cavaignac. Ils voteront pour lui. Tout incident qui lui est favorable fait monter les fonds. Les discours, l'envoi de secours au Pape, ont produit une impression en sa faveur, mais n'influèrent pas le vote des campagnes.

Il est immuablement acquis à Louis Bonaparte, par souvenir, par culte pour Napoléon, et aussi par haine de la république. Il aura, sans nul doute, la majorité; et il est à désirer que cette majorité soit forte, pour éviter toute pensée de lutte. C'est une de ces considérations qui ont engagé le parti modéré à se rallier à lui et à l'appuyer. Il ne pouvait faire passer Bugeaud, et a préféré Louis Bonaparte à Cavaignac parce que Cavaignac eût été la consécration de la république, et en quelque sorte, la justification de la révolution de Février. Du reste, il espère faire faire par Louis Bonaparte ce qui peut seul rendre un gouvernement, quel qu'il soit, stable et régulier.

Thiers, Odilon Barrot, Bugeaud, Broglie, Molé, marchent tous d'accord dans la même voie. Ils veulent tous faire arriver Louis Bonaparte à la Présidence, le soutenir ensuite s'il marche bien, le laisser tomber s'il fait des fautes... mais tous sont d'accord que Louis Bonaparte ne doit être que Président. Ils ne veulent pas qu'il soit Empereur. *Comment l'empêcheront-ils s'il réussit? C'est une autre question.*

Thiers, le chef véritable du parti modéré, ne veut pas jusqu'ici servir personnellement Louis Bonaparte. Mais il lui a promis de soutenir son gouvernement s'il prenait Odilon Barrot comme ministre... Les légitimistes, qui avaient promis d'abord d'appuyer L. Bonaparte, hésitent. Ils craignent qu'il ne reste une fois arrivé. Il n'aura le vote que de quelques-uns d'entre eux; et il paraît que le midi et une partie des départements de l'ouest portera ses voix sur un candidat à eux. Les légitimistes sont toujours aussi déraisonnables et aussi intraitables. Il n'y a pas d'alliance véritable possible avec eux...

...les hommes *pratiques* du parti voudraient amener le Duc de Bordeaux à abdiquer et simplifier ainsi la question monarchique. On dit que c'est le but que le Duc de Noailles se propose. Mais le Duc de Bordeaux et son entourage sont très opposés à cette idée. La Duchesse de Bordeaux a l'ambition de régner et ne pourrait supporter la pensée d'un sacrifice qui tournerait à notre profit...

D'après Paul Daru, beaucoup pensent que L. Bonaparte n'est qu'un *chemin pour arriver à une route royale*. Raoul (1) n'est pas de cet avis, et voit l'avenir très en noir (2 décembre 1848.)

Les chances de Louis Bonaparte apparaissent donc grandes, et la Reine se demande si elle doit s'en réjouir, ou s'en affliger.

Je ne sais ce que je dois désirer pour l'élection du Président. Mais en vérité, je crois que j'aimerais mieux laisser la république mourir de sa belle mort avec Cavaignac que fonder sur l'inconnu avec un aventurier comme Louis Bonaparte.

Je crains que la manœuvre du parti modéré ne soit une fausse manœuvre. (11 décembre.)

Puis, dans l'attente du résultat, elle pèse le pour et le contre de la situation :

Ledru-Rollin aura certainement un millier de voix, ce qui sera affreux comme symptôme : Lamartine, qui se croit toujours de grandes chances, n'aura probablement pas plus de 100 000 voix et sera bonapartiste dans un mois, légitimiste dans deux.

Le vote en faveur de L. Bonaparte sera un vote anti-républicain.

Le culte pour Napoléon, qui entraîne les campagnes... fait oublier l'individu.

Il est pris pour détruire... et pour préparer un retour monarchique.

C'est un empereur ou un roi que les masses veulent...
Ce qui paraît faire impression sur le pays c'est qu'il n'y

(1) Le Duc de Montmorency.

a d'hommes de valeur que dans notre bord. Nous sommes le parti de l'intelligence et de la capacité. Molé a refusé le ministère offert par L. Bonaparte. Il dit qu'il ne pouvait soumettre sa vieillesse à l'humiliation de servir un *gringalet* traqué par lui en Suisse, à Strasbourg, partout, et traité par lui comme un vrai galopin...

On aura un ministère de *doublures*.

Avant même que fussent définitivement connus les chiffres de l'élection du 10 décembre, le succès du Prince Bonaparte apparaissait colossal. La Reine écrit, le 15 décembre :

La majorité en faveur de L. Bonaparte sera immense. C'est un mal dans un sens. Dans l'autre, c'est important, et un bien : cela prouve que le parti républicain est en minorité dans la pays.

Les chiffres définitifs du scrutin confirmèrent toutes les prévisions de la Reine Louise.

Le 20 décembre, la Prince Louis-Napoléon Bonaparte fut proclamé élu par 5 millions et demi de voix contre un million et demi à Cavaignac.

Trois choses ont tué la candidature de Cavaignac, et retourné le haut commerce qui était partout pour lui. La déception du Pape (1), les propositions pour les récompenses nationales qui ont soulevé l'indignation publique et donné la mesure du parti dont il subit le joug (2).

Enfin le retard apporté dans le départ des malles-poste dans l'intérêt de son élection. (12 décembre 1848.)

A Paris seulement, Louis Bonaparte avait eu 100 000 voix de plus que Cavaignac.

(1) L'expédition de secours à Pie IX était prête à quitter Marseille quand on apprit que le Pape s'était réfugié à Gaète. La déception en France fut très grande. L'envoyé français, M. de Courcelles, était arrivé trop tard.

(2) La liste des propositions contenait les noms de condamnés de droit commun, de descendants de gens ayant tenté d'assassiner Louis-Philippe, etc.

Les candidats républicains n'avaient recueilli qu'un nombre infime de suffrages. Ledru-Rollin 370 000 et Raspail 36 000.

La Reine Louise ne se dissimule pas où ce succès bonapartiste mène la France. Elle écrit le 12 décembre :

Il faudra en finir par un 18 Brumaire.

Et le 16 :

Nous sommes à l'aurore de la phase impériale : l'enthousiasme, l'espoir, sont immenses ainsi que le sentiment de délivrance du joug honteux qui pesait depuis dix mois sur la France.

On espère, comme après la Terreur : chacun relève la tête.

Il y aura un retour de confiance ; mais combien de temps durera-t-il ? Les espérances seront-elles réalisées ?

La Reine signale avec détails l'attitude de Thiers vis-à-vis du soleil levant.

Il a bien modifié son langage à son égard. Il commence à parler de ses qualités, etc., etc.

Mais il proteste qu'il restera le « Vindex » de la maison d'Orléans, et il a ajouté qu'il l'avait dit à L. Bonaparte lui-même.

C. dernier, et surtout Mme Demidoff (1) lui font beaucoup d'avances.

L. Bonaparte lui montre une grande déférence faite pour le flatter. Mme Demidoff ne cesse de lui répéter qu'avec ses ouvrages, ses antécédents, après avoir été mis à l'écart et méconnu par le Père, il ne peut, il ne doit pas être *Bourbonien*... Il répond que ses affections restent avec la famille. En attendant, c'est lui qui fait tout maintenant, qui nomme les ministres, distribue les places. Je crains qu'il ne prenne goût à cette espèce d'omnipotence... et soit entraîné au delà du but qu'il se propose...

On prétend que pour le rattacher à la faction, on songerait à faire épouser à L. Bonaparte la belle-sœur de M. Thiers, Mlle Félicie Dosne.

(1) Cousine du Président (Princesse Mathilde Bonaparte).

...mais je ne le crois pas.

Son triomphe a dépassé toute attente... Les Bonaparte sont dans la situation de l'âne chargé de reliques et hors d'eux d'un retour de fortune si inattendu, et qui semblait impossible il y a encore six mois.

L. Bonaparte proteste qu'il ne veut être que Président et se montre sage.

Les deux Jérôme sont venus ici (1) *patripoter* avec Paulus (Pr. Paul de Wurtemberg) et l'ont déterminé à retourner à Paris...

L'on va, je crois, replacer Montessuy. On va partout replacer des agents convenables.

C'est un bien et un mal. (15 décembre.)

Le jugement final de la Reine, et combien juste, est du 22 décembre :

Je persiste à croire que nos amis ont fait une grande faute en le portant.

Et voici l'écho de la première parade militaire du Président :

La revue d'hier s'est bien passée, mais avec plus de curiosité que d'enthousiasme. Cependant le Président a été bien reçu : et les mêmes gens qui s'étaient moqués au mois de mars et d'août de sa *mauvaise tournure* s'extasiaient maintenant sur sa tournure et son air militaire. Ainsi vont les choses de ce monde.

Vous avez vu le récit de son ridicule costume. La plaque de diamants et le chapeau à panache tricolore peignent l'homme. C'est le pendant de l'aigle apprivoisé de Boulogne. (26 décembre 1848.)

C'était bien à l'Empire qu'on allait. Mais la Reine Louise ne vit pas elle-même se vérifier ses prophéties ; car lorsque, remplaçant l'aurore, se leva, le 2 décembre 1852, le soleil du Second Empire, elle n'était plus depuis deux années de ce monde.

(1) Jérôme-Napoléon (Plonplon) était fils du roi de Westphalie et de la Princesse Catherine sœur du Roi de Wurtemberg, et du Prince Paul.

CHAPITRE IV

LA POLITIQUE FRANÇAISE SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE LOUIS BONAPARTE

A partir du 2 décembre 1848, l'attention, en ce qui concerne la politique intérieure française, se porte surtout sur la personne du Prince Président.

La victoire remportée sous de fausses couleurs a désorienté tous les partis. Les uns sont engagés malgré eux, les autres attendent.

Personne ne croit à la stabilité du gouvernement.

On l'accepte et l'essaie sans espérance, mais sans enthousiasme. On ne croit pas que ce soit le dernier mot de la révolution. (20 décembre 1848.)

Les premiers contacts du Président avec ses ministres et avec les hommes politiques furent difficiles.

Maleville a donné sa démission parce que Louis-Napoléon lui a demandé, du ton le plus impérieux, les dossiers de Strasbourg et de Boulogne. (1^{er} janvier 1849.)

Ce qui lui aliène les hommes politiques ne lui aliène pas le peuple, et c'est sur le peuple qu'il veut s'appuyer... Il dit que le peuple a oublié les souffrances que Napoléon lui a imposées et est resté fidèle à sa mémoire, tandis que la bourgeoisie, pour laquelle le Père a tout fait, l'a renié malgré les dix-huit ans de bonheur donnés à la France. Il y a du vrai dans cette observation. (2 janvier.)

Le peuple dont parle la Reine est celui des cam-

pagnes ; car celui de la capitale et des faubourgs demeurerait menaçant pour l'ordre.

Les rouges sont matés par Changarnier dont l'énergie a fait échouer le complot. (29 janvier.)

Je ne crois pas que nous marchions vers la rouge, mais l'Empire que l'on croyait un rêve évanoui pour jamais reprend de grandes chances. On dit qu'il faut sortir à tout prix de la situation, que Louis-Napoléon est là, qu'autant vaut le prendre qu'un autre...

...Il s'est montré le 29, ce qui a fait un bon effet sur la troupe et la garde nationale. (1^{er} février.)

On parle d'un coup d'État : mais je n'y crois pas : tout conflit couronné de succès mènerait à un empire éphémère. (8 février.)

Puis la Reine développe le plan des modérés du Parlement, le critique, et en prédit la suite.

Broglie a dit l'autre jour que si la nouvelle assemblée pouvait arriver sans secousse, elle reviserait la constitution, nommerait le Président pour dix ans ou à vie, lui donnerait le droit de dissoudre les Chambres, une liste civile royale et la plupart des prérogatives de la royauté. On ferait un roi, sauf le titre : mais avant de désigner l'individu, on consulterait encore une fois le pays pour savoir quel est le chef qu'il entend se donner.

Il est probable, si les choses se passent ainsi, que le pays répondra encore une fois : Louis-Napoléon ; et qu'il sera soutenu par les mêmes motifs qui l'ont fait élire, et le compromis de toutes les consciences.

Je ne crois pas que ce soit le compte de Thiers, de Changarnier, etc. ; mais ce sera la conséquence du faux drapeau qu'on a arboré. Je ne crois pas qu'on se débarrasse aussi facilement qu'on le pense de la république et des Bonaparte. Les légitimistes ont la bonhomie de croire du neveu ce qu'ils ont cru de l'oncle, qu'il occupera le pouvoir pour le bon motif et fera le Monck plus tard. Ils lui font la cour la plus plate, les uns parce qu'ils se bercent de cette illusion, les autres parce qu'ils désirent des places, quelques-uns en haine de nous et parce que,

désespérant du triomphe de leur candidat, ils aiment mieux tout que de nous voir revenir (13 février.)

Le Président fournissait naturellement matière à de nombreux cancons. Un jour on dit qu'il songe à épouser la fille du Grand-Duc Michel (1^{er} janvier 1849), ou une Princesse de Suède, ou la petite Bragance. (4 octobre).

Une autre fois on rapporte l'écho de ses querelles de famille.

Ses cousins, Pierre et Napoléon, l'ont appelé bâtard, et lui ont reproché d'occuper une place qui leur reviendrait bien plus qu'à lui,

Ou encore de ses difficultés financières :

Il a déjà dépensé son revenu annuel... acheté chevaux et équipage dans lequel il se promène aux Champs-Élysées... et ne rentre que pour dîner : ne peut rien faire après, et reste chez lui pour cuver son vin... sort à 11 heures, et rentre à 3 ou 4 heures du matin. On ne sait où il va... (8 janvier 1849.)

Le Président n'en a pas moins grand succès auprès du beau monde, rassuré peut-être par son geste contre Marrast, Président de l'Assemblée, socialiste farouche, chez qui il a refusé d'aller dîner, et qui en est furieux.

Aussi :

On danse avec fureur dans le Faubourg [Saint-Germain]. (15 février.)

Tout le Faubourg s'est précipité en masse chez le Président. Cela ne me surprend ni ne m'émeut. Je sais depuis longtemps ce que je dois penser des légitimistes. (19 février.)

Il promène alternativement à ces soirées la Duchesse de Gramont et la Princesse de Poix. (25 avril.)

Il paraît que la fortune sourit au Président et que les espérances des partis sont ajournées jusqu'à l'expiration de sa magistrature. (22 février.)

Thiers, comme tout le monde, du reste, est fort dans les eaux du Président pour le moment. (23 février.)

La réunion de la rue de Poitiers (légitimiste) s'est engagée à soutenir le Président pendant trois ans, et tout va à souhait pour lui.

Si bien que la Reine en arrive à conclure :

Le Président montre du tact et du bon sens. (28 février.)

Les appréciations de la Reine sur les événements des mois de mars et d'avril nous manquent, parce qu'elle passa en Angleterre, auprès de ses parents, la plus grande partie de ce temps. C'est durant ce mois que fut décidé l'envoi de secours au Pape Pie IX : l'expédition arriva à Civita-Vecchia le 26 avril.

On sait comment les troupes, commandées par le général Oudinot, subirent devant Rome un échec qui souleva la France d'indignation et de colère.

Il y eut un violent tumulte dans l'Assemblée, en suite duquel on craignit « un coup des rouges sur l'Élysée ». (11 mai.)

On parle d'un coup d'État, d'une proclamation de l'Empire pour empêcher les rouges. (17 mai.)

Mais au lieu de cela il n'y eut d'abord qu'un laborieux changement de ministère, à propos duquel, apprenant le refus de Bugeaud, la Reine Louise écrit plaisamment :

Voilà le Président couché sur le dos, sans qu'on sache trop, en vérité, pourquoi : si ce n'est qu'on espérait qu'il prendrait la lune avec les dents — ce qu'il n'a pu faire. (25 mai.)

Il y eut ensuite l'émeute du 13 juin :

Grâce à Changarnier, l'ordre est maintenu. (14 juin.)

Paris fut mis en état de siège, plusieurs représentants de la Montagne furent arrêtés et

ce qui vient de se passer raffermir le Président de la république ; mais le Président eût pu être tué, et Joinville était absent. (18 juin 1849.)

On voit que la Reine Louise considérait toujours son frère Joinville comme le sauveur éventuel vers lequel on se tournerait nécessairement en certaines éventualités. Et elle n'était pas seule à le croire, puisque Changarnier, qui

...a l'armée dans la main et ne laisserait pas réussir un coup d'État, est toujours dans les mêmes dispositions, les mêmes sentiments : mais ne peut ni ne veut prendre l'initiative contre le Président. Il attend tout des événements. (4 et 20 octobre 1849.)

On ne veut que les jeunes gens (1). (12 novembre.)

C'était l'avis du Prince Président lui-même.

Le Président répète souvent : Il n'y a en ce moment que moi de possible, et après moi les Orléans. (5 août 1850.)

On sait assez comment il garda la première place le 2 décembre 1851. Et on est surpris qu'il lui ait fallu encore plus de deux ans pour exécuter ce coup d'État auquel depuis la fin de 1848 tout le monde s'attendait.

Les correspondances de la Reine Louise avec sa mère, ralenties par sa maladie et arrêtées par sa mort ne permettent pas de suivre, au delà du mois d'août 1850, les oscillations, les violents soubresauts de la politique du Prince Président. Mais les extraits

(1) C'est-à-dire Joinville et Aumale, car « ce n'est jamais Nemours qu'on appellera — il appartient au passé » (12 novembre 1849).

de ses lettres mettent bien en lumière les in conséquences de la majorité monarchiste de l'Assemblée, les tiraillements entre celle-ci et le Président, et les hésitations de ce dernier dans l'accomplissement de sa tâche.

Personnellement, il est sévèrement jugé :

Changarnier dit que s'il avait pris l'attitude modeste d'un Président à l'américaine, il avait la chance de nous enterrer tous. Mais il a pris le contre-pied, comme un cœur vulgaire.

Il est posé comme chef d'une bande d'aventuriers et de chevaliers d'industrie. (20 octobre 1849.)

Chaque mois il a 50 000 francs de dettes de plus. Il en a déjà, dit-on, pour plus de trois millions. (25 octobre 1849.)

Le Président est en grande détresse d'argent. (30 décembre.)

On dit qu'il a gagné récemment à la Bourse 8 à 900 000 francs qui l'ont aidé à payer une partie de ses dettes. (21 janvier 1850.)

Un de ses Ministres a dit de lui que c'était *un esprit aventureux et un cœur pusillanime*. (4 février 1850.)

Néanmoins, au mois de juillet 1849, la majorité monarchiste de l'Assemblée et le Président marchaient d'accord.

Le projet actuel de Thiers est de soutenir le Président de toutes manières et d'étendre ses pouvoirs. (18 juillet.)

...On veut conserver ce qui est, de crainte de pire, et gagner du temps (21 juillet)...

On croit, en ce moment, à l'Empire ou au Consulat à vie... Ce qui serait un premier pas vers la monarchie. (27 juillet.)

Pour le moment les chances paraissent tourner plutôt à une prolongation de la Présidence qu'à l'Empire. (4 août.)

...Le Président ne veut pas se prêter à un coup d'État. Il veut attendre les événements. Il ne songe nulle-

ment à faire le Monck. Il croit à sa destinée, et pense que lui seul peut rallier les partis et sauver la France...

Il se pose en souverain dans ses voyages...

Individuellement il inspire peu... On lui passe tout... Ses discours sont assez habiles. Il les lit avec un sang-froid imperturbable, déployant et remettant à chaque fois le papier dans sa poche. Il n'improvise pas un mot. (14 août.)

Mais il ne suffisait pas au Président de se préparer une place définitive à la tête de la France. Il devait songer à se faire éventuellement accepter par l'étranger.

La Reine écrit, le 11 septembre :

Vous savez certainement que Persigny et plusieurs autres agents secrets du Président se sont rendus en Allemagne pour reconnaître le terrain et pressentir les souverains sur l'éventualité de l'Empire. On dit que l'Autriche et la Russie ont déclaré que s'il était proclamé Empereur, elles étaient disposées à le reconnaître officiellement comme tel.

Persigny n'a pas caché à Berlin le but de son voyage, et a dit que Changarnier poussait à l'Empire.

Tout cela sent la politique de sauteurs et d'intrigants parvenus. (11 septembre.)

Tenez pour certain que les gouvernements reconnaîtront l'Empire et y seront favorables. A Vienne surtout on est très content du Président et très porté pour lui. Partout on reconnaîtra les changements intérieurs faits en France, surtout ceux en faveur de l'ordre, tant que ces changements ne sortiront pas des limites des frontières et ne menaceront pas le dehors.

On ne désire naturellement pas voir la France se relever : et si elle n'inquiète pas ses voisins, sa position d'abaissement actuelle satisfait les haines, les passions, les vanités d'autrui. En Allemagne, on se plaît à en parler comme d'une puissance de second ordre. (17 septembre.)

A ces succès au dehors ne correspondait bientôt plus la situation du Président vis-à-vis de l'Assem-

blée. Car de l'issue des débats dans lesquels avait été liquidée l'affaire de l'expédition de Rome, sa position était sortie amoindrie.

Le Président s'est aperçu pour la première fois qu'il est sans appui, sans soutien. De là les oscillations de son esprit.

...Si les moyens ne manquaient pas, nous aurions probablement d'ici quelques jours une tentative impérialiste... (21 octobre 1849.)

Pour rétablir son prestige, le Président congédia brusquement son ministère.

Le changement de ministres du Président, et la manière dont ce changement a été opéré ont causé dans les sphères gouvernementales une stupéfaction et une irritation qui durent encore... mais avec la lâcheté du parti modéré, il peut oser sans danger, et le tout pour lui est *d'oser*.

Je serais de cet avis si c'était un autre homme... rien de plus cavalier que la manière dont il a renvoyé ses ministres. Il leur a demandé tout simplement leur démission. Ils ont refusé, voulant se faire destituer. Pendant ce temps, Edgard Ney était envoyé à Bougival prévenir Odilon Barrot et lui porter une lettre du Président.

Odilon Barrot a répondu simplement : « On me demande ma démission : je la donne. » Et puis quand Edgard Ney a présenté le grand cordon de la Légion d'honneur de la part du Président, il a repoussé la boîte sans l'ouvrir en disant : « Emportez cela. »

...La majorité, surprise et irritée d'abord, est fort radoucie. Elle est tombée d'accord qu'il fallait soutenir le nouveau ministère et attendre ses actes pour le juger...

La préoccupation du Président est de se grandir. (3 novembre 1849.)

Si le Président osait tout à fait... on le laisserait faire, et s'il était un autre homme, il marcherait. Mais c'est bien peu de chose, et il fait bien vulgairement sa position. Son grand travail est d'empêcher le petit homme (Thiers) d'arriver. Il l'a en sainte horreur, que l'autre lui rend bien. (7 novembre.)

Rien n'égale la lâcheté de la majorité de l'Assemblée. Les chefs ont fait toutes les offres possibles au Président. Ils lui ont proposé la Présidence décennale et trois millions de liste civile. Ils ont même été jusqu'à lui proposer la suppression de la liberté de la presse, de la garde nationale. Il a tout refusé. Il attend plus et mieux des circonstances. Ce que je dis des offres est constant. (12 novembre 1849.)

Thiers craint que le Président ne veuille faire la guerre : et il voudrait qu'on lui fit toutes les concessions pour l'en empêcher : comme si on empêchait en montrant de la faiblesse

Le Président part de cette idée que c'est la paix qui a été la cause de la chute du Père : que s'il avait fait la guerre à propos, et donné de la gloire à la France, une diversion aux esprits au lieu d'ériger la paix en système, ce qui a fatigué et énervé le pays, il ne serait pas tombé.

Le nœud de la question est toujours entre les mains de Changarnier. Tout dépend de ce qu'il fera ou pourra faire. A la dernière revue, la troupe a crié « Vive Napoléon » avec frénésie...

Pour le moment, toutes les idées vont à l'Empire, considéré comme une phase inéluctable et nécessaire. Mais si l'Empire n'allait pas, on reviendrait à nous, de préférence aux légitimistes... (12 novembre 1849.)

Il circule à Paris des pétitions pour demander que le Président habite les Tuileries, reçoive 6 millions de liste civile.

Il était déconsidéré et presque perdu il y a six semaines. Son coup de tête l'a relevé. (19 novembre 1849.)

Le Président ne veut rien brusquer. Il attend tranquillement que l'Empire lui soit décerné par le vœu populaire ; et les opinions les plus contraires se rencontrent pour désirer ce changement. (24 novembre 1849.)

Callimaki dit que son mutisme le rend une énigme pour tout le monde. Quand il reçoit il ne dit que les quelques paroles de politesse voulues, et ne cause avec personne pas même quand il donne audience. (26 novembre.)

Nous pouvons très bien, dans un moment de crise, aller à l'Empire, et *au delà*. Je ne comprends pas que nos

amis ne voient pas mieux les choses comme elles sont. (29 novembre.)

Les continuelles fluctuations d'opinion du Président sont déplorables, et ne permettent aucun espoir de stabilité pour quoi que ce soit. (13 décembre 1849.)

Les tergiversations du Président ne font pas un bon effet pour lui. Il est dans les embarras financiers et autres vraiment inextricables. (17 décembre.)

La mésintelligence entre l'Assemblée et le Président continue. (15 janvier 1850.)

Thiers, très monté contre l'Élysée, dit qu'un essai d'Empire avec ces gens-là serait de la « Soulouquerie blanche » (1). (16 janvier 1850.)

Jamais le coup d'État n'a été si près d'être exécuté que ces jours derniers...

Cavaignac et La Moricière sont résolus à marcher avec nos amis si le Président tente un coup d'état. Tous les partis se réuniraient contre lui, quitte à se déchirer ensuite.

Ses perpétuelles oscillations lui nuisent beaucoup ; et lui font perdre de sa popularité en province. A Paris il est fort déconsidéré. (21 janvier 1850.)

Dans une situation comme celle dont témoignent toutes ces lettres de la Reine, la vie à Paris devait être beaucoup moins confiante et apaisée que l'année précédente au début de la Présidence.

On colportait un assez joli mot de Rothschild.

Le Président lui a demandé s'il n'était pas content du ministre des finances. — « Lequel, » a répondu Rothschild. — « Mais, Achille Fould. » — « Pour moi, » dit Rothschild, « il n'y en a qu'un bon. C'est le général Changarnier. » (21 janvier 1850.)

La Reine dit ailleurs :

On a abattu partout les arbres de la liberté plantés et bénis avec tant de pompe par le clergé en 1848. Per-

(1) Soulouque, mulâtre, empereur d'Haiti en 1849, parodia ridiculement Napoléon I^{er}. Il fut renversé en 1850.

sonne ne s'y est opposé. On n'y a même pas fait attention. (25 janvier 1850.)

Tout le monde est fort sombre, sauf le Président. Il voit la rente monter, et croit que c'est tout. (3 février 1850.)

Le Président est tout à fait déconsidéré à Paris. Sa plus grande force est sa foi dans sa destinée. Il se croit appelé à de grandes choses et n'invente que de petits moyens..

Il est de bon goût de ne plus aller chez le Président. Les légitimistes le boudent beaucoup. Il est furieux. (4 février 1850.)

Le Président n'en continue pas moins à se donner des airs de souverain.

Vous aurez vu dans les journaux la ridicule réception que le Président a faite à la Grande-Duchesse Stéphanie et les honneurs royaux qu'il lui a fait rendre. Elle assistait l'autre jour à la revue du balcon des Tuileries.

Le Président se délecte dans toutes les fonctions; et l'on assure qu'il n'a pas de plus grand bonheur que de sortir avec une escorte de cuirassiers.

Il est plus intime que jamais avec lord Normandy (1).

On ne fera rien en Grèce pour ne pas déplaire à l'Angleterre.

On ne fera rien non plus en Suisse; et les rassemblements des troupes sur la frontière ne sont qu'une démonstration *pour se donner des airs*.

...Le Président hésite à accepter la prorogation de pouvoirs que Thiers lui offre, espérant mieux. (4 mars.)

Le désaccord entre l'Assemblée et le Président cessa à la suite d'une élection partielle à Paris dans laquelle trois socialistes obtinrent la majorité.

La veille on le croyait prêt à s'allier à ce parti.

Beaucoup de personnes croient que le Président tend à se rapprocher des rouges... Il a dit à quelqu'un qui me l'a rapporté, que les rouges lui étaient, au fond, favorables, et qu'ils n'étaient contre lui que parce qu'il avait, jus-

(1) Ambassadeur d'Angleterre.

qu'ici, marché avec les modérés... Pour le moment, il est assez mal avec Changarnier, et l'on pense qu'une rupture entre eux n'est pas éloignée. (13 mars.)

Mais le lendemain de cette élection il n'en allait plus de même :

Les vœux de tous sont pour une dictature militaire. On dit que le danger commun a rapproché le Président et les diverses fractions de la majorité.

Il ne sait pas plus que les autres ce qu'il doit faire maintenant. Il paraît cependant que l'on va présenter des lois répressives contre la presse, les réfugiés, etc... toujours des demi-mesures. (17 mars 1850.)

Le ministre Baroche présenta en effet une série de projets de loi contre les chefs, la presse, les réunions électorales. Ils exaspérèrent les milieux démagogiques au point que le Président fut hué en revenant d'une revue d'artillerie à Vincennes.

Vous avez vu dans les journaux l'accueil fait au Président dans les faubourgs. On a essayé de tenir la chose secrète, mais elle a dû percer. On dit le Président très impressionné. (5 avril.)

On parle toujours de son abdication, mais je n'y crois pas. (11 avril.)

Et l'accord entre les deux pouvoirs fut scellé dans le vote de la loi du 31 mai 1850 qui restreignait le droit électoral et mutila le suffrage universel.

Nous n'avons plus guère de renseignements à glaner concernant la politique française, dans les dernières lettres de la Reine Louise à sa mère.

Nous pouvons constater seulement qu'elle conserva jusqu'à son dernier soupir l'espoir et l'illusion que son frère Joinville deviendrait le sauveur de son pays.

Dans sa lettre du 3 août 1850 elle rapporte l'opinion de Thiers sur la situation.

Il est pour que l'assemblée ôte au Président tout prétexte de prolongation ou de coup d'état en évitant des taquineries inutiles. Il dit que les légitimistes sont plus fous et plus absurdes que jamais, et que, si le Président est jamais empereur, ce sera de leur faute.

Il dit que dans les sentiments du pays, tous les princes de la branche aînée sont des imbéciles, et le parti légitimiste un parti sot.

Il a dit au Prince de Metternich que la France était restée Orleaniste.

« Ah bah ! » dit le Prince.

« Oui, » a répondu Thiers. « Et si on pouvait promener secrètement une petite urne dans toute la France, où chacun déposerait son bulletin à l'insu des autres, le nom qui sortirait serait celui du Comte de Paris. »

Il pense que le Président a beaucoup de chances, *d'abord parce qu'il est là*, et qu'il faut que le premier coup vienne de lui et non de l'assemblée.

Si elle lui donne prétexte le coup réussira. Si elle ne le lui donne pas, le Président sera le soir à Vincennes, et, nous dit Changarnier, tous les *bonapartistes dans le panier à salade*.

Il dit que la popularité de Joinville grandit toujours, et que si on arrive sans crise à l'élection de 1852, il a beaucoup de chances pour la présidence. (3 août 1850.)

C'est sur ces perspectives, que l'événement devait si peu confirmer, que ferma les yeux deux mois plus tard, cette Française de si exceptionnelle nature, et d'un patriotisme si ardent et si désintéressé.

CHAPITRE V

HENRI V ET LA FUSION

Le Duc de Bordeaux, en faveur de qui son grand-père le Roi Charles X et son oncle le Duc d'Angoulême (Dauphin) avaient renoncé à leurs droits à la couronne, prit le titre de Comte de Chambord lorsqu'il quitta la France le 24 avril 1830.

Il était né le 29 septembre 1820.

Il fut peu question de lui jusqu'au moment où, devenu majeur, il jugea le moment arrivé de prendre contact avec les diverses Cours d'Europe.

L'accueil qu'il y reçut fut en raison inverse des sentiments que chacune d'elles éprouvait pour la monarchie de Juillet.

A Vienne, où il parut et séjourna en automne 1841, il fut traité en Souverain et en ami.

La Reine Louise écrit le 24 novembre 1841 :

On sait , Prince Ferdinand (de Cobourg) qu'on fait à Vienne de telles avances au Duc de Bordeaux que bientôt le Père ne pourra plus y avoir décemment un ambassadeur.

Il a le patronage de l'Archiduchesse Sophie, de l'Impératrice, de la Princesse de Metternich, et de toute la société.

Il est de mode de dire que nul n'a autant d'esprit et n'est aussi distingué.

Le Duc a une espèce de chancellerie où Blacas donne des espèces de passeports.

Il a été question d'une visite en forme du Corps diplomatique.

Nous devons, sans persécuter, couper court avec dignité.

A Berlin, en 1843, l'accueil fut chaleureux aussi.

La réception que le Roi de Prusse lui a faite est assez ridicule, et prouve la vérité de ce que ce pauvre Chartres disait toujours des sentiments de ces gens-là. Ils nous subissent, mais ne nous accepteront jamais de bonne grâce. (3 octobre 1843.)

De Berlin, le Comte de Chambord se rendit à Londres, mais ne put obtenir d'être reçu par la Reine Victoria.

Et elle continua à le tenir à distance.

Il a écrit une lettre commençant par : *Madame ma sœur* pour lui annoncer la mort du Dauphin et lui dire qu'il ne renonçait nullement au trône, et attendait le moment où la Providence l'appellerait pour être utile à son pays.

Aberdeen, à qui Montbel l'avait remise pour Victoria, a dit qu'il ne pouvait pas accepter une telle lettre. (30 juin 1844.)

Mais Londres était assez près de Paris pour que les partisans du Prince puissent se réunir nombreux autour de celui qu'ils considéraient comme leur roi ; et dans sa demeure de Belgrave Square, sur laquelle on avait arboré le drapeau blanc, se tinrent les assises légitimistes.

La Reine écrit le 1^{er} décembre 1843 :

Le drapeau blanc sur Belgrave Square fait pendant à l'aigle vivant de Louis Bonaparte (à Boulogne), et montre l'impuissance d'un parti réduit à de tels expédients.

Et le 22 :

Un ami de Berryer a dit à Rumigny qu'à Londres il n'a pas assisté aux « petits levers » du Duc de Bordeaux. Il est revenu de très méchante humeur.

Ces réunions eurent un écho bruyant à la Chambre française où un ordre du jour maladroit prétendit « flétrir » ceux des députés qui y avaient pris part.

La question du mariage du Comte de Chambord était très intéressante pour la cour des Tuileries : la Maison d'Orléans se considérant comme devant perdre son caractère révolutionnaire, et devenir légitime héritière après lui du trône de France si de son mariage il ne naissait pas d'enfants.

On s'y préoccupait aussi du plus ou moins de renfort que ce mariage en expectative apporterait à la cause légitimiste.

Il fut un moment question d'une union avec une cour allemande.

Mais j'aime mieux, dans notre intérêt, écrit la Reine le 19 septembre, que le Duc de Bordeaux épouse une Princesse de Naples ce qui ne change rien à sa position, qu'une Princesse de Saxe, par exemple, ou toute autre Princesse allemande qui lui donnerait une nouvelle parenté et peut-être des appuis étrangers ; qui le ferait neveu du Roi de Prusse, de l'Archiduchesse Sophie, etc., etc.

De tous les mariages possibles, c'est celui de Naples qui est le plus inoffensif pour nous.

Ce ne fut pas le mariage napolitain que contracta le Comte de Chambord le 18 novembre 1846, mais un mariage du même genre en épousant la Princesse Marie-Thérèse, fille du Duc de Modène François IV.

Elle avait trois ans de plus que lui. On sait qu'ils n'eurent pas d'enfants.

Lorsqu'en juin 1848 les événements survenus et la politique des nouveaux chefs de la France eurent jeté un profond discrédit sur la république, les monar-

chistes eurent l'espoir que le trône des Bourbons pourrait se relever ; et la pensée ne pouvait manquer de venir à plus d'un parmi eux que l'union des deux fractions du parti monarchique, la « fusion », pouvait seule assurer le succès de la cause.

A la Reine Marie-Amélie, qui semble avoir fait part, à sa fille, des premières ouvertures reçues, celle-ci répond :

Je trouve votre manière de voir sur la fusion, mise en avant par quelques légitimistes, bien vraie. Il est évident que le projet n'a d'autre but que de faire passer un candidat anti-national à l'abri de la popularité de mes frères, et que l'alliance proposée serait un marché de dupes. Mais je ne crois pas que des offres véritables soient jamais faites. (17 juin 1848.)

La Duchesse d'Orléans, mère du Comte de Paris, consultée

résume son opinion par ceci : qu'il faut tâcher *d'éviter* les offres, et *éluder* les refus. Mais que la réalisation d'un rêve aussi bâtard ne saurait être admise ; et que c'est uniquement pour ne pas se donner le ridicule d'un refus prématuré qu'il ne faut pas se prononcer d'avance. (20 juin 1848.)

La Reine Louise est très en défiance. Elle écrit le 6 juillet :

Je ne crois pas qu'on nous ait alarmé à tort sur les menées des légitimistes... Ce ne sont que des pièges indignes destinés à nous endormir.

Le travail est toujours dirigé contre Joinville, le seul adversaire qu'ils craignent.

La Reine précise le 13 août :

Hélène (la Duchesse d'Orléans) a eu la visite de Dorothee (1) venue exprès pour la voir. Elle eût bien voulu

(1) La duchesse de Dino.

l'éviter, d'autant qu'elle la redoutait sur le projet actuel ; mais c'est impossible, et elle a manœuvré avec son esprit habituel.

Dorothée lui a donné quelques bons conseils, et prétend que c'est la Duchesse de Berry qui désire la « fusion ».

Pour nous, elle est sans objet. Mais il ne faut, d'avance, s'aliéner personne... (13 août.)

...Mais un pacte comme on l'entend serait pour nous un marché de dupes sans équivalent ; et nous n'en avons pas besoin pour venir à la suite.

J'ajouterai que, selon moi, nous ne sommes pas parfaitement libres de disposer du principe que nous représentons... (19 août.)

Les légitimistes sentent que leur candidat ne peut revenir *seul* ; et leur tactique est de faire croire à un pacte.

On parle toujours beaucoup de la « fusion » dans les salons. (22 août 1848.)

...quelqu'un qui arrive du département du Nord dit que les légitimistes y sont pleins d'espoir ; mais qu'ils disent que le Duc de Bordeaux devrait adopter Paris (le comte de Paris) afin de réunir tous les partisans de la monarchie.

Je comprends que cette tactique séduise, mais elle est irréalisable... (31 août.)

...Si cette fusion était possible, elle ne serait pas loyalement exécutée. Car la haine des légitimistes contre nous, au dire de la Maréchale Lobau, est toujours la même. Ils aimeraient mieux la république rouge que de se sauver avec nous. Je ne comprends aussi la fusion que comme une utopie généreuse, mais impraticable. Et je trouve, la voulussions-nous, que nous n'aurions pas le droit d'abdiquer la cause que nous représentons.

Comme vous le dites très bien, c'est à la France de voir ce qu'elle veut. Nous conformerons notre conduite à sa décision. (3 septembre.)

...Cette fusion doit se faire un jour, mais non pas comme l'entendent les légitimistes.

Aussi j'espère, et je désire bien vivement, que vous ne voyiez pas vos voisins de Kingston. Un rapprochement donnerait lieu à des commentaires nuisibles et fâcheux, et n'aurait que des inconvénients sans avantages.

Il faut être le Prince de Parme (1) pour imaginer d'aller s'établir à Kingston. Léopold en est tombé de son haut. Quel ennui pour vous. (13 septembre.)

Ce que la Reine Louise apprend d'au delà des frontières corrobore son opinion.

Naguirre (la Princesse de Prusse), qui est à même de savoir, me mande que nous ne pouvons pas espérer un rapprochement venu du Duc de Bordeaux et des siens, et que nous ne devons nous faire aucune illusion à cet égard. (11 janvier 1849.)

La campagne fusioniste n'en était pas moins ardemment continuée. Dans les deux camps il y avait des hommes politiques qui poursuivaient parallèlement à leur plan monarchique celui de leur propre élection à l'Assemblée future; de sorte que la Reine peut suivre jusqu'à l'élection du 13 mai 1849 toutes les manœuvres auxquelles trop souvent on mêle le nom et la personne du roi Louis-Philippe.

Selon Rumigny, les légitimistes n'ont pas de véritable chance, et la meilleure preuve, c'est que la partie éclairée du parti se rattache avec ardeur à la fusion. Le gros du parti est toujours aussi absurde, encroûté, et incorrigible.

Ce sont des gens avec lesquels il n'y a rien à faire. Mais Rumigny pense que l'on se passera d'eux et que la valeur individuelle de la famille est et sera d'un grand poids dans la balance. (17 janvier 1849.)

Mais les chefs politiques n'étaient pas du même avis que l'ancien ambassadeur à Bruxelles.

Car la Reine écrit peu de jours plus tard :

Thiers a ajouté qu'ils agiraient de concert avec les légitimistes pour les élections, mais que dans la nouvelle assemblée nous serions plus qu'eux.

« S'ils sont deux cents, a-t-il dit, nous serons cinq cents.

(1) Marié à Madame, sœur du comte de Chambord.

Nous avons la majorité dans le pays, nous l'aurons à l'assemblée; mais il faut les rallier, non les repousser. Il faut qu'ils marchent avec nous. »

Son projet serait de faire un grand conseil de régence de toutes les sommités des partis et d'y faire une très large part aux légitimistes pour les rallier autour du trône [du Comte] de Paris.

Il croit, tout sentiment à part, que la royauté d'un enfant, la régence d'une femme, seraient ce qui conviendrait le mieux à la situation, ce qui pourrait le mieux satisfaire les ambitions et ménager les amours-propres. La fusion, comme compromis entre les *individus*, lui semble impossible et irréalisable. Mais il désire vivement l'union des partis, et cherche à la cimenter.

Pour les élections il paraît à peu près certain que l'on marchera d'accord, et Thiers croit essentiel que rien ne vienne troubler cet accord. (23 janvier 1849.)

Les pronostics de Thiers ne se vérifièrent pas. Car les élections du 13 mai amenèrent d'abord un chiffre de socialistes et de radicaux beaucoup plus important qu'on ne s'y attendait, environ le tiers de l'assemblée.

Le reste, sauf le petit groupe bonapartiste, appelé le parti de l'Élysée, était tout entier monarchiste, mais dans une proportion autre que celle escomptée par Thiers. Sur 500 conservateurs environ, il y avait 200 légitimistes et 300 orléanistes seulement.

De ce résultat, ils n'étaient satisfaits ni les uns ni les autres, ce qui favorisait la continuation des pour-parlers relatifs à la fusion.

La Reine écrit le 21 septembre 1849 :

Il paraît que les légitimistes, loin de gagner du terrain, en perdent, et qu'ils commencent à se rendre compte de l'impossibilité de leur candidat et du peu de chance de le faire jamais arriver. Le gros du parti est fort découragé, et l'on fait courir les bruits les plus absurdes sur la réconciliation entre les deux branches de la Maison de Bourbon et sur une nouvelle fusion dont Thiers aurait réglé les bases...

Mornay a trouvé Hélène (la Duchesse d'Orléans) dans un état d'exaltation terrible. Elle a eu en même temps la visite d'Hippolyte de La Rochefoucauld qui lui a dit une quantité de choses curieuses sur le Duc de Bordeaux, les légitimistes, etc., etc; le désirable et l'impossibilité tout à la fois de la fusion.

Il prétend que la Duchesse de Bordeaux aurait dit :
« Si je donnais le jour à une fille, toutes les difficultés seraient aplanies. »

Un des plus actifs promoteurs de la fusion était M. de Salvandy, ancien ministre de Louis-Philippe, dont la Reine parle toujours en le surnommant Narcisse.

La Reine signale les 13 et 15 décembre un article paru dans *l'Europe monarchique*, et qu'elle considère comme le résultat de la dernière visite de Salvandy à Claremont.

Là-dessus nous n'avons, je trouve, préalablement rien à dire, si ce n'est que nous nous soumettrons toujours, sans opposition, au vœu manifesté de la France, quel qu'il soit. Je ne comprends, du reste, pour nous, qu'une seule attitude : un silence absolu qui n'admet ni ne repousse rien. (13 décembre.)

Salvandy dit et répète que le Père l'a autorisé à déclarer qu'il n'a d'autre vœu, d'autre ambition que la fusion; que mes frères sont du même avis, etc., etc.

Nos amis sont confondus...

Il serait vraiment bien désirable qu'on parlât le moins possible à des gens comme Narcisse. Je vous laisse à penser les gorges chaudes que les légitimistes font à nos dépens...

Dans les lettres que Raoul (Montmorency) m'écrit, vous verriez tout ce qu'il dit de l'impraticabilité de la question, avec la haine et les préjugés des légitimistes. (15 décembre.)

La fusion, telle que Narcisse donnait à entendre que le Père la désirait, serait l'annulation immédiate de notre parti et des chances que nous pouvons avoir dans l'avenir. Une partie de nos amis s'unirait aux légitimistes, le

plus grand nombre irait aux bonapartistes et à la république modérée, plutôt que d'accepter la légitimité, le droit divin, etc., etc... tout ce que le pays repousse à fond...

L'intention de Salvandy était bonne. Il croit, comme beaucoup d'autres qui vivent dans la même sphère, que la fusion, seule, c'est à-dire l'union des deux partis monarchiques peut sauver la France et nous tirer d'affaire.

C'est vrai, à beaucoup d'égards; et si les partis monarchiques étaient *un* au lieu d'être *deux*, la question serait résolue. Mais ce qui est *désirable* n'est pas toujours possible... L'hostilité, la haine des légitimistes, ne laisse point d'espoir d'un rapprochement raisonnable.

Thiers a dit à ce sujet à Montguyon, en le chargeant de le redire ici et à Eisenach un mot spirituel et juste, qui indique bien la nuance à garder.

Il faut, lui a-t-il dit, qu'on croie toujours la fusion possible, plus possible qu'elle ne l'est réellement, mais jamais faite! Si l'on croyait l'arrangement conclu, tout serait perdu. Le doute et le silence font notre force. (22 décembre 1849.)

De Groot m'a prié de transmettre ce qu'il était chargé de dire, c'est que, sans consentir jamais à la fusion, on ne repousse pas les légitimistes, et qu'on ne leur témoigne aucune hostilité.

Il y a une scission dans le parti.

Berryer, les sages, sentent l'impossibilité de faire arriver ou prévaloir leur candidat; ils penchent vers nous.

L'appoint des légitimistes raisonnables sera nécessaire si l'on veut fonder quelque chose de durable. Il ne faut donc pas, soit par un mot vif, soit par une démarche inconsidérée, les éloigner d'avance et mettre obstacle à une fusion qui s'opère d'elle-même.

Quant à la grande fusion, de Groot dit que le jour où elle serait faite nous perdriions la plus grande partie de nos chances et de nos partisans.

Notre passé révolutionnaire est, aux yeux des masses, un titre de recommandation bien plus efficace que le principe du Duc de Bordeaux, c'est ce qu'il ne faut pas oublier.

J'ai répondu que j'étais plus que personne de cet avis,

et que je savais que mes frères trouvaient comme nous tous qu'il n'y avait rien à dire sur la fusion et n'avaient aucune hostilité contre les légitimistes, et que notre principal était de ne rien repousser, et de nous soumettre au vœu du pays quel qu'il soit.

C'est surtout Berryer, qui a, au fond, des sentiments nationaux, que l'on désire nous voir ménager et rallier. Mais pour cela il n'y a rien à faire. Il paraît que sa position est devenue très difficile, qu'il est très mal avec le gros du parti, et surtout avec les *purs* qui sont plus fous que jamais et tout prêts à s'allier avec les rouges plutôt qu'avec nous. Mais le nombre de ceux-ci diminue, et la masse tend à se réunir sans bruit, pour *l'ordre* d'abord, pour ce qui sera *possible* ensuite. (4 février 1850.)

L'union des deux partis monarchiques serait, certes, très désirable, mais comment l'espérer quand on entend les paroles de M. de La Rochejaquelein. Un accord véritable paraît bien difficile. Cependant il y a un travail de fusion qui s'opère sans bruit dans la partie raisonnable des partis : et c'est ce travail qu'il est important de ne pas repousser, au contraire.

Berryer a fait tout ce qu'il a pu, l'autre jour, pour empêcher La Rochejaquelein de parler...

Changarnier aspire à être le Monck de la France... il ne croit pas le succès des légitimistes possible ou désirable pour le bien du pays. Il est convaincu que les chances de l'avenir sont pour nous. (8 février 1850.)

Les *purs* considèrent la fusion comme la dernière des injures et n'en veulent à aucun prix. Ils prétendent triompher seuls, et ne veulent surtout avoir rien de commun avec nous.

Ils se font d'étranges illusions sur la répulsion qu'ils inspirent au pays. Elle est aussi grande que leur haine aveugle est toujours croissante contre nous. Ce n'est pas tant Henri V qu'ils désirent avoir, c'est notre retour qu'ils veulent empêcher.

Quelques-uns, comme la Duchesse de Gontaut, le Duc de Noailles, et Berryer lui-même sont sages, et sentent que le Duc de Bordeaux n'est possible qu'avec nous, et désirent la fusion. Mais ils sont un petit nombre, et aussitôt reniés par les chefs du parti. (8 février 1850.)

La fusion est désirable entre les partis, mais impossible

en réalité. Les légitimistes sont trop faux et trop aveugles pour s'y prêter. Il est cependant utile qu'on se concerte pour l'amener dans certaines éventualités.

Mais l'attitude prise récemment par les légitimistes à l'Assemblée et leur union avec les rouges ne sont pas favorables à leurs efforts. (12 mars 1850.)

Vous savez que Guizot est tout à fait dans la fusion comme les légitimistes l'entendent, et qu'il serait très volontiers ministre de Henri V.

Que d'aberrations en ce bas monde. (14 mars 1850.)

On nous dit que Guizot, Salvandy, tous les anciens ministres du Père sont dans la fusion jusqu'au cou. Quant à Guizot, il n'a pas d'autre idée en ce moment que de se poser toujours en oracle. Mais la dignité qu'il sait mettre dans sa conduite et qui manque, hélas ! à notre ami Thiers, lui donne une considération que ne peut acquérir celui-ci. Il est enragé, et l'attitude que Guizot a prise comme négociateur de la fusion l'empêche de dormir et lui fait faire de grandes avances aux légitimistes...

...La haine des *purs* contre nous est encore accrue depuis la révolution. Mais les raisonnables sentent qu'ils ne peuvent se passer de nous. Raoul (Montmorency) dit que le Duc de Bordeaux est sage plus que personne, et demande à ses amis de le laisser tranquillement attendre les décrets de la Providence. Il décourage toute entreprise et toute manifestation. (29 mars 1850.)

Toutes les lettres qui précèdent montrent le désarroi du parti monarchique à l'Assemblée législative de 1849 et font comprendre, s'ils ne l'excusent pas, le ralliement inattendu dont bénéficia ensuite la cause bonapartiste.

Le Second Empire a passé sur ces querelles sans les apaiser ; et c'est du même désaccord qu'est résulté en 1871 le dernier échec des tentatives de restauration monarchique en France après la fameuse lettre sur le « Drapeau Blanc » (1) .

(1) Dans l'entourage du Comte de Chambord on assure qu'il aurait dit : « Je reviendrai si l'on veut, avec un drapeau chocolat, mais jamais avec le drapeau de la révolution. »

CHAPITRE VI

LES BIENS DE LA MAISON D'ORLÉANS

Les Souverains français, quittant leur pays, arrivèrent en Angleterre dépourvus de toute ressource.

La fortune personnelle du Roi était considérable en 1830. A la veille de monter sur le trône, il avait tellement conscience de l'insécurité du lendemain que, dès le 7 août, il transmet en bonne et due forme à ses enfants le capital de sa fortune en France, n'en conservant pour lui que l'usufruit.

La légalité de cet acte ne serait-elle pas contestée par les maîtres du jour? C'est ce que l'on se demandait dans l'entourage royal, et la Reine Louise écrit le 10 avril 1848 :

Pour ce qui est de nos biens, l'annulation de l'acte du 7 août serait une spoliation monstrueuse. Mais il faut s'attendre à tout, et être résigné à tout.

N'y avait-il pas quelque initiative à prendre pour prévenir ce mauvais coup? On se le demandait à Claremont.

La Reine Louise le déconseille nettement.

Pour ce qui est des biens, j'espère qu'on ne fera en ce moment ni démarches, ni réclamations. Elles seraient nuisibles à nos intérêts comme à notre dignité et ne mèneraient à rien. Elles auraient un résultat diamétralement opposé au but qu'on veut atteindre. (18 avril 1848.)

La manière de voir de la Reine Louise n'était pas celle de tous les siens, puisqu'à ce même moment,

loin de s'attendre à une loi d'exception contre lui, le prince de Joinville projetait l'envoi d'une lettre à l'assemblée nationale préparatoire à sa rentrée en France. Mais à peine la session ouverte le bannissement de toute la famille royale était voté, le 17 mai.

Je redoutais ce moment, écrit la Reine Louise le 19, mais je ne le croyais pas si prochain. Je suis heureuse, au moins, que cette mesure n'ait été provoquée par aucune démarche de notre part... Nous n'avons pas compromis notre dignité... C'est le coup le plus terrible que nous ayons reçu depuis le 24 février. La hâte avec laquelle il s'est décidé le rendait tout à fait imprévu... Je m'attends à ce que le bannissement soit le prélude de la confiscation de nos biens. Il en sera ce que Dieu voudra ! Puisse le premier moment de douleur ne pas porter Joinville à faire quelque coup de tête...

Les mesures mêmes prises contre nous sont des mesures de faiblesse. L'anarchie est au pouvoir, et le communisme n'est pas encore dompté. (19 mai.)

Vous aurez vu dans les journaux le vote dédaigneux du déchirant décret [de bannissement]. Les légitimistes seuls ont voté contre la proposition. Odilon Barrot, Rémusat, et quelques autres se sont abstenus : le reste a voté pour. Il n'y a eu que 63 boules noires. Cela ne prouve rien que la lâcheté universelle. J'étais sûre que l'assemblée nous offrirait en holocauste... (28 mai.)

Comme suite à ce décret de bannissement, les biens de la famille royale furent mis sous séquestre. La pensée vint de protester contre cette mesure en réclamant le respect de l'usufruit que s'était réservé le Roi depuis 1830.

De l'avis de la Reine, parler seulement d'usufruit serait aller au-devant des plus grands périls. Une fois de plus, elle conseille le silence.

Je crois que l'on fait sagement de s'abstenir de toute démarche, même contre le séquestre, et de ne rien faire en ce moment qui puisse attirer l'attention et provoquer des mesures contre nous... Le maintien de l'usufruit

est des plus dangereux et risque de faire perdre la totalité des biens. C'est affreux à dire : mais on ne reculera devant aucune spoliation qui s'adressera au malheureux Père, et c'est son nom qu'il est important de faire disparaître de la réclamation. (13 juin.)

Dans le nouveau gouvernement, on prétendait avoir des reprises à exercer contre Louis-Philippe pour abus d'exploitation des forêts de l'État sous son règne.

On porte les dettes du malheureux Père à 35 millions. Dupin dit 40. Pour peu que cela dure, on dira 60, puis 100, et on confisquera le tout. (13 juin.)

La Reine n'exagérerait rien en écrivant ces lignes, puisque cinq jours plus tard elle copie pour sa mère la lettre suivante qu'elle reçoit de sa fidèle amie Olivia, marquise de Lasteyrie :

Je crois devoir vous donner un renseignement positif sur les projets du gouvernement relativement aux biens. Ils ont été avoués hier par des membres du gouvernement provisoire dans un comité de l'Assemblée, et voici en quoi ils consistent.

Annulation de la donation de 1830. Paiement de toutes les dettes de la liste civile par le domaine privé. Réclamation de l'état contre le domaine privé pour des anticipations vraies ou fausses de la liste civile, portées pour le moment à 25 millions, et que l'on veut accroître. Enfin que l'on s'arrangerait pour rendre aussi faible que possible une pensée de confiscation.

Dans quatre ou cinq jours le projet de décret sera probablement porté à l'assemblée et renvoyé au comité des finances.

...Il est impossible de prévoir les dispositions définitives de l'assemblée : mais vous comprenez bien le point capital de l'affaire.

La donation du 7 août serait considérée comme annulée. On n'a pas exprimé pour quel motif — et une fois ce principe posé on essaierait de le pousser jusqu'aux dernières conséquences.

Des légistes pourraient, mieux que moi, dire quelle

serait la valeur des contrats de mariage basés sur une propriété non contestée depuis dix-huit ans. J'ai voulu vous prévenir du danger, et je vous prie de le faire connaître à tous les intéressés.

...Il me semble que le courrier diplomatique de tous les représentants des Princes et Princesses parlant au nom des droits de leurs contrats de mariage pourrait être utile, et il exige que l'on s'entende à l'avance. (18 juin.)

L'avis donné était précieux. La source en était aussi sûre que possible, M. de Lasteyrie faisant lui-même partie du comité des finances.

On en profita aussitôt :

Léopold a chargé Ligne de protester officiellement et énergiquement, tant en mon nom qu'à celui de Clémentine (de Cobourg), d'Alex et de Pipon (mari et fils de la duchesse de Wurtemberg), puisque nous avons été toutes les trois mariées aux mêmes conditions. Je crois que si quelque chose peut arrêter et inspirer un peu de vergogne, les réclamations diplomatiques auront plus de chances que les simples protestations légales.

Je ne sais aussi s'il ne serait pas à propos que les ministres du Brésil (1), d'Espagne (2), etc., etc... se joignissent pour réclamer... la crainte d'un éclat pourrait peser de quelque poids sur l'assemblée.

Quant à moi, je n'attends aucun effet des réclamations et protestations ; et je m'attends à *tout*.

J'en éprouve une honte affreuse pour mon pays... (19 juin.)

Il paraît que l'on porte la dette seulement à plus de 30 millions. Je m'attends à une spoliation complète ; car évidemment, si l'on annule la donation du 7 août 1830, et que tous les domaines privés restent de droit à l'état, ce sera sur la succession de ma tante (3), les biens d'Aumale (4) et du reste de la famille que devront être pré-

(1) Pour la Princesse de Joinville.

(2) Pour la Duchesse de Montpensier.

(3) Madame Adélaïde, sœur de Louis-Philippe, morte en décembre 1847, et dont la fortune était considérable.

(4) Chantilly, héritage du Duc de Bourbon.

levées et les reprises et les dettes ; et si on vend même le tout, il n'y suffira pas. (21 juin.)

On en était là, et une protestation officielle était décidée, pour être faite aussitôt après le dépôt du décret sur le bureau de l'Assemblée, quand éclatèrent les sanglantes émeutes des 23-26 juin.

Bientôt le général Cavaignac, investi de la dictature, remplaça la commission exécutive, et l'affaire des biens de la famille royale parut changer complètement d'aspect.

La Reine Louise écrit en effet, le 4 juillet :

Le changement de gouvernement a éloigné toute crainte de spoliation. il n'est naturellement question de rien en ce moment. Mais lorsqu'on s'occupera de nos malheureux intérêts, il est probable que ce sera avec justice. Cavaignac ne se prêterait pas à une confiscation ouverte ou déguisée, et nous avons au moins affaire maintenant à d'honnêtes gens. (4 juillet.)

On vit bientôt à quels dangers on avait échappé.

Bastide, ministre des Finances, avait bien dit au secrétaire de la légation belge : « La dot des Princesses est chose sacrée ; et leurs droits trouveraient en moi un défenseur, au conseil des ministres comme devant l'Assemblée nationale. »

Mais il avait ajouté : « Quant aux autres, je combattrai plutôt que je ne défendrai leurs prétentions.

Ils nous ont fait tant de mal. »

Par « La Rosière » la Reine apprenait que le projet de la Commission exécutive n'était rien moins que :

de faire payer au malheureux Père les dégâts faits le 24 février aux Tuileries et au Palais-Royal, et les réparations qui en ont été la conséquence. Il craint que l'on ne veuille encore maintenant rien rendre au Père, mais il croit que l'on rendra les dots des Princesses étrangères et les biens d'Aumale.

L'amélioration de l'atmosphère se manifesta quand une nouvelle proposition spoliatrice de Jules Favre fut repoussée.

Thiers était brillamment intervenu dans cette discussion; et la Reine Louise, qui avait toujours été sévère pour lui, fut particulièrement reconnaissante de ce qu'il ait pris si courageusement la défense de Louis-Philippe. Elle suggère à sa mère de le faire remercier :

Je sais qu'il a été très sensible aux paroles et aux reproches, peut-être injustes, qui lui ont été adressés au mois de février et qu'il a peine à s'en remettre.

Il n'a jamais été un ennemi, et qui sait, si on l'eût appelé plus tôt, s'il ne nous eût pas servi. Toujours est-il que seul il a eu le courage de nous défendre, et j'avoue que, pour ma part, je lui en sais un double gré.

Ceci est indépendant de tout espoir pour l'avenir. (18 juillet.)

D'autres côtés arrivent des nouvelles corroborant cet optimisme. On dit à la Reine Louise

Que Cavaignac est bien disposé, et Thiers résolu d'employer tous les moyens pour qu'elle ait la solution la moins inique possible. Il voudrait surtout faire rejeter la clause qui nous obligerait de vendre dans le délai de six mois.

Bastide lui-même a fait espérer que la dot serait rendue immédiatement sans attendre la solution des questions pendantes. (21 juillet.)

C'est surtout contre toute mesure spéciale que s'insurge la R.

Il est inouï qu'on ne veuille nous considérer hors du droit commun que pour nous dépouiller et nous frapper successivement par la légalité et l'illégalité. (30 juillet.)

En même temps sa confiance en Cavaignac diminue.

Je l'aurais cru au-dessus de certains préjugés et de certaines petitesse. (30 juillet.)

Les nouvelles relatives à nos intérêts sont bien mauvaises. Le mauvais vouloir des maîtres du jour est évident. Le refus de nous rendre notre dot, ce qui vient de se passer pour Chantilly, en sont bien la preuve ; car le malheureux prétexte des dettes ne peut être mis en avant.

Ceci et cela cadre mal avec les protestations d'équité et de loyauté de Cavaignac. Mais le temps est pour nous, et la grande chose est d'en gagner...

...Il faut laisser au sentiment public le temps de se ressaisir. On n'osera pas, dans quelque temps, ce qu'on oserait encore aujourd'hui. (18 août.)

Kaumenitz (1) a passé ici hier... il a fait les réclamations voulues pour la dot constituée à Victoire (la Duchesse de Nemours). Berryer lui a dit que d'ici à deux mois tout ce qui regarde l'affaire du domaine privé serait réglé, et que, dans tous les cas, au bout de ce temps, les dots des Princesses seraient rendues. (25 août 1848.)

Mais les choses ne marchèrent pas aussi rondement.

La Reine parle en décembre 1848 d'une hypothèse nouvelle que le gouvernement réclame à la famille royale, et s'étonne de cette demande

...après le pouvoir que nous avons donné à Dupin et l'abandon que nous avons fait des biens de la donation du 7 août 1830. Nous avons à lutter contre un mauvais vouloir extrême. (13 décembre 1848.)

Ce mauvais vouloir se manifestait par toute une série de tracasseries atteignant tantôt l'une, tantôt l'autre des personnes en cause.

Il y avait, sous séquestre, des rentes au porteur qu'un maladroit homme d'affaires avait laissé saisir, « pour s'éviter tout risque personnel » et sur lesquelles on n'avait encore donné à Louis-Philippe qu'un compte.

Aussi le roi, qui s'était installé à Richmond pour

(1) Ministre de Saxe à Paris.

changer d'air, voulait-il quitter cet endroit parce que la vie y était trop chère pour lui.

« Je suis navrée du motif, » écrit la Reine le 5 janvier 1849. « Il me semble que les rentes doivent être rendues un jour ou l'autre, et qu'en attendant la somme qui a été remise suffit à couvrir la dépense d'un établissement indispensable. » (5 janvier 1849.)

Les amis que la famille royale avait dans l'Assemblée obtinrent au milieu de 1849 que les biens privés du roi en France soient aliénés pour le désintéressement de ses créanciers. Mais un délai de six mois fut donné comme limite. Il fut naturellement insuffisant.

Neuilly, si plein de souvenirs, fut vendu pour quatre millions en juillet.

La vente de Neuilly me peine, mais il vaut mieux le vendre et le détruire que de le voir profané et occupé par d'autres. (24 juillet 1849.)

Le domaine d'Albert fut vendu « avantageusement ». (19 novembre.)

On eut, du reste, à se féliciter de toutes les opérations faites. Mais il en restait beaucoup à faire pour lesquelles on obtint une courte prolongation de six mois, heureusement accompagnée de la levée immédiate du séquestre sur les biens des Princes royaux.

Un organisme s'offrit alors, le « Comptoir d'Escompte », pour acheter en bloc tout ce qui restait au roi.

Bien que les conditions fussent dures, on les accepta, pour éviter des aliénations forcées ; le Roi Léopold le conseillait, sachant qu'en cette affaire « les dispositions du Président étaient mauvaises » (28 janvier 1850).

Et la Reine transmet son avis en ajoutant :

Nous ne sommes pas en position de choisir. (20 février.)

En résumé le gouvernement provisoire, en faisant la distinction entre les « apanages » de la famille royale, qu'il fit rentrer dans le domaine national, et ses biens privés ordinaires, s'est montré respectueux du principe du droit de propriété.

Mais par mesquine jalousie le Prince Président fit durer le séquestre sur les biens non aliénés.

Il ne veut pas que d'autres puissent disposer de moyens qui lui manquent,

écrit la Reine Louise le 4 février 1850.

C'est seulement à la fin du Second Empire, en 1871, que fut faite la restitution des derniers biens privés de la Maison d'Orléans.

CHAPITRE VII

LA RÉPERCUSSION DE LA RÉVOLUTION DE 1848 EN EUROPE

L'Europe tout entière ressentit le contre-coup de la révolution du 24 février 1848. Presque tous les trônes en furent ébranlés, et partout des réformes furent faites dans le sens des idées démocratiques triomphantes.

La Reine Louise écrit, le 19 mars 1848 :

Les troubles ont éclaté simultanément à Berlin et à Vienne. La lutte a été sanglante. Metternich a dû donner sa démission. On a brûlé sa villa. Les concessions les plus larges ont été promises.

Il y a eu aussi des troubles à Salzbourg. Un vertige universel a saisi le monde.

La Princesse de Prusse, proche parente de la Duchesse d'Orléans (1), fut contrainte de quitter Berlin avec son mari, le futur empereur Guillaume I^{er}, et les deux cousines se rejoignirent à Ems.

Naguirre (c'est le surnom par lequel la Reine la désigne toujours) est arrivée auprès de la pauvre Hélène, ce qui lui fait du bien. (20 mars.)

On ne peut se défendre de comparer la destinée de ces deux Princesses réunies alors dans l'épreuve. L'une ne rentra jamais dans le pays sur lequel son époux (le Duc d'Orléans) aurait dû régner. Le mari de l'autre ceignit successivement la couronne royale

(1) Leurs mères étaient toutes deux filles de Paul I^{er} de Russie.

de Prusse (1861) et la couronne Impériale d'Allemagne (1871). Elle fut l'Impératrice Augusta.

La Prusse était gouvernée alors par le roi Frédéric-Guillaume IV, souverain de caractère hésitant. Il n'avait pas d'enfants.

Son frère, le futur empereur Guillaume, était son successeur désigné.

Frédéric-Guillaume fit quelques concessions à l'esprit nouveau, mais vit les troubles reprendre

avec une grande violence, en suite d'une malencontreuse charge d'un escadron de dragons. Les vivats se changèrent en cris de haine. (25 mars.)

Il y a fait à plaisir une révolution d'une émeute, et se coule de plus en plus par ses fluctuations et ses recules. Le Prince de Prusse eût fait un bien meilleur roi constitutionnel. (10 avril.)

Le roi de Prusse n'a pas abdiqué, comme on le dit à Londres, ni quitté Berlin. Il cherche au contraire à prendre la tête du mouvement *Allemand*, et peut-être réussira-t-il?

Mais ce qui se passe dans le reste de l'Allemagne est grave. Une abdication certaine est celle du roi de Bavière. Elle s'est passée tranquillement : et son fils a été proclamé sous le nom de Maximilien II. (25 mars.)

La Reine Louise écrit le 31 mars :

La pauvre Naguirre est toujours cachée dans une maison auprès de Potsdam. Elle désire qu'on l'ignore. Elle a passé d'affreux moments, et on a été indigne pour le Prince.

Elle n'est pas chez elle, mais chez des amis. Le départ et la fuite du Prince restent inexplicables. Je comprends qu'il se soit éloigné pour se sacrifier à son frère, mais pourquoi fuir? Pourquoi se cacher? (31 mars.)

Naguirre écrit que sa position continue à être très pénible et compliquée. Elle voit l'avenir fort en noir. (2 mai.)

Le Prince de Prusse a été rappelé à Berlin. J'en suis bien aise pour lui, et surtout pour Naguirre... mais avec

l'opposition irréfléchie que rencontre son retour je ne sais trop ce qu'il fera... On voudrait de Berlin qu'il passât par ici, mais je ne crois pas, à cause de Cologne. (16 mai.)

Après avoir décidé le retour du Prince de Prusse, qui n'a rien fait, qui est victime du dévouement envers son frère, presque jusqu'au suicide moral, le gouvernement a eu la faiblesse de céder devant la démonstration publique et d'ajourner son retour...

On dit qu'il va venir attendre ici, ce qui me réjouirait fort peu... Il faudrait reprendre des habitudes (de réception) oubliées depuis nos malheurs. (19 mai.)

Le Prince de Prusse a été très bien. Il a parlé de toute la part qu'il avait prise à nos malheurs... Il a parlé de vous avec la plus grande admiration...

Sur lui-même et sur l'avenir de la Prusse il est fort noir et fort découragé. Il m'a dit que, pour sa part, il s'attendait à tout, et tâcherait d'imiter la résignation dont il a vu un si bel exemple. Léopold a tâché de le remonter et de lui donner confiance. Si l'on se croit d'avance vaincu tout est perdu... Il nous a conté les barricades, le coup monté à Berlin, récit qui m'a donné la chair de poule. (30 mai.)

On a quelque peine à se représenter maintenant, sous cet aspect défaitiste, le triomphateur couronné Empereur le 16 janvier 1870 dans la galerie des glaces à Versailles.

Le Prince rentra en Prusse, mais les beaux jours tardèrent à luire.

Ce que Valençay dit de Naguirre est bien triste. Elle et son mari sont comme des émigrés à l'intérieur. Elle souffre cruellement et est profondément découragée. (19 juillet.)

Un an plus tard tout était changé.

On respire la réaction à Berlin... Naguirre a été charmante pour la marquise d'Oraison... Elle l'a fait venir à Batelsberg, où elle ne voit personne, ce qui a fait sensation à Berlin. (17 juillet 1849.)

Le « mouvement Allemand », pareil à celui de l'heure actuelle, visait à la confusion d'intérêts entre les états du nord, du centre et du midi.

C'était l'embryon d'un Mittel-Europa, dont la Diète de Francfort poursuivait la réalisation sans y réussir. Une partie des états dont elle se composait était cliente de la Prusse, l'autre de l'Autriche, où la réaction démocratique avait été très violente aussi.

Les événements de Vienne ont été une imitation de ceux de Paris. Le Prince de Windisch-Gratz a aussi déclaré qu'il ne répondait pas de défendre la Burg... On a fait retirer les troupes... On promet une constitution faite par l'empereur, le renvoi de Metternich, de l'Archiduc Louis et de tous les rétrogrades...

Si le calme ne renaît pas promptement, la séparation de la Bohême et de la Hongrie et des divers états de l'Empire d'Autriche semble inévitable.

Quel vertige s'est emparé de toute l'Europe?
(21 mars 1848.)

L'Autriche menacée dans les divers états héréditaires, l'était aussi dans ses possessions d'Italie :

Les nouvelles d'Italie sont bien graves. Les Autrichiens ont été chassés de Milan où les troupes sardes sont entrées. Le roi de Sardaigne s'est mis franchement à la tête du mouvement italien. Les Ducs de Parme et de Modène ont été chassés de leurs états, et partout des gouvernements provisoires ont été proclamés. (30 mars 1848.)

Partout c'est le même désordre.

Les événements se succèdent avec une rapidité à rendre fou. L'expulsion des Autrichiens de la Lombardie est aussi surprenante que l'abandon par le roi de Prusse d'une victoire assurée est inconcevable. Tous les rois, tous les chefs sont également frappés de vertige. La conduite des chefs autrichiens en Italie a été honteuse. Le roi de Sardaigne se pose en Italie à peu près comme le roi de Prusse en Allemagne, et se met, comme lui, à la

tête du mouvement pour sauver sa couronne : mais son attitude est plus digne et a plus d'à propos... Si quelque chose pouvait consoler le malheureux Père de l'injustice des hommes, ce serait le spectacle de tous les malheurs, de toutes les catastrophes que sa chute entraîne. Quelle leçon pour tous ceux qui avaient tant d'intérêt à le soutenir et qui ne l'ont pas soutenu, et pour ceux qui se sont réjoui de le voir tomber, comme on l'a fait à Berlin et à Vienne. (2 avril 1848.)

Il était la seule digue qui contenait la fureur dévastatrice. (27 avril.)

Aussi la Reine ne peut que redire :

En Allemagne le roi de Prusse ne règne plus que nominalement. (17 avril.)

Et l'Autriche s'écroule de toutes parts... (9 mai.)

...La dissolution complète avance à grands pas... ce sont les étudiants qui règnent, et personne n'ose leur résister.

L'Empereur Ferdinand finit par s'enfuir de Vienne :

On dit que le départ de l'empereur a produit une réaction favorable à Vienne. (24 mai.)

Je ne crois pas aux abdications dont on a parlé. L'empereur va aller à Pesth, ce qui est sage. La Hongrie et la Bohême se sont bien prononcées pour lui. (15 juin.)

Il règne à Vienne une affreuse anarchie. Les étudiants et quelques Polonais y gouvernent... L'on s'est enfin décidé à abandonner la Lombardie et à conserver la ligne de l'Adige. Pourvu que cette concession n'arrive pas trop tard. (17 juin.)

C'est au milieu de ce désarroi que se réunit à Francfort, le 18 mars, l'Assemblée constituante germanique dont, au mois de mars, les gouvernements réunis de Prusse et d'Autriche avaient proposé la nomination.

Elle décréta le 27 l'établissement d'un pouvoir

central provisoire. L'Archiduc Jean (1) fut nommé Vicaire de l'Empire.

La Reine Louise rapporte les pronostics du Prince Paul de Wurtemberg sur les efforts de centralisation germanique que cette nomination lui fait entrevoir.

D'après Paulus la question allemande ne peut finir que par l'abdication du roi et l'intervention russe... tant que le roi de Prusse sera là, le rétablissement de l'ordre en Allemagne est impossible.

De son côté, l'Archiduc Jean, en quittant Vienne, a écrit à l'empereur pour conseiller leur double abdication en faveur de l'Archiduc François-Joseph, seul moyen, selon lui, de sauver encore la monarchie autrichienne qui s'écroule de toutes parts.

Quant à lui, on dit qu'il a pris très au sérieux sa position de Vicaire de l'Empire, et avec une autorité qu'on n'avait pas soupçonnée d'abord. On dit encore qu'il aurait l'ambition de léguer l'Empire à son fils (2) et qu'il travaille dans ce but. Il se mettra du côté populaire et va chercher à annihiler le Souverain. Il a eu jusqu'ici grand succès auprès des classes moyennes, et continue à affecter une simplicité bourgeoise qui plaît aux masses. Paulus ne l'a pas ménagé dans sa conversation. (1^{er} août 1848)

L'Archiduc Jean organisa son gouvernement en nommant Lieutenant général le Prince de Linange (3) en même temps Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères : mais il ne réussit pas à s'imposer et de graves événements se produisirent à Francfort au milieu de septembre.

Après avoir essayé de faire un 15 mai contre l'Assemblée au sujet du vote sur l'armistice de Malmoë (4) on a imité les barricades de juin. Il y a eu un combat san-

(1) Cousin germain et compagnon de jeunesse de la Reine Marie-Amélie.

(2) L'Archiduc Jean avait épousé la fille d'un maître de poste.

(3) Le Prince de Linange, demi-frère de la Reine Victoria, était fils du premier mariage de la Duchesse de Kent.

(4) Armistice avec le Danemark pour l'affaire du Holstein.

glant, plusieurs personnes tuées, entre autres un Prince Lichnowsky. L'émeute a été terminée par le canon, et Francfort déclaré en état de siège. (21 septembre.)

La tranquillité semblait rétablie en décembre.

En Allemagne cela va mieux, écrit la Reine Louise le 2 décembre. Le Roi de Prusse s'y est maladroitement pris, mais enfin il a résisté, et l'emporte...

...La Prusse, comme l'Autriche, devra se séparer de l'Allemagne : l'unité les tuerait. On dit l'Archiduc Jean et sa femme surtout fort dégoûtés de Francfort et de la chimère de l'unité allemande.

Cette unité entendue sous la forme de réunion de l'Autriche à la Prusse échoua en effet avec l'avènement de François-Joseph.

La grande nouvelle est la double abdication de l'Empereur et de l'Archiduc François-Charles en faveur de l'Archiduc François-Joseph et la proclamation de ce dernier.

Cette nouvelle nous est arrivée hier soir comme un coup de théâtre au moment de notre grand dîner ; elle a presque renversé Paulus qui prévoit la répétition de la même scène à Berlin. (7 décembre.)

M. de Callandos dit que le jeune Empereur est un véritable don de Dieu. Il a ce qui a manqué jusqu'ici à la maison d'Autriche pour la grâce des manières, le don de plaire, l'à propos de parole. Il lui rappelle le Duc d'Orléans.

Le laborieux effort vers l'unité continua, au bénéfice de la Prusse, et aboutit, on ne le sait que trop, malgré les fautes de Frédéric-Guillaume.

Si le roi de Prusse ne fait pas quelque nouvelle campagne il réussira. Il reprend lentement le dessus et va remplacer l'Archiduc Jean, sinon comme Empereur, au moins comme Vicaire ou Protecteur de l'Empire. (27 décembre 1848.)

Le roi de Prusse va, à la fin des fins, être élu Empereur d'Allemagne. Mais on ne compte pas qu'il accepte. (23 janvier 1849.)

Vous verrez dans les journaux le singulier vote du Parlement de Francfort au sujet de l'empereur qu'il ne veut ni héréditaire, ni à vie, ni pour un temps limité... (26 janvier 1849.)

Les élections en Prusse sont très démocratiques. Elles le sont complètement en Saxe, et l'on craint qu'il ne se prépare une nouvelle crise en Allemagne. La faiblesse et l'incapacité de ses princes font sa ruine.

Il manquait alors à l'Allemagne un Bismarck.

Le roi Frédéric-Guillaume IV, élu empereur à la fin de février par l'Assemblée de Francfort n'accepta pas la couronne, pour ne pas se mettre à la merci de la démocratie ; et la confusion reprit de plus belle.

D'Allemagne les nouvelles sont affreuses. Il y a partout des révoltes et une insubordination systématique. Cela commence au lieu de finir. (16 mai.)

L'Assemblée de Francfort vient de destituer l'Archiduc Jean et d'arrêter la nomination d'un nouveau Lieutenant général de l'Empire, choisi parmi les Princes de la Confédération qui ont adhéré à la constitution.

...Le Grand-Duc de Bade s'est réfugié en France avec les siens...

...Des émeutes sanglantes éclatent à Dresde et dans les provinces rhénanes. Nous devons ce mouvement à l'assemblée de Francfort. (22 mai 1849.)

Loin d'être régénérée, l'Allemagne est perdue ; et la confusion y est plus grande qu'en France, et presque plus dangereuse. Elle ne peut être sauvée que par les armées et par la guerre. On l'y désire avec frénésie. Les Autrichiens surtout la voudraient. Leur armée est superbe et se croit invincible.

Le pauvre roi de Prusse entre son honnêteté naturelle et son ambition, ne sait ce qu'il veut ni ce qu'il fait. C'est un gâchis épouvantable. (22 février 1850.)

Le 10 mai 1850 s'ouvrirent en même temps, pour mettre fin à ce gâchis, deux assemblées :

L'ancienne Diète germanique de Francfort où se trouvaient réunis les représentants des royaumes clients de l'Autriche, assemblée qui n'avait plus longtemps à vivre ;

Et, à Berlin, le Congrès des Princes alliés à la Prusse, d'où sortit péniblement, mais solidement, la prédominance définitive de ce pays.

L'Europe paya cher cette prédominance par les guerres de 1870 et 1914.

En Italie les révolutions avaient même précédé celles de France.

La Sicile s'était soulevée au début de janvier 1848, et le mouvement insurrectionnel avait gagné Naples le 27.

Il s'étendit à la Toscane, à Modène, à Parme et en Sardaigne. Dans ce royaume, le souverain, Charles-Albert, résolut de secouer la domination autrichienne et prit la tête du mouvement démocratique pour l'affranchissement et l'unification de l'Italie.

On sait comment, à travers bien des vicissitudes, cette unité fut réalisée sous le règne de Victor-Emmanuel, fils de Charles-Albert.

La Reine Louise écrit le 20 mars 1848 :

Les Autrichiens ont été chassés de Milan, et les troupes sardes y sont entrées. Le roi de Sardaigne s'est mis à la tête du mouvement italien. Les Ducs de Parme et de Modène ont été chassés de leurs états, et partout des gouvernements provisoires ont été proclamés.

Et le 5 avril :

Léopold croit que les Autrichiens auront raison des Italiens et reprendront la Lombardie. Je ne le crois pas. Le roi de Naples a perdu définitivement la Sicile.

Le 27 :

Le Parlement sicilien a prononcé la déchéance de la famille de Naples. Au Nord les Autrichiens ont le dessus.

Et la Reine ajoute une fois de plus cette réflexion :

Tous ceux qui, au lieu de soutenir le malheureux Père ne lui ont suscité que des embarras et cherché à ruiner sa position doivent reconnaître qu'il était la seule digue qui contenait le torrent dévastateur, et s'aperçoivent à quoi les a menés l'expiation qu'ils appelaient de tous leurs vœux. (27 avril.)

Sauf en ce qui concerne la Sicile, la position du roi Ferdinand II se redressa bientôt.

Il y a eu un nouveau mouvement à Naples. (1^{er} juin 1848.)

Léopold approuve le roi d'avoir résisté ; car on voit jusqu'où le lâche-pied a conduit à Berlin et à Vienne. (5 juin.)

Il paraît prouvé que le projet était de renverser le roi, et il a bien fait de se défendre. (17 juin.)

Il semble que le roi de Sardaigne n'était pas étranger à ces complots, car la Reine écrit :

Charles-Albert a bien joué sa partie et va être proclamé roi d'Italie. Ce succès ne justifie pas à mes yeux la déloyauté de sa conduite au début, et peut-être trouvera-t-il sa punition dans ce succès même. (17 juin.)

Si le projet (de renverser le Roi de Naples) eût réussi, on se serait débarrassé de lui, du Pape, du Grand-Duc de Toscane et on eût proclamé une Italie « Une et Indivisible » sous la tutelle de Charles-Albert. C'est le plan de Gioberti et des partisans philosophiques de cette école. (22 juin.)

Le Duc de Gênes (second fils du roi de Sardaigne) a été élu à l'unanimité roi de Sicile. C'est bien la faute du roi de Naples. S'il eût donné un de ses fils à temps, tout eût pu être sauvé (1). (18 juillet.)

Le roi de Sardaigne a refusé. (20 juillet.)

(1) En mai 1849, la Sicile fit sa complète soumission.

Les événements évoluèrent à l'encontre des plans de Charles-Albert dont les succès furent éphémères.

Il eut beau décréter l'annexion de la Lombardie et de la Vénétie à la Sardaigne, l'armée autrichienne, reformée derrière l'Adige, reconquit le terrain perdu.

Milan menacé se proclama en république et réclama le secours de la France, mais dut bientôt se rendre.

On s'attend à tout instant à apprendre que les Autrichiens ont repris Milan. La déroute des Piémontais est complète. (8 août.)

Milan a capitulé. Le secours, comme la médiation, sont arrivés trop tard. (10 août.)

Charles-Albert a failli être retenu prisonnier et peut-être massacré par les républicains de Milan. Il a été abreuvé d'outrages et sauvé à grand'peine. On parle de nouveau de son abdication en faveur du Duc de Savoie son fils. (13 août.)

Ces troubles à sa frontière, la proclamation de la république à Milan, et l'appel qu'on lui adressait de là fournissaient à la France une bien belle occasion d'intervenir.

Le gouvernement provisoire républicain proclamé à Milan invoque le secours de la France. Elle aurait beau jeu si elle pouvait... Mais on n'a ni argent ni forces disponibles. Si l'intervention se borne à l'envoi d'une escadre à Gênes, la politique extérieure du Père, tant bafouée, sera bien vengée par celle du National. (3 août.)

Et la Reine Louise transmet à sa mère le texte de ce que la Duchesse d'Elchingen vient d'écrire dans le même sens :

Ce que nous voyons augmente mon profond regret et ma reconnaissance pour le roi qui, portant ce lourd fardeau pendant dix-huit ans, nous a préservés de l'état déplorable dans lequel nous sommes tombés aujourd'hui. (9 août.)

Il n'y eut pas d'intervention. La France et l'Angleterre offrirent leur médiation, qui fut acceptée.

La secousse révolutionnaire n'épargna rien en Italie. Rome et la Toscane y eurent leur large part.

Déjà lorsque la Reine Louise cherchait où ses frères pourraient s'établir hors d'Angleterre, Rome était profondément troublée.

A Rome l'état des esprits est tel que mes frères n'y pourraient séjourner en sécurité. Le Pape lui-même est insulté journellement et débordé. On discute sa déchéance. Il ne peut plus rien (25 avril.)

Voici le pauvre Pape à peu près privé de sa souveraineté et réduit à être l'Évêque de Rome. (9 mai.)

Il est peu probable que le Pape puisse se soutenir malgré les concessions qu'il a faites. Sa puissance est finie. (14 mai.)

La situation allait s'aggravant chaque jour.

Nous sommes épouvantés des nouvelles de Rome. Il paraît que la république va faire pour le malheureux Pape ce que le Père voulait faire au mois de février. Mais Dieu sait si elle pourra le délivrer. Il n'y a qu'un cri d'horreur dans toute la France. (19 novembre 1848.)

Les nouvelles de Rome sont affreuses, et on ne sait si le Pape a pu fuir. Le gouvernement français vient d'envoyer des vaisseaux pour le protéger et le délivrer au besoin. (30 novembre 1848.)

Le Pape a pu fuir de Rome pour Gaëte. (2 décembre.)

On dit que la république a été proclamée à Rome le 8 ainsi que la déchéance du Pape. (15 février 1849.)

La profanation et les sacrilèges qui se font à Rome sont affreux. On ne croit pas que sans intervention étrangère le Pape puisse être remis sur le siège de saint Pierre. Celle d'Espagne paraît le plus désirée. (26 février 1849.)

On sait que l'intervention vint de France, et que l'armée du général Oudinot subit d'abord un échec devant Rome.

Léopold dit qu'il n'y a pas de mal à ce que la république soit battue et ridiculisée. Je ne partage pas ce sentiment et la France, républicaine ou non, est toujours la France. (13 mai.)

Dans l'ardeur de son patriotisme, la Reine témoigne avec une vivacité particulière sa confusion et son irritation de ce qui se passe.

Ce qui se passe à Rome est la dernière honte qui nous était réservée... Dieu sait toutes les cochonneries qui vont être faites de ce côté... et on n'ose croire qu'après le rejet des conditions de l'armistice par la constituante Oudinot ait pris sur lui d'attaquer la ville. (29 mai 1849.)

C'est le 18 avril 1850 seulement que la Reine put écrire :

Le Pape est rentré à Rome le 3.

En Toscane, où le Grand-Duc avait pourtant fait de larges concessions, la situation s'aggrava au début de 1849.

J'espère que ce que l'on dit de la fuite du Grand-Duc de Toscane à Piombino n'est pas vrai, quoique malheureusement probable. (13 février.)

Le Grand-Duc paraît véritablement retiré à Porto Ferrajo. A l'exception de Naples, préservée par l'énergie du roi, l'Italie est dans une terrible confusion. (14 février.)

C'est la faiblesse du Grand-Duc qui est une des causes de tout ce qui arrive. S'il avait écouté la Grande-Duchesse il se serait mieux tiré d'affaire.

M. Peruzzi dit que ce qui pourrait arriver de plus heureux serait que le Grand-Duc abdiquât en faveur de son

ils, et qu'elle fût nommée régente. Le Grand-Duc a quitté Florence : mais il est resté sur la continent. (15 février 1849.)

La Toscane rappelle le Grand-Duc. (15 avril.)

Pendant ces terribles années l'Europe n'était pas moins secouée à l'orient qu'à l'occident et au centre. Elle y était bouleversée par la guerre.

L'Autriche, à peine victorieuse de la Sardaigne, voyait la Hongrie réclamer, les armes à la main, des libertés qu'on lui avait promises et ne lui accordait pas.

Vienne ayant fait cause commune avec les Hongrois, l'empereur Ferdinand se vit contraint de bombarder sa capitale pour pouvoir y rentrer ; et son successeur François-Joseph, pour avoir raison de l'insurrection hongroise, fit appel aux armées russes. La Reine Louise écrit le 27 février 1849 :

Les Russes sont entrés en Transylvanie. C'est la vieille lutte entre deux despotismes : celui de l'autocratie et celui de la révolution qui recommence.

Le 5 mai :

Une armée russe de 40 000 hommes arrive par la Silésie au secours des Autrichiens en Hongrie... Peut-être sera-ce là le signal de la contre-révolution en Allemagne.

Le 7 mai :

Il y a eu des émeutes à Dresde et à Leipzig.

Il y a en Allemagne la confusion la plus grande. Je ne suis pas de ceux qui croient que l'arrivée des Russes y mettra bon ordre. Je crois que de pareils auxiliaires sont un malheur pour l'Autriche. Cet appel prouve son impuissance et la dénationalise. Mais, comme dit Léopold, la grande affaire, c'est le succès.

Le 12 mai 1849 :

La Diète de Debreczin (Hongrie) a dû rappeler le décret par lequel, sur une motion de Kossuth, elle proclamait la déchéance de la Maison de Lorraine. Cela prouve que le sentiment du pays est contraire à la séparation complète.

La Grèce n'eut pas à subir une secousse révolutionnaire, mais sentit peser sur elle la lourde main de Palmerston.

Pour des intérêts très secondaires, celui-ci adressa au gouvernement du roi Othon des réclamations impérieuses, en les appuyant par l'envoi d'une flotte devant le Pirée et d'un ultimatum de vingt-quatre heures, sans tenir compte de la médiation offerte par la France.

La Reine Louise ressentit vivement cette nouvelle injure de l'implacable ennemi de son pays et de sa famille.

Elle écrit le 4 février 1850 :

L'infâme conduite des Anglais en Grèce et leur abus de la force sont indignes. J'espère qu'une pareille conduite soulèvera tout ce qu'il y a d'honnête en Europe. Mais notre pauvre France est tombée bien bas, si bas que je n'ose pas espérer davantage.

En attendant j'éprouve une sorte de mauvaise consolation patriotique de la conduite des Anglais. Après notre déchéance, ils avaient un si beau rôle à jouer. Ils ne l'ont pas compris, et Palmerston a su rendre leur nom odieux partout. Cela ne me console pas précisément de notre abaissement ; mais je trouve dans cette honte des autres, dans la misérable conduite de ceux qui pouvaient faire mieux, comme une atténuation de notre humiliation. Je suis bien aise au fond que les Anglais se montrent tels qu'ils sont.

Et le 8 février :

L'opinion est très montée partout contre Palmerston, et l'on sent l'odieux qu'il jette sur le nom anglais. Mais

je doute que ses collègues aient la force de se débarrasser de lui.

Pour arriver à une solution de ce différend en juin, la France avait dû rappeler le 14 mai son ambassadeur.

L'Europe continentale fut donc tout entière profondément secouée par la révolution de Février 1848.

Un seul pays traversa cette épreuve, non seulement sans dommage, mais en se fortifiant.

Ce fut celui dont la Reine Louise était Souveraine : la Belgique.

CHAPITRE VIII

LA BELGIQUE AU MILIEU DE LA TOURMENTE. MALADIE ET MORT DE LA REINE LOUISE

Tandis que la secousse de la révolution du 24 février 1848 se répercutait dans l'Europe entière, menaçant les trônes et l'ordre social, la jeune nationalité belge, au contraire, se raffermissait, et l'union entre le souverain et son peuple était plus étroitement scellée.

La Reine communique ces bonnes nouvelles à sa mère, en des termes qui témoignent parfois des inquiétudes bien naturelles qu'elle a ressenties.

Jusqu'ici tout est parfaitement tranquille ici. Tout le monde est navré, consterné, foudroyé, et le sentiment public est excellent. Mais, naturellement, si une république s'établissait véritablement en France, le branle-bas serait général en Europe, et l'on ne peut prévoir ce qui arriverait, même ici. (27 février 1848.)

Tout continue à être tranquille, et nous n'avons jusqu'ici rien à craindre pour nous. L'affection, les bons sentiments témoignés par toutes les classes sont extrêmes, ainsi que l'horreur de ce qui s'est passé à Paris. (28 février.)

Tout marche ici très bien, et l'attitude du pays est parfaite. L'union est dans tous les cœurs, et l'on peut dire que le pays s'est serré comme un seul homme autour de Léopold pour le maintien de son existence et de sa nationalité. (5 mars.)

Grâce à la sagesse de Léopold, tout marche bien ici. (19 mars.)

Au milieu du tremblement de terre universel, tout continue à être fort calme en Belgique. Cela honore au moins ces pauvres gens que l'on a tant ridiculisés, et qui se sont mieux montrés que la plupart des grandes nations. (22 mars.)

On avait peine à croire au dehors au maintien de cette tranquillité de la Belgique où affluaient les étrangers terrorisés, venant notamment de France.

Nous avons tous les jours une masse de fuyards, surtout du « Faubourg » qui cherchent à se soustraire à la rigueur qui règne à Paris, et aux événements que l'on redoute. (20 mars.)

Mais :

ne vous agitez pas des bruits que l'on fait courir sur nous, tout est parfaitement tranquille ici, et, quoi qu'il arrive, ce petit pays s'est honoré par sa conduite et a retrempé sa nationalité.

Le dévouement témoigné à Léopold dans toutes les classes est extrême et nous n'avons rien à craindre à l'intérieur. Pour l'extérieur, nous nous défendrons, s'il le faut. Mais je ne crois pas qu'on nous attaque. (23 mars.)

Peu de jours après avait lieu cette échauffourée de frontières, connue sous le nom de l'affaire de « Risquons tout ».

Nous avons eu hier une petite affaire d'avant-postes avec des bandes que le gouvernement provisoire a eu la bonté d'armer pour révolutionner la Belgique.

Elles sont entrées sur notre territoire du côté de Mouscron ; mais elles ont été rejetées et complètement battues. Elles criaient « Vive la ligne ».

...mais on ne leur a répondu qu'à coups de fusil.

Elles ont été dispersées... l'exaspération contre elles était aussi grande chez les paysans que dans la troupe...

...nous sommes venus nous établir à Bruxelles afin d'être plus à portée des nouvelles et prêts à tout événe-

ment. Si par hasard la situation devenait menaçante, nous ferions filer les enfants en Angleterre.

Léopold m'a promis que je ne le quitterais pas. (30 mars.)

Mais la Reine peut redire quelques jours après :

Tout ici est parfaitement tranquille : l'esprit se maintient excellent. La conduite de notre pauvre petit pays est vraiment admirable. (31 mars.)

Léopold est admirable et adoré, ce qui n'est pas toujours la conséquence des plus grands bienfaits.

On est honteux en France de la ridicule tentative essayée contre nous, et on n'a pas tâché de la recommencer. (2 avril.)

Ici tout est tranquille et prospère. On va, on vient, on achète. La crise financière même s'améliore. C'est un grand contraste avec le reste de l'Europe.

Moins de deux mois après la révolution et l'établissement de la république en France, la vie normale reprenait en Belgique, et l'on ne craignait pas d'y organiser une manifestation d'ordre et de fidélité monarchique.

Cette revue, écrit la Reine le 10 avril, s'est admirablement passée, au milieu d'un enthousiasme comme je n'en ai encore jamais vu ici. Léopold n'avait que porté par tous les hommes en blouse qui l'entouraient en criant « Vive le Roi ».

Tout Bruxelles, garde civique, troupes, public, a répété le même cri avec élan et conviction et l'intention marquée de faire la leçon au dehors.

...il y avait dans ces manifestations des souvenirs et des contrastes qui m'ont fait bien mal.

Au reste, tout le monde a paru le sentir et y a mis une délicatesse et une réserve qui m'ont beaucoup touchée. En général, on me témoigne beaucoup d'intérêt, et j'y suis d'autant plus sensible que je crains toujours de fausser la position de Léopold et de lui porter malheur ; et c'est un de mes tourments. (10 avril.)

Léopold me charge de vous dire que l'esprit est vraiment excellent. Des paysans du département du Nord sont venus l'autre jour en grande pompe planter un arbre de la liberté contre notre frontière. Aussitôt les nôtres ont demandé à pouvoir en planter un en face, disant qu'ils avaient bien plus de droits que les Français à avoir un arbre de la liberté, et que le leur serait le véritable.

On a refusé l'autorisation, de crainte de rixes ; mais le sentiment de ces pauvres gens était bon.

Le 17 avril, eut lieu un concert au profit des ouvriers sans ouvrage.

On y a fait à Léopold un accueil enthousiaste, et les derniers mots d'une cantate « En Belgique peuple et Roi sont bien unis » ont été accueillis et répétés au milieu des plus vives acclamations.

Il y avait un monde fou.

Les élections générales de juin confirmèrent tous ces excellents symptômes.

Nos élections générales ont eu lieu hier et se sont bien passées. Le gouvernement et le pays continuent à se montrer également sages, et vraiment la Belgique a tenu une conduite bien honorable au milieu du bouleversement universel. (14 juin.)

Je rentre de la Chambre où Léopold a été admirablement reçu... l'enthousiasme et l'affection qu'on lui témoigne sont vraiment touchants. (26 juin.)

Je reviens de Bruxelles où Léopold est allé recevoir l'excellente adresse du Sénat. Le sentiment public est vraiment parfait dans toutes les classes et tout continue à marcher à merveille. On pourrait se croire dans une oasis au milieu de la mer de sable du désordre et de l'anarchie. (1^{er} juillet 1848.)

Nous n'avons jamais eu rien à craindre que de l'extérieur ; et du côté de la France nous ne sommes plus menacés. Hélas ! cette bien-aimée France ne peut plus menacer personne ; et la politique extérieure de la répu-

blique est encore une justification de celle qu'on a tant reprochée au pauvre Père. (1^{er} août.)

A l'occasion des fêtes de septembre, commémoratives de l'indépendance belge, eut lieu une dernière cérémonie que la Reine rapporte en grand détail à sa mère.

...La remise des drapeaux, hier, a été fort belle... on avait dressé, au palais, adossée au balcon, une immense estrade. C'est là que nous étions placés et que Léopold a remis les 34 drapeaux aux diverses légions de la garde civique... Après la cérémonie, Léopold est descendu de l'estrade et a adressé au milieu de la place quelques paroles patriotiques qui ont eu un grand succès... A deux heures il est monté à cheval avec les enfants pour passer la revue. Les gardes civiques et les troupes étaient tout du long des boulevards. Léopold a parcouru toute la ligne, puis il est revenu devant le Palais, et le défilé a commencé. Tout s'est passé à souhait, au milieu du plus touchant enthousiasme.

Les cris ici sont sincères et signifient quelque chose.

A huit heures nous avons eu notre immense dîner, et à neuf heures et demie, nous avons été au bal de la garde civique...

...nous y avons trouvé l'accueil cordial et chaleureux du matin, et j'ai été touchée de l'insistance que les pauvres gens mettaient à nous témoigner en particulier leur affection... vous ne pouvez vous imaginer la foule joyeuse et paisible qui circule dans la ville. Jamais Bruxelles n'a été plus rempli. (24 septembre 1848.)

Le calme qui avait rendu à la Belgique sa vie politique normale permit à la vie mondaine de reprendre son cours à Bruxelles en hiver 1849, comme si rien d'anormal ne s'était passé.

Mêmes réceptions officielles au renouvellement de l'année, dîners et bals de cour.

Nos réceptions d'hier (1^{er} janvier) ont duré sans interruption de midi à cinq heures et demie, et se sont très bien passées. (2 janvier.)

A notre diner d'hier, nous avions un raout de grands seigneurs et de princesses. (11 janvier.)

Je vais aller en ville et je recevrai incessamment tous les Croy qui sont ici, Préjean (1), la Duchesse d'Arenberg, Césarine, et la Princesse Alphonse de Chimay. (14 janvier.)

La fille du Prince Pierre d'Arenberg, que la Duchesse d'Arenberg m'a présentée est extrêmement agréable, sans être jolie, et m'a beaucoup plu.

Tout le bataillon des Croy est très poli. Il a rappelé à Léopold l'entourage de Charles X.

Vous connaissez le Prince Fernand. Ses fils ont l'air de Grands d'Espagne. La Princesse Emmanuel, fille du Duc de Croy, n'est pas jolie. (15 janvier.)

J'ai vu aussi la Duchesse de Croy-Dulmen, née Salm-Salm, qui a l'air d'une personne aimable et sensée. (22 janvier.)

J'aurai les adieux du bon d'Havré qui a cru devoir donner sa démission de tous ses emplois, ce qui me fait une véritable peine. Il avait donné prise, par quelques imprudences : mais il est victime d'une fort vilaine cabale suscitée dans l'armée contre lui. (20 janvier 1849.)

J'ai reçu la belle-fille de la Princesse de Chimay, qui, sans être une beauté, est fort agréable, bien élevée et gentille. Elle a dix-sept ans ; et sa belle-mère, qui en a quarante, avait l'air plus jeune qu'elle.

Elle est vraiment étonnante. (14 juin 1849.)

Nous aurons demain notre troisième grand bal, et nous sommes dans tous les ennuis des susceptibilités, désirs, réclamations, prétentions, etc., etc...

Tout le monde voudrait y venir, et tout le monde voudrait être au premier rang. On nous fait sauter la tête pour entrer dans un premier salon où tout le monde étouffe déjà.

C'est à se croire revenu au temps de Louis XIV ; et ces puérilités sont maintenant bien étranges. Mais les hommes sont ainsi faits. Ils se tourmentent toujours pour les petites et les grandes choses. (16 janvier.)

(1) Ministre d'Italie à Bruxelles.

Il y eut à la Cour, comme toutes les années précédentes, un quatrième bal, suivi de l'accalmie mondaine qui, à cette époque, accompagnait le carême.

La Cour se prépara ensuite à répondre à l'appel de la population de province, désireuse aussi de l'acclamer; et des réceptions furent organisées par les municipalités de Liège, de Gand, d'Anvers et de Namur.

On verra, par le récit qu'en fait la Reine Louise à sa mère, qu'elles témoignèrent de l'unanimité des sentiments nationaux et monarchiques de la population belge.

Liège. 10-13 juin.

L'accueil que nous avons reçu ici a été inouï...

Rien de plus satisfaisant que cette petite course à Liège, et l'accueil enthousiaste et cordial que nous y avons reçu. Quel contraste avec ce qui se passe dans le reste du monde : on en avait le cœur à la fois serré et attendri.

Tout s'est passé à souhait. Les fêtes ont été superbes. Léopold n'a pu qu'être très touché des sentiments dont il a été universellement l'objet et de la reconnaissance qui lui a été témoignée par tous, avec tant de chaleur et d'affection. Il a reçu partout un accueil enthousiaste et d'excellents discours auxquels il a, je dois le dire, admirablement répondu.

Comme manifestation monarchique, ce qui s'est passé à Liège est important et aura un retentissement.

Gand, 21 juillet 1849.

..L'entrée à Gand a été superbe. Nous avons eu ensuite une longue réception, grand dîner, et bal.

...L'exposition que nous avons été voir ce matin est magnifique et atteste le courage persévérant de l'industrie flamande. Il y avait plus de 1 700 exposants et les produits d'un royaume.

Au milieu de la tourmente qui agite l'Europe, nombre d'industries nouvelles, celle de la soie en particulier, se sont développées ici. C'est bien frappant.

La cavalcade ou cortège historique a été dans son genre fort remarquable aussi.

C'était l'histoire des Flandres en tableaux vivants.

C'était si exact au point de vue de la vérité historique des costumes, si bien arrangé et si bien entendu jusque dans les détails, qu'il n'y avait rien de grotesque ou de ridicule. L'ensemble était très beau, et quelques chars étaient charmants.

Le défilé a eu lieu dans le plus grand ordre.

...Ce soir grand banquet offert par la ville, deux spectacles, français, flamand, fête de la garde civique au Casino...

L'accueil de Gand a été autre que celui de Liège, plus réglé, moins sympathique peut-être, mais parfait aussi, et inouï quand on songe que les populations flamandes sont naturellement peu démonstratives. Le banquet offert par le Conseil Communal dans la vaste et magnifique salle de bal était vraiment splendide. On eût dit un banquet d'opéra... Le Corps diplomatique est revenu avec nous : et Quinette (1) a pu entendre hier les cris de « Vive la famille royale de France » se mêler à ceux de Vive le Roi. Je pense, du reste, qu'il prend cela de très bonne part...

Anvers, 23 septembre 1848.

Notre course s'est admirablement passée jusqu'ici. Nous avons été à l'exposition qui est belle. Il y a des paysages réellement ravissants... De l'exposition nous avons été au jardin Zoologique en traversant toute la ville. A 6 heures nous avons été au grand banquet offert par la ville dans la grande galerie du musée. Il était superbe, et avait une décoration qu'Anvers seule peut offrir...

...Ce matin revue de la garde civique qui vient de finir au milieu d'un grand enthousiasme...

Namur, 30 septembre 1848.

Léopold est bien touché de la part que vous voulez bien prendre à nos fêtes et aux sentiments qu'on nous exprime.

(1) Ministre de France.

Rien n'égale l'accueil que nous avons reçu hier.

Vous auriez été touchée si vous aviez vu l'effort de tous pour manifester leur affection. Toutes les maisons, pauvres ou riches, étaient décorées, du haut en bas, de fleurs, de festons. La population entière était dehors, criant « Vive le Roi » avec acharnement. On eût pu, hélas, se croire en 1830, et à mille lieues de la France. La présence des enfants a encore ajouté à la joie générale, surtout celle de Charlotte, et la réception a été bien cordiale.

Arrivés à 2 heures, nous avons reçu les autorités ; puis, à 6 heures, nous avons eu le banquet de la ville, au théâtre. Il était parfaitement disposé et servi, et je ne saurais vous dire les soins de ces pauvres gens, leur affection, et la peine qu'ils s'étaient donnée pour que tout fût bien.

1^{er} octobre :

Le bal d'hier était très joli. Il y avait beaucoup de beau monde et quelques jolies personnes. Le Roi s'y est amusé.

Il y avait là deux officiers français, et une jeune dame espagnole, femme d'un chambellan de la Reine, Mme de Romrée, qui est charmante.

Léopold et Philippe n'étaient pas mal en frac : Philippe surtout. Il embellit beaucoup. S'il n'avait pas toujours sa grande et vilaine bouche, il serait mieux que son frère.

Léo est défiguré par son immense nez, qui lui donne un air d'oiseau. Néanmoins ceux qui le voient le trouvent généralement beau. Il ressemble beaucoup au Duc de Cobourg. (2 octobre.)

2 octobre :

Notre retour a été fort heureux, et Léopold peut être à bon droit satisfait de la clôture, comme de toutes ses courses.

Elles ont été autant d'ovations cordiales et de protestations monarchiques.

Après ces brillantes fêtes dans les principales villes de province, la cour de Bruxelles passa dans le calme

l'automne de 1849, et la vie mondaine à laquelle la Reine Louise allait participer pour la dernière fois, reprit, comme c'était l'usage, par une série de quatre bals au Palais de Bruxelles, dont l'attrait était sensiblement grandi par la présence des trois enfants royaux.

La Reine Louise écrit à sa mère le 10 janvier 1850 :

Notre bal d'hier a été très beau, très brillant, et s'est prolongé jusqu'à une heure et demie passée.

Les enfants ont dansé, à la grande joie de l'assistance : Léo mal, Charlotte médiocrement, Philippe étonnamment bien ; il a enlevé tous les suffrages.

Charlotte et lui dansent ensemble. Ils sont gentils. Charlotte ne danse, naturellement, qu'avec lui. Elle a néanmoins dansé six contredanses, ce qui l'a enchantée. Elle a pris un tel goût à la danse qu'elle vient de me dire qu'elle voudrait qu'il y eût bal tous les jours.

Somme toute, le petit quadrille de la jeunesse est très gentil. Les deux garçons sont très polis, aimables, et se tirent d'affaire simplement et bien.

Vous seriez seulement étonnée de leur taille, si vous les voyiez.

Léo est de la taille de tous les petits hommes, et Philippe n'est nullement ridicule au milieu de tout le monde. On trouve généralement qu'il embellit beaucoup, et je suis assez portée à croire qu'il sera mieux que son frère.

Léo a un nez terrible.

Nous avons beaucoup plus de monde et de beau monde que la dernière fois. L'Infante et le Prince de Salm qui est vraiment étonnant.

...L'Infante, tout en rose, couverte de plumes et de diamants, était affreuse. La Princesse de Metternich était encore étonnamment belle. Quant à la pauvre Duchesse de Beaufort, je n'en parle pas. Elle fait réellement pitié à voir. (10 janvier 1850.)

Le quatrième bal eut lieu le 11 février ; et le Roi étant souffrant, la Reine dut y paraître seule.

Elle en exprime la veille à sa mère toute sa contrariété.

Cela ne me fait plaisir d'aucune manière.

Fonctionner sans lui est ce que j'ai toujours désiré éviter. Je suis heureuse si je puis contribuer à lui éviter un ennui et à lui être bonne à quelque chose : mais c'est la première fois que cela m'arrive ainsi pour un bal.

...De plus, ce bal est compliqué de toutes sortes de picoteries, de susceptibilités, d'enfantillage, de prétentions sans nom de quelques personnes.

Mais s'il peut y avoir quelques désagréments, j'aime mieux que ce soit avec moi qu'avec Léopold. (11 février.)

Par ce qui précède, on voit que rien ne faisait prévoir, au début de l'année 1850, que la Reine n'en atteindrait pas la fin.

Dans sa correspondance avec sa mère, elle avait toujours très peu parlé de sa santé.

Il est difficile de décider s'il faut attribuer à la naissance du mal qui l'a emportée ou bien aux émotions et aux angoisses des convulsions révolutionnaires de France le changement qui s'était produit en elle, et dont elle crut devoir prévenir sa mère. Elle lui écrivait le 30 septembre 1848, avant d'aller la rejoindre en Angleterre :

Je pense que vous me trouverez changée et maigrie. Je vous préviens pour que cela ne vous tourmente pas. Je ne me suis jamais mieux portée. Mais les années et les peines ne peuvent passer sans laisser de traces extérieures.

On a vu que la Reine put prendre part, en été 1849, à toutes les fêtes offertes à la famille royale dans les principales villes du royaume.

Mais en automne pourtant, elle toussait déjà beaucoup, et on commençait à s'en préoccuper sérieusement.

Le 27 novembre 1849, elle parle d'un régime auquel

elle consent à se soumettre. Bien qu'elle prétende que les sorties ne lui font aucun mal, elle consent à essayer de quinze jours de réclusion : disant toutefois que si au bout de ce temps elle va de même, cela prouvera que c'est elle qui a raison.

Elle écrit le 14 janvier 1850 :

La vérité vraie sur ma santé est que je me porte bien, que je n'ai ni fièvre ni mal, mais un état des bronches qui me fait tousser et me rend parfois la respiration difficile. Je souffre et j'étouffe par moment, un peu comme ma pauvre tante (Adélaïde), et cette dilatation des vésicules respiratoires (terme du docteur Ricken) me prédispose à attraper des catharres ou rhumes à la moindre chose, et me fait tourner dans un cercle vicieux. (14 janvier 1850.)

Puis, comme on parle d'envoyer la Reine aux eaux :

Quant à aller aux eaux, je demande qu'il n'en soit pas question. Je prendrai ici toutes celles qu'on voudra : mais je ne veux pas m'éloigner. Et je suis convaincue qu'avec le tourment que j'y porterais, les eaux ne me feraient aucun bien. (19 janvier 1850.)

Mais au moment de retourner à Claremont elle se rend compte qu'il faut encore empêcher sa mère de s'inquiéter.

Et elle lui avoue le 21 avril :

J'ai été un peu souffrante hier de mes vomissements et obligée de me coucher en revenant de Bruxelles : mais je suis mieux aujourd'hui et je pense que cela ne sera rien. Je ne suis, de fait, pas malade ; mais vous devez vous attendre à me trouver jaune, maigre, et changée. J'ai une mine affreuse, et je me trouve bien vieillie.

La Reine passa alors deux mois en Angleterre. Au retour, en juillet, elle prit froid ; elle accompagna pourtant sa fille Charlotte à Tervueren où on transporta l'enfant atteinte de coqueluche.

Elle avoue tousser beaucoup, ne pouvoir se débar-

rasser de son oppression, souffrir en outre d'entérite et dit avec résignation :

Mon ennuyeuse santé ne m'impose que des privations ; mais je dois les prendre en patience. (21 août.)

C'est dans ces fâcheuses conditions de santé que la Reine Louise eut la douleur d'apprendre la mort du Roi Louis-Philippe, survenue le 26 août 1850.

On ne peut guère douter que ce fut pour elle le coup de grâce.

A la lettre dans laquelle la reine Marie-Amélie lui annonce la fatale nouvelle la Reine Louise répondit avec tout son cœur :

Laeken, 28 août.

Que dire, ma bien-aimée maman ? Il n'y a qu'à adorer la volonté de Dieu et à penser que le cher bien-aimé Père a cessé de souffrir et de trainer une existence qui eût pu devenir encore plus trite ; et penser surtout que vos prières ont été exaucées et que sa fin a été digne de sa vie, noble, calme, chrétienne.

C'est ce matin seulement que j'ai reçu la fatale nouvelle. Léopold m'a envoyé votre chère et admirable lettre ce matin. J'étais déjà inquiète hier parce que je n'avais pas reçu de lettre de vous, et qu'une lettre de Joinville du 25 me disait que le pauvre bien-aimé Père s'affaiblissait beaucoup. Mais quoique je le susse depuis longtemps malade, j'étais loin de penser à une fin si prompte.

Il y a des douleurs auxquelles on n'est jamais préparé. Vous me dites : courage ! vous, la plus éprouvée. J'en aurai ; mais j'en ai besoin pour me consoler d'avoir été absente, de ne pouvoir voler vers vous. Je serais partie sur la nouvelle. Mais hélas ! je ne le puis pas, et je sens moi-même que je suis hors d'état de faire le voyage. C'est une épreuve à laquelle je dois me soumettre ; mais elle est bien grande.

Peut-être plus tard pourrez-vous venir vous reposer un peu ici près de nous... Léopold y a pensé tout de suite et vous en écrit, je crois.

Il a été bien bon et bien accablé. Il était si attaché au

pauvre bien-aimé Père... Je tâcherai d'écrire à tous. Aujourd'hui, j'en suis incapable... Je ne suis pas plus malade, mais la fatale nouvelle m'a naturellement anéantie.

Ce pauvre bien-aimé Père que j'aimais tant et qui m'aimait, périr ainsi, loin de son pays, exilé, victime d'une incompréhensible injustice du sort.

Au moins sa fin a été douce, il n'a pas souffert, il s'est éteint chrétiennement, entouré des affections qui lui étaient si chères.

Ce pauvre Montpensier et moi avons seuls manqué à l'appel. J'ai bien pensé à lui.

Adieu, ma bien-aimée maman ; que Dieu continue à vous soutenir. Pensez que vous êtes maintenant le centre aimé, vénéré, chéri de toute la famille, plus que jamais nécessaire à tous et à l'union de la famille.

Je ne doute pas du cœur de mes frères : ils ne vous quitteront jamais. J'embrasse toute la famille, et je vous serre tristement contre mon cœur.

LOUISE.

Le 2 novembre, après le service funèbre célébré à Bruxelles :

Il a été bien recueilli. Il y avait les Ministres, la Maison, tout ce qui nous tient de près ou de loin, un monde énorme ; car on ne sait comment assez témoigner...

Léopold a été en larmes tout le temps, et m'a bien touché. Il était si attaché au bien-aimé Père. Je ne saurais vous dire combien il est bon pour moi dans ce malheur, et les soins dont il m'entoure.

A partir de ce moment, l'état de la Reine Louise alla petit à petit s'aggravant. La dernière chose à laquelle elle renonça fut d'écrire à sa mère.

Comme celle-ci la suppliait de ne pas s'imposer cette fatigue, elle répondit tendrement :

Cela me fatigue d'écrire, mais pas de *Vous* écrire.

En août on espéra qu'un changement d'air serait salutaire, et on décida le départ pour Ostende où « il

y avait, comme à Spa, un monde fou, et de toute sorte » (5 août).

La Reine y mena quelques jours sa vie habituelle. Elle écrit le 16 septembre :

...Après le dîner le Prince de Suède est allé au spectacle et a pris fort cordialement congé de nous.

C'est un bon jeune homme. Il a quelque chose de simple et de modeste qui m'a plu. J'imagine que, de figure, il doit ressembler à son grand-père Bernadotte.

Il a une barbe noire qui le désole, parce qu'elle est très peu suédoise.

Et le 29 :

J'ai eu la visite de la Princesse de Metternich. Elle a de l'esprit, et, ce qui vaut mieux, je crois, du cœur. Elle m'a intéressée par ce qu'elle m'a dit, et par ses sentiments pour son mari. Elle m'a beaucoup demandé de vos nouvelles.

La pauvre femme est devenue monstrueuse. Je n'ai jamais vu pareil ventre : il dépasse les genoux.

Les deux dernières lettres de la Reine furent les suivantes :

Ostende, 12 septembre 1850.

Je me conformerai à vos ordres, chère maman ; je commence la lettre et Denise l'achèvera. Je vous remercie mille fois de la vôtre d'hier. Je suis heureuse de voir que votre rhume va mieux, et que vos tristes occupations vous absorbent.

Le 21 septembre :

Je suis réellement mieux aujourd'hui, chère maman, quoique j'aie encore de la fièvre la nuit, et je vous écris de nouveau de ma chaise longue où l'on dit que j'ai assez bonne mine.

Hier je n'ai pu me lever, mais, je vous le répète, je suis réellement mieux aujourd'hui.

Je vous remercie de tout cœur de vos si tendres lettres, et je suis bien touchée de votre affection et de celle de toute la famille. Dieu sait, au reste, combien je vous aime tous, et l'un de mes plus grands tourments est de vous donner encore du souci en ce moment.

J'ai reçu à l'instant une lettre du malheureux Montpensier; il a reçu toutes vos lettres et me demande de lui écrire de nouveau. Veuillez lui expliquer comme quoi cela m'est impossible, et lui dire que je le ferai dès que je pourrai. Denise va achever ma lettre. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LOUISE.

Après le 21 septembre, c'est par la fidèle amie de la Reine Louise, sa Denise (marquise d'Hulst), que la reine Marie-Amélie est renseignée sur l'état de santé de sa fille.

Elle s'apprête à venir à Laeken, et son départ de Claremont est provisoirement fixé au 8 octobre.

Mais il doit être retardé de quelques jours, qui furent les derniers de cette existence, toute de fidélité, de piété, de charité et de patriotisme.

Louise-Marie d'Orléans, première Reine des Belges, rendit le dernier soupir le 11 octobre 1850.

CHAPITRE IX

EXTRAITS DIVERS

Pour permettre à ceux qui auront lu ces pages de se faire une idée plus complète de la personnalité de la Reine Louise, nous groupons dans un dernier chapitre quelques-unes des pensées qui nous ont le plus frappé en lisant ses lettres à ses parents.

Les extraits qui vont suivre témoignent particulièrement : 1° de son inébranlable tendresse pour son époux, 2° de sa haute piété, 3° de son culte pour l'union en famille, 4° de ses qualités d'éducatrice chrétienne.

I

On a pu suivre, dans la correspondance de 1832-33 l'éclosion et la progression des sentiments de la Reine Louise pour le Roi Léopold.

Elle l'aima rapidement beaucoup : mais jamais cet attachement ne diminua la distance à laquelle la Reine voulut toujours se tenir de lui par respect pour sa dignité souveraine.

La différence d'âge entre les époux se marque, chez le Roi, au début de leur intimité, d'une nuance paternelle dont témoigne cette phrase de la lettre de la Reine du 14 novembre 1832, pendant le siège d'Anvers :

Chère maman, le Roi m'a chargé de vous dire qu'étant ici [Laeken] il est en quelque sorte à l'armée, le pays

étant si petit qu'il peut, en quelques heures, se rendre sur tous les points où sa présence serait nécessaire.

Jusque-là, il vous prie d'être tranquille, et vous fait dire que son quartier général sera toujours auprès de sa petite.

La petite, c'est moi.

Le 3 octobre 1833, même note :

Vous ne vous faites pas une idée comme il me soigne, comme il me rend heureuse.

Mais la Reine se garde d'abuser des attentions de son époux pour elle.

Je ne redoute rien de plus que de l'ennuyer, de le fatiguer, de lui être à charge. J'ai pour règle d'accepter tout ce qu'il me propose, mais de ne demander jamais d'être de quoi que ce soit. (29 avril 1834.)

Après la mort du premier Prince, le 16 mai 1834, les attentions du Roi redoublent, et son attachement à sa belle-famille s'accroît notablement.

La Reine écrit le 24 mai :

Le Roi a de moi des soins infinis.

Le 4 juin :

Je voudrais que vous trouviez deux gendres comme lui. Mais j'en doute.

Le 6 :

Léopold désire être considéré comme un enfant de plus à la maison. Rien de plus.

Le 29 novembre :

Nous ne sommes pas cinq minutes ensemble sans nous lamenter et sans plaindre le Père d'être abreuvé de tant de dégoûts.

Le 18 février 1835 :

Le Roi est, en tout, si parfaitement bon, confiant, soigneux pour moi ! Si j'avais un désir à formuler ce serait quelquefois d'être moins parfaitement heureuse, parce que mon bonheur est si entier qu'il m'effraie souvent.

Le 9 août :

Trois ans que je suis la plus heureuse des femmes.

Le 20 septembre, le Roi revenant du camp :

Je ne parle pas du plaisir que j'ai eu à le revoir : cela va sans dire. Mais il a bien voulu me témoigner celui qu'il éprouvait à me retrouver, et j'en ai été bien touchée et bien reconnaissante.

Le 21 août 1836, d'Ostende :

Je n'ai pas besoin de vous dire le plaisir que j'ai eu à le revoir. Son absence m'avait été bien pénible, et son retour m'a paru doublement doux.

Puis cette note un peu mélancolique, le 14 septembre de la même année :

Je ne puis pas espérer que Léopold, avec ses goûts et son esprit actif, soit toujours à s'ennuyer près de moi.

Le 1^{er} juillet 1839 :

Comme vous avec le Père, je puis tout supporter avec Léopold.

Le 14 juin 1840, après la naissance de la princesse Charlotte :

Je ne saurais assez vous dire combien il a été bon et soigneux pour moi tous ces jours-ci... Je ne puis assez remercier Dieu de toutes ses grâces.

Le 3 septembre 1840 :

Mon bien-aimé Roi est parti ce matin.

En 1840, la note de respect de la Reine pour le Roi semble s'accroître, comme s'il était un peu plus loin d'elle. Mais son attachement et sa tendresse ne varient pas.

Elle écrit le 5 février :

Je n'accompagne pas le Roi, hélas ! jusqu'à Ostende (il partait pour l'Angleterre). Il ne s'en soucie pas beaucoup, et j'ai cru qu'il valait mieux y renoncer.

Aujourd'hui il a eu la bonté de permettre que je l'accompagne à Laeken, ce qui me fait plaisir.

En juin de la même année, nos Souverains se rendirent à Windsor, accompagnés, à la demande de la Reine Victoria, de l'aîné de leurs fils. Celui-ci y étant tombé malade, le Roi dut rentrer en Belgique sans la Reine qui ne put y revenir qu'en août.

Elle écrit le 2 :

Le bon Léopold, malgré l'heure avancée, est venu me recevoir hier au soir sur le quai, et nous a reconduits ici. Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai été heureuse de le revoir. Il m'a semblé que je touchais véritablement au port : et j'ai remercié Dieu de tout mon cœur.

Et le 9 août, date anniversaire du mariage à Compiègne :

C'est aujourd'hui, chère maman, un jour bien cher et bien solennel pour moi. Et quand je pense que j'ai joui pendant neuf ans déjà, du plus grand bonheur dont on puisse jouir ici-bas, je ne sais comment remercier Dieu.

La prière adressée à Dieu il y a neuf ans pour mon bonheur temporel a été exaucée.

Le 16 décembre :

Au *Te Deum* pour la fête du Roi, j'ai remercié et prié Dieu de bénir toujours celui qui m'est si cher.

La pieuse Reine Louise commence l'année 1842, marquée si tristement, le 13 juillet, par la mort tra-

gique du Duo d'Orléans par un hymne de reconnaissance à Dieu pour ce qu'elle a reçu de Lui jusque-là.

Elle écrit, le soir du 1^{er} janvier :

Il me semblait, hier au soir, que je succombais sous le poids de la reconnaissance, et je ne savais comment assez remercier Dieu pour les parents et le mari qu'il m'a donnés, et tout le bonheur qu'il m'a départi en ce monde.

Et le 17 décembre (fête du Roi) :

La chère journée d'hier s'est bien passée et terminée. Léopold a été d'une bonté extraordinaire pour moi. J'en suis tout émue encore, et pénétrée de reconnaissance.

Il s'est promené un peu avec moi, avant d'aller en ville, et a secoué de son mieux tous ses ennuis, pour ne pas gâter ma satisfaction.

Après le concert de la Grande Harmonie ce même jour :

Nous sommes revenus à Laeken pour le dîner, et nous avons passé doucement la soirée ensemble, moi à pleurer d'attendrissement, de reconnaissance, de souvenirs, de sentiments mêlés et divers que vous comprendrez ; Léopold à me dire les choses les plus encourageantes et les plus consolantes.

En 1843, les mêmes anniversaires réveillent les mêmes souvenirs, et les mêmes sentiments.

Le 9 août, la Reine écrit :

Vous savez tout ce que ce jour est pour moi. Jamais je ne pourrai assez remercier Dieu, vous, le Roi, du bonheur que j'ai goûté en ce monde.

Et le 16 décembre :

C'est aujourd'hui un jour bien cher et bien émouvant pour moi. Après la messe, nous avons été à la porte de Léopold. Il nous a reçus avec beaucoup de bonté,

et a été bien indulgent pour mes petits hommages... Les deux petits [Léopold et Philippe] ont récité des compliments français, allemands, flamands...

Après sa fête du 25 août 1844 (saint Louis), la Reine écrit :

Léopold m'a donné ce matin un magnifique bouquet. Les enfants aussi. J'en ai été touchée... Mais tout ce que je désire, c'est que ce jour, si plein de souvenirs divers pour mon cœur, ne marque plus, et ne soit plus remarqué. Une fois la jeunesse passée, il n'y a plus de fêtes. Elles sont transformées, comme toutes choses, par les changements douloureux amenés par les années.

L'expression des mêmes sentiments se retrouve jusqu'à la fin dans les lettres de la Reine Louise à sa mère. A chaque anniversaire de son mariage, elle compte un nombre supérieur d'années conjugales heureuses, et en remercie Dieu.

Nous avons vu qu'elle ne chercha jamais à provoquer chez le Roi aucune confiance. Mais elle l'entendit souvent se plaindre des ennuis que la politique intérieure belge lui causait.

Le 9 décembre 1841 elle écrit :

Léopold est dans les mêmes dispositions morales, et trouve avec raison qu'il a ici tous les désagréments et inconvénients des grandes et petites positions, sans avoir un seul avantage en compensation, soit politique, soit social. Tout est difficile, et tout est ennuyeux.

A cela je dis que nous ne sommes pas en ce monde pour jouir. Mais comme Léopold ne peut même pas arriver au bien qu'il voudrait et pourrait faire, cet argument ne le touche pas beaucoup.

Même crise en 1845.

Le Roi est dans les dégoûts que lui causent les difficultés de son rôle, et de plus en plus regrettant l'Orient où, dit-il, un beau climat eût compensé pour lui des maux et des inconvénients, et les lui eût fait oublier.

La Reine s'inquiète de le voir si « morbide, luttant contre ses idées noires, mais fort abattu », notamment après les élections du mois de juin qui « ont mal tourné. Cela ajoute au dégoût que la boutique lui inspire ». (11 juin 1845.)

Léopold a besoin de distraction plus que de soins. L'ennui lui est mortel, et ici, tout l'ennuie.

A mesure que les années passent, la Reine cherche davantage à s'effacer : le Roi abandonne fréquemment Laeken pour Ardenne.

Et quand la reine Marie-Amélie s'inquiète de la solitude dans laquelle sa fille vit alors à Laeken, celle-ci lui répond :

Ma solitude ne doit pas vous tourmenter. J'y suis accoutumée, et je dirais même que je l'accepte volontiers comme une garantie de mon bonheur.

Et si je sais que Léopold est content là où il est, c'est tout ce qu'il me faut. On doit aimer ceux qu'on aime pour eux, et pas pour soi.

La Reine, qui n'a jamais cessé d'être humble, s'exagère le ravage du temps sur elle-même. Et peut-être est-ce en raison de l'attention qu'elle a toujours remarquée chez le Roi pour les jolies femmes qu'elle écrit, le 3 avril 1846 :

Je ne puis croire que j'aie déjà trente-quatre ans... Léopold a été bien bon pour moi. J'en suis encore tout émue, d'autant que j'éprouve une sorte de honte pour lui d'être déjà si vieille.

Le 9 août, elle écrit de l'île de Wight :

Léopold est revenu heureusement hier soir à 7 heures, regrettant son cher Claremont, et, ce qui me touche profondément, c'est qu'il est revenu pour passer avec moi ce jour qui m'est si cher.

Il m'a donné un charmant bracelet-collier en turquoises. Mais l'intention et le souvenir me font encore

plus de plaisir que le présent... Mon bien-aimé Roi a été pour moi d'une bonté dont je suis encore tout émue...

On a beaucoup dit que le Roi avait été un mari peu fidèle. La chose n'est historiquement pas douteuse. Mais on n'en trouve la confirmation dans aucune des lettres de la Reine Louise à sa mère.

Ce silence, aussi bien que la fidélité de sa tendresse conjugale font ressortir d'une manière plus éclatante et plus touchante la beauté de son âme et l'élévation de son cœur.

II

La Reine Louise ne fut pas moins fidèle à Dieu par sa piété qu'au Roi par sa tendresse.

Celui-ci, bien que protestant, l'encouragea dès les premiers jours de leur union à remplir tous ses devoirs religieux, au point qu'il l'aida, à son arrivée en Belgique, dans le choix de son confesseur.

La Sainte Messe était dite au palais tous les jours. La Reine ne manquait jamais aux offices religieux.

Pour elle, l'accomplissement du devoir passait avant tout, et elle écrit déjà à sa mère le 5 décembre 1832 :

Il n'y a pas de bonheur acheté au prix d'un devoir.

Lorsqu'il fut question d'arrêter une nourrice pour le petit prince, elle ne put admettre qu'on en prenne une non mariée.

Le Roi rit, écrit-elle, mais cède.

En 1832, le monde religieux de France était violemment secoué par la querelle lamennaisienne. La Reine constate que le mouvement s'étend jusqu'en Belgique, et signale De Potter comme le journaliste qui intrigue en Belgique avec Lamennais pour la propagation de ses idées.



*Le monument funéraire de la reine Louise à l'église Saint-Pierre-et-Paul
à Ostrède.*



Mais elle n'en craint pas la contagion pour le clergé belge et dit à ce propos :

En général la presse, en Belgique, n'est nullement l'expression de l'opinion publique. Les journaux sont presque tous écrits par quelques avocats, quelques cerveaux brûlés qui, n'ayant pas obtenu de place, se font journalistes.

Son analyse du célèbre livre de Lamennais, paru en 1834, *les Paroles d'un croyant*, est magistrale.

C'est un livre fou, mais le style est admirable, simple, majestueux, puissant. La forme sauve le fond. C'est une prose biblique, et en même temps si étrangement subversive tout à la fois... M. de Lamennais reprend la terre à la sortie du paradis d'Adam et d'Ève.

Pour un homme d'esprit, ces utopies sont ridicules. Il y a de tout dans cet ouvrage. A côté d'un grand talent un manque de bon sens et de logique rationnelle qui est bien frappant.

En résumé ce livre est une aberration de l'esprit, ou une œuvre vraiment coupable.

Le renouvellement de l'année inspire toujours à la Reine des réflexions sérieuses. En plein bonheur, heureuse en ménage, mère d'un Prince dont la santé n'inspirait pas encore de sérieuses inquiétudes, elle écrivait, le 5 janvier 1834 :

Le renouvellement de l'année m'inspire toujours des pensées tristes et mélancoliques. Le bonheur rend triste, aussi bien que la peine, et c'est ce qui m'arrive souvent.

L'instabilité des choses humaines la rapidité de la vie, sont des choses effrayantes.

En 1837, à la même époque, toujours aux pensées sérieuses, elle écrit :

Espérons que Dieu nous fera toujours la grâce d'être prêts à paraître devant Lui.

En 1838, quand les alarmes pour la santé de la Duchesse de Wurtemberg commencent à être très vives, elle écrit :

Les nouvelles de Gênes sont bien mauvaises. Mais Dieu peut tout. Prions-le : et s'il ne nous exauce pas, pensons qu'il fait bien tout ce qu'il fait, et qu'il a toujours notre bien pour but. Je tâche d'adorer d'avance tous Ses décrets, quels qu'ils soient.

Le souvenir de l'admirable mort de cette sœur chérie inspire souvent à la Reine les plus hautes pensées.

Elle écrit le 23 août 1840 :

Cette vie est bien courte. L'essentiel est de gagner l'autre : et la pensée que les exemples de Marie sont utiles dans ce but est consolante.

Le 28 :

Oh ! vous devez bien remercier Dieu de vous avoir donné une telle fille, et même de vous l'avoir ôtée quand elle était mûre pour le Ciel. Notre nature est si fragile que Dieu nous fait réellement une très grande grâce lorsqu'il nous appelle avant que nous n'ayons un trop grand compte à rendre, et lorsque notre âme est disposée à paraître en Sa présence.

Et le 4 janvier 1841 :

J'ai bien prié pour vous dans ce triste jour (1), que nous devons cependant envisager, comme celui de la mort des saints, plus comme un jour de triomphe que comme un jour de deuil.

Dans un anniversaire douloureux, on n'est bien qu'aux pieds de Dieu.

Ailleurs la Reine écrit :

Notre vie est si courte que c'est bien un moment dans l'éternité... Pourvu qu'elle soit agréable à Dieu, et que nous finissions bien, qu'importe le reste...

(1) Anniversaire de la mort de la Duchesse de Wurtemberg.

A mesure que l'on avance dans la vie, on est plus effrayé du compte que l'on doit rendre...

Nous ne sommes pas en ce monde pour faire ce qui nous fait plaisir : et je me dis toujours pour toutes ces choses : qu'importera au dernier jour?...

Nous devons remercier Dieu quand il ne nous arrive que des contrariétés.

L'année 1842 (juillet) apporta à la famille royale de France la terrible épreuve de la mort du Duc d'Orléans.

A ce coup affreux ne répondit que la soumission chrétienne, à laquelle s'encouragent mutuellement les deux Reines.

La fille écrit à sa mère :

Il ne reste plus maintenant qu'à vivre de sa douleur, et avoir bon courage, pour ce monde et pour l'autre, où, je l'espère, Dieu nous fera la grâce d'être tous réunis.

Si nous obtenons cela, les peines et les douleurs de cette vie, poignantes comme elles sont, sont bien peu de chose... (5 septembre 1842.)

— Pleurez : il y a des larmes qui équivalent à des prières. (23 septembre.)

— Hélas ! qu'est-ce qui peut consoler jamais d'un si grand malheur ? On ne se console jamais : mais Dieu ne le demande pas. Il nous dit seulement de nous soumettre à Sa volonté, de prier, et d'espérer pour l'autre vie.

Et c'est ce que vous faites, chère maman. Que pouvez-vous faire de plus ?

— Quelle douceur dans la pensée que tout n'est pas fini avec cette vie, et que nous restons unis par la prière à ceux que nous avons aimés et dont nous sommes momentanément séparés.

III

Après la disparition du Duc d'Orléans qui maintenant avec autorité l'union de la famille, certaines divergences de vue se manifestèrent parmi ses frères.

Nous ne savons pas à quelles difficultés fait allusion le passage suivant de la lettre de la Reine Louise à sa mère le 1^{er} septembre 1842.

Mais il peut être cité comme un modèle de direction familiale.

Hadjî (Joinville) m'a écrit ces jours-ci une lettre, excellente comme lui, mais un peu vive ; et je viens de lui écrire pour lui recommander une grande indulgence dans ses jugements.

Elle est nécessaire. Et ce qui ne l'est pas moins, c'est de ne jamais admettre, même en présence de *faits évidents*, à plus forte raison de *suppositions* ou d'impressions, que l'union de la famille puisse être altérée.

En admettant seulement la possibilité d'un désaccord, on le ferait naître. C'est ce que tous mes frères doivent comprendre ; et mutuellement, nous devons tous être indulgents les uns pour les autres, nous pardonnant nos faiblesses ou nos imperfections, et fermer les yeux sur les petites choses pour ne voir que le but commun de nos efforts, l'union, dont le maintien, non pas nominal, mais réel, peut seul assurer notre bonheur et notre avenir.

IV

La Reine Louise reporta naturellement sur Philippe de Wurtemberg la tendresse qu'elle avait eue pour sa mère.

Après la mort de celle-ci l'enfant fut laissé au soin de la reine Marie-Amélie, à qui sa fille Louise donne respectueusement des avis qui témoignent de son sens profond de l'éducation.

Elle écrit, le 25 décembre 1841 :

Nous avons parlé avec Alexandre de toutes choses, et surtout de Philippe sur lequel ses vues et ses idées sont très sages.

Je crois essentiel, en effet, que ce cher enfant devienne graduellement moins le *joujou* de tous, qu'il soit plus seul, et plus tranquillement occupé.

Son genre de vie actuel pourrait, en se prolongeant, développer son imagination et son esprit d'une façon précoce et fâcheuse pour l'avenir, et lui donner des goûts dangereux.

J'ai dit, du reste, à Alexandre, que vous étiez aussi de cet avis, et il vous en parlera.

Trois ans plus tard, d'autres problèmes d'éducation se posent. La Reine écrit, le 26 février 1844 :

Responsables, comme nous le sommes, devant Dieu et sa pauvre mère, de l'avenir et du salut de cet enfant, nous serions coupables de nous faire des illusions et de laisser traîner plus longtemps un état de choses qui tend à développer la jalousie, l'envie, la duplicité, les mauvaises passions d'un enfant naturellement ambitieux, et qui a le sentiment de sa supériorité individuelle, et même déjà celui de la fausseté de sa position.

Nous ne devons être arrêtés par aucune raison secondaire lorsqu'il s'agit de son vrai bien. Léopold sent cela comme moi, et est convaincu que le précepteur est chose indispensable... Plus il restera auprès de Paris [le jeune Comte de Paris], et plus le sentiment de rivalité qui est en lui grandira et aura des inconvénients.

Le Duc Alexandre était protestant. Il s'était engagé, en se mariant, à faire élever ses enfants en catholiques. Mais il fallait aussi élever Philippe de Wurtemberg en prince allemand. Double préoccupation pour la Reine Marie-Amélie. On en trouve l'écho dans la lettre de sa fille du 13 mars 1844 :

Alexandre doit tenir sa promesse sacrée : et qui sait, d'ailleurs si, avec les vicissitudes politiques dont nous avons vu tant d'exemples, nous n'aurions pas à nous reprocher d'avoir enveloppé le pauvre enfant dans notre ruine, en le faisant décidément français.

Le choix du précepteur était délicat. Un des candidats fut écarté à l'intervention du Roi Léopold

310 LETTRES INTIMES DE LOUISE-MARIE D'ORLÉANS

lui-même, dont on ne peut assez admirer la sagesse impartiale. (On sait qu'il mourut protestant.)

La Reine écrit le 31 juillet 1844 :

D'après la manière ultra-protestante dont M. S... a parlé à Léopold, celui-ci pense que ce précepteur ne pourra pas rester.

FIN

INDEX

DES NOMS DE PERSONNES (1)

A

ABD-EL-KADER, 191.

ABERDEEN (Lord), 114, 135,
150, 152 à 154, 171, 176,
246.

AOTON, 7, 12, 22.

ADAIR (Sir Robert), 21, 32,
86, 69.

ADALBERT DE PRUSSE
(Prince), 118.

ADÉLAÏDE (Madame), Prin-
cesse d'Orléans, 62, 259,
292.

ADÉLAÏDE, reine d'Angleterre,
62.

AFFRE (Mgr), 222.

ALBERT (Prince Consort), 84,
86, 130, 134, 138 à 140, 144
à 147, 149, 150, 152, 153.

ALBERT DE PRUSSE (Prince),
132.

ALDOBRANDINI-BORGHÈSE
(Prince), 93.

ALEXANDRE 1^{er}, empereur de
Russie, 189.

ALEXANDRE DE WURTEMBERG
(Prince), 57 et 197.

ALEXANDRINE DE WURTEM-
BERG (Duchesse), 57.

ALEXANDRINE DE BADE (Prin-
cesse), 120.

ALEXANDRINE DE SAXE-Co-
bourg-GOTHA (Duchesse),
134.

ALPHONSE XII, roi d'Espagne,
213.

ALTENBURG (Princesse d'),
215.

ANGOUËME (Duc DE), 245.

ANHALT-CËTHEM (Duc DE),
133.

ANHALT-DESSAU (Duchesse
DE), 133.

ANCILLON, 71.

APPONYI, 74, 113.

APPONYI (Mme D'), 90.

AQUILA (Comte DE), 164, 165

(1) Cet index a été établi par les soins de M. Jean BALTEAUX,
Bibliothécaire au ministère des Affaires étrangères de Belgique.

ARENBERG (Duc d'), 89, 90, 93, 131.
 ARENBERG (Duchesse d'), 38, 89, 90, 131, 286.
 ARENBERG (Prince Auguste d'), 89.
 ARENBERG (Prince Pierre d'), 286.
 ARNIM (d'). 35, 71, 132.
 ARNIM (Madame d'), 131.
 ARSCHOT (Comte d'), 3, 21, 27, 89.
 AUGUSTA (Impératrice). Voir aussi NAGUIRRE, 266.
 AUGUSTE DE PRUSSE (Prince), 132.
 AUGUSTE DE SAXE-COBOURG (Prince). 120 à 127.
 AUGUSTE DE SAXE-COBOURG (Princesse), 146.
 AUMALE (Duc d'), 155, 173, 190, 193, 194, 199, 202, 203, 207, 208, 236, 259, 260.

B

BADE (Grande-Duchesse de), 134, 272.
 BADE (Prince héréditaire de), 132.
 BARBÈS, 219.
 BAROCHE, 243.
 BARON, 59.
 BARROT (Odilon), 227, 239, 257.
 BASSANO (Duc de), 94.
 BASTIDE, 260, 261.
 BAVIÈRE (Prince Charles de), 132.
 BAVIÈRE (Prince Royal de), 53, 120.

BAVIÈRE (Princesse de), 135.
 BAVIÈRE (Roi de), 266.
 BEAUDRANT (Général), 53.
 BEAUFORT (Duc Alfred de), 92.
 BEAUFORT (Duchesse de), 92, 290.
 BERNADOTTE, 295.
 BERRY (Duchesse de), 60, 66, 249.
 BERRYER, 246, 253, 254.
 BÉTHUNE (Mme de), 88.
 BIGNON, 59.
 BISMARCK, 272.
 BLACAS (Duc de), 93, 245.
 BLANC (Louis), 218.
 BOIGNE (Comtesse de), 58.
 BONAPARTE (Famille), 205, 251, 233.
 BONAPARTE (Jérôme), 206, 220, 226.
 BONAPARTE (Louis-Napoléon), 109, 207, 219, 220, 221, 224 à 233, 242 à 244, 246, 263, 264.
 BONAPARTE (Lucien), 206, 220.
 BONAPARTE (Princesse Mathilde), 230.
 BORDEAUX (Duc de), 130, 221, 228, 245 à 247, 249, 250, 252 à 255.
 BORDEAUX (Duchesse de), 228, 252.
 BOUEBON (Maison de), 251.
 BRAGANCE, 234.
 BRESSON (Comte), 71, 177, 179.
 BRIEY (Comte de), 81.
 BROGLIE (Duc de), 11, 60 à 64, 227, 233.
 BROUGHAM (Lord), 144.

BRUNNOW, 130.
BUGHAUD, 223, 227, 235.
BÜLOW, 73, 74, 115.
BULWER, 172, 180.
BUTTERA, 54.

C

CADIX (Paquito, duc DE), 166, 167, 179,
CALLIMAKI (Prince), 240.
CAMBRIDGE, 138.
CARAMAN (Duc DE), 92.
CARLOS (Don), 69, 158, 160 à 162, 164, 180
CARLOTTA (Infante), 166.
CAVAIGNAC, 80, 207, 221 à 229, 241, 260 à 262.
CHADEM, 22.
CHAMBORD (Comte DE), 245, 246, 247, 250, 255.
CHANGARNIER (Général), 207, 208, 233, 235 à 238, 240, 241, 243, 244, 254,
CHARLES X, roi de France, 94, 192, 245, 286.
CHARLES (Archiduc), 44, 45.
CHARLES-ALBERT, roi de Sardaigne, 273 à 275.
CHARLES DE PRUSSE (Prince), 132.
CHARLOTTE D'ANGLETERRE (Princesse), 138, 196.
CHARLOTTE DE BELGIQUE (Princesse), 289, 290, 292, 299.
CHARTRES (Duc DE), 8, 15, 43 à 47, 49 à 51, 58, 59, 80, 85, 119, 195, 213, 246.
CHASSÉ (Général), 7, 15, 16.
CHASTELER (Marquis DU), 34, 88.

CHIMAY (Prince DE), 78, 80, 92.
CHIMAY (Prince Alphonse DE), 92.
CHIMAY (Prince Joseph DE), 92.
CHIMAY (Princesse Alphonse DE), 286.
CLÉMENTINE D'ORLÉANS (Princesse), 55, 117, 119 à 124, 126, 127, 144, 146, 215, 259.
CLERMONT-TONNERRE (Comte DE), 94.
COBOURG (Duc DE), 70, 289.
CORBINIAU (Général), 186.
COURCELLES (DE), 229.
CRÉMIEUX, 220.
CROY (Duc DE), 286.
CROY (Prince Fernand DE), 286.
CROY (Princesse Emmanuel DE), 286.
CROY-DULMEN (Duchesse DE), 286.

D

DAINE (Général), 160.
DARMÈS, 116.
DARMSTADT (Prince et Princesse DE), 133.
DARU (Paul), 228.
DAYLE, 22.
DEBEL, 74.
DE GROOT, 253.
DEMIDOFF (Mme), 230.
DE POTTER, 304.
DE RIDDER (A.), 81.
DIETRICHSTEIN, 35.
DINO (Dorothée, Duchesse DE), 47, 248, 249.
DOSNE (Mlle), 41.

DUPETIT-THOUARS (Amiral),
189.
DUPIN, 258, 262.
DURHAM (Lord), 21.

E

ELORINGEN (Duchesse d'),
275.
ÉMILE DE HESSE (Prince),
136.
ENGHIEN (Duc d'), 66.
ENNÉIÈRES (Mlle d'), 93.
ENRIQUITO (Infant) Duc de
Séville, 164, 166, 167, 169,
174, 175.
ERNEST II DE COBOURG, 120.
ERNEST DE SAXE-COBOURG
(Duc), 84, 119, 132, 134,
138, 192.
ESPARTERO (Général), 163,
170, 171, 175, 188.
EUGÈNE DE WURTEMBERG
(Duchesse), 133.
EVAÏN (Général), 34, 35.

F

FAVRE (Jules), 261.
FERDINAND I^{er}, empereur
d'Autriche, 45, 126, 269,
278.
FERDINAND, roi des Deux-
Siciles, 55, 197, 274.
FERDINAND VII, roi d'Es-
pagne, 158, 166, 212.
FERDINAND DE PORTUGAL,
125.
FERDINAND DE SAXE-CO-
BOURG (Prince), 30, 48, 83
à 87, 122, 126, 142, 245.

FIESCHI, 39, 40, 63.
FLAFAUT, 66, 126, 127, 130.
FORBIN-JANSON (Mlle DE),
92.
FORNARI (Mgt), 186.
FOULD (Achille), 241.
FRANCESCA (Dona), 117.
FRANÇOIS II, roi de Naples,
53.
FRANÇOIS IV, duc de Mo-
dène, 247.
FRANÇOIS-CHARLES, (Archid-
duc), 271.
FRANÇOIS-JOSEPH (Archiduc),
270, 271, 278.
FRANÇOIS D'ASSISE (Don),
121, 211.
FRANÇOIS DE PAULE (Infant),
164, 166.
FRANÇOISE (Infante), 169.
FRÉDÉRIC (Archiduc), 133.
FRÉDÉRIC (Prince), 132, 135,
136.
FRÉDÉRIC DES PAYS-BAS
(Prince), 70.
FRÉDÉRIC-GUILLAUME III,
roi de Prusse, 44, 49.
FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV,
roi de Prusse, 131, 132,
266, 271, 272.

G

GÈNES (Duc DE), 274.
GEORGES III, roi d'Angle-
terre, 138.
GEORGES IV, roi d'Angle-
terre, 21, 138.
GEORGES DE PRUSSE (Prince),
136.
GÉRARD (Maréchal), 13, 15,
61.

GIORRETI, 274.
 GOBLET (Général), 9.
 GONTAUT (Duchesse DE), 254.
 GRAMMONT (Duchesse DE), 234.
 GUILLAUME 1^{er}, empereur d'Allemagne, 265.
 GUILLAUME 1^{er}, roi des Pays-Bas, 4 à 6, 8 à 11, 17, 19, 28, 31, 69, 70, 72, 74, 76 à 78, 91, 128.
 GUILLAUME II, roi des Pays-Bas, 69, 77 à 80, 129.
 GUILLAUME IV, roi d'Angleterre, 62, 70, 138, 140.
 GUILLAUME DE PRUSSE (Prince), 133, 135.
 GUISE (Duc DE), 38.
 GUIZOT, 11, 40, 59, 60, 65, 68, 94, 108, 111, 115, 116, 154, 170, 177 à 180, 182, 187, 191, 255.
 GUROWSKY (Comte), 167, 168.

H

HABSBURG, 44.
 HAMILTON, 22.
 HANE (Comte D'), 34.
 HAVRÉ (D'), 286.
 HAXO (Général), 15.
 HENRI V, comte de Chambord, 162, 205, 207, 245, 254, 255.
 HESSE (Prince Émile DE), 136.
 HESSE (Princesse DE), 47.
 HOHENLOHE, 134.
 HOHENZOLLERN (Prince et Princesse DE), 136.
 HOOCHVORST (Baronne D'), 3.
 HOOCHVORST (Général D'), 3, 20, 34, 88.

HOOCHVORST (Pauline D'), 94.
 HOOCHVORST (Mlle D'), 20.
 HOUDETOT (Général D'), 199.
 HUISMAN (Michel), 97.
 HULST (Denise, Marquise D'), 295, 296.
 HUMANN, 101.
 HUREL, 34.

I

ISABELLE (Infante), 38, 167 à 170.
 ISABELLE II, reine d'Espagne, 158, 162, 163 à 165, 173, 174, 175, 179, 180, 199, 211, 212, 213.
 ISABELLE DE FRANCE, 38.

J

JANUARIA (Doña), 117, 118, 173.
 JEAN (Archiduc), 132, 270 à 272.
 JEAN II, 154.
 JEANNE (Reine), 38.
 JÉRÔME-NAPOLÉON (Prince), 231.
 JOINVILLE (Prince DE), 48, 108, 109, 117 à 119, 150, 155, 193, 199, 202, 203, 206 à 209, 222, 224, 225, 236, 243, 244, 248, 257, 293, 308.
 JOINVILLE (Princesse DE), 208, 259.
 JOSEPH (Chevalier de Savoie), 57.
 JUMEL, 169.
 JUSTE (Th.), 78.

K

KAUMENITZ, 262.
KENT (Édouard, Duc DE), 138.
KENT (Duchesse DE), 134, 137, 144, 270.
KEMERITZ, 223.
KOHARY, 47, 48, 86.
KOSSUTH, 279.

L

LA FAYETTE, 34.
LA GORCE (DE), 220.
LAGUERRE, 22.
LALAING (Mme DE), 32.
LA MARCK (Comte DE), 89.
LAMARTINE (DE), 218, 224, 228.
LAMENNAIS, 304, 305.
LA MORICIÈRE (Général), 222, 223, 241.
LA ROCHEFOUCAULD (Hippolyte DE), 252.
LA ROCHEJAQUELEIN (DE), 254.
LASTEYRIE (DE), 207, 258.
LASTEYRIE (Olivia, Marquise DE), 258.
LA TOUR-MAUBOURG (Marquis DE), 7, 9, 22, 35, 95, 96.
LA TRÉMOILLE, 95.
LAUBESPIN (Marquis DE), 92.
LA VAUGUYON (Mlle DE), 57.
LEBEAU, 27, 28, 34, 103, 104.
LECLERQ, 103.
LEDRU-ROLLIN, 218, 224, 228, 230.

LE HON, 78.
LEHON (Mme), 225.
LÉOPOLD (Duc de Brabant), 289, 290, 300, 302.
LÉOPOLDINE (Archiduchesse d'Autriche), 117.
LEUCHTENBERG (Duc DE), 37, 38, 39.
LEURIDAN (Félicien), 91.
LICHNOWSKI (Prince), 93, 271.
LIGNE (Prince DE), 32, 90, 91, 97, 98, 224, 225, 259.
LIGNE (Princesse DE), 93.
LINANGE (Prince DE), 270.
LOBAU (Maréchale), 215, 249.
LOBKOWITZ (Princesse DE), 89, 90.
LORRAINE (Maison DE), 45, 279.
LOUIS (Archiduc), 268.
LOUISE (Infante), 155, 180.
LOUISE-FERNANDE (Infante), 209, 210.
LUCCHESI-PALLI (Comte), 60.
LUCQUES (Prince DE), 164, 165.
LUYNES (Duc DE), 93.

M

MAHMOUT-KHAN (Sultan), 110.
MALEVILLE, 232.
MARQUERITE D'AUTRICHE, 38.
MARIA (Doña), 160.
MARIA DA GLORIA (Doña), 38, 39, 117, 118.
MARIE (Princesse de Savoie-Carignan), 57.
MARIE-CHRISTINE, reine d'Espagne, 158, 159, 160.

166, 170, 172, 174, 175,
177, 179, 192, 212.
MARIE-CHRISTINE DE SAVOIE,
55.
MARIE D'ORLÉANS (Prin-
cesse), 18, 52, 54, 55, 57,
119, 120.
MARIE DE BADE (Princesse),
47.
MARIE DE BOURGOGNE, 38.
MARIE-LOUISE (Infante), 175.
MARIE-THÉRÈSE (Impéra-
trice), 44.
MARIE-THÉRÈSE (Princesse),
247.
MARNIX (Comte DE), 88, 165.
MARRAST, 234.
MAXIMILIEN II, 266.
MÉHÉMET-ALI, 110, 143, 184.
MELBOURNE (Lord), 141.
MENDORFF, 134.
MÉRODE (Comtesse DE), 19,
88.
MÉRODE (Comtesse Henri DE),
3, 95.
METTERNICH, 45, 62, 124,
130, 134, 135, 151, 154, 157,
165, 191, 199, 244, 265,
268.
METTERNICH (Princesse DE),
63, 245, 290, 295.
MICHEL (Grand-Duc), 234.
MIGUEL (Don), 160.
MIRPOIX (Comte DE), 95.
MIRPOIX (Duchesse DE), 95.
MOLÉ (Comte), 65, 66, 67, 72,
74, 76, 108, 227, 229.
MONGUYON, 255.
MONTBEL, 246.
MONTMOLIN (Comte DE),
164, 180, 181.
MONTESQUIEU, 196, 202.

MONTESQUIEU, 231.
MONTMORENCY (Raoul, Duc
DE), 228, 252, 255.
MONTPENSIER (Duc DE), 155,
173, 175, 176, 178 à 180,
197, 199, 200, 205, 209 à
212, 294, 296.
MONTPENSIER (Duchesse DE),
259.
MONTPENSIER (Mademoiselle
DE), 38.
MORNAY (Marquis DE), 213,
252.
MORTIER (Maréchal), 62, 63.
MUELENBERG (DE), 9.
MUNOS, duc de Rianzares
(Fernando), 212.
MURAT, 220.

N

NAGUIRE (Impératrice Au-
gusta), 213, 250, 265 à 267.
NAPLES (Roi DE), 46, 165.
NAPOLEON I^{er}, 45, 47, 65,
109, 129, 220, 225, 227,
228, 232, 240, 241.
NARVAEZ, 171, 211, 212.
NASSAU (Comte DE), 78.
NASSAU (Comtesse DE), 78.
NASSAU-ORANGE (Dynastie
DE), 31.
NASSAU (Maison DE), 138.
NASSAU-WEILBURG (Prin-
cesse DE), 133.
NÉOPIER (Général), 223.
NEIPFERG (Comte DE), 43.
NEMOURS (Duc DE), 15, 39,
44, 48, 58, 65, 83, 84, 86,
87, 119, 120, 123, 131, 142,
144, 150, 205, 236.
NEMOURS (Duchesse DE), 262.

NEY (Maréchal), 239.
NICOLAS, empereur de Russie, 49, 50, 70, 110, 128 à 130, 189.
NOAILLES (Duc DE), 228, 254.
NORMANDY (Lord), 242.
NOTHOMB, 104, 105.

O

ORAISON (Marquise D'), 267.
ORANGE (Prince D'), 15, 31, 70, 77, 78, 138.
ORLÉANS (Maison D'), 91, 209, 230, 236, 247, 256, 264.
ORLÉANS (Duc D'), 8, 15, 42 à 46, 48, 49, 53, 57, 59, 83, 88, 160, 195, 265, 271, 301, 307.
ORLÉANS (Hélène, Duchesse D'), 51, 213 à 216, 248, 252, 265.
OTHON, roi de Grèce, 279.
OUDINOT (Général), 235.
OULTREMONT (Comtesse D'), 77, 78.

P

PAHLEN (Comte DE), 72.
PALMERSTON, 73, 74, 110, 112 à 114, 143, 144, 162, 171, 174 à 177, 180 à 182, 184, 186, 197, 209, 210, 212, 279.
PAQUITO, duc de Cadix, 122, 164, 166, 167, 169, 175, 176, 179, 211.
PARDIEU (Comte DE), 94.
PARIS (Comte DE), 51, 206,

207, 213, 244, 248, 249, 251, 309.
PAUL 1^{er}, empereur de Russie, 50.
PAUL, grand-duc de Mecklembourg, 50.
PAUL DE WURTEMBERG (Prince), 270.
PAULUS, prince de Mecklembourg, 231, 270, 271.
PECCI (Mgr), 94.
PEDRO 1^{er} (Dom), Empereur du Brésil, 48, 117.
PEDRO II (Dom), Empereur du Brésil, 117.
PEEL (Robert), 114, 144 à 146, 171, 176, 181.
PÉPIN, 41.
PERSIGNY (Comte DE), 238.
PÉRUZZI, 277.
PHILIPPE DE BELGIQUE (Prince), Comte de Flandre, 289, 290, 302.
PHILIPPE DE WURTEMBERG (Prince), 57.
PIE IX (Pape), 229, 235.
POIX (Princesse DE), 234.
POLIGNAC, 11.
PONSONBY, 181, 184.
POZZO, 72, 73.
PRÉJEAN, 286.
PRITCHARD, 174, 189.
PROUDHON, 220.

Q

QUINETTE, 288.

R

RASPAIL, 230.
RÉAL (Comte), 40.

RÉMUSAT, 257.
 REUSS (Prince DE), 53.
 RIANZARES (Duc DE), 212.
 RICKEN (Docteur), 292.
 RIGNY (Amiral DE), 55.
 ROGIER (Charles), 3, 34, 103 à 105.
 ROHAN (Prince Louis DE), 128, 129.
 ROMBÉN (Baronne DE), 289.
 ROTHSCHILD, 41, 224, 241.
 ROUPPE, 32, 34.
 RUBENS, 38.
 RUMIGNY (Général DE), 97.
 RUMIGNY (Marquis DE), 81, 95, 97 à 99, 167, 169, 171, 219, 225, 246, 250.
 RUMIGNY (Mme DE), 98.
 RUSSELL, 176.

S

SAINT-AULAIRE (Comte DE), 44, 45.
 SAINT-SAUVEUR (Marquise DE), 91.
 SALERNE (Prince DE), 54.
 SALM (Prince DE), 290.
 SALT-SALT, 286.
 SALVANDY, 252, 253, 255.
 SAVOIE (Duc DE), 275.
 SAXE-WEIMAR (Princesse Augusta DE), 213.
 SCHILDE (DE), 46.
 SCHRYNECKI (Général), 76.
 SCHWERIN (Grand-Duc DE), 132.
 SÉBASTIANI, 5 à 7, 70, 73, 139.
 SÉGUR, 203.
 SERRURIER (Général), 95 à 97.

SÉVILLE (Duc DE), 166, 167.
 SEYMOUR (Sir George Hamilton), 99, 150.
 SOPHIE (Archiduchesse), 245, 247.
 SOULOUQUE, 241.
 SOULT (Maréchal), 14, 60, 61, 68, 70, 79, 116, 161.
 STABHENBERG, 92.
 STASSART (Baronne DE), 19.
 STÉPHANIE (Grande-Duchesse), 242.
 STOCKMAR (Baron DE), 149.
 SUSSEX (Duc DE), 111.
 SYRACUSE (Comte DE), 53 à 57, 119.

T

TALLEYRAND, 5, 6, 47, 62.
 THÉODELINDE (Princesse), 136.
 THÉRÈSE (Archiduchesse), 44 à 46.
 THEUX (DE), 103, 105, 106.
 THIERS, 11, 37, 41, 44, 59, 60, 62, 64, 65, 68, 97, 100, 104, 108 à 111, 115, 116, 162, 217, 219, 223, 227, 230, 233, 235, 237, 239 à 242, 244, 250, 251, 253, 255, 261.
 THIERS (Mme), 42.
 THURBAU-DANGIN, 50, 149, 192.
 TRAPANI (Comte DE), 164, 165.
 TRAZEGNIES (Famille), 32, 88.
 TRAZEGNIES (Marquise DE), 32, 89.
 TROGNON (Auguste), 202.

U

URSEL (Duc d'), 32, 91.
URSEL (Duchesse d'), 91.

V

VALENÇAY, 267.
VAN DER SMISSEN (Général), 78.
VAN DE WEYER, 73, 105.
VAN GOBELSCROY, 69.
VAN PRAET, 103.
VENDÔME (Duchesse de), 1.
VICTOR-EMMANUEL 1^{er}, roi de Sardaigne, 55, 273.
VICTORIA, reine d'Angleterre, 70, 84, 91, 110, 111, 113, 123, 124, 130, 132 à 184, 137, 140 à 157, 172, 174, 176 à 181, 191, 246, 270, 300.
VICTORIA DE SAXE-COBOURG (Princesse), 48, 83, 85, 120, 138, 142.
VIGIER, 224.

VILAIN XIII (Vicomtesse de), 19.

W

WEIMAR (Grand-Duc de), 184, 214.
WELLINGTON, 62, 146, 171.
WINDISCH-GRÄTZ (Prince de), 268.
WITTOGENSTEIN (Prince de), 46.
WURTEMBERG (Duchesse de), 306.
WURTEMBERG (Philippe de), 308, 309.
WURTEMBERG (Princesse Catherine de), 251.
WURTEMBERG (Princesse de), 85.
WURTEMBERG (Roi de), 85.
WURTEMBERG (Duchesse Eugène de), 133.
WYKERSLOOTH (de), 95.

Z

ZICHY (Comte), 126.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	Pages. I

PREMIÈRE PARTIE

1832-1848

CHAP.	I ^{er} . — Les débuts du règne (1832).....	1
—	II. — Le siège d'Anvers (novembre-décembre 1832).....	13
—	III. — La vie intime du ménage royal. — Sa vie sociale. — Naissance, maladie, mort du premier Prince (1833-34).	18
—	IV. — Les émeutes de 1834.....	31
—	V. — La vie mondaine à Bruxelles en 1835 et 1836. — Le duc de Leuchtenberg. — Thiers à Bruxelles.....	37
—	VI. — Le mariage du duc d'Orléans (1836-1837).....	43
—	VII. — Le mariage de la princesse Marie (1835-1837).....	52
—	VIII. — La politique française de 1832 à 1840.	59
—	IX. — Les derniers jours de la Conférence de Londres (1833). — Le roi Guillaume I ^{er} adhère au traité des XXIV articles (1839). — Les intrigues hollandaises continuent sous Guillaume II (1840).....	69

	Pages.
CHAP. X. — Le mariage du duc de Nemours (1840).	88
— XI. — Les rapports de la Cour avec la société à Bruxelles.....	88
— XII. — La Reine Louise et la politique intérieure belge.....	100
— XIII. — La Reine Louise et la politique française en 1840. — La question d'Orient.....	108
— XIV. — Les mariages du Prince de Joinville (1840) et de la Princesse Clémentine (1843).....	117
— XV. — La Cour de Belgique et les autres Cours continentales.....	128
-- XVI. — Les rapports de la Cour belge avec celle d'Angleterre.....	137
-- XVII. — La politique espagnole après la mort de Ferdinand VII. — La régence de Marie-Christine (1832-1840). — Les Bourbons d'Espagne. — Les mariages espagnols (1846).....	158
— XVIII. — La Reine Louise et la politique française de 1840 à 1847.....	188

DEUXIÈME PARTIE

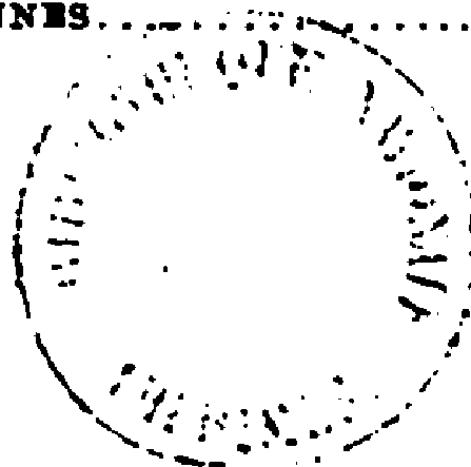
1848-49-50

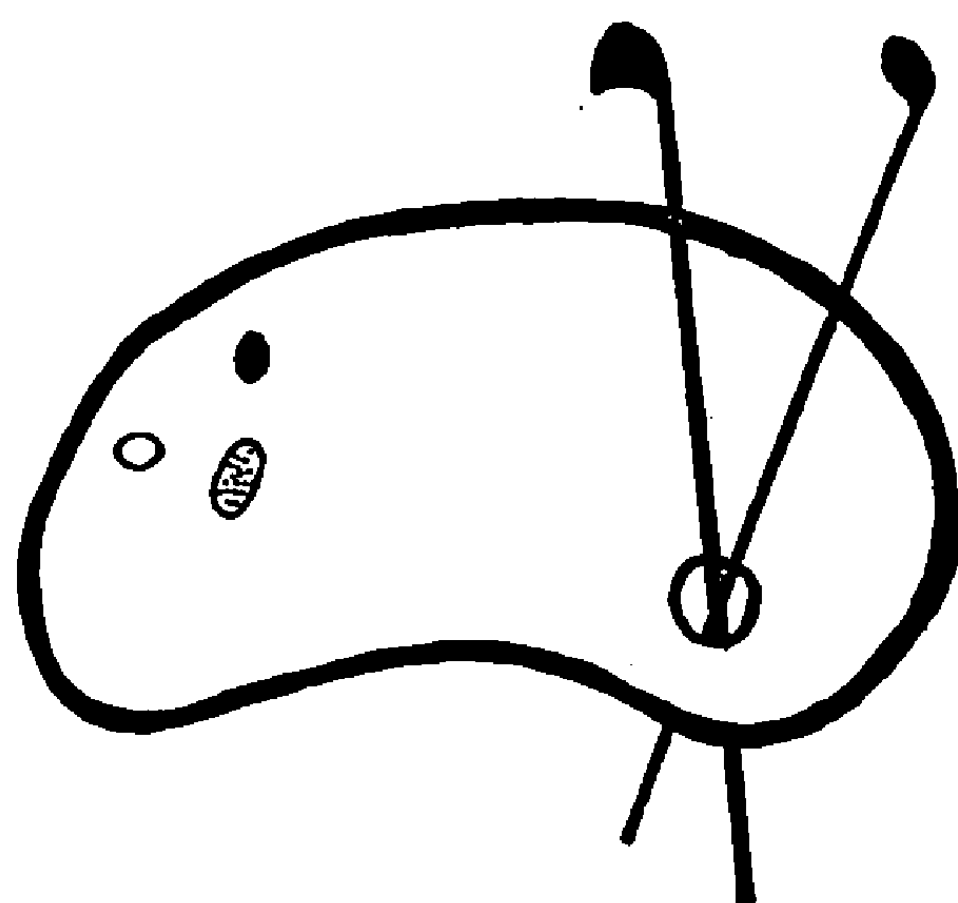
CHAP. I ^{er} . — Les Souverains français en exil.....	193
— II. — Le Prince de Joinville. — Le Duc de Montpensier. — La Duchesse d'Orléans.....	202
-- III. — La politique française en 1848. — Les journées de Juin. — L'élection du Prince président.....	217
— IV. — La politique française sous la présidence de Louis Bonaparte.....	232
— V. — Henri V et la fusion.....	245

TABLE DES MATIÈRES

323

	Pages.
CHAP. VI. — Les biens de la Maison d'Orléans.....	256
— VII. — La répercussion de la révolution de 1848 en Europe.....	265
— VIII. — La Belgique au milieu de la tourmente. Maladie et mort de la Reine Louise.	281
— IX. — Extraits divers	297
INDEX DES NOMS DE PERSONNES.....	311





ORIGINAL EN COULEUR
NF Z 43-120-3